★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9414 — 40 PAGES — MERCREDI 23 AVRIL 1975

A L'HOTEL DE VILLE

Le président Scheel préconise une Constitution pour l'Europe

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

RÉCLAMANT « LA FIN DE L'INTERVENTION AMÉRICAINE »

Le G.R.P. ne se satisfait pas de la démission du président Thieu

Un pas vers la paix ?

Longtemps on épiloguera sur les épisodes les plus dramatiques de l'intervention américaine au Vietnam. Celui de la démission du président Thieu n'est guère plus glorieux pour les Etats-Unis que l'assassinat des frères Diem. En prétendant en avoir conclu à l'époque qu'ils ne devaient pas intervenir dans la politique intérieure sud-vietnamienne, les Américains manquaient de réalisme, voire d'honnêteté. Ou alors il n'aurait pas fallu que, semaine après semaine, jusqu'à ces tout derniers jours, des responsables du département d'Etat ou du Pentagone éprouvent le besoin de réaffirmer leur confiance en M. Thieu, au moment où il était devenu évident que son départ conditionnait un retour à la paix.

Avec une franchise dont il n'a pas toujours été coutumier, le général Thieu a dressé un réquisitoire contre l'Amérique assez sévère pour donner à réfléchir non seulement à Washington, mais également dans quelques capitales d'Asie, où l'on n'avait guère mis en doute jusqu'à présent la valeur de la protection américaine.

La diplomatie des Etats-Unis n'est contrainte à abandonner ses « amis » que parce qu'elle ne sait pas en changer à temps. C'est sous cet angle que se pose la question des « engagements secrets » que M. Kissinger a pu souscrire en même temps que les accords de Paris vis-à-vis du régime de Saigon. S'il est patent que le général Thieu n'a jamais eu l'intention de jouer le jeu de la « réconciliation nationale » au Vietnam du Sud, les Etats-Unis pouvaient-ils l'ignorer ? Lui avaient-ils ou non promis de le soutenir si son obstination conduisait à une reprise des hostilités, à laquelle son énorme armée ne pourrait faire face toute seule ?

Une page est tournée avec le départ du général Thieu. Celle qui s'ouvre est-elle vraiment celle de la paix ? A la veille de la signature des accords de Paris, le G.R.P. précisait clairement que la politique d' « union nationale » qu'il envisageait cesserait là où commençait la collaboration avec les Etats-Unis. Nul doute qu'il soit encore renforcé dans cette résolution et qu'il réclame aujourd'hui de nouveaux gages, indiscutables, du désintéressement américain. L'opération d'évacuation qui se poursuit, avec plus ou moins de discrétion, sur l'aérodrome de Saigon devrait les lui apporter.

Reste le choix que sont en mesure de faire aujourd'hui Hanoï et les révolutionnaires sud-vietnamiens. D'après les meilleurs experts, la décision de prendre ou non Saigon, de donner une solution militaire au conflit, leur appartient entièrement. Saigon n'est pas Da-Nang ; la panique y serait sans doute plus meurtrière, mais la ville est hors d'état de résister longtemps et de soutenir même un siège comparable à celui de Phnom-Penh — qui n'avait pas, au demeurant, à subir les assauts d'un adversaire disposant de blindés et d'une artillerie lourde. Mais entrer en conquérant dans la capitale sud-vietnamienne est-ce la meilleure manière de préparer l'avenir ? Hanoï, dit-on, souhaite que le G.R.P., désormais en position de force sur le terrain militaire, fasse preuve de modération sur le terrain politique.

Un vide s'est créé à Saigon, que ne peut prétendre combler le vice-président Tran Van Huong. On peut au moins souhaiter que, en se montrant disposé au dialogue, le G.R.P. — malgré ses premières réactions négatives — contribue à susciter l'apparition d'interlocuteurs avec lesquels une transition soit possible pour que la paix puisse enfin — après trente ans — être conclue.

Saigon a appris avec soulagement la démission du président Thieu. En les accusant de ne pas avoir tenu leurs engagements, il a nourri le ressentiment de la population contre les Américains. Le Parlement devait se réunir, ce mardi 22 avril, pour examiner la situation. Parallèlement, des mouvements d'opposition catholiques et bouddhistes se concertent au domicile du général Minh. L'ancien président de la République a estimé que le changement de président ne suffisait pas. « Nous avons besoin, *a-t-il dit,* de nouveaux chefs capables de pendre la direction que le peuple vietnamien demande, c'est-à-dire la fin de la guerre et la construction de la paix. » *D'autres représentants de l'opposition demandent le départ du gouvernement dirigé par M. Nguyen Ba Can, considéré comme trop lié au régime du général Thieu, de même que le nouveau chef de l'Etat, M. Tran Van Huong. L'état-major, pour sa part, a fait savoir aux forces armées que leur mission « était inchangée ».*

Le G.R.P. estime que la démission du président ne changera rien à la situation tant que les Etats-Unis ne mettront pas fin à leur « intervention ».

Sur le terrain, mardi, la situation paraissait stationnaire. La base aérienne de Bien-Hoa a été bombardée par l'artillerie lourde.

● A WASHINGTON, *le président Ford s'est montré réservé sur la possibilité d'un cessez-le-feu dans l'immédiat au Vietnam du Sud, mais désireux de tout mettre en œuvre pour favoriser l'ouverture de négociations qui permettraient d'y parvenir. Les milieux politiques américains sont visiblement satisfaits du départ de M. Thieu.*

● A PARIS, *le gouvernement a lancé un* « pressant appel » *pour l'ouverture de négociations et la mise sur pied du conseil de réconciliation prévu par les accords de 1973.*

● AU CAMBODGE, *la radio des Khmers rouges a repris, mardi matin, ses émissions et diffusé un appel de M. Khieu Samphan, vice-premier ministre du gouvernement royal d'union nationale, invitant ses compatriotes à travailler à* « la sécurité et à la reconstruction » *de leur pays. Les relations de Phnom-Penh avec le monde extérieur restent cependant coupées.*

De source diplomatique, on apprend que les étrangers réfugiés à l'ambassade de France ne sont pas autorisés à en sortir et que leur approvisionnement en produits alimentaires commence à poser de sérieux problèmes.

L'ANTI-AMÉRICANISME GAGNE A SAIGON...

De notre envoyé spécial
JEAN DE LA GUERIVIERE

Saigon. — Ce mardi matin 22 avril, à l'arrivée des employés de la poste centrale de Saigon, on pouvait assister à un spectacle rare : des Vietnamiens parlant publiquement entre eux de la situation politique et militaire de leur pays. La démission du chef de l'Etat a visiblement détendu l'atmosphère. En l'espace de quelques heures, entre l'annonce de la chute de Xuan-Loc et la conclusion du discours de M. Thieu, la population est passée de l'hébétude à l'espoir.

Tout le monde avait compris qu'un événement capital se préparait quand les voitures des parlementaires et des dignitaires du régime affluèrent lundi vers le palais présidentiel. La radio indiquait, peu après, que le président allait prononcer devant les corps constitués un discours qui serait diffusé en direct. A 7 h. 30 (heure locale), trente minute avant le couvre-feu (avancé soudain d'une heure), les rues étaient déjà presque vides. Derrière les rideaux grillagés des boutiques, des familles faisaient cercle autour des postes de radio. Des policiers traînaient la semelle aux abords pour entendre eux aussi le discours, avant de commencer les perquisitions et les arrestations qui se sont poursuivies la nuit dernière à Saigon, comme les nuits précédentes.

Pendant que M. Thieu dénonçait l' « *attitude inhumaine* » et les « *marchandages dégoûtants* » des Etats-Unis, le silence de la ville n'était rompu que par le passage des hélicoptères et des avions qui, depuis quelques jours, évacuent nuitamment les derniers Américains présents, à l'exception de ceux qui sont jugés (quelques centaines) indispensables pour le fonctionnement des services de l'ambassade.

La nuit du 21 au 22 avril ne restera pas seulement dans les mémoires parce qu'un chef devenu impopulaire s'est arraché à la fascination du pouvoir. Après tant d'années de guerre menées aux côtés des Etats-Unis, les Sud-Vietnamiens ont aussi appris, ce soir-là, que les alliés américains étaient des gens « sans parole », et qu'il ne restait finalement pas d'autre solution que de négocier avec ces communistes contre lesquels ils avaient engagé une partie de l'Asie dans un combat ruineux.

Survivance d'une époque où trois programmes de télévision étaient diffusés ici à l'intention des spectateurs américains, une station de radio financée par les Etats-Unis donnait seulement de la musique douce après le discours de M. Thieu. L'ère des grands programmes « culturels » est finie. Déjà, un nombre surprenant de petites gens, autrefois en contact avec les Américains, ont « oublié » le vocabulaire de base. Seuls, ou presque, les innombrables racoleurs de trottoir utilisent encore la langue de M. Ford pour proposer des petites filles ou des liasses de piastres contre de la monnaie étrangère.

Les beaux amants aux poches gonflées de dollars, les rois du gadget en matière de bombardement planifié, risquent de devenir rapidement les affreux traîtres des feuilletons de *Stars and Stripes*, le journal de l'armée américaine dans le Pacifique, pour lequel les crieurs de cinq ans ne trouvent plus preneurs dans les rues de Saigon.

A la bourse aux mariages, sur un marché soutenu par d'innombrables petites annonces, le Français est maintenant mieux coté que le Yankee. Seule une Miss Lan lance toujours, par voie de presse, un appel aux « chers Américains » célibataires et sans emploi qui veulent gagner de l'argent vite et facilement en se rendant à son officine au « Club 147 ». Les filles qui servaient les hamburgers en tenue suggestive sont persuadées, puisque les derniers clients américains l'ont dit, que les communistes vont passer au fil de la baïonnette tous les enfants nés de leurs amours coupables. Elles feraient mieux de se méfier de la rancune rentrée de leurs compatriotes. Il y a eu, dans toute l'affaire vietnamienne, une dimension sexuelle qu'on aurait sans doute tort de considérer comme anecdotique.

(Lire la suite page 3.)

AVEC LES MESURES DE RELANCE

Le gouvernement veut inciter les industriels à investir et à préserver l'emploi

Le conseil des ministres du mercredi 23 avril doit être consacré en grande partie aux problèmes économiques. Problèmes à cour terme, avec le plan de relance de l'activité par les investissements, que doit commenter M. Giscard d'Estaing le soir même à la télévision ; questions à long terme, avec l'examen du rapport d'orientation du VIIe Plan

L'essentiel du programme de relance reposerait sur une baisse des taux d'intérêt emprunteurs. Les industriels seraient incités à investir et à préserver l'emploi. Des facilités diverses, notamment fiscales, leur seraient accordées à cet effet (lire page 40 l'article d'Alain Vernholes).

LA PRÉPARATION DU VIIe PLAN

UNE VIEILLE OUTRE ?

par PIERRE DROUIN

Quelle chiquenaude donner à l'économie française pour le VIIe Plan ? C'est à peu près à cette question que doit répondre le gouvernement après avoir pris connaissance de quatre rapports introductifs (*le Monde* des 25, 26 et 28 mars) et du document de synthèse élaboré par M. Ripert, commissaire général du Plan (*le Monde* du 17 avril). Si le conseil des ministres suivait la pente la plus généralement proposée, c'est une croissance relativement forte (5,2 %) qui serait préconisée. La commission Malinvaud, plus spécialement chargée de donner son avis sur la question, n'a pas hésité à trancher en ce sens, faute de quoi, estime-t-elle, il y aurait aggravation du chômage. Le groupe de M. Méraud a estimé qu'avec une expansion lente la réduction des inégalités serait plus difficile. M. Ripert leur donne raison.

Chômage, inégalités... Des mots forts, des mots qui font peur et qui déclenchent des réflexes classiques de « fuite en avant ». Est-ce encore le bon réflexe ? Au reste, convient-il encore d'agir au niveau du réflexe, ou plus exactement selon les schémas de pensée qui ont prévalu jusqu'ici ?

Le VIIe Plan ne peut être une vieille outre dans laquelle on coule un vin nouveau. Le fameux « changement » invoqué par le président de la République autant que souhaité par les partis d'opposition doit maintenant conduire à regarder la croissance d'un œil neuf. Et d'abord, ne convient-il pas de se demander *ce que l'on veut faire* avant de fixer un taux, à la décimale près ?

Au lieu de s'hypnotiser sur un chiffre, et de se donner bonne conscience avec le choix d'une croissance forte, n'est-il pas temps d'admettre que le taux de croissance ne doit être qu'une *résultante* et qu'à la limite on pourrait fort bien concevoir un Plan qui ne dise rien de ce taux, même si pour leurs « modèles » les experts ont besoin d'en choisir un comme hypothèse de travail.

Dans ce monument de science qu'est le livre qu'a signé M. Malinvaud avec J.-J. Carré et P. Dubois sur *la Croissance française* (1), après plus de six cents pages portant sur la recherche des causes de la forte expansion française, les auteurs disent timidement, en conclusion, qu'il serait peut-être temps de répondre à la question « la croissance, pour quoi faire ? ». Depuis, cette interrogation est devenue banale, mais elle semble pourtant n'avoir pas encore de traduction opératoire.

(Lire la suite page 38.)

(1) Editions du Seuil, 1972.

AU JOUR LE JOUR

UTOPIES

M. Edgar Faure vient de confirmer que le droit au travail n'est pas une utopie et qu'il figure dans le « Nouveau Contrat social » qu'en émule de Rousseau il nous propose.

Il faut toujours examiner les termes d'un contrat, surtout si l'autre contractant est aussi malin que M. Edgar Faure.

En l'occurrence, la clause n'est-elle pas un marché de dupes ? Le droit au travail nous a été donné de naissance par une généreuse nature. Tout le monde peut travailler, ce n'est pas une utopie, c'est plutôt un cauchemar.

Ce qu'il est besoin de garantir, par contre, c'est le droit aux compensations de ce travail, toute une vie durant, à un salaire suffisant, assez stable et assez sûr, pour faire passer dans la réalité le plus tôt possible la seule utopie vraiment importante : le droit au repos.

ROBERT ESCARPIT.

DANS LE PORTUGAL DE L'INTÉRIEUR

Des incidents ont eu lieu mardi 22 avril dans le nord du Portugal. Trois jours avant les élections à la Constituante, des meetings du C.D.S. (Centre démocratique et social) ont été perturbés par des manifestants d'extrême gauche à Guimaraes et à Braga. Les trois quarts des députés élus le 25 avril représenteront les provinces du Centre et du Nord.

Au sud du Tage, l'Alentejo est plutôt dominé par le parti communiste.

I. — Alentejo : l'emprise apparente du P.C.

De notre envoyé spécial
MARCEL NIEDERGANG

Beja. — « *Nous, communistes, nous aurions préféré que les élections soient reportées d'un an...* » La soixantaine fluette, une petite veste de cuir, des lunettes à fine monture d'écaille, Francisco Miguel, candidat du parti communiste à Beja, laisse parler son cœur. A Lisbonne, Alvaro Cunhal ne se hasarderait pas à dire les choses aussi crument. Mais, à Beja, chef-lieu cossu du bas Alentejo, le P.C.P. se sent chez lui. Même aux heures les plus sombres de la dictature, ses militants avaient réussi à maintenir les réseaux d'amitié et de dévouement dans les rares bourgades qui surgissent de cette longue plaine aux molles ondulations.

Terre d'au-delà du Tage sous le ciel immense, villages étroits d'un blanc immaculé soigneusement recrépis à la chaux, terre de chasse pour les grands propriétaires vivant à Lisbonne, de labeur incertain pour les paysans louant leurs bras pendant les campagnes du blé, de l'olive, et, plus au sud encore, du liège.

Le Guadiana, aux allures d'oued marocain, traverse sans hâte ce pays d'oliviers infinis, de landes en friche, où rien n'arrête le vent et le soleil.

Les paysannes, large chapeau enfoncé sur les oreilles, fichu noué serré autour du menton, évoquent les Mauresques voilées. Moua, Serpa, Evora, Reguengoz, Alcacor-do-Sal : tout ici parle encore du musulman accroché à l'Alentejo et à l'Algarve jusqu'au milieu du treizième siècle. La reconquête a été conduite par des ordres militaires. La pratique religieuse est faible, moins de 5 %. Le prolétariat est rural à 80 %. Des hommes durs au teint sombre, à la peau craquelée par les intempéries, lents, méfiants, raisonnables et combatifs. Pendant près d'un demi-siècle, c'est le parti communiste, clandestin, qui a le plus souvent encadré les colères et les grandes soifs de terre du monde paysan.

(Lire la suite page 7.)

UN LIVRE DE JEAN LACROIX

Pour une philosophie du désir

En écrivant un livre sur le désir, Jean Lacroix prenait le risque d'affronter et d'interroger au point le plus sensible l'une des affirmations maîtresses de la modernité philosophique : la découverte, la réhabilitation, l'exaltation du désir revendiquées contre ce que, non sans une étourderie délibérée, une certaine avant-garde croit être le préjugé sans innocence de la philosophie classique. La sagesse traditionnelle n'est-elle pas aujourd'hui polémiquement décrite comme une entreprise de disqualification et de refoulement des désirs, justificatrice de tous les interdits et complice de toutes les répressions ? Platon, objet de ces haines nietzschéennes qui font tant de disciples, n'est-il pas capable de confondre avec l'absolu du malheur l'insatiabilité déraisonnable de la passion, terme par lequel une longue suite de moralistes moroses ont coutume de nommer, pour le déconsidérer plus sûrement, un désir qui entend s'affranchir des limites abusives ? Notre modernité a changé tout cela, au point que le propos de définir l'homme, méprisé en tant que tel, cesse d'être un exercice rhétorique périmé dès lors que les différences spécifiques sont changées et qu'à l' « animal raisonnable », et l'on mesure l'ampleur du bond en avant, est substitué avec le succès que l'on sait la « machine désirante ».

ÉTIENNE BORNE.

(Lire la suite page 26.)

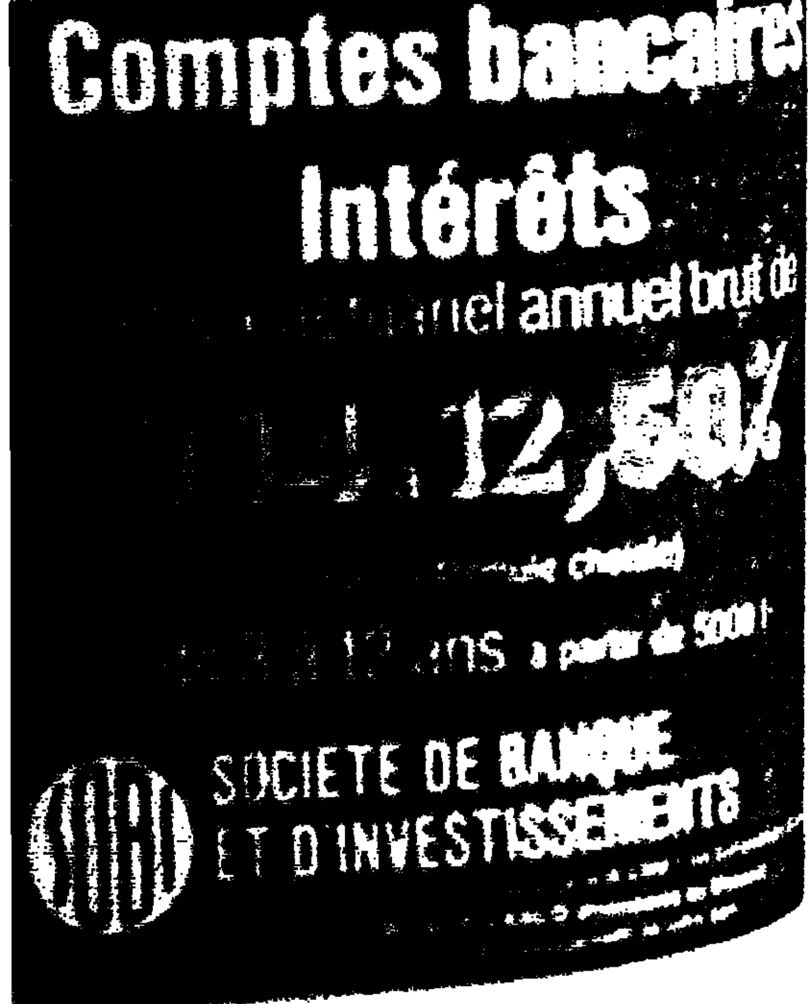
10.000 espions aux frontières de la Chine...

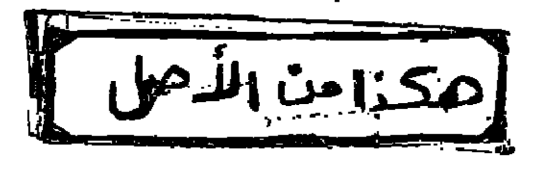
CATHERINE LAMOUR

ENQUÊTE SUR UNE ARMÉE SECRÈTE

Un volume 312 pages 37 F

SEUIL





مكان الأصل

APRÈS L'ANNONCE DE LA DÉMISSION

PRÈS DE DIX ANS A LA TÊTE DE L'ÉTAT

● 1965

17 JUIN. — Le général Thieu est nommé chef de l'Etat par un comité militaire. Le général Nguyen Cao Ky devient premier ministre avec les pleins pouvoirs.

● 1967

1er AVRIL. — Une Constitution établissant le régime présidentiel est promulguée.

3 SEPTEMBRE. — Election du général Thieu à la présidence de la République. Le même jour, le F.N.L. rend public le programme politique qu'il a adopté le mois précédent.

● 1968

30-31 JANVIER. — Début de l'offensive générale du F.N.L. contre les grandes villes du Sud (« offensive du Têt »).

31 MARS. — Le président Johnson propose à Hanoï l'ouverture de pourparlers de paix.

13 MAI. — Première rencontre américano-nord-vietnamienne à Paris.

● 1969

15 JANVIER. — Accord pour mener des négociations à quatre (Etats-Unis, Vietnam du Nord, Vietnam du Sud et F.N.L.).

14 MAI. — M. Nixon (élu président des Etats-Unis en novembre 1968) propose un plan de paix en huit points

27-30 MAI. — Visites du président Thieu à Séoul et Taïpeh.

8 JUIN. — Rencontre Thieu-Nixon dans le Pacifique.

10 JUIN. — Formation (annoncée par le F.N.L.) d'un gouvernement révolutionnaire provisoire.

13 NOVEMBRE. — A Saigon, le général Minh se déclare en faveur d'une « troisième force ».

28 NOVEMBRE. — Condamnation à la prison à vie de M. Huynh Van Tronc, proche collaborateur du président Thieu, convaincu d'être un agent du F.N.L.

● 1970

20 MARS. — Les troupes de Saigon attaquent les bases communistes sud-vietnamiennes au Cambodge. L'annonce officielle du franchissement de la frontière n'est faite que le 29 avril.

14 JUIN. — Manifestation de masse à Saigon de bouddhistes qui réclament la fin de la guerre.

19 OCTOBRE. — Publication par le « New York Times » d'un rapport de la C.I.A. qui estime impossible la destruction des réseaux F.N.L. du Vietnam du Sud.

● 1971

3 OCTOBRE. — Réélection du président Thieu.

● 1972

30 MARS. — Offensive communiste à l'extrémité de la zone démilitarisée, dans la région des Hauts-Plateaux.

6 AVRIL. — Les Américains reprennent les bombardements contre le Vietnam du Nord.

1er MAI. — Chute de Quang-Tri.

4 MAI. — A Paris, les entretiens à quatre sont suspendus à l'initiative des Etats-Unis. Ils reprendront en juillet.

18 OCTOBRE. — Visite de M. Kissinger au président Thieu, qui accepte le cessez-le-feu, mais refuse de signer l'accord qui vient d'être mis au point à Paris.

31 OCTOBRE. — Les Etats-Unis renoncent provisoirement à signer l'accord.

7 NOVEMBRE. — Réélection du président Nixon.

18-19 DECEMBRE. — Raids aériens contre les villes du Vietnam du Nord.

● 1973

27 JANVIER. — Signature des accords de Paris.

19 MARS. — Ouverture à La Celle-Saint-Cloud des entretiens entre les « deux parties » sud-vietnamiennes.

31 MARS - 13 AVRIL. — Tour du monde du président Thieu, qui se rend aux Etats-Unis, à Rome, à Londres, à Bonn, à Séoul et à Taïpeh.

29 AVRIL. — Départ des derniers militaires américains du Viêtnam du Sud.

OCTOBRE. — Le G.R.P. est admis à participer comme membre à part entière à la quatrième conférence « au sommet » des non-alignés, à Alger.

● 1974

8 MARS. — Onze généraux sont limogés à Saigon pour malversations.

AVRIL. — Suspension des entretiens de La Celle-Saint-Cloud.

18 JUIN. — Déclenchement par les milieux catholiques conservateurs d'une vaste campagne dénonçant la corruption du régime.

22 AOUT. — Le Sénat américain vote la réduction de l'aide militaire à Saigon.

14 SEPTEMBRE .. Formation d'une « force nationale de réconciliation » décidée à œuvrer pour la paix.

24 OCTOBRE. — Les ministres les plus visés par la campagne anti-corruption quittent le gouvernement.

15 DECEMBRE. — Offensive du F.L.N. le long de la frontière cambodgienne et dans le Delta.

● 1975

7 JANVIER. — Prise par les forces communistes d'un premier chef-lieu de province.

MARS. — Intensification des combats sur les Hauts-Plateaux.

14 MARS. — Meurtre du correspondant de l'A.F.P. à Saigon Paul Léandri.

24 MARS. — Chute de Hué.

27 MARS. — Un complot est déjoué à Saigon.

29 MARS. — Chute de Da-Nang.

4 AVRIL. — Un nouveau complot est découvert à Saigon. Les révolutionnaires poursuivent leur progression en direction de la capitale.

21 AVRIL. — Démission du président Thieu.

APPELS POUR L'ENVOI DE SECOURS AU VIETNAM

— *L'Association des bouddhistes vietnamiens d'outre - mer* a créé un « Comité secours Vietnam » pour l'envoi de secours « *aux institutions humanitaires dans les deux zones du Vietnam du Sud* » (C.C.P. ABVO 30.512.30, 2, square des Mimosas, Paris-13e).

— *L'Eglise bouddhique unifiée du Vietnam* organise le parrainage des orphelins, dans le cadre du *Comité de soutien aux enfants du Vietnam*. (69, boulevard Desgranges, 92330 Sceaux, C.C.P. La Source 34.695-00.)

— *Le Centre français de protection de l'enfance*, qui « *n'encourage pas, de manière générale, l'évacuation des enfants des pays victimes de catastrophes, mais préfère agir en maintenant ces enfants dans leur milieu d'origine et leur cadre de vie* ». (C.C.P. Paris 6409-47.)

— Le magazine *Parents* organise, avec la Ligue des droits de l'homme, l'envoi d'une antenne médico-chirurgicale de pédiatrie, qui aura mission de s'installer n'importe où au Vietnam, là où les besoins des enfants apparaîtront le plus urgents. (40, avenue George-V, 75008 Paris. C.C.P. La Source 33.883-65.)

● *De nouveaux incidents* ont eu lieu dans la nuit du 20 au 21 avril, à 200 kilomètres au nord de Vientiane, entre des troupes du Pathet-Lao et du Vietnam du Nord et des unités de la « partie de Vientiane », a annoncé le ministre laotien de la défense. « *On peut se demander*, a-t-il ajouté, *s'il ne s'agit pas là d'un début d'abandon par les Pathet-Lao — sur l'ordre des Nord-Vietnamiens — de la lutte sur le plan politique et d'un retour à la lutte sur le plan militaire.* » Selon le ministre de la défense, ce changement de méthode serait « *lié à la situation générale en Indochine* ». — (*A.F.P.*)

CHILI

QUINZE MILLE FONCTIONNAIRES VONT ÊTRE LICENCIÉS

Plus de quinze mille fonctionnaires chiliens seront licenciés en application des nouvelles mesures d'austérité décidées par la Junte militaire à l'occasion du récent remaniement ministériel, a annoncé, le lundi 21 avril, la presse de Santiago.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Voici la liste du gouvernement chilien formé le 14 avril :

Intérieur : général César Benavides (armée de terre).
Affaires étrangères : vice-amiral Patricio Carvajal Prado.
Défense : général Herman Brady (armée de terre).
Economie : M. Sergio de Castro*.
Finances : M. Jorge Cauas.
Education nationale : contre-amiral Hugo Castro.
Coordination économique : M. Raul Saez.
Justice : M. Miguel Schweitzer*.
Travaux publics : M. Hugo Leon Puelma*.
Agriculture : général Tucapel Vallejos (carabiniers).
Travail : général Nicanor Diaz (armée de terre).
Santé : général Francisco Herrera (aviation).
Terres : général Mario Mc Kay (carabiniers).
Mines : général Agustin Toro (armée de terre).
Logement : M. Carlos Granijo*.
Transports : général Enrique Garin (armée de terre).
Secrétaire général du gouvernement : général Hernan Bejares (armée de terre).

* Nouveaux ministres.

L'ULTIME ÉCHEC DE L'HOMME SANS VISAGE

par J.-C. POMONTI

Mat gà mai, l'homme sans visage, des traits qu'on ne peut lire, de petits yeux qui fuient, un sourire mielleux qui parfois fait peur. Parmi les petits potentats du tiers-monde peu ont engendré tant de haine. « *Thieu ne pourra jamais faire rêver* », a dit un jour l'un de ses compatriotes. Dans le contexte vietnamien, le jugement est sans appel. Thieu évoluait de plus en plus dans un désert. Redoutable joueur, le président ventripotent de Saigon n'était plus qu'une excuse. La trouvaille de Johnson, l'outil de Nixon, le protégé devenu difficile, une carrière étonnante, si l'on veut — mais il y manqua toujours une idée

Ce Vietnam dont on rêve à Hanoï et dans les maquis, cette légende inachevée qui entend puiser sa force dans la tradition des lettrés et la modernité du socialisme, dans le souvenir de Dien-Bien-Phu et les exploits de la résistance anti-américaine, Thieu ne l'a jamais saisi. C'est une dimension et un monde qui ont toujours été étrangers, qui lui échappaient. Il les refusait. Il disait non à tout : à une cohabitation qui lui semblait inconcevable, à tout compromis, à toute réconciliation avec les Vietcongs, les pacifistes, les intellectuels, les curés les moins corrompus. Non à tout geste de générosité. A ses yeux, c'était un luxe qu'il ne pouvait pas s'offrir. Comment aurait-il pu en être autrement ?

Thieu ? Un nom dont le public vietnamien entend vraiment parler pour la première fois en novembre 1963, après le putsch contre l'ancien président Diem et son frère Ngo Dinh Nhu. C'est ce colonel de quarante ans qui a été chargé de donner l'assaut au palais présidentiel avec la 5e division d'infanterie qu'il commande. Il obéit, non sans s'être fait attendre une demi-journée, le temps de voir comment les événements tournent. Thieu joue gagnant. Plus tard, il niera avec force avoir fait attendre les conjurés. Il n'aimait pas qu'on lui rappelle ce souvenir. Mais, à l'époque, aux conférences de la junte militaire présidée par le général Duong Van Minh, le « Big Minh », Nguyen Van Thieu se remarque à peine. Le général Tran Van Don, l'un des organisateurs du coup, lui épinglera ses deux étoiles toutes neuves. Thieu se sent mal à l'aise, surtout en public, et il lui faudra toujours prendre sur lui-même dans ses contacts avec la foule. Même devenu président, l'air bonhomme qu'il affecte sonnera faux. Le rôle lui sied mal.

Le coup d'Etat de 1963 tourne court. L'euphorie ne dure pas. Les Américains ne tardent pas à se débarrasser de cette poignée de chefs de l'armée vietnamienne, tous issus de la grande bourgeoisie du Sud, qu'ils trouvent hésitants et jugent peu sûrs. En 1964, le général Nguyen Khanh fera pour un temps, mais mal, l'affaire. Puis ce sera le tour du général Nguyen Cao Ky, vice-maréchal de l'air. Et, derrière, on retrouve un général effacé parmi les autres : Nguyen Van Thieu. Il est de tous les coups, du moins de ceux qui réussissent. Sa réputation de louvoyeur date de cette époque. En juin 1965, quand Ky devient premier ministre avec les pleins pouvoirs et le feu vert de l'ambassade américaine, Thieu est promu chef de l'Etat. Il demeure en retrait. Autant Ky, le flamboyant pilote, paraît agressif et parfois irresponsable, autant le fantassin semble sans couleur.

Pêche à la ligne et cheval de trot

Ce qui les sépare, outre la lutte pour le pouvoir, c'est le style. « *Thieu fait penser à un joueur de ping-pong qui ne connaît que la poussette ; il renvoie la balle, sans imagination et sans nerf, jusqu'à ce que son adversaire commette une faute. Ky, c'est tout le contraire, il ne sait que smasher, avec conviction, mais le plus souvent trop haut et trop fort* », juge un Vietnamien. Peu importe alors, puisque les Américains s'installent et que Ky ne ménage pas les déclarations de foi anticommunistes. Les deux hommes commencent à se détester cordialement, surtout quand Thieu montre qu'il a les dents plus longues qu'on ne le pensait. Deux ennemis, deux tempéraments, deux styles. Thieu s'adonne à la pêche à la ligne, son passe-temps favori, le général Ky se passionne pour les combats de coqs, dont il entretient un élevage. L'un sait compter ses atouts, l'autre les gaspille ; l'un veut qu'on le prenne pour un homme d'Etat, l'autre a joué un temps les apprentis révolutionnaires ; l'un trotte tranquillement sur un cheval dans le parc de son palais, l'autre aime prendre les commandes d'un chasseur à réaction. Ils se retrouvent quand même devant le photographe pour signer une bombe destinée à être larguée sur le Vietnam du Nord. De 1965 à 1967, c'est Ky, l'homme du Nord, le favori de certains généraux américains, qui s'impose. Avec quelques amis, sa bande, il est pour un temps le maître de Saigon. Thieu demeure encore dans l'ombre pendant que Ky s'use et lasse sur le devant de la scène.

En 1968, leurs fortunes changent. Elu l'année précédente président à la suite d'un marchandage entre généraux qui fait de Ky un vice-président, Thieu peut choisir son propre premier ministre, le vieux Tran Van Huong. L'offensive du Têt, celle du printemps 1968, a été repoussée, les Etats-Unis ont plus de cinq cent mille soldats sur le terrain, et leur ambassadeur, Ellsworth Bunker, s'est rangé derrière Thieu. Les Américains sont passés à la contre-offensive et, quitte à détruire, à raser, ils font passer le Sud sous le contrôle d'une administration dont ils demeurent à la fois l'œil et le moteur. Le premier ministre Huong, ancien instituteur usé par la maladie, se perd dans ses calculs de petit vieillard impotent et sans discernement. Avant de le renvoyer au bout d'un an, Thieu s'assure peu à peu le contrôle des ministères-clés.

Le président s'affirme. L'homme prend un peu d'assurance, le général devenu politicien s'efforce de devenir un homme d'Etat, comme il l'aurait dit lui-même. Il prend du ventre — signe de richesse, — les tempes grisonnent, puis blanchissent. En tournée, il se présente de temps à autre la canne sous le bras et le canotier à la main. Comme autrefois le président Diem. Il se cherche. « *C'est la période de « Diem junior » : Thieu veut cacher la face du malin, il n'est pas venu au pouvoir par la voie royale, il est tellement obsédé d'honorabilité qu'il n'y a même pas de police parallèle* », explique l'un de ses adversaires. Et c'est vrai en partie. Thieu s'impatiente parfois et ne peut s'empêcher de le montrer. Mais, le plus souvent, il compte les coups et garde sa rancœur pour lui-même. Il n'oublie pas, mais ne manifeste rien. Sans qu'il le sache peut-être, 1969 et 1970 marquent l'apogée de sa carrière.

A l'automne 1969, alors que les retraits de troupes américaines vont déjà bon train et que l'armée de Saigon reçoit un armement ultra-moderne, il confie le gouvernement au général Tran Thien Khiem. Lui non plus n'est pas un ami — Thieu n'en a jamais eu, — tout au plus un pair, qui saura longtemps se montrer discret et tenir son rang. Fin 1968, les Américains ont fait revenir le « Big Minh » d'un exil de quatre ans à Bangkok. Thieu est fâché, mais, dans l'immédiat, le retour du bon général sudiste ne constitue pas un risque, et l'opposition semble paralysée, le pacifisme s'essoufflant dans les éditoriaux rageurs d'une poignée de quotidiens saigonnais qui crient à la dictature.

Ne pouvant compter sur un prestige personnel ni sur un charisme qui lui font tant défaut, Thieu doit s'imposer lentement, insidieusement, et donc acheter. Avec l'appui de M. Bunker, il bâtit son propre édifice par un équilibre dosé de promotions militaires pendant que les troupes du général Do Cao Tri envahissent le Cambodge, en 1970. Laborieusement, il place des hommes qui, faute d'être ses lieutenants ou ses compagnons, acceptent le marché. Petit à petit, une police se met en place. En province, la « pacification » semble en bonne voie : arrestations et coups de main nocturnes se multiplient, les familles sont fichées, les geôles se remplissent. Un effort systématique entrepris avant leur départ par les Américains va donner son arme à Thieu malgré l'échec de l'intervention militaire contre la piste Ho-Chi-Minh, au printemps de 1971.

Une « farce électorale »

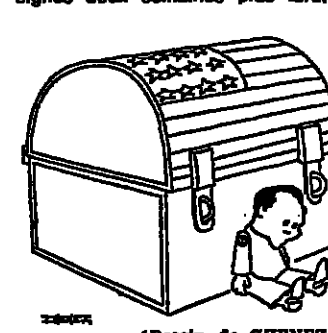
Vers la fin de la même année, Thieu obtient un deuxième mandat présidentiel, avec 94,3 % des suffrages exprimés, à l'issue d'une « *farce électorale* » dont se sont vite retirés les deux autres candidats, les généraux Minh et Ky. Au cœur de Saigon, à la limite entre le centre commerçant et l'un des quartiers résidentiels de la capitale, Thieu trône désormais seul dans ce palais de l'Indépendance reconstruit au mauvais goût du jour. Autour du parc, les rouleaux de barbelés se multiplient avant d'être remplacés par des barrières encore plus imposantes. Des tours de gardes s'élèvent. Les trottoirs adjacents sont interdits aux piétons et, de nuit, les rues limitrophes sont fermées à la circulation. Quand Ky se trouve dans les parages, Thieu fait monter des batteries aériennes sur les toits. A tout hasard. Pour assurer sa propre sécurité, il a fait recruter à Cholon plusieurs dizaines de Chinois. Il n'hésite pas à faire étalage de ses moyens, de sa force, pour décourager les malintentionnés, non par manque de courage physique.

En privé, et peut-être pour faire amende honorable, M. Bunker lui reproche son refus de « *déléguer ses responsabilités* », son absence de « *contacts avec les différents secteurs de l'opinion* », et la « *qualité médiocre* » de ses conseillers. Mais, si Thieu est allé si loin, c'est qu'il a compris mieux que ses pairs ce que Washington attendait de lui. Quand il le veut, il se révèle un habile politicien, un maître dans l'art de déjouer une intrigue, d'affaiblir un adversaire ou de le déconsidérer, de tenir en haleine ses opposants ou d'apaiser leurs craintes pour mieux les prendre au dépourvu. Seulement, il faut lui laisser le temps de manœuvrer. S'il se sent bousculé, il peut perdre pied et commettre des maladresses. Il a généralement l'astuce de monter ses coups longtemps à l'avance, de façon à disposer de l'avantage initial.

En 1950, en même temps qu'une jolie et riche femme du Sud (qu'il ne connaît que sur photographie), Thieu a épousé la religion catholique. Mais il ne deviendra jamais le chef d'un parti catholique. Jeune officier, il aurait adhéré clandestinement au parti Dai-Viêt (un mouvement anti-français, pro-japonais et vite réactionnaire). Cette affiliation n'a jamais été prouvée. A ce jeune cadre de la marine marchande, la guerre française a offert la promotion militaire. Les accords de Genève, en imposant la division du Vietnam en deux, font le reste. La création d'un Etat dans le Sud constitue un tremplin formidable pour ces officiers qui se sont battus aux côtés des Français. Voilà les anciens « supplétifs » promus colonels, alors qu'ils n'étaient que capitaines six mois plus tôt, et invités à faire la police. Diem se débarrasse des plus vieux, proches de Bao-Daï, et les autres sont engagés à se battre non contre les Vietminh mais contre les pirates Binh-Xuyen qui tiennent Saigon, ou les armées des sectes politico-religieuses du Sud. A trente ans ou à peine un peu plus, ils se retrouvent à la tête de divisions.

Les Français les avaient formés pour commander des compagnies et pour faire une guerre qui était la nôtre. Ils commandent une armée dans un Etat sans fondements juridiques et menacé par l'anarchie. Rien ne les y a préparés, surtout pas les discussions de popotes. Les plus anciens s'y retrouvent sans doute mieux que les autres parce qu'ils sont issus de la vieille bourgeoisie franco-vietnamienne de Cochinchine. C'est le cas du « Big Minh » et de ses pairs, les généraux Tran Van Don, Le Van Kim et, à la rigueur, Mai Huu Xuan. Thieu, comme Nguyen Khanh et Nguyen Cao Ky, appartient à une génération encore plus handicapée. Ils plaisent davantage aux Américains, qui les jugent moins francisés et plus faciles à vivre. Les officiers américains leur trouvent au moins deux qualités : ils n'ont ni l'allure d'un officier français ni celle d'un mandarin. Ils ne comprendront pas que ces « jeunes turcs » de 1964, une fois qu'ils auront réussi à s'emparer du pouvoir, se montrent encore plus mandarins que leurs prédécesseurs. Voilà dix ans qu'ils attendent l'honneur qu'on leur porte la serviette. Ils ne vont pas s'en priver. Et voilà dix ans également qu'ils se détestent discrètement. Leurs querelles seront simplement portées sur la place publique du jour où le pouvoir en sera l'enjeu. Les Américains les prennent pour des soldats professionnels. Ils se trompent lourdement : ce sont des lieutenants à qui l'on a donné un jouet intéressant. Le reste n'est que prétexte

A la fin de 1972, après une nouvelle offensive communiste que Thieu a appelée de tous ses vœux (il calcule qu'en pleine année électorale, Richard Nixon ne pourra répondre à la force que par la force, et il ne se trompe pas), la négociation s'annonce. Thieu se durcit. Il échange des mots avec M. Kissinger, venu à Saigon pour tenter de le convaincre. Les prisons débordent de tout ce qui ressemble de près ou de loin à un opposant. Au Palais de l'Indépendance, on mène toujours grand train, notamment le jour où le président marie sa fille. Thieu n'a pas l'intention d'appliquer les accords de Paris signés deux semaines plus tard, le



(Dessin de CHENEZ.)

27 janvier 1973, et les Américains ne lui en demandent sûrement pas tant. Mais il sait que, désormais, il n'y aura plus de répit : l'économie s'effondre, l'aide étrangère est insuffisante et, dans leurs zones libérées, les partisans du Front de libération et de l'armée de la R.D.V.N s'organisent pour d'autres victoires

Les premières failles du système se révèlent l'année suivante, en 1974, quand l'armée de Saigon commence à perdre pied dans plusieurs provinces et que le dictateur, pour la première fois en quatre ans, se fait accuser publiquement de corruption par des prêtres catholiques anticommunistes. Il venait déjà d'essuyer une campagne contre les méthodes policières du régime. Voilà maintenant qu'on l'attaque à droite. Il a été assez prudent pour toujours cacher sa fortune, plaçant le plus souvent son argent à l'étranger. Maintenant, des nouvelles précises filtrent : achats de terrain par-ci, malversations par-là. Thieu nie, tempête à la télévision. Il tente également d'acheter ses détracteurs du jour en sous-main. Mais il se garde d'engager un procès. Le Père Tran Huu Thanh, qui mène la bataille, a visé juste. Thieu en garde les marques.

Ce qui lui reste de pouvoir est fortement compromis par les événements du printemps 1975. Invitées très tard à se replier des Haut-Plateaux et du Vietnam du Centre qu'elles ne peuvent plus occuper, six divisions de Saigon se désintègrent dans un mouvement qui sème la panique dans la population. Une administration militaire décomposée abandonne les villes à une soldatesque qui s'adonne au meurtre, au pillage et au vol, avant de se rendre aux commissaires politiques de l'armée de libération. L'Amérique ne bronche pas et, tandis que le G.R.P. s'assure le contrôle des deux tiers du Sud, Thieu poursuit en justice ses généraux défaits et nomme un inconnu premier ministre. Et pourtant, même le Sénat de Saigon réclame sa démission.

Alors que tous le donnent partant et qu'un jeune pilote de l'armée de l'air bombarde sans succès son palais dans le centre de Saigon, Thieu abat sa dernière carte : la menace du chaos. Il sait que les chefs de l'armée ne l'abattront que s'ils peuvent le faire sans provoquer à Saigon une panique. C'est malgré, mais Thieu s'accroche alors à ce qu'il peut.

Fils d'un pêcheur du Vietnam du Centre, jeune officier, général de division, chef de l'Etat, président, potentat ? Thieu pourrait appartenir à un autre siècle. S'est-il battu par conviction ? On en doute. Chrétien d'occasion, anticommuniste de circonstance, il s'est avant tout attaché au pouvoir. Les Etats-Unis, après la France, lui ont offert une promotion inespérée, à lui qui s'est senti si tôt plus intelligent que les autres. Il est devenu le prisonnier d'une guerre, ce qui ne lui déplaisait pas. Mais la paix comme l'histoire ne lui feront sans doute qu'une toute petite place. L'homme sans visage risque de retomber bien vite dans cet anonymat dont il a tant voulu sortir et par n'importe quel moyen.

Il existe un produit pour mieux voir la nuit. NYCTALUX.

Consultez régulièrement votre ophtalmologiste. Il vous dira que votre œil, pour voir, fait fonctionner dans la rétine deux sortes de cellules :
- les cônes, pour la vision de jour
- les bâtonnets, pour la vision de nuit.

NYCTALUX agit sur ces bâtonnets.

NYCTALUX élargit le champ de vision, réduit la durée du "trou noir", atténue la fatigue visuelle.

NYCTALUX.
DES COMPRIMES VENDUS EN PHARMACIE POUR AMELIORER LA VISION NOCTURNE.

Visa G P 31 G 180

PRÉSIDENT SUD-VIET

nouveau 4 étoiles
centre de Bordeaux.
tel Frantel Bordeaux
★★★★
frantel

DU PRÉSIDENT SUD-VIETNAMIEN

L'attitude inhumaine des États-Unis est celle d'une grande puissance qui fuit ses responsabilités

a déclaré le général Thieu

Saigon (*A.F.P.*). — Avant d'annoncer sa démission, le président Thieu avait fait un exposé d'une heure sur la situation du pays, en rappelant les grandes étapes de la guerre du Vietnam, et celles des négociations qui ont conduit aux accords de Paris.

Il avait vigoureusement insisté sur les refus successifs qu'il avait opposés à M. Kissinger au cours de la négociation des accords de Paris :

— Refus d'accepter un gouvernement à trois composantes qui se serait prolongé dans les villes et les villages du Vietnam du Sud par une administration à trois composantes ;

— Refus d'accepter que l'Indochine ne soit composée que de trois pays : Vietnam, Laos et Cambodge, et insistance pour revenir à l'accord de Genève de 1954 avec les deux Vietnam, du Nord et du Sud.

Sur un troisième point, M. Thieu a reconnu qu'il avait échoué, et qu'il n'avait pu obtenir que le départ des Américains soit la contrepartie du départ des troupes nord-vietnamiennes. Le président démissionnaire a expliqué qu'il avait dû céder sur ce point en raison des pressions américaines : « *Si la R.V.N. refusait de signer, le Congrès mettait fin à l'aide économique et militaire* », a-t-il dit.

Evoquant les arguments échangés avec M. Kissinger au cours des trois mois de la dernière phase de négociations, M. Thieu a affirmé avoir dit à ses interlocuteurs américains que, si eux, en raison de leurs intérêts proprement américains, « *pouvaient accepter de vendre le Vietnam* », lui ne le pouvait pas.

Les engagements du président Nixon

Le président Thieu a solennellement affirmé qu'avant d'accepter le projet d'accord il avait reçu du président Nixon un double engagement — « *engagement d'honneur d'une grande puissance leader du monde libre* », a-t-il insisté.

« — *L'Amérique interviendrait avec force et immédiatement si les communistes nord-vietnamiens relançaient la guerre ;*

» — *L'Amérique ne reconnaissait qu'un seul gouvernement au Vietnam : celui de la République du Vietnam, auquel elle fournirait massivement et à temps l'aide économique et militaire nécessaire.*

» *En prenant cet engagement, le président Nixon avait annoncé la visite du vice-président Agnew. M. Agnew est effectivement venu* (le 30 janvier 1973), *mais il a omis de renouveler le premier engagement. C'est à ce moment-là que je me suis mis à douter.* »

« *Avec le drame du Watergate et les répercussions de la crise mondiale de l'énergie, les Etats-Unis, déjà parcimonieux de leur aide, ont accentué les coupures.* » Les communistes, a-t-il poursuivi, ont tiré parti de cette situation : « *Après s'être attaqués aux bases isolées, ils s'en sont pris aux chefs-lieux de district.*

» *Comment n'auraient-ils pas été encouragés à prendre encore davantage : leurs alliés les y poussaient, en renforçant chaque jour leur potentiel militaire, tandis que les Américains diminuaient leur aide au sud et n'osaient toucher ni à l'U.R.S.S. ni à la Chine communiste.* »

C'est ainsi, a dit M. Thieu, qu'on en est arrivé à un renversement de l'équilibre des forces. « *L'armée sud-vietnamienne*, a-t-il indiqué, *avait perdu 60 % de sa capacité. Nous n'avions plus d'appui aérien massif, et notre puissance de feu était inférieure à celle des communistes.*

» *Les Etats-Unis, qui s'étaient engagés à remplacer pièce par pièce les équipements détruits, n'ont rien remplacé.* »

C'est dans ces circonstances que M. Thieu a été amené à prendre les décisions « *politiques et tactiques* » de retrait qui, a-t-il souligné, étaient « *inévitables et justifiées* ».

Tout en faisant la part des fautes et des « *lâchetés* » de certains chefs dans la catastrophe militaire des six dernières semaines et en reconnaissant qu'il « *regrettait* » la précipitation des événements dans la IIe région militaire (Hauts-Plateaux), le président Thieu a clairement indiqué qu'il tenait les Etats-Unis pour principalement responsables : « *J'ai dit alors aux Etats-Unis : vous nous demandez de faire ce que votre armée, avec 300 milliards de dollars, en six ans, n'a pas réussi à faire.*

» *Je leur ai dit : vous avez voulu sortir dans l'honneur de la guerre du Vietnam et vous nous demander à présent des choses impossibles et déraisonnables.*

» *Faire cette guerre après les coupures dans l'aide militaire, c'est comme me donner 3 dollars par jour et prétendre que je peux vivre en touriste de luxe.* »

Rapportant enfin ses conversations, à la fin du mois de février, avec les congressistes américains en visite d'information au Vietnam du Sud, le président Thieu a déclaré : « *Je leur ai dit que la seule question était de savoir si les Etats-Unis étaient décidés à tenir leurs engagements et si la parole américaine valait encore quelque chose.*

» *Je leur ai dit que, comparés aux milliards qu'ils avaient dépensés, les 300 millions en discussion ne représentaient que trois jours de combats et qu'ils me les marchandaient en même temps qu'ils me demandaient d'arrêter une agression qu'ils avaient été eux-mêmes incapables de stopper tout au long de six années de guerre...*

» *L'attitude inhumaine des Etats-Unis est celle d'une grande puissance qui fuit ses responsabilités.* »



(*Dessin de KONK.*)

Il s'agit de négocier sans conditions

Le général Thieu a prononcé la fin de son discours sur un ton d'exaspération et de défi. Ayant annoncé sa décision de se retirer et de confier le pouvoir au vice-président Tran Van Huong, il a poursuivi : « *Le vice-président Huong est un patriote. Il sait négocier et accepte de négocier. Quel que soit le gouvernement qu'il désignera, que ce soit le gouvernement actuel de M. Nguyen Ba Can ou un autre, ce sera un gouvernement de négociation.*

» *Il s'agit bien de négocier sans conditions, et les communistes peuvent être ce qu'ils veulent. Ils peuvent déchirer l'accord de Paris, mais le dialogue doit être établi.*

» *Je démissionne aujourd'hui*, a insisté M. Thieu, *le jour même où, aux Etats-Unis le Congrès va disséquer et marchander l'aide à la République du Vietnam.*

» *On en est à marchander 300 millions de dollars, alors que les 732 millions initialement demandés par le président étaient largement insuffisants. Qui sait si à présent les 300 millions demandés ne vont pas atteindre 700 millions ou même 1 milliard de dollars ? En tout cas, je l'espère vigoureusement, et nous allons voir si le Congrès le fera.*

» *Je pense que mon sacrifice contribuera un peu à changer le cours du processus de l'aide américaine à la République du Vietnam et à changer le cours des choses sur le champ de bataille. S'il peut apporter la paix à toute la population et à l'armée, et ramener l'aide au Vietnam du Sud, mon sacrifice aura été mince. A ceux qui m'ont accusé d'être un obstacle à la paix, je demande, pour l'amour de la patrie, d'aider le président Tran Van Huong à faire revenir la paix, l'aide, la liberté et la démocratie, de faire appliquer l'accord de Paris et le droit à l'autodétermination du peuple.*

» *A partir de maintenant, je me place entièrement à la disposition du président Huong, du peuple et de l'armée. Après ma démission, la patrie confiée au président Huong ne changera en rien, et je continuerai à travailler aux côtés de la population et des combattants pour défendre ce pays.* »

L'ANTI-AMÉRICANISME GAGNE A SAIGON...

(*Suite de la première page.*)

Seul quotidien vietnamien en langue anglaise, le *Saigon Post* continue à publier, en encadré, une « pensée du jour », invitant les congressistes américains à ne pas « *détruire l'image des Etats-Unis comme leader du monde libre* ». Mais le ton des éditoriaux est très dur dans la presse nationale. *Doc Lap* explique que l'état d'âme du président Marcos, qui ne croit plus en l'efficacité de la présence américaine aux Philippines, « *est commun aux dirigeants des pays non communistes du Sud-Est asiatique* ».

M. Thieu a dit qu'une des raisons de son « *sacrifice* » était que M. Tran Van Huong réussirait peut-être mieux que lui à convaincre les Américains. En fait, il paraît improbable que l'ancien vice-président, âgé de soixante et onze ans, et de santé fragile, conserve longtemps l'exercice effectif du pouvoir. Si, comme on le chuchote, le général Minh devient l'homme fort du régime à la tête du gouvernement, l'ambassadeur américain, M. Graham Martin, n'aura plus souvent l'occasion de sortir de sa chancellerie, transformée en camp retranché, pour aller donner des avis aux dirigeants sud-vietnamiens. La dernière visite de l'ambassadeur au palais présidentiel a eu lieu dimanche, au moment où un lot de chaînes haute fidélité et de collections complètes de *Playboy*, cédé par des Américains en partance, était vendu à des prix bradés au « marchés aux voleurs ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

M. TRAN VAN HUONG

M. Tran Van Huong, qui, selon la Constitution, remplace le général Thieu, avait été élu à la vice-présidence de la République du Vietnam du Sud, aux côtés du président démissionnaire, en octobre 1971.

Né, en 1903, dans une province du Delta, il est le fils d'un coolie et d'une marchande des quatre-saisons. Devenu instituteur, puis inspecteur de l'enseignement primaire, il entra dans la carrière politique au lendemain de la seconde guerre mondiale et fut élu président du comité administratif de la province de Tay-Ninh, avant d'être désigné, en 1954, comme maire de Saigon. Il ne garda ce dernier poste que pendant deux ans, et, bien que s'étant tenu à l'écart du régime Diem, fut arrêté par ce dernier, en 1961, pour avoir signé un manifeste antigouvernemental.

M. Huong reparaît sur la scène politique en 1964, lorsque les généraux, qui ont renversé Ngo Dinh Diem, décident de laisser le gouvernement aux civils. Devenu premier ministre, il est cependant obligé de donner sa démission trois mois plus tard, sous la pression des bouddhistes et du général Cao Ky. Après une nouvelle retraite de quatre ans, il reparaît comme candidat à l'élection présidentielle de 1967, et rival du général Thieu, auquel il ne ménage pas ses critiques pendant la campagne. Il n'en est pas moins chargé par M. Thieu, au mois de mai, de former un gouvernement, dont il gardera la direction, après divers remaniements, jusqu'au mois d'août 1969, date à laquelle il est remplacé par le général Tran Thien Kiem.

M. Huong est aujourd'hui un homme âgé, de santé délicate, qu'on imagine mal jouant un rôle très actif à la tête de l'Etat. Si des différends l'ont opposé, à l'occasion, au général Thieu, s'il a dans le passé dénoncé la corruption du pouvoir militaire et les excès de la guerre américaine, il n'a jamais été l'apôtre d'une négociation avec les forces révolutionnaires. En juin 1969, M Le Duc Tho déclarait, à Paris, qu'aucun règlement ne serait possible au Vietnam tant que M. Huong, en même temps que les généraux Thieu et Ky, n'auraient pas disparu.

Après son appel pour un cessez-le-feu

Le gouvernement français estime que des pourparlers entre Vietnamiens doivent se dérouler « sur place »

La présidence de la République a publié, lundi après-midi, 21 avril, le communiqué suivant :

« *A la suite de la décision du président Thieu de se retirer et de céder la place à un nouveau gouvernement, le gouvernement français rend publique la déclaration suivante :*

1) *Le gouvernement français rend hommage au sens du devoir manifesté par le président de la République du Vietnam du Sud en s'effaçant pour ouvrir la voie à une solution de concorde nationale, seule de nature à abréger les souffrances des populations vietnamiennes ;*

2) *Le gouvernement français rappelle qu'il a déjà préconisé la mise en application immédiate des accords de Paris, et en particulier de leur article 12 prévoyant la constitution d'un conseil de réconciliation à trois composantes. Il lance à toutes les parties intéressées un pressant appel pour que tout soit mis en œuvre sans délai pour l'ouverture de négociations et la mise au pied de ce conseil de réconciliation ;*

3) *Le gouvernement français estime que la recherche d'une solution politique de concorde nationale doit s'accompagner du retour au cessez-le-feu sur toute l'étendue de la République du Vietnam du Sud ;*

4) *Le gouvernement français est naturellement disposé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser l'application des accords de Paris.* »

Le gouvernement français, qui est le seul dans le monde à avoir des relations avec toutes les parties en cause au Vietnam (relations diplomatiques avec les gouvernements de Hanoï et de Saigon et présence à Paris d'une « *mission permanente* » du G.R.P.), a réclamé, à plusieurs reprises, au cours des dernières semaines, notamment le 5 avril, l'application des accords de Paris et la constitution du « *conseil national de réconciliation à trois composantes* » (avec des représentants de Saigon, du G.R.P. et de neutralistes du Vietnam du Sud). Il n'a pas caché que la présence à la tête de l'Etat sud-vietnamien du général Thieu était à ses yeux un obstacle à cette mesure.

Même si sa démission n'est pas une condition suffisante à un règlement politique, le gouvernement a jugé « utile » — dit-on dans les milieux informés — de lancer un appel à l'application des accords de Paris. Commentant le communiqué de l'Elysée, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a déclaré : « *Il est clair qu'une solution politique suppose la cessation des opérations militaires et l'ouverture de discussions entre les parties vietnamiennes. Nous souhaitons que ce processus démarre aussitôt que possible et nous faisons tout ce que nous pouvons pour y contribuer.* »

Le ministre estime, cependant, que la conférence intervietnamienne de La Celle-Saint-Cloud, constituée en 1973 pour l'application des accords de Paris, est « dépassée », et il lui semble plus probable que les pourparlers entre Vietnamiens se nouent « sur place ».

Le G.R.P. : une ruse maladroite et trompeuse

Le Gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P.) a qualifié, mardi 22 avril, la démission du président Thieu de « *ruse maladroite et trompeuse* » qui ne changera rien à la situation tant que les Etats-Unis ne mettront pas fin à leur « *intervention* » dans les affaires sud-vietnamiennes. Le porte-parole du G.R.P. à la commission mixte siégeant à Saigon, le major Nguyen Phuong Nam, a ajouté que le départ du président Thieu et son remplacement par le vice-président Tran Van Huong n'étaient qu'une « *ridicule danse de pantins* ». Toute l'affaire, a-t-il dit, a été manipulée par les Etats-Unis dans le but de continuer leur « *guerre coloniale* ». Le major Nam a poursuivi :

« *Cette farce ne peut tromper personne, ne peut pas changer la situation, ne peut pas aider les Etats-Unis à éviter de plus lourdes défaites s'ils poursuivent obstinément leur engagement militaire et leur intervention dans les affaires sud-vietnamiennes.* »

De son côté, la radio du Front national de libération a qualifié, dès lundi soir, la démission du général Thieu de « *nouveau complot politique* ». Le départ du président, a-t-elle dit, débouche « *simplement sur un régime Thieu sans Thieu, avec un gouvernement composé d'hommes de Thieu et formé par lui* ».

A Paris, un porte-parole de la délégation du G.R.P. à la conférence de La Celle Saint-Cloud a fait lundi une déclaration rappelant que « *pour régler la situation actuelle au Vietnam du Sud, premièrement, il faut que les Etats-Unis cessent tout engagement militaire et toute ingérence dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud et en retirent tous les membres de leur personnel militaire déguisés en civils. Deuxièmement, il faut renverser la clique Nguyen Van Thieu et former à Saigon une administration qui veut réellement la paix, l'indépendance, la démocratie et la concorde nationale et qui accepte d'appliquer sérieusement les accords de Paris.* »

« *Si les Etats-Unis*, a ajouté le porte-parole, *ne répondent pas réellement à ces deux exigences légitimes, mais cherchent à entreprendre manœuvre sur manœuvre pour tromper l'opinion et continuent leur politique actuelle au Vietnam du Sud, aucune question ne pourra être réglée.* »

HANOI : un premier pas seulement

A Hanoï, indique notre envoyé spécial, la démission du président sud-vietnamien a été annoncée lundi soir à la radio. Celle-ci a ajouté que M. Thieu était remplacé par M. Huong, qui prenait la tête « *des agents traîtres au pays et au peuple, qui s'opposent à notre peuple au Sud* ».

Mardi matin, une source nord-vietnamienne autorisée, citée par l'A.F.P., estimait que la démission du président Thieu n'était qu'un premier pas. De même source, on laissait entendre que ce départ, dans la mesure où il ne change rien fondamentalement à la nature du régime de Saigon et à l'ingérence américaine, ne saurait suffire ni à permettre l'ouverture de négociations ni à arrêter l'avance des forces révolutionnaires vers la capitale sud-vietnamienne.

Nhan Dan, journal du parti des travailleurs vietnamiens, écrit pour sa part : « *Le remplacement de Nguyen Van Thieu par Tran Van Huong montre que les Etats-Unis n'ont pas une vue réaliste de la situation... Thieu a dû déguerpir. Tôt ou tard sa clique sera renversée.* »

Un nouveau 4 étoiles au centre de Bordeaux.

Hôtel Frantel Bordeaux

★★★★

Rue Georges Bonnac Quartier Mériadeck Tél. (56) 90.92.37.

13 autres hôtels en France
Besançon, Clermont-Ferrand, Dunkerque, Fos-sur-mer, La Grande-Motte, Limoges, Mâcon, Mulhouse, Nantes, Nice, Rennes, Rungis-Orly, Saint-Etienne.

frantel au cœur des villes et de vos affaires.

bélier

LE MONDE diplomatique

PUBLICATION MENSUELLE du **Monde**

Au sommaire du numéro d'avril :

La démocratie trahie par... ...LES INÉGALITÉS DE REVENUS
Au cœur des citadelles de la grande industrie ou dans le tiers-monde d'immenses zones de pauvreté
(Bernard Lory, John Hackett, Edward S. Herman, Jacques Soppelsa et Daniel Pépy)

M. Kissinger et le pétrole
(Pierre Péan)

Les nouvelles stratégies pétrolières
(Nicolas Sarkis)

ISRAËL ET LA PAIX
(de notre envoyé spécial Gérard Chaliand)

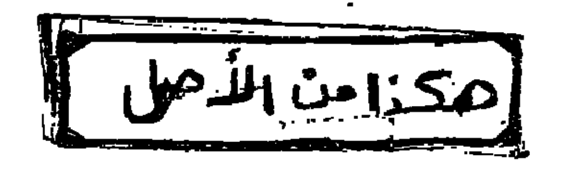
LAOS : UNE NEUTRALITÉ AGISSANTE
(Daniel Leconte)

L'Europe des Neuf et le tiers-monde
(Claude Cheysson, Micheline Paunet, Philippe Lemaître)

Politique et littérature : Terreur, fantasia et... Palestiniens
(Marie-Françoise Allain)

●

Le numéro : 5 F
(en vente dans tous les kiosques)
Abonnement et vente au numéro :
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09



مكان الأصل

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT THIEU

La démission du président Thieu a suscité diverses réactions dans le monde.

● A MOSCOU, l'événement a été annoncé très rapidement par l'agence Tass comme « le prélude à l'écroulement du régime pourri du Vietnam du Sud ». On estime dans la capitale soviétique que cette démission constitue la première étape du processus qui devrait permettre de ramener la paix au Vietnam par l'application stricte des accords de Paris. La nouvelle, toutefois, n'a fait l'objet que d'un sous-titre dans la « Pravda » datée du 22 avril, ce qui peut signifier, nous indique notre correspondant, soit que Moscou a choisi l'attentisme, soit que le Kremlin a fait sienne la position du G.R.P. selon laquelle ce n'est pas seulement le général Thieu qui doit partir, mais sa « clique ».

● A PEKIN, « Ta Kung Pao », le journal officiel du parti communiste, assure que les « sous-ordres » de l'ancien président sud-vietnamien doivent, eux aussi, être éliminés.

Le nouvelle inquiète plusieurs gouvernements asiatiques.

● A BANGKOK, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré : « On dirait que le Vietnam du Sud s'écroule de la même manière que le Cambodge. Je lui donne de dix jours à deux mois. »

En visite officielle à New-Delhi, le ministre des affaires étrangères de Corée du Sud, M. Cong Jo Kim, a déclaré que les derniers événements d'Indochine risquaient d'avoir des répercussions dans son pays.

Le gouvernement de Kuala-Lumpur a fait savoir qu'il reconnaîtrait tout gouvernement sud-vietnamien qui aurait l'appui du peuple.

● A WASHINGTON, le voyage que le secrétaire d'Etat, M. Kissinger, devait faire en Amérique latine du 23 au 27 avril, avant l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (le 8 mai à Washington), a été remis. « Les événements en Indochine évoluent avec une rapidité tellement inattendue, a déclaré M. Kissinger, que le président m'a demandé de rester à Washington les jours prochains. »

Washington cherche la voie d'un cessez-le-feu négocié

Dès qu'il eut connaissance de la démission du président Thieu, dans la journée du 21 avril, le Sénat des Etats-Unis a voté une résolution introduite par le sénateur John Sparkman, président de la commission des affaires étrangères. Le texte adopté presse le président Ford « d'entreprendre immédiatement des démarches pour obtenir un cessez-le-feu au Vietnam par voie de négociation et pour encourager un règlement politique ». *La résolution demande également à M. Ford* « d'intervenir auprès de toutes les parties vietnamiennes concernées pour qu'elles rouvrent la discussion sur l'application des accords conclus pour mettre fin à la guerre et restaurer la paix au Vietnam ». *Elle convie enfin le président* « à faire savoir à toutes les parties vietnamiennes que l'assistance américaine présente et future à tous les Vietnamiens dépendra du degré de bonne foi des efforts qu'elles déploieront à rechercher un cessez-le-feu et une solution politique ». *La résolution demande à la Maison Blanche de présenter, dans les trente jours, un rapport sur ces différents points.*

De notre correspondant

Washington. — Dans une interview donnée à trois journalistes d'une des grandes chaînes de télévision, le président Ford a confirmé, lundi 21 avril, que le gouvernement américain menait une action diplomatique active en vue d'aboutir à un cessez-le-feu. Il n'exclut pas, toutefois, l'éventualité d'avoir à mener une opération militaire limitée pour assurer l'évacuation des ressortissants américains et des Sud-Vietnamiens, envers lesquels les Etats-Unis ont une responsabilité « spéciale ».

« *Nous sommes en contact avec d'autres gouvernements pour étudier les possibilités de négocier un cessez-le-feu* », a dit le président Ford. Il ne les a pas identifiés : il a seulement indiqué qu'il s'agissait de gouvernements intéressés à la solution du problème sud-vietnamien. M. Kissinger s'est entretenu à plusieurs reprises avec l'ambassadeur de France, M. Kosciuko-Morizet. On dit également que des démarches ont été faites à Moscou et à Pékin. En revanche, selon M. Ford, le contact n'a pas encore été établi avec le nouveau gouvernement de Saigon. Pour le moment, a dit en substance le président, un cessez-le-feu qui permettrait une évacuation en bon ordre « *ne semble pas possible* ». M. Ford a fait état d'une incertitude concernant la tactique de Hanoï. Au département d'Etat, on paraissait beaucoup plus désabusé, en notant qu'étant donnée leur position de force, les Nord-Vietnamiens n'avaient pas intérêt à négocier.

A défaut d'un cessez-le-feu, et anticipant les obstacles que les Vietnamiens du Nord et du Sud pourraient créer, le président pense qu'il sera impossible de mener l'opération d'évacuation sans une « *substantielle intervention militaire à court terme et limitée* ». Auparavant, il avait confirmé que des « marines » étaient partis d'Honolulu pour renforcer les forces à bord des porte-avions faisant actuellement mouvement dans le Pacifique occidental. M. Ford a indiqué que son droit de recourir éventuellement à la force pour évacuer les nationaux américains n'était ni contestable ni contesté. En revanche, en ce qui concerne l'évacuation de ressortissants sud-vietnamiens, le Congrès devrait autoriser la participation des forces américaines.

On peut penser que le Congrès, conscient des risques de l'opération (aucune restriction n'a été imposée à l'emploi des armes par les forces américaines si elles sont attaquées), précisera et limitera les conditions dans lesquelles des contingents américains pourraient assurer l'évacuation des Sud-Vietnamiens. C'est pourquoi M. Ford a répété qu'il désirait avant tout une cessation des hostilités et qu'il appuierait tous les efforts faits pour tenter d'aboutir au cessez-le-feu.

Aucune pression

Le président a affirmé qu'aucune pression n'avait été exercée de Washington sur M. Thieu, qui avait pris sa décision tout seul. « *Je comprends la déception et les remarques de Thieu* », a dit encore M. Ford, en faisant allusion aux déclarations amères et accusatrices de l'ancien président du Vietnam du Sud. S'il avait reçu à temps l'aide militaire escomptée, il n'aurait pas, selon M. Ford, pris dans la hâte et le chaos une décision de retraite. Une fois de plus, le chef de l'exécutif a rejeté la responsabilité majeure de la déroute sur le Congrès, qui a refusé de fournir l'aide militaire au gouvernement Thieu.

En 1972 et 1973, des engagements « publics et privés » ont amené M. Thieu à conclure, toujours selon M. Ford, que non seulement les Etats-Unis remplaceraient le matériel militaire, mais feraient observer les accords de Paris. Malheureusement en août 1973, le Congrès a enlevé au chef de l'Etat le droit d'intervenir militairement, ajouta M. Fc 1. A aucun moment le président Ford n'a paru mettre en cause la politique vietnamienne de ses prédécesseurs. Constatant que le Vietnam avait traumatisé le pays, il a invité ses compatriotes à se tourner vers l'avenir, à cesser les récriminations réciproques. Il a ajouté qu'il ne ferait pas de la perte du Vietnam un thème de sa future campagne électorale.

Une fois de plus le président Ford a fait l'éloge de M. Kissinger, « *un remarquable secrétaire d'Etat* », qui a apporté une « *énorme contribution à la paix mondiale* ». Il n'est pas question, ajouta-t-il, qu'il s'en aille ni même que soient réduites les attributions de cette « personnalité exceptionnelle ». Néanmoins, il a affirmé que M. Kissinger n'était pas le seul à lui donner informations et conseils et il rappelle que le Conseil national de sécurité était l'organisme suprême où se prenaient les décisions.

Dans l'après-midi, M. Kissinger et le général Weyand avaient de nouveau demandé à la commission des approriations (affectation de crédits) de la Chambre de voter les crédits d'aide militaire. « *A notre avis*, a dit le secrétaire d'Etat, *la décision du Congrès d'approuver notre demande facilitera la recherche d'une solution contrôlée.* » Il ajouta, à propos de l'emploi des troupes américaines pour l'évacuation, qu'il n'était pas possible que les Etats-Unis soient de nouveau engagés militairement. Quant au général Weyand, après avoir déclaré que la situation était désespérée et que le Vietnam du Sud n'était plus « *défendable militairement* », il insista pour un supplément d'aide militaire qui pourrait mener « *à la conclusion négociée des combats* ».

Finalement, les parlementaires, satisfaits du départ de Thieu, décidèrent de soumettre à la Chambre un projet portant sur 330 millions de dollars de crédits répartis par moitié pour l'aide militaire et pour l'aide « humanitaire ». Les parlementaires ont fait ce geste d'autant plus facilement qu'ils ont conscience que ce supplément d'assistance arrivera trop tard pour modifier la situation sur le terrain.

HENRI PIERRE.

LES PERTES DE SAIGON EN MATÉRIEL MILITAIRE

Washington (Reuter). — L'armée sud-vietnamienne a perdu pour au moins 700 millions de dollars d'équipements militaires. Le chiffre des pertes pourrait atteindre le milliard de dollars. Cette estimation a été faite par le secrétaire de la défense, M. James Schlesinger.

L'aviation devrait disposer encore d'environ mille deux cents appareils, contre mille huit cents lors de la signature des accords de Paris, en janvier 1973. M. Schlesinger a précisé que plusieurs centaines d'avions avaient été abandonnés par les Sud-Vietnamiens pendant leur retraite précipitée.

Soixante-quatre appareils ont été abandonnés à Pleiku au début du mois de mars et à peu près autant à Da-Nang la semaine passée. Quant aux hélicoptères laissés aux troupes communistes, ils seraient au nombre de cent soixante-dix.

Dans la presse étrangère

NEW YORK TIMES : une occasion d'appliquer les accords de Paris.

« *La démission de M. Nguyen Van Thieu de ses fonctions de président du Vietnam du Sud réduit la probabilité d'une lutte sanglante, au « finish », qui a hanté la ville de Saigon. Les parties vietnamiennes en présence ont enfin une réelle occasion d'entamer un processus politique conforme aux accords de Paris de 1973.* »

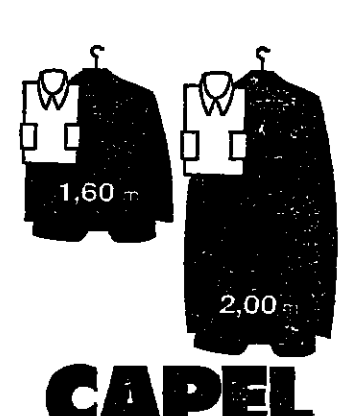
TIMES (Londres) : une démission conforme aux intérêts du pays.

« *Qui a trahi qui ? C'est une question complexe. Il ne fait désormais plus de doute que l'administration américaine a bel et bien donné au président Thieu des assurances qui l'ont amené à croire qu'il recevrait une aide militaire en cas d'extrême nécessité. (...) Le président Thieu a agi au mieux des intérêts de son pays en se retirant pour ouvrir la voie à des négociations.* »

GUARDIAN (Londres) : éviter un nouveau Cuba.

« *Ce qui est un des gestes les plus patriotiques de la carrière politique* [*de M. Thieu*] *met un terme à une période d'irréalisme dans la politique de Saigon et de Washington. (...) La principale contribution que les Etats-Unis (et les autres) puissent apporter est de reconnaître qu'au moins un nouveau chapitre de l'ingérence étrangère au Vietnam est terminé. Le Vietnam ne devrait pas être mis en quarantaine comme Cuba. Au contraire, les Etats-Unis devraient se hâter de reconnaître le nouveau Vietnam et aider son peuple à retrouver son équilibre.* »

● *Le premier ministre de Malaisie*, M. Abdu Razak, qui doit faire une visite officielle en France à partir du 23 avril, séjourne depuis samedi à Vence (Alpes-Maritimes) à titre privé.



CAPEL
habille en long comme en large
• Magasin-principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
• Capel sélection : centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

Avec le HERTZ N° 1 Club, louer une voiture impeccable et sans problème est très facile: signez et... prenez le volant!

Avec plus de 100.000 voitures disponibles dans plus de 3.400 bureaux de location, y compris 1.338 aéroports dans 100 pays; avec une gamme des plus récents modèles et un contrôle portant sur 19 points entre chaque location en Europe; avec le service "Louez ici. Laissez ailleurs"; avec le Hertz No. 1 Club où il vous suffit de signer et... prenez le volant! et avec un service de réservation par télex-ordinateur à travers l'Europe et les U.S.A., n'est-il pas logique d'aller chez Hertz et d'avoir toutes les chances de louer, à chaque fois, une voiture impeccable et sans problème?



Votre voiture Hertz, un souci en moins.


Hertz loue des Ford et d'autres voitures de classe.

Pour réserver, appeler Hertz France S.A.: 788.73.00, votre station Hertz ou votre Agent de Voyages.

(PUBLICITE)

VENDREDI 25 AVRIL 1975 à 20 h 30

PALAIS DE LA MUTUALITE
24, rue Saint-Victor, 75005 Paris
M° : Maubert-Mutualité

Dans le cadre de la campagne SOLIDARITÉ - VIET NAM organisée par l'Union des Intellectuels Vietnamiens en France

CONCERT POUR LE VIET NAM

au profit de la population du Sud-Viet Nam, sous la présidence de Son Excellence l'Ambassadeur PHAM VAN BA, Chef de la Mission permanente du G.R.P. et de la R.S.V.N. en France, à l'initiative de NGUYEN THIEN DAO, avec l'ENSEMBLE 2e2m DE CHAMPIGNY (direction Paul MEFANO) et le QUINTETTE DE CUIVRES ARS NOVA.

Comité de parrainage : *Gilbert Amy, Georges Auric, François Bayle, Xavier Darasse, Philippe Drogoz, Jean-Claude Eloy, Betsy Jolas, François-Bernard Mâche, Ivo Malec, Jean-Etienne Marie, Diego Masson, Paul Mefano, Bernard Parmegiani, Guy Reibel, Germaine Tailleferre, Jean Wiener, Ianis Xenakis.*

K. STOCKHAUSEN, KREUZSPIEL - V. GLOBOKAR, TOUCHER
I. XENAKIS, AROURA - G. AMY, CAHIER D'ÉPIGRAMMES
N. T. DAO, PHU DONG

Entrée sur présentation du bon de soutien à retirer au siège de l'U.I.V.F., 16, r. du Petit-Musc, 75004 Paris (tél. 272-39-44), et à l'entrée de la salle.

LA CORÉE DU SUD « REVITALISÉE »

Le succès du président Park au référendum du 12 février a été peu convaincant. Sa politique est une fuite en avant qui l'a poussé progressivement à un pouvoir dictatorial, cependant que la répression et les abus de la C.I.A. suscitaient une résistance au régime qui refuse maintenant tout compromis (« le Monde » du 22 avril).

II. — « *Le combat continue* »

De notre envoyé spécial ROBERT GUILLAIN

Séoul. — Un changement frappant s'est produit en un an dans le climat politique de la Corée du Sud. L'opposition s'est élargie, et son audace s'est accrue. *« Nous ne regardons plus derrière nous avant de parler,* dit un opposant, *nous n'avons plus peur d'être arrêtés : c'est un honneur.... Ni même peur de la torture. »* Un goût du risque et du martyre se répand chez les adversaires du régime.

La presse, ou plutôt un organe de la presse, le grand journal modéré *Donga Ilbo* (six cent mille exemplaires par jour) a beaucoup fait pour revigorer l'opposition. Pendant toute l'année dernière, il a su tourner ou braver la censure, et il a osé chasser de ses locaux les agents de la C.I.A. Celle-ci a donc entrepris de le supprimer : elle lui a tari sa publicité en faisant pression sur les annonceurs. On a vu aussitôt les lecteurs venir au secours de leur journal en lui apportant une publicité non commerciale, où ils expriment leur colère, leurs railleries, leurs critiques contre le système. Des déclarations politiques ou des informations importantes ont été rendues publiques par le même moyen : c'est un procédé d'information nouveau et original.

Cette bataille courageuse a attiré au *Donga Ilbo* près de cent mille nouveaux lecteurs. Mais l'argent qu'elle lui a rapporté — 500 000 F en janvier, par exemple — ne suffit pas à boucher le trou de la publicité normale disparue. La pression des autorités s'exerce, depuis le référendum, sur d'autres publications. Plusieurs équipes de journalistes sont en lutte ouverte contre certains directeurs de journaux qui cèdent aux contraintes officielles. Mais l'affaire du *Donga Ilbo* aura été une contre-attaque majeure et efficace de la résistance au régime.

Les deux Kim

Dans ce climat nouveau, l'opposition parlementaire parait sortie du flottement qu'avaient provoqué chez elle, coup sur coup, l'enlèvement de M. Kim Dae Jong dans l'été 1973 et la mort de M. Yun Chin San, patriarche de la gauche, en avril 1974. Le parti antigouvernemental, le Nouveau Parti démocratique (N.P.D.), qui compte cinquante-sept députés, a repris courage et forces en se donnant un nouveau chef jeune et actif, le député Kim Young Sam. Celui-ci a su, avec imagination, agir en marge du Parlement, où son parti est muselé, et mettre à profit la retraite tactique du gouvernement après l'attentat du 15 août et au moment de la venue du président Ford à Séoul. Il a déclenché des actions qui ont frappé le public, telles qu'une descente de députés dans la rue, une grève « sur le tas » au Parlement, une campagne dans l'Assemblée même pour la réforme de la Constitution. Sous son impulsion, l'opposition s'étend aux provinces et s'y organise, notamment dans les villes industrielles. Pour y créer des comités locaux, M. Kim Young Sam voyage fréquemment, défiant les autorités qui, à deux reprises, ont suscité contre lui des manifestations menaçantes d'anciens combattants.

L'opposition chrétienne

M. Kim Dae Jong, longtemps gardé aux arrêts à domicile, a bravé quelque temps la surveillance dont il demeurait l'objet, pour participer activement à la direction de l'opposition (1). Les deux Kim, comme on les appelle, se sont partagé les rôles depuis la fin de l'an passé. Tandis que M. Kim Young Sam agit en chef politique au niveau des partis, M. Kim Dae Jong, héros national depuis son enlèvement, inspire une organisation plus large, et non politique, qui réunit toutes les tendances et met l'accent sur la défense des droits de l'homme. Il s'agit du Conseil national pour la restauration de la démocratie, fondé en novembre 1974 par soixante-dix personnalités de milieux très divers : intellectuels, politiciens, journalistes, religieux, travailleurs, étudiants, etc. C'est une coalition de tous les mouvements et organisations qui résistent à la dictature. Un comité de sept personnes dirige le Conseil. Il essaie aussi d'essaimer en province. Un de ses thèmes est que le président Park doit se retirer volontairement, sans violence. Un autre est que, contrairement aux thèses des autorités, être contre le pouvoir ne signifie pas être contre la nation. Parmi les conseillers de l'organisation figure le cardinal Etienne Kim, premier personnage de l'Eglise catholique en Corée du Sud.

Le mouvement catholique est une illustration de l'élargissement de l'opposition. Un facteur décisif de son développement a été l'arrestation, au début de 1974, de Mgr Daniel Chi, évêque de Wonju, accusé d'avoir assisté les étudiants contestataires et dénoncé les injustices du pouvoir. Sa condamnation à quinze ans de prison par les juges militaires en août 1974 a achevé de braquer contre le régime une grande partie des catholiques coréens, traditionnellement attachés, depuis l'époque japonaise, à la défense de la liberté. La communauté catholique représente entre huit cent mille et un million de fidèles. Les protestants sont au nombre d'environ trois millions. Leur communauté a été également frappée par de nombreuses arrestations, dont celle du pasteur Park Hyung Kyu, un de ses animateurs les plus actifs, emprisonné dès 1972.

La résistance chrétienne ne se situe pas au niveau politique, mais sur le plan de la justice et des droits de l'homme. Les structures sont floues : il s'agit généralement de groupements spontanés, sans organisation précise. Telle l'Association des prêtres coréens pour la justice, qui n'a ni bureaux ni même numéro de téléphone, mais coordonne néanmoins, grâce à ses trois cent cinquante adhérents, un mouvement fort actif dans tout le pays. Les méthodistes, qui sont les protestants les plus engagés, ont formés parallèlement une Association des pasteurs pour la justice. Le sentiment œcuménique est vigoureux. Catholiques et protestants font alterner leurs réunions de prière, souvent dans les même locaux. Le cardinal Kim, qui couvre de son autorité le mouvement catholique, a prononcé quelques-uns de ses sermons les plus retentissants dans des réunions conjointes de catholiques et de protestants. Le cardinal a été, à la fin de 1973, un des trente personnages qui lancèrent la campagne du million de signatures contre la Constitution, bientôt étouffée par l'état d'urgence.

Protestants et catholiques ont été particulièrement actifs pour secourir les familles des personnalités et des étudiants arrêtés en 1974, pour protester dans des réunions de prière contre leur arrestation arbitraire et contre leur condamnation en cour martiale, dans des procès conduits presque en secret par des juges militaires, sans les garanties normales de la défense et souvent sur la base de dépositions obtenues par la torture.

(1) M. Kim Dae Jong a été de nouveau assigné à résidence à son domicile le 1er mars.

Une opposition non marxiste

Le mouvement des étudiants avait été si bien décapité, après l'automne « chaud » de 1973, qu'il n'a presque pas participé aux activités de l'opposition en 1974. Le printemps va-t-il rallumer, avec la rentrée universitaire, la rébellion étudiante ? C'est une des inconnues de l'heure. On sait seulement que la résistance secrète des étudiants est maintenant très organisée. Cellules, chaînes de transmission des consignes, précautions contre l'effet des arrestations ou des confessions possibles, relève immédiate des responsables ou des camarades arrêtés, etc. : on applique les meilleures méthodes des mouvements clandestins d'Occident... ou de Corée sous l'occupation nippone. Le nombre total des étudiants d'université dans le pays est de cent cinquante mille, dont la moitié environ à Séoul.

On ne saurait assez souligner que les éléments marxistes sont à peu près complètement absents de tout ce mouvement d'opposition, qu'on ne peut même pas qualifier de mouvement « de gauche ». La raison n'en est pas seulement que socialisme et communisme n'ont pas le droit d'exister en Corée du Sud, elle est plus encore que le communisme reste détesté de la grande majorité des Sud-Coréens : les excès des Nordistes pendant la guerre de Corée (1950-1953) les ont pour longtemps vaccinés. Certes, le gouvernement prétend que la cinquantaine de prisonniers de 1974, qu'il n'a pas relâchés, sont des communistes ou des procommunistes, membres, dit-il, d'un parti clandestin d'obédience nord-coréenne, le parti révolutionnaire du peuple (P.R.P.), ou d'une Fédération démocratique des étudiants qui lui serait affiliée. L'opposition n'a cessé de soutenir que c'est absolument faux, que le P.R.P., détruit pendant les années 60, n'a jamais été reconstitué, que la Fédération en question n'a jamais été procommuniste, et que le procès des prisonniers dont il s'agit est entièrement une fabrication de la C.I.A.

Il est frappant en tout cas de constater que l'opposition au régime ne se refère jamais, ni publiquement ni en secret, à la Corée du Nord et que celle-ci reste en réalité sans influence aucune sur la bataille qui se déroule au Sud : elle est pour ainsi dire inexistante, étrangère aux préoccupations immédiates des opposants, impuissante par sa propagande. Voilà qui retire à la répression du Sud, incidemment, une partie de la justification qu'elle se donne. La propagande de Pyongyang est même souvent accusée, au Sud, par l'opposition d'être d'une maladresse insigne, lorsqu'elle compromet, par exemple, les résistants en prétendant faussement qu'ils sont des amis et des partisans du Nord. Elle se fait reprocher de donner souvent, par ses analyses complètement erronées de la situation au Sud, des arguments et des armes au président Park.

Une autre absence très remarquable est celle de l'armée. Elle continue à demeurer absolument silencieuse et apparemment tout à fait en dehors de la politique. On croit savoir seulement qu'elle a demandé l'abolition — maintenant acquise, sauf pour les procès déjà en cours — des cours martiales, qui la déconsidèrent.

Réveil des travailleurs

On croit aussi qu'au niveau des jeunes officiers les tendances oppositionnelles existent, et M. Kim Dae Jong nous le répétait récemment. Mais l'armée est l'objet des faveurs du régime, et le président, faisant alterner promotions et limogeages, a su jusqu'ici s'assurer la fidélité du haut commandement. Ce soutien est-il durable ? Un régime militaire ne pourrait-il pas succéder un jour au régime actuel ? C'est une hypothèse souvent faite à Séoul.

Une troisième absence enfin a été frappante dans le drame sud-coréen, celle de la classe ouvrière, privée qu'elle est de tous droits, surtout depuis le lancement du Yushin : droits d'association, de négociation, de grève. Mais cette situation est en train de changer par l'effet de la crise économique et du mécontentement qu'elle fait naitre : c'est un facteur important de l'élargissement de l'opposition, qui gagne le milieu populaire, longtemps resté passif. Les souffrances sont aujourd'hui trop fortes pour que cette résignation continue. Les prix ont monté de 40 % en un an. Le salaire moyen dans l'industrie n'atteint pas 3 dollars par jour. On compte plus de sept cent mille chômeurs, chiffre officiel, inférieur à la réalité : sur dix millions de travailleurs, c'est beaucoup.

Une révolte ouvrière a éclaté en septembre dernier au chantier naval d'Ulsan, dans le Sud-Est. D'autres manifestations de travailleurs mécontents ont eu lieu depuis dans diverses localités, les nouvelles à ce sujet restant sévèrement censurées. On voit progresser à Séoul et dans les villes un mouvement de solidarité et de revendications ouvrières, dans lequel la JOC sud-coréenne et la Mission ouvrière urbaine, qui en est l'homologue protestante, jouent un rôle important. Cela a valu à sept pasteurs coréens de cette dernière organisation d'être emprisonnés en mars 1974, et à un Américain, le pasteur Ogle, d'être expulsé.

Le jour même du référendum, nous avons rencontré M. Kim Dae Jong marchant avec une canne et boitant encore, résultat des sévices qu'il a subis. L'entretien se passait devant la cathédrale de Séoul, où se déroulait une grande manifestation pour le boycottage du scrutin. Mais c'était une manifestation bien particulière. C'était une messe, célébrée à midi, et la nef était pleine à craquer d'une vaste foule d'abstentionnistes en prière : Notre-Dame de l'abstention...

« Notre peuple a grandi et mûri dans l'épreuve, nous disait M. Kim Dae Jong. *Je l'admire et j'en suis fier. Il nous manifeste son soutien de mille façons. L'opposition grandit dans la classe ouvrière. Un dialogue maintenant ? C'est impossible, il fallait l'ouvrir avant. Nous allons constituer un front démocratique national encore plus solide. Nous exigeons le changement de la Constitution et la fin du pouvoir personnel : quatorze ans, nous en avons assez de lui. Il n'y a pas de stabilité en vue, car nous continuons le combat... mais peut-être de grands changements, dès cette année... »*

FIN

UN ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE

« Nous devons relever tout défi du Nord »

De notre envoyé spécial

Séoul. — Dans le vaste bureau du premier ministre de Corée du Sud, l'attention se fixe d'abord sur un portrait en pied du président Park. En habit et décorations, tenant sa paire de gants blancs au bout d'un bras raidi, les pommettes rehaussées de rose vif, le chef d'Etat, vu par un Douanier Rousseau asiatique, semble surveiller son neveu et principal collaborateur. Le premier ministre passe, en effet, pour le dauphin du président, préparé pour le jour, apparemment lointain, où il déciderait de passer la main. L'allure et les lunettes professorales, il répond avec une irritation que voile à peine sa volubilité aux questions inévitables sur la loi, adoptée la veille, qui garantit le chef de l'Etat et les institutions contre toute « offense » même commise à l'étranger, pouvant « *altérer leur prestige* ».

« Pourquoi avoir adpoté cette loi alors que, apparemment, le succès au référendum et une situation économique certes préoccupante, mais pas catastrophique, semblaient mettre le président à l'abri sinon des « offenses », du moins de toute menace sérieuse ?

— Cela n'a rien à voir avec la situation économique. Vous oubliez toujours, vous autres journalistes étrangers, que nous sommes dans une situation très difficile. Les hommes politiques, à l'extérieur, expriment des opinions qui desservent le prestige de notre pays. Or il faut un texte dirigé contre ces quelques adversaires. La loi est un avertissement et il ne faut pas mal la comprendre à l'étranger.

— Vous conviendrez tout de même qu'elle donne une idée fâcheuse de la démocratie que vous assurez vouloir maintenir ?

— C'est notre démocratie à nous et nous n'en avons pas d'autre. Pour vivre d'une véritable vie démocratique, il faut d'abord que nous nous renforcions et que nous devenions plus riches. La démocratie dépend du revenu par tête. Quand il atteindra 1 000 dollars, il y aura plus de démocratie, et encore plus pour 2 000. C'est cela que vous ne comprenez pas. Il y a une façon de vivre pour les riches et une autre pour les pauvre. Et puis vous autres, vous vivez dans un pays qui n'est pas menacé d'invasion. On vient encore, chez nous, de découvrir un tunnel traversant la zone démilitarisée, ce qui prouve bien que nous sommes menacés vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »

Inlassablement, le premier ministre nous entretient de cette menace du Nord et du dernier « *tunnel* », découvert opportunément, qui a été présenté plus prudemment comme une « *excavation* » au corps diplomatique « *Lorsque nous aurons 1 000 dollars de revenus par tête,* conclut M. Kim Chong Pil, *il sera plus difficile à Kim Il Sung de nous envahir..., plus difficile encore pour 2 000.* » Comme la démocratie, le péril est ici à géométrie variable.

« A l'intérieur, votre opposition n'est pas négligeable. Le référendum a montré qu'un grand nombre de Coréens, surtout dans les villes, étaient peu sitisfait du régime...

— Peut-être, mais n'oubliez pas qu'ici l'opposition n'a jamais accepté la décision de la majorité. Il est vrai que vous ne pouvez pas comprendre. Nous autres, nous connaissons les communistes et nous avions prédit aux Américains tout ce qui se passerait en Indochine. Il n'y a jamais eu le moindre changement dans la position des Rouges et le Vietnam le prouve bien. Notre objectif est de faire que notre pays demeure dans le monde libre et qu'il connaisse une vie démocratique. Mais, pour cela, il faut qu'il soit prêt à relever tout défi venant du Nord. Ce que nous faisons n'est pas compris pas nos amis, mais il faut bien voir qu'il ne s'agit que d'une étape... »

Propros recueillis par
PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

TIME

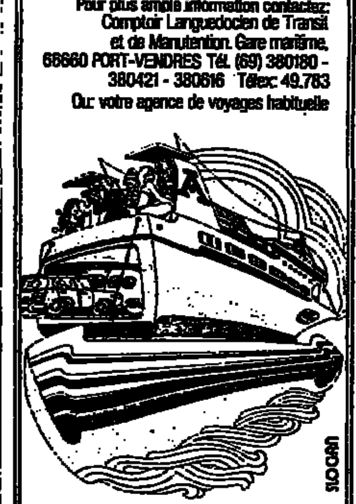
IS SOUTH KOREA NEXT ?

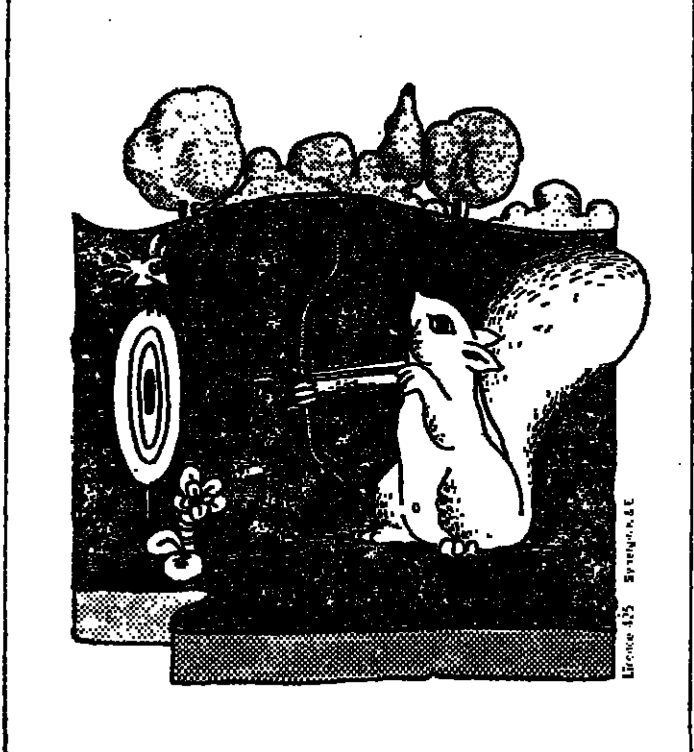
SHAKE-UP IN MOSCOW

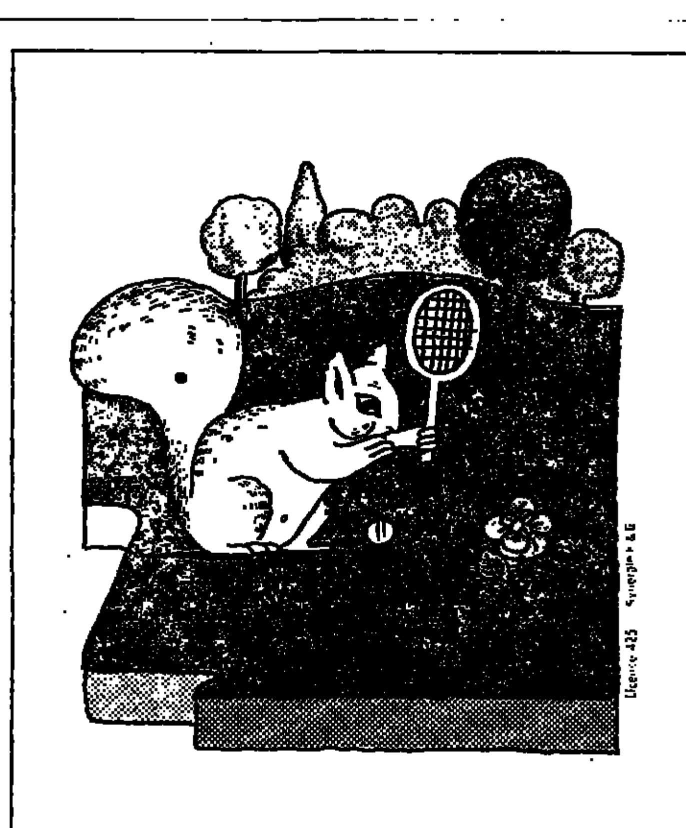
KISSINGER'S FUTURE

ON SALE NOW




De PORT-VENDRES à MAJORQUE en ligne droite







هكذا من الأصل

EUROPE

Grèce

A l'occasion du huitième anniversaire du coup d'État

A Athènes, près de trois cent mille jeunes manifestants conspuent les États-Unis et l'OTAN

LES HEURTS FONT UNE DIZAINE DE BLESSÉS

De notre correspondant

Athènes. — De violentes bagarres ont marqué la gigantesque manifestation organisée lundi 21 avril par les jeunesses de tous les partis, à l'occasion de l'anniversaire du putsch militaire du 21 avril 1967. Alors que le défilé avait calmement traversé la capitale, des groupes extrémistes et des éléments incontrôlés se sont livrés, à hauteur de l'ambassade des Etats-Unis, à des violences qui se poursuivirent pendant plusieurs heures.

A midi, les Athéniens avaient suspendu leurs activités et respecté une minute de silence à la mémoire des victimes de la dictature. Puis, à partir de 15 heures, des milliers de jeunes, appartenant aux organisations de jeunesse des partis de gauche, commencèrent à se réunir devant l'Ecole polytechnique et l'université. La circulation fut vite interrompue dans les artères centrales et à 18 h. plus de trois cent mille jeunes se mirent en marche en direction de l'ambassade des Etats-Unis, portant des drapeaux rouges, des pancartes, des banderoles. Les manifestants criaient des mots d'ordre hostiles aux Américains et à l'OTAN, chantaient des chants révolutionnaires. Un service d'ordre efficace parvint à éviter tout incident.

Toutefois, à 20 heures, un groupe de gauchistes se lança à l'assaut de l'ambassade américaine, bombardant la façade de pierres, brisant la clôture et tentant d'incendier le bâtiment. La réaction de la police fut immédiate. Les brigades spéciales d'intervention chargèrent, et une pluie de grenades lacrymogènes fit refluer les manifestants en direction de la place de la Constitution. Les heurts se multiplièrent, s'étendirent à tout le centre de la ville et firent une dizaine de blessés.

Alors que la police procédait à de nombreuses arrestations, les jeunes se regroupèrent place de la Constitution et devant l'Ecole polytechnique en criant : *« Caramanlis démission ! »*, *« Ghikas* (ministre de l'ordre public), *fasciste ! »*, *« Voilà le véritable visage de Caramanlis ! »*, *« Caramanlis, retourne à Paris ! »*, *« Le fascisme ne passera pas ! »*, *« Le feu nous apportera la liberté ! »*, et *« Révolution ! »*. Des extrémistes tentèrent en vain de pousser des manifestants à renverser les voitures, briser les devantures et dresser des barricades. Ils se contentèrent d'allumer de feux afin de dissiper les gaz lacrymogènes. *Cependant*, quelques autobus furent pris d'assaut.

Vers 22 heures, la police contrôlait la situation, mais environ trois mille jeunes occupaient l'Ecole polytechnique. Dans un communiqué, le gouvernement dénonce les provocations d'éléments irresponsables et incontrôlés. La police rend responsables les maoïstes et divers autres groupuscules de l'attaque de l'ambassade des Etats-Unis.

M. Andréas Papandréou, président du PASOK (Mouvement socialiste panhellénique), a déclaré que la provocation lui semblait établie et a protesté contre le recours aux grenades lacrymogènes et aux blindés. De son côté, le parti communiste de l'intérieur invite le gouvernement à fournir des explications sur ce qu'il considère comme un *« piège tendu aux jeunes forces démocratiques »*.

MARC MARCEAU.

Turquie

La visite du secrétaire d'État adjoint américain à Ankara

M. Arthur Hartman exhorte les dirigeants turcs à consentir des concessions sur Chypre

De notre correspondant

Ankara. — M. Arthur Hartman, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires européennes, est arrivé dimanche 20 avril dans la capitale turque. Il doit se rendre ensuite à Athènes avant de revenir en Turquie.

Cette visite précède d'une semaine la réouverture du dialogue inter-communautaire chypriote à Vienne, prévue pour le lundi 28 avril. Elle se situe aussi peu avant le « sommet atlantique ».

Toutefois, la préoccupation majeure de l'envoyé de M. Kissinger serait de rassurer Ankara quant à la levée prochaine de l'embargo sur les livraisons d'armes américaines et d'éviter que ses interlocuteurs, qui donnent des signes d'impatience, ne donnent suite à leurs menaces de fermer certaines installations communes de défense se trouvant sur le territoire turc.

Ankara avait précisé en février dernier que si l'embargo n'était pas levé dans un « délai raisonnable » la Turquie serait amenée à *« réexaminer sa politique à l'égard de l'alliance atlantique »*. Or ce « délai raisonnable », d'abord annoncé pour fin février, prolongé ensuite à la fin mars, était finalement reporté à fin avril.

Les dirigeants turcs relèvent la contradiction entre l'embargo et les exigences d'une politique de coopération dans le cadre de l'OTAN. Ils observent que plusieurs alliés, notamment l'Allemagne fédérale et l'Italie, s'engagent avec la bénédiction de Washington, à colmater les brèches du système de défense commune en livrant à la Turquie le matériel militaire dont elle a besoin. Les forces aériennes turques recevront bientôt une deuxième escadrille de dix-huit appareils F-104 S fabriqués par l'Italie sous licence américaine...

De son côté, Washington s'efforce d'obtenir de la Turquie des concessions militaires et territoriales à Chypre. Dans les milieux gouvernementaux turcs, on sait bien que le Congrès américain ne semble pas disposé, à moins d'un retournement spectaculaire, à revenir sur sa décision de suspendre toute livraison d'armes tant que les Turcs n'auront pas consenti des concessions substantielles. Pourtant, les dirigeants turcs rejettent cette condition préalable et estiment que l'embargo est une question absolument distincte du problème chypriote. A leurs yeux, des mesures de conciliation ne sont concevables qu'autour d'une table de négociation intercommunautaire. L'impasse est donc totale et M. Hartman, peu avant l'expiration du délai, veut exhorter une fois encore les dirigeants turcs à ne pas se lancer dans une politique de rétorsion à l'égard des Etats-Unis et à se montrer plus souples à Chypre.

La fermeté des militaires

L'envoyé de M. Kissinger a conféré, lundi 21 avril, avec le nouveau chef de la diplomatie turque, M. Caglayangil. S'adressant aux journalistes, ce dernier a souligné la continuité de la politique extérieure de la Turquie et son hostilité à toute pression étrangère. Tout en prenant acte des efforts de l'administration Ford en vue d'obtenir du Congrès américain la levée de l'embargo, il a indiqué qu'il avait avisé son interlocuteur américain des « conséquences graves » que le maintien de cette décision « erronée » risque d'entraîner.

Toutefois, en dépit de ses déclarations de principe, le nouveau gouvernement, plus « atlantiste » que le précédent, semble vouloir mener une politique moins rigide aussi bien à l'égard de Washington que d'Athènes. Dans une déclaration faite à un journaliste américain et rapportée par l'hebdomadaire *Yanki*, M. Caglayangil affirme que son gouvernement, optimiste sur l'issue des conversations intercommunautaires de Vienne, *« ne souhaite nullement blesser l'amour-propre de la Grèce »*.

Pourtant, la marge de manœuvre du gouvernement est assez restreinte. L'opinion publique demeure sensibilisée par la question chypriote et l'attitude des militaires est capitale. Le contentieux chypriote et égéen, « question nationale », appartient à leur « domaine réservé ». Or le haut commandement demeure ferme. Le général Sancar, chef d'état-major des armées, en tournée d'inspection des unités stationnées dans la région d'Istanbul, soulignait lundi que *« les intérêts maritimes turcs sont indissociables des intérêts nationaux »*, et ajoutait : *« Le non-respect de la validité et de la continuité des traités internationaux jette une ombre sur la paix dans la mer Egée. »*

ARTUN UNSAL.

Grande-Bretagne

MM. Wilson et Callaghan iront à Washington le 7 mai

pour manifester la solidarité anglo-américaine

De notre correspondant

Londres. — M. Harold Wilson et le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, se rendront à Washington le 7 mai pour s'y entretenir avec le président Ford et M. Kissinger. Auparavant, les deux représentants britanniques auront pris part à la conférence du Commonwealth, qui s'ouvre à la Jamaïque le 29 avril.

La rencontre de Kingston, qui doit durer neuf jours, rassemblera trente-trois chefs de gouvernement du Commonwealth. Elle ne constituera pas seulement une réunion de famille, mais discutera certains problèmes déjà anciens comme celui de la Rhodésie, et d'autres plus actuels comme les rapports entre la Grande-Bretagne et la Communauté européenne. Enfin, M. Arnold Smith, qui dirige à Londres le secrétariat du Commonwealth, compte soumettre un projet visant à *réunir une conférence extraordinaire* des ministres du commerce des pays du Commonwealth qui examinerait le prix des produits alimentaires et des matières premières, ainsi que le déclin de l'aide au tiers-monde.

Des préoccupations analogues seront d'ailleurs évoquées par M. Wilson lors de sa visite dans la capitale américaine. On laisse entendre à Londres que le premier ministre souhaite obtenir l'accord des Américains pour un plan de stabilisation des prix mondiaux, dont l'étude, toutefois, ne paraît pas avoir dépassé le stade des principes et des bonnes intentions.

Il semble bien que le but essentiel du premier ministre britannique soit de *« réconforter »* les dirigeants américains. Même si les « relations spéciales » entre Londres et Washington ne sont plus qu'un souvenir, les Anglais tiennent toujours à montrer qu'ils sont les amis les plus fidèles des Américains lorsque ceux-ci se trouvent en difficulté. C'est pourquoi la Grande-Bretagne a vigoureusement plaidé en faveur du « sommet » atlantique *prévu pour* la fin du mois de mai et qui servira essentiellement à réaffirmer la solidité de l'alliance occidentale. — J. W.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le Portugal, des œillets aux urnes

En s'installant à la tête du Portugal il y a un an, le nouveau régime avait promis des élections générales dans un délai qui n'excéderait pas douze mois. Cette promesse a été tenue, puisque le 25 avril les Portugais éliront une Assemblée constituante. Les hebdomadaires consacrent une large place à ce que les observateurs n'hésitent pas à considérer comme un test pour la démocratie. Mais ce test n'est-il pas faussé par la signature des partis prenant part à cette compétition électorale, au bas d'un avant-projet de Constitution qui a les préférences du Mouvement des forces armées ?

Cette plate-forme, qui n'a pas été signée par les mouvements gauchistes portugais, est analysée par Charles Da Silva dans *ROUGE*, trotskiste. Il se demande, ironique, s'il est nécessaire *« d'ajouter des commentaires sur la voie socialisante des militaires du M.F.A. »*. Il conclut : *« L'Humanité et le parti communiste français reprochent aux « gauchistes » de ne pas avoir signé ce texte. C'est une curieuse conception de la « voie socialisante » modèle portugais : mais il est vrai que sur les tables de littérature du parti communiste portugais il y a partout une brochure en vente qui s'intitule « P.C.F.-P.C.P. même combat. »*

Martine Monod dans *L'HUMANITE-DIMANCHE*, magazine du P.C.F., justifie l'action du Mouvement des forces armées : *« Il serait fou de croire*, souligne-t-elle, *que les comploteurs de l'ombre, les nostalgiques de l'ordre ancien, ont renoncé. Ces gens-là ne renoncent jamais. Surtout quand ils savent pouvoir compter sur des appuis extérieurs. Le Portugal, aujourd'hui, est une nation en état de légitime défense. (...) Le rôle de la direction actuelle du pays, constituée par l'alliance des forces démocratiques et des forces armées, est de permettre que le peuple ne se décide pas en fonction du conditionnement dans lequel on l'a installé, mais en fonction de sa libre décision. C'est-à-dire de son information. »*

Pour l'organe du parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste, *FRONT ROUGE* : *« La démocratie du M.F.A. et du gouvernement provisoire s'arrête là où commencent les intérêts vitaux de la bourgeoisie. Une chose est claire aujourd'hui : une démocratie bourgeoise, issue d'un coup d'Etat au sein de l'armée bourgeoise et avec la participation des révisionnistes, ne peut en aucun cas répondre aux aspirations profondes du peuple portugais. »*

Pour *POLITIQUE - HEBDO*, l'aspect le plus important des événements du Portugal est constitué par *« le formidable exemple subversif que donne le prolétariat portugais à ses frères de classe européens »*. Ainsi conclut-il une large étude sur « l'enjeu portugais ».

L'HUMANITE ROUGE, marxiste-léniniste, qui retrace l'histoire du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat) maoïste, affirme que *« pour que la révolution démocratique et populaire soit dirigée par le prolétariat, il faut que celui-ci ait à sa tête son parti de classe, seul capable d'unir toute la classe ouvrière, de réaliser l'alliance ouvriers paysans, et, sur cette base, celle de toutes les forces populaires en lutte pour la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme »*.

INFORMATIONS OUVRIERES, qui se veut la tribune libre de la lutte des classes, partage cet avis : *« A l'aspiration des masses portugaises à assumer leur destinée ne répondent pas encore la présence et l'activité du parti révolutionnaire, indispensable pour mener la révolution à la victoire. C'est ce qui permet aux dirigeants des partis ouvriers de maintenir la coalition gouvernementale avec le parti bourgeois P.P.D., et de se plier, consentant, aux exigences des officiers du M.F.A. »* Pour *REVOLUTION*, également, *« les garanties de la révolution portugaise* [résident] *dans la poursuite d'une offensive ininterrompue ouvrière et populaire »*. Cet hebdomadaire assure que *« les impérialistes, eux, l'ont bien compris, qui ne désarment pas, au contraire : les menaces se font de plus en plus nettes, les pressions se multiplient. L'U.R.S.S. y joue désormais son rôle contre-révolutionnaire (...) »*.

L'enjeu

C'est un autre « ipérialisme » qu'évoque *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., sur la couverture duquel des agents de la C.I.A. déploient une carte du monde. Une flèche est pointée sur le Portugal. *« Après la défaite U.S. au Cambodge et au Vietnam*, titre l'hebdomadaire, *l'enjeu portugais. »* Jean Paternat explique, en page intérieure : *« Il est clair qu'après le 25 avril l'impérialisme U.S. fera tout pour abattre la révolution portugaise, en démontrant comme toujours que la « liberté » n'y existe plus. A partir de cette date, la crise économique menacera le Portugal, et l'actuelle situation de crise permanente fera place à l'heure des choix. »*

Jean Gacon et Yves Nédelec, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste français, estiment :

« Pour tout observateur objectif, nul doute n'est possible : le Portugal est sorti d'une longue et terrible nuit, d'une odieuse tyrannie alliant une misère immense et une répression policière massive aux horreurs de la guerre coloniale. Et néanmoins combien tentent déjà de jeter là-dessus le voile complice de l'oubli !... »

Dans le même hebdomadaire, Georges Girard dénonce l'attitude des *« trusts étrangers »*, de la C.I.A., des *« partisans de la collaboration de classes »*, qui utilisent *« les mêmes procédés* [qu'au Chili] *pour tenter de briser la démocratie dans son essor »*.

Envisageant un tout autre aspect des élections du 25 avril, Jérôme Marchand, dans *LE POINT*, relève un *« paradoxe du Portugal démocratique d'aujourd'hui : la grande majorité des émigrés portugais, premiers fournisseurs de devises du pays, ne pourra pas participer au vote »*. Pourquoi cette loi restrictive ? *« Peut-être*, suggère-t-il, *a-t-on voulu prudemment se garder dans ce scrutin des inclinations de cette fraction de la nation portugaise, jugée d'avance comme bien peu progressiste. »*

D'une façon plus générale, Michèle Verdier souligne dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, *« la méfiance croissante des militaires au pouvoir à l'égard des politiciens civils et leur réticence à subordonner leur politique aux règles de la démocratie formelle »*. Elle ajoute que le jeu du M.F.A. consiste à *« se réserver un rôle d'arbitre, indépendamment des élections et du jeu des partis »*. Alain Echegut, pour sa part, note dans *HEBDO T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* que la « plate-forme d'entente » signée par les partis politiques *« amortit sensiblement les ondes électorales du 25 avril et engage de façon irréversible le pays dans la voie d'un socialisme à la portugaise »*.

L'envoyé spécial de *LA VIE CATHOLIQUE ILLUSTREE*, Jean-Claude Petit, examine ensuite une *« inconnue »* qui, à son avis, demeure : *« Comment les chrétiens portugais vont-ils réagir. »* Il écrit : *« Ils n'ont pas la chance — si l'on ose dire — de leurs frères espagnols. Un seul de leurs évêques, celui de Porto, s'était vraiment opposé au régime fasciste et avait été exilé. Aujourd'hui, il a plutôt peur car il craint une autre forme de totalitarisme. Celui de Lisbonne parle du climat d'inquiétude qui se répand. Les autres, eux, se taisent, ce qui encourage un certain nombre de prêtres et de religieuses, notamment dans les villages du Nord, à intervenir. Près de Coïmbra, l'autre dimanche, un curé a déclaré : « Ne vous inquiétez pas » pour ces trucs d'élections. Arra-» chez tout ce qui arrive dans le » village et au moment de voter, » je vous dirai quoi faire »*

Jean Daniel, sous le titre « Portugal : An 1, les épreuves de la liberté », estime dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* que *« la plus grande réussite d'Alvaro Cunhal* (le leader du parti communiste portugais) *a été de comprendre l'état d'esprit, le comportement et jusqu'aux réflexes même des dirigeants du Mouvement des forces armées. Ni les socialistes ni les gauchistes n'ont su faire preuve d'une telle capacité d'adaptation à une situation nouvelle, spécifique, en vérité, sans précédent. »*

Par ailleurs le directeur de cet hebdomadaire revient sur le putsch manqué du 11 mars et indique : *« Selon des rumeurs nombreuses et sérieuses, il ne se serait pas agi d'un véritable putsch brisé par une riposte fulgurante, mais d'un « faux » coup d'Etat déclenché prématurément — pour désamorcer le « vrai » qui se préparait — par des officiers spinolistes devenus communistes. Ensuite, parce que certains militaires de haut rang, proches du président de la République, ont le sentiment d'avoir été manipulés. Pendant une semaine, avant la constitution du dernier gouvernement, quelques officiers et plusieurs hommes politiques m'ont confié qu'ils pouvaient aussi aisément devenir ministres ou être faits prisonniers. »*

Pour Jean Daniel, qui en veut pour preuve le résultat d'un sondage qui ne donnait guère plus de 15 % des voix au parti communiste, *« plus les communistes affirmaient leur puissance, plus ils s'infiltraient dans la réalité civile, politique et militaire du pouvoir, moins ils étaient populaires. »* — A. Ch.

AFRIQUE

Tchad

Le général Malloum estime inutile la poursuite des combats au Tibesti

MM. Antoine Bangui et Marc Doumia, deux des principaux prisonniers politiques de l'ancien régime, ont été libérés et sont arrivés, samedi 19 avril, à N'Djamena. Dans un communiqué publié le 21 avril à Alger, le Front de libération national du Tchad (Frolinat) « prend acte du coup d'Etat militaire qui a abattu le régime Tombalbaye » *et réclame l'* « abolition de toutes les mesures d'exception » *qui avaient été prises par ce régime.*

On apprend, d'autre part, que, contrairement à ce qui avait été annoncé (le Monde *du 19 avril*), *Mme Guembang, victime de la répression sous le régime déchu, est vivante. Elle a été hospitalisée à N'Djamena. D'autre part, le général J.-H. Auffray, qui a commandé les forces françaises au Tchad de septembre 1972 à octobre 1974, est arrivé le 17 avril dans la capitale, chargé par M. Giscard d'Estaing d'une « mission spéciale », qui pourrait être en rapport avec la question des otages français encore détenus par les rebelles.*

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — S'adressant, samedi 19 avril, aux journalistes, le général Félix Malloum a déclaré : *« Nous estimons que la poursuite des combats au Tibesti est désormais inutile. En effet, nos compatriotes se sont rebellés contre un régime anachronique et injuste, comme les forces armées viennent de le faire. »* Le président du Conseil supérieur militaire avait à sa droite le chef d'escadron Kamounge, principal auteur du putsch du 13 avril, qui apparaît comme l'une des têtes politiques de la nouvelle équipe dirigeante.

Le général Malloum a confirmé que les prisonniers politiques de l'ancien régime, encore détenus pour la plupart, ne seraient libérés que progressivement (*le Monde* daté 20-21 avril). Il a rappelé aux exilés, invités à *« réintégrer le bercail »*, que tous les partis politiques sans exception étaient dissous. Le président du C.S.M. a refusé de préciser si des civils feront ou non partie du nouveau gouvernement, dont la formation sera cependant *« annoncé très prochainement »*. Il a seulement affirmé que le pays ne peut pas *« se construire uniquement avec des militaires »*.

Le général a refusé de se prononcer sur les questions de caractère technique (finances publiques, développement agricole, situation en Afrique australe, etc.) qui lui ont été posées, renvoyant leurs auteurs aux résultats des travaux des commissions d'étude et d'enquête récemment constituées et aux décisions ultérieures du prochain gouvernement.

En ce qui concerne, enfin, la coopération franco-tchadienne, le président du C.S.M. a simplement dit, sans commentaire, que les accords existants seraient révisés. Il a ajouté que cette révision se ferait *« dans l'intérêt bien compris des deux parties »* et que ce n'était pas une question prioritaire. — P. B.

Rhodésie

M. VORSTER PRÉCONISE A NOUVEAU DES NÉGOCIATIONS ENTRE M. SMITH ET LES NATIONALISTES

Le Cap (*A.F.P.*). — Au cours d'un débat au Parlement sud-africain, lundi 21 avril, le premier ministre, M. John Vorster, a évoqué en ces termes le problème rhodésien : *« Cette question doit être réglée par voie de négociations entre le gouvernement de M. Ian Smith et le Front des nationalistes noirs dirigé par Mgr Abel Muzorewa, président de l'Afrique National Council (A.N.C.), sans aucune ingérence de l'étranger. »* Il a aussi affirmé qu'à aucun moment son gouvernement n'avait dicté à M. Ian Smith la ligne de conduite à suivre. Il a, d'autre part, révélé que des contacts préliminaires avaient eu lieu en 1974 au Cap et à Pretoria, qui avaient permis d'amorcer les pourparlers en vue d'un règlement négocié du problème rhodésien. Ces contacts avaient eu lieu en présence de représentants de la Zambie, du Botswana, de Tanzanie et du Front de libération du Mozambique (Frelimo). Evoquant l'avenir de la Namibie (Sud-Ouest africain), M. Vorster a laissé entendre que ce territoire serait indépendant avant une dizaine d'années.

AMIN DADA ET LE DIALOGUE AFRIQUE-ISRAEL

A la suite de la diffusion à la télévision du film de J.-F. Chauvel sur Idi Amin Dada, M. J.-M. Nzouankeu, président de l'Association Amitiés Afrique-Israël, nous écrit :

A quoi me servirait de dire que l'image que ce dictateur donne de l'Afrique est simplement écœurante ? Qui m'écouterait ?

A la fin du vingtième siècle, trente ans seulement après les atrocités nazies, voici que tranquillement, et publiquement, un sanguinaire étouffe sous sa main puissante des populations entières.

Les *spectateurs ont-ils seulement* compris le sens des paroles de ce général ? Il aime les éléphants, les lions, les crocodiles : il les admire, certainement parce que comme lui, Idi Amin Dada, ils sont libres en Afrique, ils évoluent paisiblement dans ces vastes espaces africains.

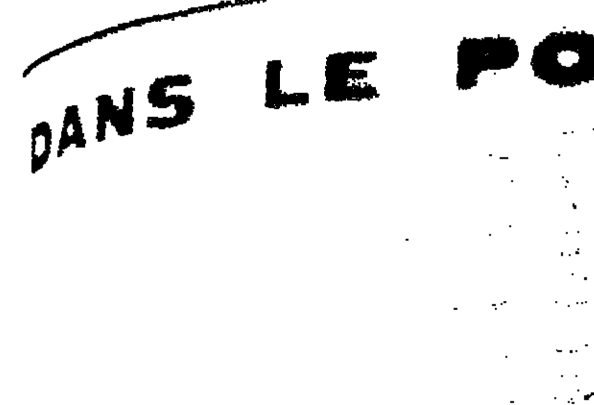
Pauvres Dayan et Golda Meir qui, après avoir formé et armé le successeur d'Hitler, le recevaient à manger au son de la musique de l'orchestre de l'armée !

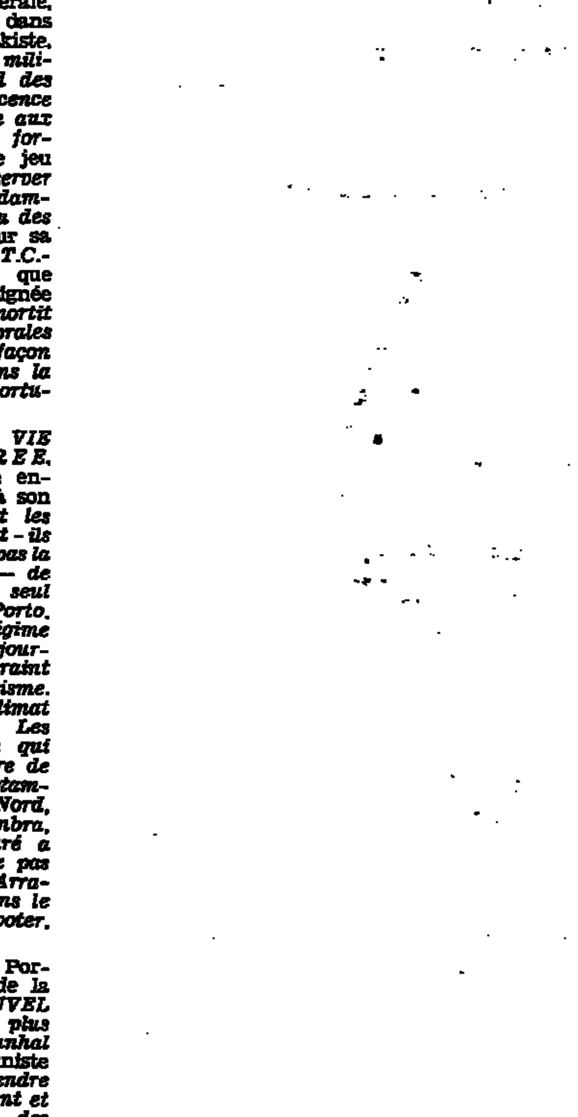
Je suis outré par tant de turpitudes, moi qui souhaite voir l'Afrique se réconcilier avec Israël, et je comprends qu'on me regarde de tous côtés comme un être bizarre lorsque je parle de dialogue entre Noirs et Juifs : le Noir comme pour me dire que le Juif c'est le Juif, et le Juif pour qui me dévisage en pensant aux lions et aux crocodiles d'Idi Amin Dada.

Afrique ! ô Afrique !

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION
HEBDOMADAIRE
réservée aux lecteurs résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande









DANS LE PORTUGAL DE L'INTÉRIEUR

(Suite de la première page.)

Moins d'un mois après le 25 avril 1974, Cunhal « descendait » à Beja pour un premier meeting monstre. Des dizaines de milliers de travailleurs agricoles assistaient au transfert du corps de Catarina Eufemia, « héroïne du P.C.P. », une paysanne de Baleizao tuée en 1954 par la police salazariste au cours d'une manifestation. Depuis, le parti communiste n'a cessé de renforcer son emprise, de donner des consignes de travail, de calme, de patience. Les mêmes thèmes défendus par Francisco Miguel, originaire de Baleizao et membre du comité central du P.C.P., pendant la campagne électorale. *« Il n'est pas question de prendre la terre. La réforme agraire doit être discutée, préparée avec sagesse et prudence. Dans l'Alentejo, la grande propriété, de plusieurs milliers d'hectares, est un facteur négatif, car elle est un obstacle à la production. La monoculture provoque le chômage, le sous-emploi, l'arbitraire, l'émigration. Il convient d'abord d'aider les travailleurs agricoles à s'organiser. La socialisation ? C'est pour plus tard... »*

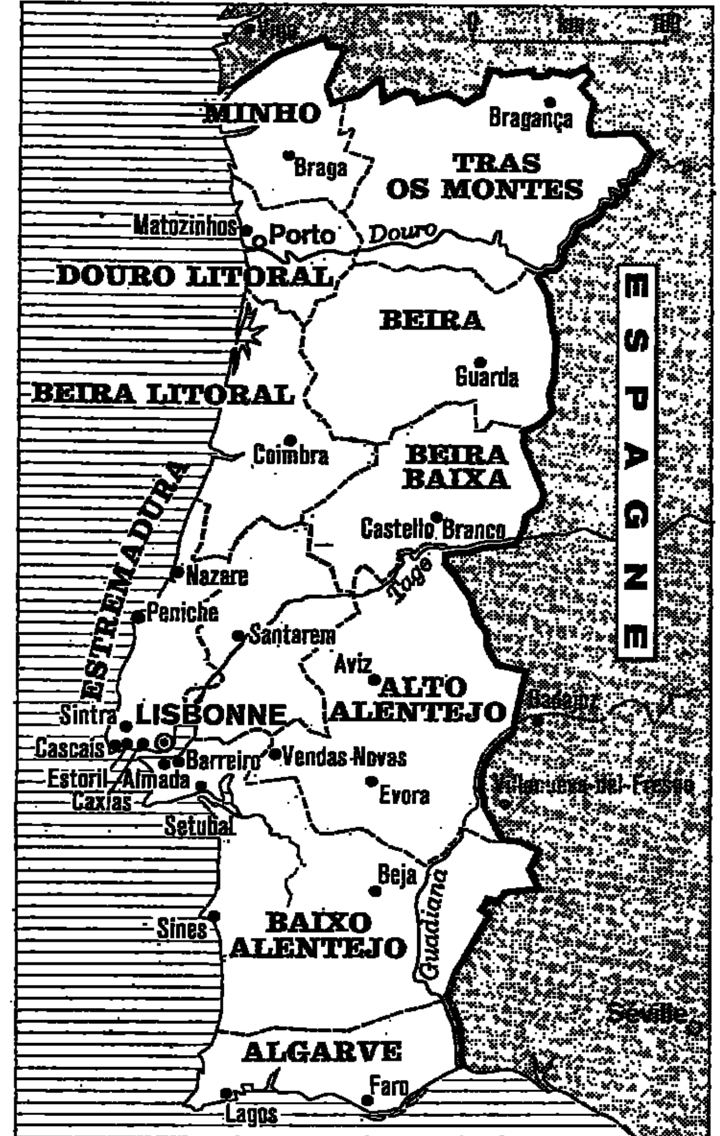
Trente-neuf ans de clandestinité

Cordonnier de profession, Francisco Miguel est au parti depuis quarante-deux ans et au comité central depuis trente-cinq ans. Comme Cunhal, il appartient à la « vieille garde ». Ses titres de gloire dans les meetings sont ceux des autres dirigeants « historiques » : *« Vingt et un ans de prison, trente-neuf ans de clandestinité. »* *« Chez nous,* dit Miguel, reprenant d'une voix douce une formule de Cunhal, *la démocratie à l'occidentale n'est pas possible. Pas avec les monopoles... »*

A la gauche de Miguel, un dirigeant local du parti, grosses moustaches à la Peppone, écoute avec attention et respect. Dans la ruelle étroite, aux pavés disjoints, une fontaine avec des fleurs, des femmes en noir : le passé. Sur 100 mètres, trois permanences dans des locaux également exigus, celles du parti communiste, du parti socialiste et du parti populaire démocratique : les luttes du présent.

Le petit cordonnier au visage aigu pense que *« les querelles « au sommet » entre communistes et socialistes ont moins d'importance à la base, sur le terrain ».* Il estime que le parti de Mario Soares *« n'est pas vraiment socialiste ».* Les gauchistes qui s'agitent à Baleizao poussent aux occupations « sauvages » à Beja ? *« De petits bourgeois, des fils à papa. Une poignée sans importance... »* Il affirme : *« Si les socialistes et les gens du P.P.D. ont la majorité aux élections, la Constituante ne sera pas une Assemblée démocratique... »* Et il ajoute dans un sourire : *« Heureusement il y a le M.F.A... »*

Décalage ? Sur les murs de Beja, en grandes lettres rouges, les slogans sont nettement révolutionnaires : *« A terra a quem a trabalha ! »* (la terre à qui la travaille), *« A bas les grands propriétaires ! », « Expropriation des latifundios ! ».* L'onde de choc du 25 avril est arrivée avec un certain retard à Beja. *« Au début, on n'y a pas cru,* dit le rédacteur en chef du journal local. *Pendant trois jours, la police politique a continué à faire la loi. Comme avant. Le 27, un type qui se promenait en ville avec une pancarte* « A bas les chiens de la Pide ! » *a été arrêté. Jusqu'en septembre, rien n'a vraiment changé. Le 28 septembre, des gens ont dressé des barricades, suivant les consignes des partis de gauche, pour faire obstacle à la « majorité silencieuse » de Spinola, le « nazi au monocle » comme on dit ici. Ça a été le point de départ d'une certaine prise de conscience. Mais je suis persuadé que l'appareil du parti communiste est encore en*



grande partie clandestin dans la région... »

Pourtant, Beja a un titre de gloire dans l'histoire de la résistance au salazarisme. Le 1er janvier 1962, la caserne de la ville était attaquée par un commando révolutionnaire. Ce fut un échec. Varela Gomes, aujourd'hui colonel et commandant de la 5e division de l'état-major général, était grièvement blessé et incarcéré à Peniche. Un autre membre du commando était appréhendé : Manuel Serra, actuel leader du Front socialiste populaire (F.S.P.), dissident du parti socialiste depuis janvier dernier. La caserne de Beja, isolée dans la plaine à 5 kilomètres de la ville et siège du régiment d'infanterie n° 3, qui doit être prochainement dissous, ressemble à un groupe d'habitations à bon marché entourées de jardins et de pelouses. Les bidasses du piquet de garde, les cheveux longs et le calot de travers, remâchent leur ennui et lorgnent vers la route.

L'officier de jour, un lieutenant, a un beau visage intelligent, une petite barbe rousse, l'œil bleu et mélancolique. Sa nonchalance naturelle lui permet d'accueillir avec courtoisie *« les gens qui viennent voir le M.F.A. ». « Pour tout et pour rien,* dit-il. *Pour se plaindre des commerçants, d'une affaire qui traîne. Il y a même la dame qui a perdu son chien... »*

Chaque matin, une équipe de la brigade de dynamisation culturelle quitte la caserne pour un village de l'Alentejo afin d'expliquer aux paysans le sens du scrutin du 25 avril. Mais sur les routes, longs rubans déserts entre deux agglomérations, l'armée est absente : les effectifs du 3e régiment d'infanterie sont squelettiques.

Dans le Portugal de l'intérieur, au sud comme au nord, le M.F.A. ne donne pas encore l'impression d'être comme un poisson dans l'eau. Les casernes, où le relâchement de la discipline est plus ou moins apparent, sont d'abord pour les habitants des bureaux où l'on espère obtenir réparation. La police, complètement discréditée depuis le 25 avril, n'est jamais sollicitée.

A Beja, comme ailleurs, le rythme des occupations « sauvages » s'est accru depuis le 11 mars. Sur ce point, le lieutenant est catégorique : *« Le M.F.A. n'a rien à voir avec ça. C'est à la police et à la gendarmerie, dont la popularité est bien faible en effet, de s'en occuper. C'est une occasion pour elles de retrouver leur efficacité... »*

Les esprits, il est vrai, commencent à s'échauffer. En moins d'une semaine, depuis le 11 mars, plusieurs maisons ont été occupées à Beja. Tel est le cas, au coin de la petite place du Bacalhao, de la résidence patricienne des Pulido. Sur le mur blanc de l'élégante façade, entre deux fenêtres aux barreaux en fer forgé, une inscription en lettres noires justifie l'occupation. Il s'agit, la maison étant *« trop grande pour une seule famille »,* de la transformer en centre syndical et culturel. Le propriétaire est invité à faire connaître son point de vue. Mais quelqu'un, d'un trait rageur, a ajouté un post-scriptum : *« Il n'a rien à dire. C'est un fasciste... »*

Mme Pulido, les yeux agrandis par l'angoisse, est revenue en hâte de Lisbonne. Elle s'affole, ne comprend pas, serre nerveusement les pans de sa robe, entre pourtant dans le « jeu » : *« Avec les enfants,* dit-elle, *il nous arrive parfois d'être une bonne vingtaine dans la maison pour les week-ends... »*

« Occupée par le peuple » : une banderole a été déroulée au premier étage d'une bâtisse, juste en face de la cathédrale. Là, le commando est sur place, posant des scellés sur les portes, dressant un inventaire. Le chef du commando, la trentaine bedonnante, le cheveu rare, appartient au Syndicat des employés de banque. *« Il y a à Beja,* explique-t-il, *près de trois cents maisons insuffisamment occupées... Ici, les propriétaires sont en prison, compromis dans l'affaire du 11 mars. Nous laissons quelques pièces à leur disposition. Les autres seront utilisées au mieux par les syndicats... »* Il montre, dans le coin du bureau-bibliothèque, un râtelier pour fusils de chasse. *« Leur dépôt d'armes »,* dit-il. Y a-t-il une législation réglementant les occupations ? L'homme du syndicat répond avec aisance : *« Nous sommes couverts par les autorités locales et gouvernementales. Nous faisons les choses en règle. Le dossier a été transmis à Lisbonne... »* De ses explications, il ressort pourtant que le précédent ministre de l'intérieur, le lieutenant-colonel Costa Bras, était tout à fait hostile à ce genre d'opérations. Le nouveau ministre, le commandant Antonio Metelo, *« serait plus favorable ».*

Le syndicat agricole

Et les partis ? *« Les occupations sont faites par des groupuscules qui donnent dans le spectaculaire,* affirme Francisco Miguel. *Le parti communiste est contre tout arbitraire. Sauf dans des cas précis, pour installer des crèches, des écoles, des dispensaires, et si le M.F.A. est d'accord, alors nous pourrions étudier la question. Pas autrement... »*

Le commandant de la police est plus net. Il a été nommé à Beja depuis le 25 avril mais ses hommes sont *« les mêmes ».* Rassurant, il affirme qu'il s'agit d'abord d'*« éviter le vandalisme »,* et les occupations sont faites *« à titre préventif ».* Dans le cas de la maison Pulido, *« un accord à l'amiable a été conclu avec le propriétaire ».* M. Pulido conservera l'usage dans sa maison d'*« un petit appartement de trois pièces ».* Le chef de la police fait une distinction entre les opérations *« décidées d'un commun accord avec les autorités et les partis membres de la coalition gouvernementale »* et les autres. C'est ainsi qu'une organisation marxiste-léniniste, le parti révolutionnaire du prolétariat, a elle aussi occupé un petit immeuble la nuit dernière dans la ville.

« Ce n'est pas normal, dit le policier, *ici, nous ne connaissons que les quatre partis de la coalition et le MES, le mouvement de la gauche socialiste... »* Il se reprend. *« J'oubliais. Le PUP, parti d'unité populaire, maoïste, aura aussi son siège à Beja. Il a présenté une demande légale, dans les règles... »*

Le Syndicat des travailleurs agricoles (S.T.A.) est installé dans un très modeste appartement près des remparts. Pas de slogans, pas d'affiches sur les murs du bureau du président, qui dresse un sobre bilan de son action depuis un an : *« Hausse des salaires (passés de 50 à 120 escudos par jour pour les femmes) ; semaine de quarante-quatre heures ; sécurité de l'emploi. »* Le syndicat compte déjà 30 000 adhérents dans le seul district de Beja. Mais les propriétaires renâclent, ergotent, *« sabotent les récoltes et le cheptel ».* Alors le S.T.A. a entrepris une nouvelle bataille depuis janvier. Des travaux agricoles sont engagés sous sa responsabilité sur des domaines *« insuffisamment ou mal exploités ».* Le S.T.A. décide du nombre de travailleurs nécessaire, fait appel à une commission technique du ministère, s'oppose à la sortie du bétail lorsque le propriétaire *« refuse de payer les ouvriers pour les travaux entrepris ».*

A Pias, sur la « rive gauche » du Guadiana, les élections au conseil municipal ont donné 84,5 % de voix aux communistes. A 10 kilomètres du village, un groupe de travailleurs émondent une oliveraie. Une opération du syndicat. Les hommes se sont regroupés la courte machette à la main. Tous ont travaillé en France, *« dans la betterave »,* ou dans le Lot ou à Saint-Etienne. Mais le plus beau pays du monde *« c'est l'Alentejo ».* Pour exprimer cet amour, l'un des paysans-ouvriers fait un large geste de la main qui embrasse le champ d'oliviers, le ciel limpide, la ligne nette de l'horizon. Il regarde avec tristesse et passion la glaise rouge sous les arbres tordus, les oliviers sans soins depuis trop longtemps. *« Trop tard,* dit-il. *Pour cette année, ils sont perdus. Il n'y aura pas de récolte... »*

MARCEL NIEDERGANG.

Prochain article :

MINHO : SOUS LA GARDE DU BOM JESUS

CORRESPONDANCE

« L'effet Mühlmann » et le M.F.A.

Nous avons reçu à la suite de la libre opinion de M. René Lourau, intitulée « L'effet Mühlmann » (le Monde *du 20 mars), un certain nombre de lettres. Voici l'essentiel de celle de M. De Lemos Peixoto, professeur de portugais, dans laquelle se retrouvent les principales remarques de nos correspondants :*

Que l'on justifie la probabilité de « l'écrasement sur l'asphalte de Lisbonne des révolutionnaires portugais, parce que le M.F.A. a décrété son institutionnalisation », voilà ce qui paraît un peu précipité. (...)

Ce qu'il me semble bon de souligner, c'est surtout la spécificité du M.F.A. dans sa composition sociologique et face à la réalité portugaise du 25 avril 1974.

L'ex-premier ministre portugais, le professeur de droit Marcelo Caetano, a dit un jour : « Attention avec les capitaines. Le danger vient de chez eux : ils ne sont pas assez âgés pour pouvoir être achetés. » (...)

Le Portugal étant en guerre avec les guérilleros des colonies depuis bientôt douze ans et cette guerre étant proportionnellement plus meurtrière que la guerre du Vietnam, on comprend facilement que les castes privilégiées se sentaient de moins en moins attirées par le métier des armes.

D'où une importante modification de la composition des gradés : la majorité écrasante des éléments du M.F.A. ne font pas partie des grandes familles de Lisbonne ou de Porto et n'ont pas d'ancêtres qui aient été d'illustres officiers. Ils font pratiquement tous partie des classes moyennes, ouvrière et rurale, pour qui les études supérieures paraissent trop coûteuses et pour qui le prestige de l'officier est important, étant donné qu'il était réservé aux « grands seigneurs ».

A l'idéalisme de la jeunesse, à l'origine sociale des nouveaux officiers portugais, il faut ajouter certainement un autre facteur pour expliquer le soulèvement militaire du 25 avril : l'abîme profond qui se creusait chaque jour davantage entre le peuple et tous ces militaires « responsables » d'une guerre injuste qui ne profitait qu'à une minorité.

Les jeunes officiers ne pouvaient plus supporter ce divorce, cette mise à l'index dans la nation : une armée a toujours besoin de se sentir aimée, intégrée, partie prenante d'une nation.

L'autre aspect à considérer est la spécificité de la situation portugaise. Il ne sera jamais de trop d'affirmer et de souligner que, avec la complicité générale des peuples, le Portugal a été soumis à cinquante ans de dictature.

Nuit atroce, cauchemar sans fin, le désespoir installé dans le quotidien. Dictature qui a vraiment tout pourri, s'infiltrant dans tous les rouages de la vie sociale, politique et économique portugaise (les travaux de recherche actuellement effectués par la commission chargée de l'extinction et du démantèlement de l'omnipuissante PIDE/D.G.S. le prouveront).

Or, dans ces circonstances, quelle espèce de vie politique existait au Portugal ? Pratiquement aucune.

Le P.C.P. a été, pour ainsi dire, le seul qui a su survivre et s'affirmer efficacement dans la clandestinité.

Tout le reste, tout balbutiement démocratique a été étouffé.

Le M.F.A. a dit et répété qu'il ne voulait être que le bras armé du peuple. D'un peuple d'opprimés, qui ne peut, pour l'instant, que s'exprimer par un discours bégayant. Qui doit se débarrasser de tous ses réflexes conditionnés nés du règne de la terreur.

Bien entendu, il serait bien plus rassurant d'avoir en face de soi un peuple bien vivant et non apathique et épuisé par un chemin de croix si long.

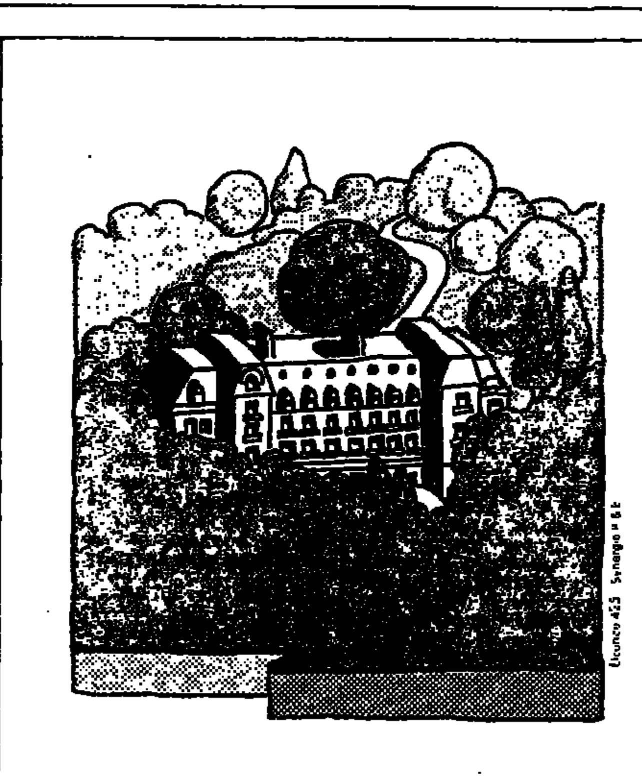
A rien ne sert d'être angoissé parce qu'un paralysé ne marche pas. Mais, si à défaut de lui dire « lève-toi et marche », on lui apprend à sortir de son grabat, qui peut condamner celui qui l'aide à se lever ?

La marge de manœuvre du M.F.A. est étroite : ou il se transforme en force populaire ou il piétine définitivement l'œillet rouge du 25 avril. Il n'y a pas d'autre alternative, car dans une révolution sociale la neutralité est inexistante...

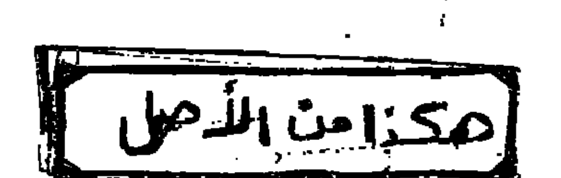
Il est à souligner, toutefois, que les rares mesures qui ont été prises pour modifier le jeu du pouvoir économique l'ont été par la force du militaire conscient avant tout d'être un citoyen et non pas par la force mécanique et aveugle des chars d'assaut...

DECOUVREZ L'ILE VERTE
CLUB MEDITERRANEE





DECOUVREZ L'ILE VERTE
CLUB MEDITERRANEE



هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

La visite du président de la République fédérale

« L'Europe a besoin d'une Constitution claire qui serve de base à une politique étrangère et économique commune et à une défense commune », a dit M. Walter Scheel, président de la République fédérale d'Allemagne, parlant ce mardi 22 avril, en fin de matinée, à l'Hôtel de Ville de Paris. Dans son allocution, comme dans celle qu'il avait prononcée la veille, M. Scheel a fait valoir l'importance que son pays attache à l'alliance atlantique.

Arrivé lundi à Paris pour une visite officielle de cinq jours, M. Scheel, après avoir déposé une gerbe à l'Arc de triomphe, a eu ce mardi matin une conversation avec M. Giscard d'Estaing.

Lundi, les ministres des affaires étrangères des deux pays ont eu un entretien sur les grands problèmes internationaux (Proche-Orient, Vietnam, énergie).

Les deux chefs d'État exaltent le rôle de l'« entente franco-allemande » dans la construction de l'Europe

A son arrivée à Orly, lundi, M. Scheel a été accueilli par M. Giscard d'Estaing, qui a déclaré :

« On ne peut plus compter le nombre de visites que vous avez rendues à Paris en qualité de vice-chancelier et de ministre des affaires étrangères, mais celle-ci est la première visite que vous accomplissez en votre nouvelle qualité de président de la République fédérale d'Allemagne, à laquelle nous unissent les liens les plus étroits, soit entre nous, soit au sein de la Communauté européenne.

» Le peuple de France est sensible au fait que vous avez vous-même souligné la qualité exceptionnelle que vous attachez à cette visite, ainsi que la solidité des liens unissant nos deux pays. »

Le président allemand a répondu :

« La réconciliation franco-allemande porte aujourd'hui un caractère irréversible. Le traité conclu à Paris en 1963 par les architectes de l'entente franco-allemande, de Gaulle et Adenauer, a libéré définitivement nos relations des « incertitudes », des vicissitudes séculaires de la légendaire « hostilité héréditaire » entre la France et l'Allemagne, en les fondant sur les assises durables de l'entente et de l'amitié.

» ... Nous devions, et d'autres avec nous, nous rappeler que l'Europe tire elle aussi un profit durable de la communauté franco-allemande (...) et s'appuie même parfois sur l'étroite coopération de nos gouvernements dans les domaines de la politique étrangère, de l'éducation et de la recherche scientifique. Nous, Allemands, sommes unanimes — par-delà nos divergences partisanes — à cultiver, promouvoir et défendre de toutes nos forces cette entente élémentaire entre nos pays. (...)

Le président Scheel a conclu : *« La communauté d'intérêts politiques entre la France et l'Allemagne est devenue aujourd'hui un facteur politique de stabilisation de l'Europe des Neuf. Notre coopération est la condition centrale de nouveaux progrès dans la voie de l'union européenne.*

Les responsabilités particulières

Après les cérémonies traditionnelles (échange de cadeaux et décorations, présentation du corps diplomatique), le président de la République a offert à l'Elysée, en l'honneur de M. Scheel, un dîner de gala de cent trente couverts, à l'issue duquel il a souligné *« les responsabilités particulières »* que détiennent l'Allemagne et la France dans la construction de l'Europe. *« De leur résolution, de leur action, de leurs efforts communs, menés naturellement avec nos partenaires,* a-t-il dit, *il dépend que l'Europe existe telle que nous l'aimons, et telle aussi que le monde attend confusément qu'elle s'affirme.*

» Qui d'entre vous ne pressent ce désir de l'opinion mondiale de voir surgir enfin une Europe qui, parce qu'elle est réconciliée, connaîtra les chemins de la paix, qui, parce qu'elle a mis fin au colonialisme, saura nouer l'indispensable dialogue avec le tiers-monde.

» C'est une constatation historique que d'affirmer que l'organisation de l'Europe doit déjà beaucoup à l'entente franco-allemande. De même, la détente qui a comencé à s'établir d'une extrémité à l'autre de notre continent, a-t-elle été facilitée par la politique dont la France, puis la République fédérale, ont pris l'initiative.

» Combien, cependant, reste à faire pour que l'Europe prenne véritablement conscience d'elle-même, du rôle qu'il lui appartient de jouer dans le monde et qu'elle est peut-être seule à pouvoir remplir, a ajouté M. Giscard d'Estaing. *Si l'Europe existait (...), sans doute pourrait-elle contribuer à ce que cessent ici les drames de la misère et de la faim, et là les cruelles tragédies de la guerre, pour que les conseils de la sagesse et de la tolérance l'emportent sur les tentations de la violence, pour que le goût du dialogue prévale sur la trouble séduction de la force. Si l'Europe existait (...), sans doute les valeurs de la civilisation libérale, dont elle donna le modèle et dont elle demeure le foyer, serviraient-elles à bâtir un monde plus juste, plus humain et plus heureux. Nos deux pays, qui ont enrichi le patrimoine de l'humanité de tant de chefs-d'œuvre, ont à cet égard des responsabilités particulières.*

» Pour étroite et presque quotidienne que soit la coopération de nos gouvernements, elle demeurerait limitée si elle ne reposait sur l'accord profond de nos deux peuples. Votre visite, monsieur le président, est pour nous l'occasion d'exprimer avec l'éclat qui convient l'entente et l'amitié qui se sont nouées non seulement entre l'Allemagne et la France mais entre les Allemands et les Français.

» Si, tout à l'heure, nous allons écouter à l'Opéra une œuvre dont un critique a affirmé qu'elle est plus germanique que grecque, dirigée par un des plus grands chefs d'orchestre de votre culture ; si j'ai tenu à inviter à l'Elysée le maire de Coblence, où je suis né, et la gouvernante allemande qui disait chaque soir, dans ma petite enfance : « Gute Nacht, » Träumen Sie süss » (Bonne nuit. Faites de beaux rêves), *c'est pour que, au-delà de votre personne, au-delà de la mienne, ce soit, le plus largement possible, les Français et les Allemands qui se rencontrent avec nous. »*

Se serrer les coudes

Evoquant la visite du président Luebke, qui mit, il y a quatorze ans, *« le sceau final à la réconciliation »,* M. Giscard d'Estaing a rendu hommage *« aux hommes qui, par leur largeur de vues et leurs dons d'hommes d'Etat, l'ont préparée et rendue possible, alors que les ruines fumaient encore : à Robert Schumann, au chancelier Adenauer, au général de Gaulle ».*

Dans sa réponse, M. Scheel a de nouveau exalté la réconciliation franco-allemande et souligné qu'il fallait *« veiller à ce que nos peuples, et en particulier notre jeunesse, ne soient jamais la proie de l'indifférence. (...) Quiconque tire des leçons des expériences amères du passé, et quiconque est capable de lire les signes du temps, sait que l'heure est venue de se serrer les coudes pour les voisins de part et d'autre des Alpes, du Rhin et de l'Atlantique.*

» Les égarements et les périls qui menacent notre monde sont grands, mais les forces spirituelles de la vieille Europe et les talents de nos peuples sont également puissants. Les hommes seront prêts au travail, au sacrifice et à la fraternité, dès lors qu'ils reconnaîtront les défis à leur mesure.

Après le dîner, l'Opéra, souvent délaissé au cours des dernières années par les visites de chefs d'Etat au profit du Théâtre Louis-XV de Versailles, retrouva pour un soir — fracs, uniformes, robes longues — son lustre d'antan pour la représentation de l'*Elektra*, de Richard Strauss. C'est le président de la République lui-même qui avait choisi, pour honorer son hôte, cette sombre tragédie, dont le décor et les costumes soulignent encore les accents wagnériens. Une panne de secteur interrompit soudain le duo d'Elektra (Birget Nilssen) et d'Orest (Hans Sotin) et l'orchestre, conduit par le toujours jeune Carl Boehm. Pendant une vingtaine de minutes, l'assistance, sous l'éclairage falot d'un lustre alimenté par un groupe autogène, attendit patiemment que la lumière fût. Il n'était pas loin de minuit quand on se sépara, après de longues ovations, pour retrouver la première nuit du printemps et la pagaille des voitures.

A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

M. Scheel réclame pour l'Europe une Constitution servant de base à une politique et à une défense communes

Evoquant, ce mardi 22 avril à l'Hôtel de Ville de Paris, les *« nombreux poètes et philosophes allemands (...) qui ont cherché refuge ici parce qu'ils ne pouvaient plus respirer librement en Allemagne ou parce qu'ils ne voulaient pas renoncer à l'inspiration de cette ville pour leur œuvre »*, M. Scheel, président de la République fédérale d'Allemagne, a déclaré :

« Paris n'est pas seulement le cœur et la capitale de la France. C'est une métropole de l'esprit européen. Et si l'Allemagne et la France se rencontrent aujourd'hui dans cette ville, leur dialogue ne saurait porter sur nos deux pays seulement : ce doit être un dialogue européen. (...)

» Nous avons tous senti, ces derniers temps, trembler fortement le sol sur lequel la Communauté doit construire : à l'extérieur, les profondes perturbations du système monétaire international et des échanges, la pénurie d'énergie, l'apparition d'une crise alimentaire dont nous ne pouvons encore mesurer l'étendue ; à l'intérieur, l'insécurité sur l'appartenance britannique à la Communauté et le danger d'un relâchement des liens au sein de la Communauté, ces liens que nous estimions définitifs. (...)

S'interrogeant sur la solidité de la construction européenne, M. Scheel rappelle que les craintes qui étreignaient l'Europe *« autour de 1950 »* ont été *« endiguées »* par *« la protection de l'alliance atlantique »* et la prise de conscience européenne.

« Néanmoins, dit-il, *la voie de l'unification a connu bien des hésitations et des atermoiements. L'élan, le renouveau d'espoir des années 50, sont usés. La dure réalité des intérêts nationaux politiques et économiques — sincères ou prétendus tels — a opposé aux projets d'intégration une vive résistance. Souvent, les Européens en demandaient trop. Ils s'empêtrèrent dans la polémique d'une fausse alternative; le choix entre des patries vaguement liées ou un super-Etat européen. Ce fut tragique et onéreux. »*

Faisant alors un historique, M. Scheel évoque les *« pas décisifs »* faits par l'Allemagne fédérale pour *« assainir ses rapports »* avec ses voisins de l'Est.

Puis il retrace les étapes du rapprochement franco-allemand et de la construction européenne et en arrive aux difficultés actuelles.

« Pour avoir vraiment un sens, les acquis de la Communauté doivent offrir à chaque citoyen de meilleures chances d'existence et une plus grande justice sociale, et devenir la base ferme d'une politique commune, notamment sur le plan des affaires extérieures, de la coopération et de la sécurité.

» Je veux dire par là l'efficacité de l'Europe à l'extérieur dans l'acception la plus large du terme : nos contributions au règlement des problèmes de l'économie mondiale, au maintien et au renouvellement d'un système de droit international qui fonctionne, nos réalisations scientifiques pour faire front à la pénurie critique de produits alimentaires, d'énergie, de terres cultivables et d'eau pour une humanité en croissance.

Les mutations de l'alliance atlantique

» Une politique extérieure vraiment européenne n'est pas compatible avec la finasserie d'une diplomaties classique qui, à chaque pas accompli vers plus de communauté, cherche à obtenir des partenaires un avantage national supplémentaire. Une politique commune à l'extérieur et sur le plan de la sécurité exige, en outre, que l'on renonce à toute aspiration d'hégémonie. Hégémonie et pensée communautaire s'excluent l'une l'autre. (...)

» Ce n'est pas encore une question de vie ou de mort de savoir si nous voulons continuer à édifier l'Europe ou si nous y renonçons. Il y a des gens qui pensent que la sauvegarde de la paix mondiale est seulement l'affaire des super-puissances. Il y a des gens qui pensent que l'Europe n'a pas besoin, à côté de ses propres soucis, de se charger encore de ceux des pays lointains en voie de développement.

» Il y a des gens qui considèrent comme un luxe d'avoir un propre potentiel de défense, qui croient présomptueux que nous nous sentions, par exemple, en partie responsables du système alimentaire dans le monde.

» Certes, l'Europe ne sombrera pas encore aujourd'hui si nous nous dérobons à ces responsabilités. Le réseau de sécurité que nos alliés atlantiques ont noué en commun avec les Européens de l'Ouest continue d'exister. Mais l'association atlantique doit elle aussi, faire ses preuves dans les mutations politiques du monde moderne. Si cette association vitale entre partenaires manque à sa tâche parce que les Européens ne deviennent pas un partenaire à la hauteur de ses responsabilités, c'est à d'autres, et non à nous, qu'il appartiendra de décider du destin de l'Europe. » (...)

» Nous ne pouvons attendre que l'Union européenne nous tombe un jour dans les mains comme un fruit mûr. Que faut-il donc faire? L'Europe doit se donner les institutions et les compétences nécessaires pour être capable d'agir, et elle doit le faire sans tarder. Quiconque veut sérieusement l'union européenne doit savoir qu'elle a besoin d'une Constitution claire qui serve de base à une politique étrangère et économique commune, à une défense commune. Et pour mettre cela en œuvre, il n'est pas besoin de nouvelles séries de conférences, de nouvelles bureaucraties. Seule la volonté politique est nécessaire, et elle n'a besoin que de la légitimation démocratique. » (...)

M. Jean Monnet annonce qu'il met fin aux activités de son comité d'action pour les États-Unis d'Europe

M. Jean Monnet, président du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, vient de rendre public le texte de la lettre qu'il a adressée aux membres du comité le 15 avril dernier. Elle est ainsi conçue :

Voici vingt ans que nous travaillons ensemble, partis de gouvernement, partis d'opposition, syndicats ouvriers, réunis dans le comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe.

En ce qui me concerne, je désire prendre un temps de réflexion et de repos. J'ai commencé à écrire un livre qui, j'espère, aidera à comprendre ce que nous avons fait, la philosophie de l'idée et les raisons profondes qui ont poussé nos pays à l'unification européenne. Je cesserai mes fonctions de président du comité le 9 mai, vingt-cinquième anniversaire de la proposition de haute autorité et de mise en commun du charbon et de l'acier.

Au moment d'aller informer de mes projets personnels les membres du comité, et leur demander leurs avis et suggestions en ce qui concerne notre comité, je suis tombé malade, et M. Max Kohnstamm et M. Jacques Van Helmont ont donc, de ma part, informé et consulté les membres les plus anciens du comité.

Dde ces échanges de vues, qu'ils viennent d'achever, se sont progressivement dégagées deux conclusions.

Nous avons eu le rare privilège de contribuer directement à ce qui, au début, n'était qu'une idée et qui est en train de devenir une réalité vivante qui est la grande œuvre de notre époque : l'union des pays d'Europe. Après avoir travaillé efficacement durant vingt ans aux côtés des institutions communes à rapprocher les peuples européens dans la liberté, le comité prendra fin le 9 mai 1975.

La plupart d'entre vous pensent qu'il est important de maintenir dans l'avenir les précieuses relations personnelles qui se sont établies au cours des années au sein du comité. M. Max Kohnstamm vous écrira à ce sujet. Il en a déjà parlé à M. Tindemans, qui prépare le rapport sur l'union européenne demandé par les chefs des gouvernements.

Au moment où nous terminons le comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, je tiens, ainsi que M. Max Kohnstamm et M. Jacques Van Helmont, à vous remercier de la confiance et de l'amitié qui nous ont été données.

« Le temps de la patience »

Il y a deux façons de construire l'Europe. A la cravache, en faisant sauter aux nations des obstacles de plus en plus hauts. En douceur, avec une lente préparation des esprits, au niveau des gouvernements et des partis politiques pour arriver aux mêmes fins. Jean Monnet utilisa successivement les deux méthodes. Les Six franchirent allégrement la barre de la CECA mais butèrent sur celle de la CED, l'Assemblée nationale française ayant refusé, le 30 août 1954, de ratifier le traité de la Communauté européenne de défense. Du coup, le « père de l'Europe », parce qu'il est un homme têtu n'hésita pas à changer son dispositif.

Un peu plus de deux mois après la déroute de... l'armée européenne, Jean Monnet fait savoir qu'il ne demandera pas le renouvellement de ses fonctions à la présidence de la Communauté du charbon et de l'acier « afin de pouvoir participer dans une entière liberté d'action et de parole à la réalisation de l'unité européenne ». *Quelle forme doit prendre désormais son entreprise, il ne le sait pas encore, mais ce qu'il a compris, c'est que le « charme » nationaliste a pris le pas sur les promesses d'une fédération, qu'on ne peut plus se laisser porter par le courant idéaliste de l'après-guerre mais qu'il faut au contraire le remonter en s'appuyant sur les forces vives d'un pays : ses syndicats et ses partis politiques. L'idée chemine et le comité d'action pour les Etats unis d'Europe nait le 13 octobre 1955, moins de quatorze mois après l'échec de la CED.*

La capacité de rétablissement de Jean Monnet, sa pugnacité, la foi qu'il met dans ce qu'il a choisi de faire non pour atteindre quelques degrés de plus dans la notoriété mais pour bâtir, ces qualités transparaissent une fois de plus dans ce bureau de son appartement de l'avenue Foch, siège de son comité. Pendant vingt ans, il fut là, délivrant ses messages depuis cet observatoire privilégié, recevant des personnalités du monde entier, téléphonant à Bonn, à Rome, à Londres, étudiant avec ses plus proches collaborateurs, MM. Van Helmont, Max Kohnstamm ou des « envoyés spéciaux » acquis à sa cause, le contenu des déclarations du comité.

Infatigable, mêlant l'action politique à l'action concrète, prenant l'avion pour un oui pour un non, poussant les portes des grands de ce monde, présidant sans jamais d'emphase les sessions de son comité, Jean Monnet animait son « réseau » avec l'obstination qu'on lui connut dès qu'il apparut sur la scène publique, au Helmont, Max Kohnstamm ou des y a trente ans.

Lors d'une des phases difficiles de la construction européenne, en 1963, Jean Monnet écrivait dans une note (1) : « Nous sommes entrés dans le temps de la patience. »

Il ne pourrait donner d'autre conseil aujourd'hui. Mais si l'on garde son cap, c'est-à-dire l'organisation de la paix entre l'Est et l'Ouest, qu'il estime être l'objectif suprême, pourquoi le vent ne soufflerait-il pas à nouveau dans les voiles de l'Europe ? — P.D.

(1) Citée par Pascal Fontaine dans son livre *le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet*. Centre de recherches européennes, Lausanne 1974.

M. Karl Czernetz (socialiste autrichien) est élu président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est donné, à l'ouverture de sa vingt-septième session ordinaire le lundi après-midi 21 avril, un nouveau président, le député socialiste autrichien Karl Czernetz. Il succède au démocrate-chrétien italien Giuseppe Vedovato. L'élection s'est déroulée sans surprise. La règle, non écrite, qui veut que les représentants des grandes formations politiques européennes se succèdent au fauteuil présidentiel désignait cette fois un candidat socialiste.

La candidature de M. Czernetz avait été préférée par ce groupe à celle de M. Raymond Fletcher (travailliste britannique) et de Mme Liv Aasen (socialiste norvégienne). En cette année internationale de la femme, la représentante scandinave a été nommée à la vice-présidence de l'Assemblée, comme sa collègue grecque Mme Vlachou-Lounder.

[M. Karl Czernetz est né le 12 février 1910. Militant socialiste, il quitte l'Autriche dans les mois qui suivirent l'Anschluss, après avoir été arrêté comme opposant politique en 1937. Réfugié à Paris et à Londres de 1938 à 1945, il est nommé dès son retour dans son pays, à la fin de la guerre, au bureau du parti socialiste autrichien (S.P.), dont il devient le secrétaire général international. Député au Parlement autrichien en 1949, il en présida bientôt la commission de politique étrangère. Il dirige, par ailleurs, le centre d'enseignement du parti socialiste et devient rédacteur en chef de la revue « Die Zukunft » (« l'Avenir »). Il siège depuis vingt-trois ans au Conseil de l'Europe. Elu à quatre reprises vice-président de l'Assemblée consultative, il préside depuis mai 1974 la commission politique. — J.-C. H.]

les inséparables
BLAZER-PANTALON
Ils ne peuvent se passer l'un de l'autre.
Ensemble, ils ont l'allure décontractée,
la nonchalance et le naturel anglo-saxon.



PROCHE-ORIENT

Egypte

Après la désignation du général Moubarak à la vice-présidence de la République

L'« IRRUPTION » D'UN DAUPHIN

Le Caire. — Depuis quelques jours, l'Egypte assiste avec étonnement à la brusque montée dans son firmament politique d'une nouvelle étoile : le général Hosni Moubarak, quarante-six ans, nommé le 15 avril dernier par le Raïs vice-président de la République arabe d'Egypte. L'allure juvénile, habillé en civil, le nouvel adjoint du président Sadate ne quitte plus désormais ce dernier. Alors que jusqu'ici le ou les vice-présidents se contentaient d'« *inaugurer les chrysanthèmes* », le général Moubarak participe maintenant, à la droite du Raïs, à toutes les réunions politiques importantes. La presse cairote est remplie de ses photographies et de comptes rendus minutieux de ses activités.

Il y a une semaine, le vice-président, qui commandait encore l'aviation égyptienne, à la tête de laquelle il avait été nommé en 1972, n'était guère connu que des spécialistes. On savait seulement de lui qu'il avait acquis en Egypte, puis en Union soviétique, sa formation de pilote de chasse. Au troisième rang de la hiérarchie militaire après le général Gamassi, ministre de la guerre — qui vient d'être promu vice-premier ministre tout en conservant le commandement en chef des forces armées égyptiennes (et arabes), — et après le général Fahmi, chef d'état-major, rien, à première vue, ne destinait le général Moubarak à une telle promotion politique. Comment peut-on l'expliquer ?

Il y a quelques mois, lorsque M. Fawzi démissionna, en raison de son âge, de son poste de vice-président de la République, on avait annoncé au Caire que son successeur serait « *élu et jeune* ». Sur le second point, la promesse a été tenue, et le contraste est grand entre les sexagénaires qui composent en majorité le sérail politique égyptien et le général Moubarak.

A certaines couches de la jeunesse arabe qui furent, du moins jusqu'à la guerre d'octobre 1973, séduites par le colonel Kadhafi, le Raïs, estime-t-on au Caire, veut proposer l'image d'un « *dauphin* » dont l'âge, le sérieux et la valeur guerrière ont en tout cas plus d'attrait pour les nouvelles générations que les favoris blancs du président du Parlement égyptien, M. Marei, considéré jusqu'ici comme l'héritier présomptif du Raïs. Mais pourquoi « *encore un militaire ?* » interrogent les Egyptiens, qui ont peu de goût pour les uniformes et sont déjà médiocrement satisfaits d'avoir pour premier ministre un ancien officier de police, M. Salem. « *C'est*, répondent des voix autorisées, *que*

De notre correspondant

le président a voulu donner une satisfaction à l'armée. » S'agissait-il d'apaiser un malaise au sein de celle-ci ? Non point, mais peut-être de le prévenir.

Les seuls remous provoqués par l'ascension ou plutôt par la soudaine irruption — due à la « *faveur du prince* » — du général Moubarak sur la scène politique ont eu lieu dans l'entourage de M. Hussein Chafeil, qui était le seul vice-président de la République en exercice depuis le retrait de M. Fawzi. La pratique constitutionnelle aurait permis la présence de deux « seconds » du chef de l'Etat, mais celui-ci n'a pas voulu que le jeune vice-président souffre de la moindre concurrence. Aussi le Raïs a-t-il fait demander à M. Chafei une démission qui d'ailleurs tarde à venir. Sans plus attendre, les services de la présidence répondent : « *Il n'y a qu'un seul vice-président en Egypte.* » Avec la disgrâce de M. Chafei, au sujet duquel on rappelle aujourd'hui le mot cruel de Nasser : « *Une moustache sur le néant* », c'est l'un des deux derniers « *officiers libres* » — l'autre étant le Raïs lui-même — de la révolution de 1952 qui s'efface.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

[M. Hussein Mahmoud Chafei est né en 1918. Officier de cavalerie de la monarchie, il participe au coup d'Etat militaire de 1952. Membre du Conseil de la révolution, il est ensuite ministre de la guerre, puis de l'intérieur (1954), du plan (1957), des biens religieux (1961), et enfin vice-président chargé du parti unique (1962). Après la guerre de six jours, il préside le tribunal révolutionnaire qui a à connaître du « complot » du maréchal Amer, et il est alors le numéro 2 dans la hiérarchie du régime. De nouveau vice-président après l'élection de M. Sadate à la charge suprême en 1970, il s'était un moment brouillé avec celui-ci lors de la rupture avec le roi Hussein, en 1972, à laquelle il avait été opposé. M. Chafei était de longue date proche des milieux islamiques traditionalistes.]

Moscou et Le Caire affirment que l'O.L.P. devra participer à part entière à la conférence de Genève

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Ygal Allon, a quitté Washington lundi 21 avril pour regagner Jérusalem après s'être entretenu durant trois heures avec M. Kissinger. Cette conversation n'a guère modifié les positions respectives des deux gouvernements sur une éventuelle reprise des négociations au Proche-Orient, indique-t-on dans les milieux israéliens de la capitale américaine. De part et d'autre, on se félicite seulement du rétablissement du dialogue interrompu depuis l'échec, au mois de mars, de la politique des « petits pas » et on affirme la volonté de rester « *en contact étroit* » et de « *coordonner les efforts* » pour réactiver le processus de négociation.

Il ne semble pas que des assurances nouvelles aient été données au ministre israélien des affaires étrangères sur la reprise des livraisons de matériel militaire américain. L'ambassadeur d'Israël à Washington devait s'entretenir ce mardi de ce problème avec le secrétaire d'Etat à la défense, M. Schlesinger.

Tandis que M. Kissinger recevait M. Allon, M. Brejnev s'entretenait à Moscou avec M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, en présence de M. Gromyko.

La visite de M. Fahmi s'est achevée lundi soir par la publication d'un communiqué commun dans lequel les deux pays lancent un appel pour la reprise, le plus rapidement possible, des travaux de la conférence de Genève. Le texte précise que les représentants de l'Organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.) devront participer à cette conférence « *sur un pied d'égalité et avec les mêmes droits que les autres participants* ». M. Yasser Arafat discuterait prochainement de ce point avec les responsables soviétiques. On laisse, en effet, entendre dans les milieux informés de Moscou qu'il pourrait se rendre la semaine prochaine dans la capitale soviétique. Sa visite ferait suite à celle de M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, qui est attendu mercredi.

● A RYAD s'est ouvert lundi soir le petit « sommet » qui réunit autour du roi Khaled les présidents Sadate et Assad. Selon le quotidien du Caire *Al Ahram*, les trois chefs d'Etat étudient essentiellement deux sujets : les relations entre l'Egypte et la Syrie, et l'établissement d'une coordination entre l'Egypte, la Syrie et l'Arabie Saoudite. *(A.F.P., Reuter.)*

LE PRÉSIDENT KADHAFI EST ACCUSÉ DE VOULOIR ANNEXER UNE PARTIE DU TERRITOIRE ÉGYPTIEN.

Les relations entre l'Egypte et la Libye sont de plus en plus tendues. Au cours d'une réunion qu'ils ont tenue à l'Assemblée nationale égyptienne, dimanche 20 avril, au Caire, une centaine de chefs de tribus bédouines du désert occidental ont accusé le colonel Kadhafi d' « avoir ourdi un complot en vue d'annexer ce territoire égyptien ». Selon les chefs bédouins, le président libyen tenterait d'organiser des détachements composés d'habitants de ce désert et de les entraîner au maniement d'armes. M. Mahmoud Abou Wafia, président de la commission des plaintes et pétitions de l'Assemblée, est intervenu pour reprocher au colonel Kadhafi de « rêver de devenir l'empereur de la nation arabe tout entière ». Le chef de l'Etat libyen a, selon M. Wafia, « pour passe-temps favori l'immixtion dans les affaires intérieures des autres pays arabes pour y semer la dissension ».

D'autre part, le quotidien cairote « Al Ahram » a accusé ce mardi la police libyenne de s'être livrée à des sévices graves contre cent soixante-deux ouvriers égyptiens qui travaillaient dans le département de Derna et d'avoir provoqué la mort de l'un d'eux. Les ouvriers auraient protesté contre des déclarations blessantes envers l'Egypte. La police libyenne les aurait alors expulsés à bord de deux camions dont les chauffeurs ont été arrêtés par les autorités égyptiennes. — (A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)

● *Le roi Hussein de Jordanie* fera une visite privée à Paris du 24 au 28 avril, avant de se rendre à Washington.

● *L'Association de solidarité franco-arabe* organise depuis le lundi 21 avril une « semaine franco-arabe », à Paris, au Centre culturel irakien, 8, rue du Général-Appert (16e). Cette semaine sera marquée ce mardi soir par la projection du film du réalisateur algérien Ali Ghanem *l'Autre France.*

● *Le canal de Suez prêt le 15 mai.* — Le canal de Suez pourra être ouvert à la navigation maritime le 15 mai prochain, a déclaré M. Machhour Ahmad Machhour, président de l'organisme du canal. A cette date, a-t-il précisé, la voie d'eau sera entièrement déminée et dégagée de tous les débris qui se trouvaient dans le fond du canal.

(Publicité)

UNIVERSITÉ PARIS IX - DAUPHINE

SERVICE ÉDUCATION PERMANENTE

Vous voulez être en mesure de mieux comprendre la page économique du « MONDE ».

Nous vous proposons : une INITIATION à l'ÉCONOMIE

Vous avez le choix entre deux sessions :

— La vie économique de l'entreprise ;
— Problèmes d'actualité de l'économie française.

Durée d'une session . 40 heures
2 journées complètes
+ 6 demi-journées
Dates : MAI - JUIN 1975

Pl. du Mal-de-Lattre-de-Tassigny
75016 PARIS
Tél. : 553-50-20, Poste 22-47

(Publicité)

ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE

Le numéro d'avril 1975 de la revue FRANCE-ALGÉRIE

a dressé le bilan de la coopération franco-algérienne à la veille de la rencontre des présidents

Valéry Giscard d'Estaing
et
Houari Boumediène

L'Assocation a publié en 1974 un numéro spécial

« Pour de nouvelles relations entre la France et l'Algérie » que l'on peut encore se procurer au Secrétariat de l'Association, 235, bd Saint-Germain, 75007 Paris. tél. 705-31-22.

Liban

Les récents affrontements suscitent un climat d'inquiétude sur l'avenir du pays

Beyrouth. — Libanais et Palestiniens pansent leurs blessures. Sur le terrain, la situation paraît se normaliser. Mais, de part et d'autre, on envisage l'avenir avec une inquiétude qui se lit sur les visages. « *Ce n'est pas fini* », « *A quand le prochain round* », « *Partie remise* », déclare-t-on autour des derniers barrages des Kataëb (Phalanges). Ceux-ci continuent à contrôler, la nuit, certains points stratégiques des quartiers chrétiens de Beyrouth à l'est de la ville. On entend des propos similaires à l'entrée des camps palestiniens de Chatila, Bourj-Brajnev et Telzaata, où le nombre des victimes des journées de combats aurait été beaucoup plus élevé qu'au mois de mai 1973, quand la résistance eut à faire face aux attaques de l'armée libanaise.

Parmi les nombreux appels au calme et à la concorde lancés par les chefs des communautés religieuses et les dirigeants politiques, on retient la déclaration de l'imam Moussa Sadr, chef de la communauté chiite, pour qui « *un nouveau statut devrait régir la cohabitation libano-palestinienne* ». L'imam, qui a joué un rôle très efficace et qui serait le seul aujourd'hui à pouvoir exercer une influence prédominante sur les antagonistes, insiste pour que « *les Libanais s'entendent d'abord entre eux sur ce qu'ils veulent ou sur la politique qu'ils devraient suivre, pour qu'à partir de cette cohésion retrouvée ils soient à même d'établir un dialogue constructif avec les Palestiniens* ».

Quant à M. Kamal Joumblat, qui préside le Front des formations progressistes, il estime que « *le Liban ne sera viable que le jour où il dépassera ses contradictions intercommunautaires pour devenir un Etat authentiquement démocratique et laïque* ».

Le risque de « palestinisation »

Au-delà de ces prises de position, certains ont l'impression que « *quelque chose de déterminant* » se prépare. C'est l'opinion de M. Raymond Eddé, leader du bloc national à qui la résistance palestinienne et M. Yasser Arafat ont rendu hommage « pour son civisme et son courage politique ». Dans une déclaration qu'il nous a faite, M. Eddé — l'un des candidats à la présidence de la République — se demande si « *après le partage de l'île de Chypre il ne faut pas craindre la « palestinisation » du Liban : le sud du pays servirait alors de refuge ou de foyer pour les Palestiniens. Cette éventualité pourrait être acceptée en principe par les chrétiens comme par les musulmans. Une telle formule satisferait au départ tous les partis concernés, chacun y trouvant son compte. Mais ne faut-il pas craindre,* poursuit-il, *qu'à*

De notre correspondant

plus ou moins brève échéance Israël ne tire prétexte d'une telle situation pour se prévaloir d'un droit de poursuite après de nouvelles infiltrations de fedayin sur son territoire.

» *Le Liban du Sud étant devenu palestinien, ne jouissant plus de ce fait de la protection d'un Etat indépendant et souverain, on imagine la violence de la riposte de l'ennemi et combien il s'en donnerait à cœur joie. Ce serait l'occasion ou jamais pour l'Etat hébreu d'occuper le Liban du Sud pour s'étendre jusqu'au fleuve Litani, tenu pour « une frontière sûre ». L'Etat hébreu obtiendrait alors ce qu'il s'est abstenu de faire en 1967.*

» *Autant de raisons*, conclut M. Eddé, *qui me portent à m'opposer à tout projet de palestinisation du Liban. A la suite d'un nouvel exode, nos frontières, qui ne sont déjà que trop exiguës, se rétréciraient encore et l'on perdrait la région du pays la plus riche en eau, la seule qui est favorisée par un projet hydro-électrique. Sommes-nous en présence d'un nouveau Yalta qui décidera du sort de notre pays sans que les Libanais aient leur mot à dire ? Nous acheminons-nous vers une guerre civile perlée, dans le style de celle qui sévit actuellement en Irlande ? Ou bien, solidaires des Arabes, ne sommes-nous pas acculés à livrer à Israël une guerre de cent ans ?* »

Ces propos pessimistes reflètent l'impression qui prévaut dans les milieux libanais et palestiniens. Ceux-ci sont persuadés qu'une tierce force tire les ficelles et lance la population dans des affrontements de type confessionnel. « *Comment les Phalanges acceptent-elles de servir d'instrument aux sionistes ?* », nous a déclaré M. Abou Khmed au camp de Telzaata.

« *Il y a longtemps que les Palestiniens se prêtent aux manœuvres et aux provocations des agents israéliens*, répond un responsable de la section phalangiste d'Acharafieh, quartier chrétien à l'est de la capitale. *Sinon, comment expliquer leur comportement ? Ils ont tout fait pour susciter nos réactions exaspérées en nous humiliant et en se conduisant comme en territoire conquis. Je vois mal désormais les Palestiniens défendre leur formule d'Etat démocratique et laïque. Nos ennemis communs, les Israéliens, pourraient leur répondre : « Comment allez-vous » cohabiter avec les juifs quand » vous avez été incapables de » supporter des hommes dont » vous étiez les hôtes.* »

EDOUARD SAAB.



A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE FUSILLADE ENTRE LA POLICE ET DES EXTRÉMISTES DE GAUCHE, la troisième en vingt-quatre heures, a provoqué la mort d'un policier le lundi 21 avril dans la banlieue de Buenos-Aires. Environ cent quatre-vingt personnes ont péri pour des raisons politiques, en Argentine, depuis le début de l'année. — *(A.F.P., Reuter.)*

Espagne

● LE GENERAL FRANCISCO FRANCO SALGADO EST DECEDE le 21 avril à Madrid. Cousin germain du chef de l'Etat, le général Franco, âgé de quatre-vingt-quatre ans, avait occupé pendant plus de trente ans les fonctions de secrétaire privé du Caudillo. — *(A.F.P., A.P., Reuter, UPI.)*

● UN POLICIER A ETE ASSASSINE ce mardi 22 avril dans la banlieue de Bilbao au moment où il sortait de son domicile. Ses deux agresseurs ont pris la fuite. Les autorités attribuent cet attentat à l'Etat. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Guatemala

● HUIT PAYSANS ONT ETE RETROUVES ASSASSINES, le 19 avril, en divers points du pays. — *(A.F.P.)*

Italie

● SCENES DE VIOLENCES A MILAN. — La ville a de nouveau été, lundi 21 avril, le théâtre de scènes de violence au cours desquelles trois personnes ont été blessées. L'une d'elles, sans appartenance politique connue, a été attaquée devant un lycée de la ville par une vingtaine de personnes armée de barres de fer. Devant un autre lycée de la ville, le passager d'une moto a tiré à coups de fusil sur deux étudiants. Des dizaines de milliers de personnes ont, d'autre part, assisté lundi, à Milan, aux obsèques de Gianni Zibecchi, militant d'extrême gauche tué au cours des émeutes du 17 avril. — *(A.F.P.)*

Venezuela

● UN ANCIEN GUERILLERO, présenté comme un responsable des Forces armées de libération nationale, M. Morales Rossi, a été arrêté le 17 avril par la police à Caracas. Il s'était échappé le 18 janvier dernier d'une prison de la capitale en compagnie de vingt-deux autres détenus, dont le commandant Carlos Betancourt, ancien chef du mouvement clandestin *Bandera Roja.* — (A.F.P.)

le refuge
formation
organisme de formation professionnelle continue

Stages de :
• Mathématiques • Informatique
• Statistiques et calcul des probabilités
• Recherche opérationnelle
• Prévision et simulations
• Gestion des entreprises
• Fiscalité à l'usage des Entreprises
• Marketing et Commercial
• Comptabilité
• Droit des Affaires
• Production et maintenance
• Formation Humaine
• Secrétariat
• Langues : (Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Hébreu, Italien).

Pour tous les problèmes de Formation continue, nos conseillers sont à votre disposition au téléphone ou sur rendez-vous

LE REFUGE FORMATION
20, Rue de Chabrol 75010 PARIS
Tél. : 824 75 60 824 66 12

En matière de lithographies originales il y a des règles d'art.



(1)

Pour nous... ce sont des règles d'or :

ESTAMPE GARANTIE ORIGINALE
TIRAGE STRICTEMENT LIMITÉ
PRÊT GRATUIT DROIT DE RETOUR
DÉPOT LÉGAL AU BIBLIOTHÈQUE NATIONALE CABINET DES ESTAMPES
CERTIFICAT ÉTABLI PAR L'ARTISTE D'AUTHENTICITÉ
CRÉDIT GRATUIT
PAPIER « A LA FORME » PUR VELIN D'ARCHES AUTHENTIQUE
ENVOI RECOMMANDÉ GRATUIT
GARANTIE DE RACHAT AVEC 10 % D'INTÉRÊTS APRÈS UN AN
VENTE EXCLUSIVE PAR COURRIER

Nous vous le prouverons par retour du courrier...

Bon pour une DOCUMENTATION GRATUITE EN COULEURS sur nos lithographies originales numérotées et signées de la main de grands artistes contemporains.

M., Mme, Mlle : ____________________
Adresse complète : ____________________
____
Code postal et ville : ____________________

Bon à renvoyer (sans engagement d'achat de votre part) à :

Artès ÉDITEUR D'ESTAMPES ORIGINALES
7, Faubourg St-Honoré, 75392 Paris Cedex 08.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'ÉVÉNEMENT Les Françaises dans la vie économique et politique

JAMAIS les femmes n'auront été l'objet d'autant d'attentions qu'en 1975, année qui leur a été consacrée, selon la décision de l'Organisation des Nations unies. En France, la campagne de séduction dont elles sont entourées avait réellement commencé lors de l'élection présidentielle. Les candidats, plus qu'à l'accoutumée, se sont disputé les 53 % de voix féminines, notamment en prônant la libéralisation de l'avortement et en promettant de faire entrer quelques femmes au gouvernement. Depuis juillet 1974, il existe en France un secrétariat d'Etat à la condition féminine, mais son titulaire, Mme Françoise Giroud, n'a pas, selon les propres termes de M. Valéry Giscard d'Estaing, de responsabilités de gestion. Elle a une mission qui consiste à faire un catalogue de l'ensemble des obstacles auxquels se heurte, en France, la promotion des femmes et à en saisir le gouvernement.

Reste à savoir si une année de la femme et un secrétariat d'Etat parviendront à changer la condition féminine, à faire disparaître les inégalités de chances et de traitement entre les hommes et les femmes, à donner libre accès au travail des femmes qui le désirent (ce qui suppose des infrastructures adéquates : crèches, garderies...), à considérer la femme comme un travailleur à part entière et non comme une réserve de main-d'œuvre en cas d'expansion économique ou de défection de bras masculins...

En France, l'Année de la femme et la création du secrétariat d'Etat à la condition féminine ont suivi des « mobilisations » de femmes. Celles-ci ne sont pas restées à la traîne lors du conflit de Lip. Elles furent particulièrement actives dans le long mouvement des employés de banque en 1974 et elles ont mené des grèves dans les usines de textile, comme à Cerizay, ou dans les grands magasins : Nouvelles Galeries de Thionville. Elles ont été nombreuses à manifester en faveur de la contraception, de l'avortement libre et remboursé par la Sécurité sociale.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

[La plupart des chiffres cités dans cette page émanent soit du secrétariat d'Etat à la condition féminine, soit du Comité du travail féminin, 127, rue de Grenelle, Paris (7e).]

Plus de huit millions de « travailleuses »

HUIT MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE femmes avaient, en 1974, une activité professionnelle, soit 38,4 % de la population active française. Contrairement à ce que l'on croit généralement, cette proportion n'a guère augmenté depuis le début du siècle. Elle était même de 39 % en 1906, avec 7 694 000 femmes actives. A cette époque, un très grand nombre de femmes travaillaient dans l'agriculture, étaient employées de maison ou avaient une activité professionnelle à domicile.

Selon des statistiques de 1968, les femmes qui ont une activité professionnelle sont, pour 58,4 %, des femmes mariées (contre 49 % en 1954) ; 23,8 % sont célibataires ; 15,7 % veuves ; 2,2 % divorcées. Les femmes de vingt à vingt-cinq ans sont les plus nombreuses à travailler ; entre vingt-cinq et cinquante-quatre ans, 53 % sont dans la vie active. La proportion des femmes au travail se réduit toujours au moment des maternités, bien que cela soit de moins en moins sensible, et remonte, à partir de cinquante-cinq ans.

Quatre-vingts pour cent des femmes qui travaillent sont salariées. Un million travaillent à temps partiel (la moitié sont aides familiales). En 1973, 64 % des femmes actives travaillaient dans le secteur tertiaire (commerce, services, administrations) ; 26 % dans l'industrie et 10 % dans l'agriculture. Elles y occupent généralement des emplois dits « féminins »

Sept cent cinquante mille Françaises travaillent dans l'agriculture. Après avoir fortement diminué, leur nombre tend aujourd'hui à se stabiliser. Seules 5 % d'entre elles sont salariées agricoles, les autres étant des femmes d'agriculteurs.

Les trois branches d'industries qui emploient le plus de femmes sont l'industrie de l'habillement (4 % de la population active féminine) ; l'industrie textile (3,5 %) et les industries mécaniques (3 %). Ces secteurs, en régression aujourd'hui, cèdent le pas aux industries chimiques, à la construction électronique, aux industries alimentaires.

Dans les branches industrielles à main-d'œuvre essentiellement masculine, le personnel féminin occupe surtout les emplois de bureau et de cadres administratifs moyens. Très peu de femmes, en effet, sont techniciennes ou ingénieurs.

Elles sont plus de cinq millions à travailler dans le secteur tertiaire, à peu près autant que les hommes, mais nettement moins nombreuses aux postes de direction. La banque, les assurances, l'administration publique et les services ont ainsi un fort pourcentage de femmes.

On peut noter qu'entre 1968 et 1973, le taux de féminisation est passé chez les cadres supérieurs à 26,6 % et chez les ouvriers à 23,4 %. Seulement 0,3 % des femmes qui travaillent entrent dans les professions libérales.

Dans la fonction publique, la proportion de femmes avoisine 50 % mais pas dans les fonctions d'encadrement : sur trois cent quatre-vingt-sept sous-directeurs et directeurs adjoints de ministères, vingt-quatre sont des femmes.

Le salaire moyen des femmes par secteur professionnel est nettement inférieur à celui des hommes : 44 % des femmes salariées, contre 24 % des hommes gagnaient moins de 1 500 francs par mois en juillet 1974. L'écart est de plus de 35 % chez les cadres supérieurs, 28 % chez les cadres moyens, 30,6 % chez les ouvriers, 20,2 % chez les personnels de service.

DES SYNDICATS AU GOUVERNEMENT

TRISTE *bilan que celui de la* représentation des femmes, tant dans la vie politique française que dans les organisations syndicales, professionnelles ou sociales. Elles composent 53 % du corps électoral et n'occupent qu'à peine 2 % des sièges au Parlement : ainsi, elles sont 9 sur 490 députés et 7 sur 283 sénateurs.

Sur le plan local, la proportion des Françaises est de 1,7 % dans les conseils régionaux (53 sur 3 191). Il y a actuellement 550 femmes maires sur 37 708, soit 1,89 %, et 20 648 conseillères municipales sur 466 482, soit 4,49 %.

Quatre femmes sont au gouvernement : un ministre (sur 16), Mme Simone Veil, ministre de la santé ; et 3 secrétaires d'Etat (sur 23) : Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine ; Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de la condition pénitentiaire ; et Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, chargée de l'enseignement préscolaire.

Le nombre des femmes dans les partis politiques reste très faible, bien qu'en augmentation cette dernière décennie. Le parti communiste, qui compte 125 000 femmes, semble avoir le plus grand pourcentage d'adhérentes : 27 %. Il serait suivi de près par le parti socialiste unifié et le centre Démocratie et Progrès (25 %). Le nombre de militantes dans les autres partis varie de 20 à 10 %.

Quand on monte dans la « hiérarchie », leur nombre se raréfie. Ainsi, au bureau politique du parti communiste, il y a 2 femmes sur 20, au comité central 16 sur 118. On note un large progrès, puisqu'en 1967 elles étaient respectivement une et 9.

Au congrès de Suresnes, en mars 1974, le parti socialiste a décidé que 10 % de femmes, au minimum, siégeraient dans tous les organes du P.S. Au bureau politique, il y a actuellement 3 femmes sur 27 ; elles sont 2 sur 12 au secrétariat national et 14 sur 130 au comité directeur.

Les Républicains indépendants ont, à leurs dernières assises, élu 3 femmes au comité directeur. A l'U.D.R., les proportions sont encore moindres, puisque l'on compte 3 femmes sur 119 au comité central et 1 sur 28 au bureau exécutif. La situation n'est guère meilleure dans les mouvements d'extrême gauche : à la Ligue communiste révolutionnaire, il y a 1 femme sur 13 membres au bureau politique et 12 sur 60 au comité central.

Le nombre de femmes syndiquées est difficile à évaluer. On estime finalement qu'il varie entre 20 et 25 % des adhérents. Chiffres modestes mais intéressants cependant, si l'on considère que les femmes ne représentent que 38 % de la population active. Aux organes dirigeants, à la C.G.T., à la C.F.D.T. ou à Force ouvrière, leur représentation tourne autour de 10 % (1 sur 9 à la commission exécutive de la C.F.D.T. ; 2 sur 14 au secrétariat confédéral de la C.G.T.).

Enfin, il n'y a aucune femme au conseil exécutif du Conseil national du patronat français (sur trente-cinq membres).

Comment expliquer une situation générale aussi mauvaise ? Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la proportion des femmes au Parlement était plus forte qu'aujourd'hui. Beaucoup avaient prouvé leur valeur dans la Résistance. En 1945, au moment des élections, face au vide politique, les principaux partis — parti communiste et Mouvement républicain populaire — n'ont pas hésité à ouvrir largement leurs listes aux femmes.

Depuis 1958, avec l'établissement du scrutin uninominal à deux tours, on a noté une marche arrière de leur part. Seules les candidates ayant déjà largement fait leurs preuves étaient proposées. En conséquence, le nombre des candidates a progressivement diminué.

Pourtant, la participation féminine aux scrutins est presque égale à celle des hommes (entre 2 et 3 % d'abstentions en plus).

D'après M. Valéry-Giscard d'Estaing (interview à France-Inter en février 1975), « *les femmes n'ont pas le goût pour ce que les hommes appellent la politique, qui est un mélange de discussions théoriques et d'intrigues personnelles* ». Il en conclut : « *Elles ont un sens réel plus aigu que les hommes, ce qui fait que ce qui les intéresse dans la politique, c'est la gestion.* » En réalité, ayant à prouver sans cesse leur valeur, c'est plus par obligation que par choix que celles-ci optent pour des voies où les résultats concrets matériels s'apprécient rapidement. La confiance s'établit plus facilement à l'échelle d'une commune qu'à l'échelle d'un département. Les femmes sont d'ailleurs particulièrement nombreuses dans les mairies de petites communes.

Aujourd'hui, les partis politiques pensent à accorder plus de place aux femmes. Lors de son congrès de Suresnes (mars 1974), le P.S. avait décidé de faire un effort pour augmenter le nombre de femmes candidates aux élections. Le parti communiste lance ces jours-ci une campagne pour amener les femmes au parti. Républicains indépendants et U.D.R. ne veulent pas rester à la traîne.

LES LOIS ET LA RÉALITÉ

SI le préambule de la Constitution affirme que « *la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes* », dans la pratique, on en est loin. Ainsi, dans la vie professionnelle, les femmes occupent-elles encore peu de postes de responsabilité et d'autorité. La déqualification est le plus souvent le lot de la main-d'œuvre féminine. La sous-évaluation des emplois dits féminins et le cloisonnement du marché de l'emploi sont autant de facteurs qui maintiennent des écarts importants entre les salaires des femmes et ceux des hommes. Sur ces points, la loi sur l'égalité des rémunérations entre les hommes et les femmes du 22 décembre 1972 et le décret d'application de mars 1973 interdisant toute discrimination en matière de rémunération pour tout travail de valeur égale sont peu efficaces.

Alors que nul ne contestait aux femmes la liberté de conscience et de croyance, la jouissance des droits politiques, la liberté d'aller et venir... il en est longtemps allé autrement de ce que l'on appelle le droit à la maternité libre.

La loi du 28 décembre 1967, dite loi Neuwirth, dont les derniers décrets d'application ne furent publiés que cinq ans plus tard, autorisait, sous certaines conditions, la vente de produits, médicaments ou objets contraceptifs dans les pharmacies, mais continuait à interdire toute publicité à leur sujet et, d'une manière plus générale, « *toute propagande antinataliste* ».

La loi du 4 décembre 1974 maintient cette interdiction, mais élargit le monopole de la vente des contraceptifs, désormais remboursés par la Sécurité sociale, ainsi que les frais d'analyses et les examens de laboratoire ordonnés en vue de prescriptions contraceptives.

Après plusieurs années de luttes *et de polémiques*, l'avortement volontaire avant la fin de la sixième semaine de grossesse a été légalisé à condition qu'il ait lieu sous le contrôle d'un médecin et dans un hôpital (loi du 17 janvier 1975). Mais, tant que les décrets d'application de la « loi Simone Veil » ne sont pas publiés, un grand nombre de médecins, chefs de service des hôpitaux, refusent d'autoriser les avortements. D'autre part, le remboursement par la sécurité sociale n'a pas été obtenu.

Les mineures doivent fournir une autorisation des parents. Toutes les restrictions sont levées en ce qui concerne l'avortement thérapeutique.

Au niveau de la famille, depuis 1970, les époux assurent ensemble la direction morale de la famille, ils exercent en commun l'autorité parentale. Il n'en reste pas moins que le mari administre seul la communauté et qu'il est l'administrateur légal des biens des enfants mineurs.

Les femmes ne constituent pas, au regard de la législation de la sécurité sociale, un groupe monolithique. En effet, selon leur situation de droit ou de fait (femme mariée, veuve, divorcée, séparée de droit ou de fait, concubine, célibataire), ou selon la nature de leurs activités (exclusivement familiales ou également professionnelles) leur protection sociale est très différente.

La femme qui ne travaille pas dépend totalement de son conjoint. Cette situation de dépendance a des conséquences parfois dramatiques lorsque le conjoint meurt ou si un divorce survient.

Quand le couple a des enfants, et même si les deux parents travaillent, les allocations familiales et le remboursement des soins donnés aux enfants sont versés au père de famille. Cette mesure entraîne des difficultés lorsque mari et femme ne s'entendent pas et vivent séparément.

CHOMAGE : en première ligne

L'EMPLOI des femmes est particulièrement sensible aux aléas de la situation économique. En période de crise, les femmes figurent parmi les premiers travailleurs licenciés. Selon les statistiques publiées par le comité du travail féminin, au ministère du travail, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites (D.E.N.S.) présentées par des femmes s'élevait à 337 800 en octobre 1974, ce qui représente une augmentation de 43 800 par rapport au mois de septembre. En un an, le nombre de femmes D.E.N.S. a augmenté de 38,1 %.

En octobre 1974, les femmes constituaient pour 53,8 % l'ensemble des demandeurs non satisfaits.

La situation de l'emploi féminin est plus difficile en province, où les femmes représentent 55,9 % des demandes. Dans seize régions, le taux de féminisation des demandes non satisfaites est supérieur à la moyenne nationale.

La proportion des jeunes femmes de moins de vingt-cinq ans dans les D.E.N.S. est passée de 51,5 % en septembre à 53,7 % en octobre 1974. 55,7 % des femmes qui postulent un emploi n'ont pas de qualification (44,2 % des hommes).

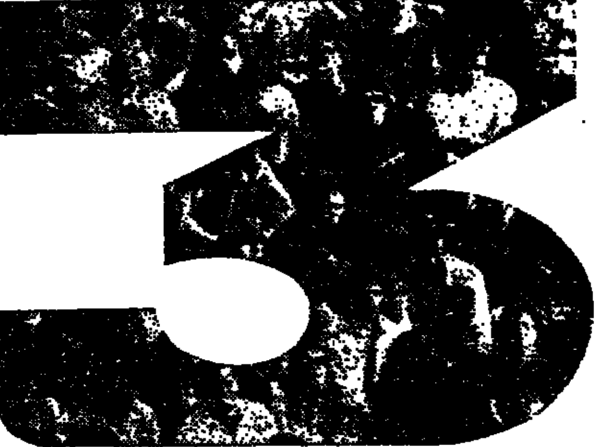
Les possibilités de formation continue sont particulièrement inefficaces et inadéquates en ce qui concerne les femmes. Actuellement, le nombre des femmes qui bénéficient des stages ou des cours est infime par rapport au pourcentage des femmes dans la population active. A titre d'exemple, l'A.F.P.A. (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) a accueilli quatre mille quatre cent cinquante-quatre femmes en 1973, soit 9,5 % de l'ensemble des stagiaires.

Les bénéficiaires sont en majorité des femmes jeunes ayant peu d'enfants ou célibataires. La loi de juillet 1971 sur la formation continue ne prévoit rien pour les femmes qui reviennent sur le marché du travail après une longue absence.

En outre, il faut avoir déjà travaillé pour obtenir des allocations de chômage. Dans le cas des jeunes, il faut qu'elles aient dix-sept ans au moins et qu'elles soient inscrites à l'agence pour l'emploi depuis plus de six mois, à la fin de leurs études.

Les femmes mariées voulant reprendre la vie « active » ne sont pas allocataires, pas plus que celles qui se voient privées brutalement du salaire de leur mari (décès, séparation, divorce), ont des enfants à charge et doivent trouver du travail.

éditions sociales



JOURS DU LIVRE MARXISTE

25-26-27 AVRIL 1975

Marché National de la Villette
Porte de Pantin

LES NOUVEAUTES DES EDITIONS SOCIALES

Collection NOTRE TEMPS

André VIEUGUET — Français et immigrés
1 vol. : 13 F.
Introduction de Georges Marchais.

Roger GAUDON et Jean CHATAIN — Petites et moyennes entreprises : l'heure du choix
1 vol. : 13 F
Préface de Georges Valbon

Michel JOUET et Jean-Jacques MARTIN — Jean Royer : Un réformisme autoritaire
1 vol. : 7,50 F

Reconstruire l'école
Avant-propos de Pierre Juquin
Nouvelle édition 50e mille - 1 vol. : 9,50 F

Marc DUPUIS — Nationaliser : quels groupes ? pourquoi ? comment ?
1 vol. : 7,50 F

Jean ELLEINSTEIN — Histoire de l'U.R.S.S.
Les 4 volumes : 52 F

Collection SOCIALISME

André CARREL et Georges FOURNIAL — Cuba socialiste de A à Z
Préface de Roland Leroy - 1 vol. : 16 F.

Jacques LEGRAND — Le choix mongol
1 vol. : 13 F

Collection PROBLEMES

Michel VADÉE — Bachelard et le nouvel idéalisme épistémologique
1 vol. : 20 F

Bernard MULDWORF — Sexualité et féminité
1 vol. : 16 F

Groupe Français d'Education Nouvelle — L'Echec scolaire : doué ou non doué ?
2e édition - 15e mille - 1 vol. : 20 F

Collection PROBLEMES/HISTOIRE

Yves GARLAN et Claude NIERES — Les révoltes bretonnes de 1675 - Bonnets rouges et papier timbré
1 vol. : 20 F

Collection LES CLASSIQUES DU MARXISME

Karl MARX — Critique du droit politique hégélien
1 vol. : 30 F

MARX-ENGELS — Etudes philosophiques
1 vol. : 9,50 F

MARX-ENGELS — Correspondance Tome IV
Juillet 53 - Juin 57
1 vol. : 40 F

Hors Collection

Gramsci dans le texte. De l'Avanti aux derniers écrits de prison
1 vol. : 60 F
Introduction de François Ricci.

Gilbert BADIA — Rosa Luxembourg, journaliste, polémiste, révolutionnaire
1 vol. : 130 F

Marcel COHEN — Histoire d'une langue : Le français
1 vol. : 40 F

Docteur Françoise LAZARD-LEVAILLAND — Le petit enfant ce méconnu
1 vol. : 25 F

Marcel PIQUEMAL, Françine, André DEMICHEL — Institutions et pouvoir en France
1 vol. : 25 F

Madeleine COLIN — Femmes, syndicats, luttes de classes
Ce n'est pas d'aujourd'hui
1 vol. : 20 F

Maurice BOUVIER-AJAM, Jésus IBARROLA et Nicolas PASQUARELLI — Dictionnaire économique et social
1 vol. : 59 F.

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

éditions social
JOURS DU LIVRE MARXIS
25-26-27 AVRIL 1975
LES NOUVEAUTES DES EDITIONS SOCIALES
EN VENT

POLITIQUE

M. Mitterrand rencontrera M. Brejnev jeudi ou vendredi

Les douze membres de la délégation du parti socialiste quitteront Paris, mercredi 23 avril, à 9 heures, à destination de Moscou, où ils rencontreront, jeudi et vendredi, une délégation soviétique qui pourrait être conduite par M. Souslov, secrétaire du comité central du P.C. soviétique, et doit compter parmi ses membres M. Ponomarev, secrétaire chargé des rapports avec les partis occidentaux. C'est au cours de l'une de ces deux journées que M. Mitterrand aura un entretien avec M. Brejnev.

Les échanges de vues entre les deux délégations porteront sur la situation internationale (conférence pour la sécurité et la coopération européenne, relations entre les pays de la C.E.E. et ceux du COMECON, Vietnam, Proche-Orient, Chypre, Grèce, Chili), sur les rapports entre les deux partis, sur les relations entre la France et l'U.R.S.S. et sur le mouvement ouvrier international. Au terme de ces entretiens, M. Gaston Defferre, président du groupe de l'Assemblée nationale, regagnera, le 25 avril, la France où l'appelleront ses obligations de maire de Marseille.

La délégation du P.S. visitera Leningrad, le samedi 26 avril, puis se scindera en deux. M. François Mitterrand, qui rentrera en France le mardi 29 avril au soir, en raison d'obligations personnelles, fera partie du groupe qui se rendra en Ouzbékistan pour y visiter Tachkent et Samarkand. Le second groupe visitera l'Ukraine sous la conduite de M. Pierre Mauroy, secrétaire à la coordination, maire de la ville de Lille, jumelée avec Kharkov.

Les deux « fractions » de la délégation se retrouveront à Moscou d'où elles repartiront pour la France dans l'après-midi du mercredi 30 avril, après publication du communiqué mis au point à l'issue des entretiens.

LA « PRAVDA » ÉVOQUE LA « COOPÉRATION AVEC LES SOCIAUX-DÉMOCRATES ».

La *Pravda* du mardi 22 avril écrit, à propos du voyage de la délégation du P.S. en U.R.S.S. : « *Le parti socialiste français fait de grands efforts afin de renforcer ses liens avec les partis ouvriers et communistes d'Europe, y compris d'Europe de l'Est.* »

L'organe du parti communiste soviétique fait état de l'attitude des « milieux réactionnaires » français qui « *multiplient les attaques contre les communistes en essayant de les isoler et de les séparer de l'union de la gauche* », et il souligne d'autre part : « *Leonid Brejnev a rappelé lors du vingt-quatrième congrès du parti communiste d'Union soviétique, que celui-ci est prêt à développer la coopération avec les sociaux-démocrates dans la lutte pour la paix, la démocratie et le socialisme, à condition de ne pas abandonner ses principes révolutionnaires et son idéologie.* »

D'ANCIENS RESPONSABLES DE L'U.J.P. APPROUVENT LA RUPTURE AVEC L'U.D.R.

Une quinzaine d'anciens responsables nationaux de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) approuvent dans une déclaration la direction de l'U.J.P. d'avoir rompu avec l'U.D.R., estimant : « *Le véritable gaullisme n'est pas celui qui compose mais celui qui refuse* » et se demandant : « *La France a-t-elle encore une politique ?* » Ils estiment, à propos de l'indépendance nationale : « *On cherche plus à donner le change de l'indépendance qu'à agir de façon politique.* »

Ce texte est signé par MM. Robert Vironneau, Philippe Rothea, Alain Michaud et Joël Mordelet, membres fondateurs de l'U.J.P. en 1965, Vincent Berkelmans, Gilles Le Beguec, Jean-Louis Bourlanges, Michel Desvignes, René Doucet, Michel Forien, Bernard Huault, Hugues Martin, Werner Thiebault et Gérard Leonard, anciens délégués nationaux.

● *L'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme*, qui s'est réunie en présence de MM. Chirac et Messmer et sous la présidence de M. René La Combe, député U.D.R. du Maine-et-Loire, après avoir constaté qu'en matière de défense et de politique étrangère il n'y avait pas de « *divergences essentielles* » entre la politique du gouvernement et le gaullisme, a décidé de ne plus se réunir avant l'automne, « *à moins d'événements imprévus* ».

● *Politique-Hebdo* publie, dans son numéro 170 daté des 17-23 avril, son premier « *supplément unitaire* », consacré à l' « *antimilitarisme révolutionnaire* ». L'hebdomadaire d'extrême gauche a demandé à différentes formations appartenant à la même famille politique (P.S.U., Ligue communiste révolutionnaire, Révolution !, Parti d'unité populaire) et à la C.F.D.T. de participer à la rédaction de ce supplément.

★ *Politique-Hebdo*, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

CORRESPONDANCE

Les déportés et la télévision

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Touzeau, président de l'Association nationale des déportés et internés résistants de Saint-Mandé :

Pas une chaîne de la télévision française n'a daigné filmer, quelques minutes seulement, aucune des importantes manifestations du trentième anniversaire de la libération des camps de déportation qui se sont déroulées dans Paris.

Cinq cents drapeaux, de toutes les sections de Déportés de France, massés place de l'Hôtel-de-Ville, en présence de quelque deux mille personnes.

Un rassemblement important à la cérémonie de la Flamme, place de l'Etoile.

Un émouvant hommage rendu aux disparus, au Père-Lachaise, par plusieurs milliers de personnes qui ont défilé entre une haie de drapeaux devant les camps.

Les déportés, internés, résistants et familles de disparus sont surpris du peu de cas qu'un grand service comme la télévision française, à la charge pourtant des contribuables, a fait d'un aussi important anniversaire, alors que des temps d'antenne sont accordés à des Skorzeny ou Touvier !

Si ces interviews ont été données par souci d'informer le public, comme il a été dit, alors quelle grave faute professionnelle d'avoir passé sous silence des manifestations importantes dans la capitale, l'intérêt des cérémonies qui rappellent tant de sacrifices consentis pour le pays, pour la défense des libertés, y compris celle de l'information !

En Corse

LA FRAUDE ÉLECTORALE S'EST, UNE FOIS DE PLUS, DONNÉ LIBRE COURS

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — C'est le tribunal administratif de Nice qui proclamera jeudi 24 avril les résultats du second tour de l'élection cantonale du Haut-Nebbio qui s'est déroulée le 20 avril. Le préfet de la Corse, M. Gabriel Gilly, a, en effet, saisi la juridiction lui demandant de se substituer au bureau centralisateur de Murato. Les deux candidats, M. François Casta, soutenu par la majorité présidentielle, et l'abbé Paul Pietrotti, soutenu par l'union de la gauche, ont été proclamés élus, ce dernier par le bureau centralisateur, le premier par les maires et assesseurs d'un certain nombre de communes. Selon le bureau qui se réfère aux procès-verbaux, M. Pietrotti a obtenu 1 821 voix et M. Casta 1 671. Selon les maires et assesseurs qui se réfèrent aux télégrammes officiels, M. Casta a recueilli 1 857 voix et M. Pietrotti 1 821 voix.

Le préfet a décidé pour sa part de considérer ces proclamations comme nulles et non avenues. Il avait enjoint au président du bureau de Murato de lui communiquer les résultats définitifs lundi avant 2 heures du matin. Celui-ci n'ayant pas obtempéré, M. Gilly a envoyé sur place un délégué spécial investi des pouvoirs de président, M. Oscar Mariotti, secrétaire en chef de la sous-préfecture de Bastia, qui n'a pu que constater qu'il se trouvait dans l'impossibilité de remplir sa mission. Dans l'après-midi, le préfet saisissait alors le tribunal.

La fraude s'est évidemment une fois de plus donné libre cours. Il en sera ainsi tant que le législateur n'aura pas pris les décisions qui s'imposent tant au sujet du contrôle des listes électorales que des votes par correspondance, et des sanctions procès-verbaux. — P. S.

OUTRE-MER

CORRESPONDANCE

M. Stasi et la Polynésie

M. Bernard Stasi, vice-président du Centre Démocrate et Progrès, maire d'Epernay, ancien ministre des départements et territoires d'outre-mer, nous adresse la lettre suivante :

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article que M. Thierry Pfister a consacré à la Polynésie, dans *le Monde* du 5 avril, à la suite du voyage qu'il vient d'effectuer dans ce territoire lors de la visite officielle de M. Stirn.

Cet article comporte cependant une inexactitude. M. Pfister écrit en effet : « Pour mesurer l'ampleur du changement de climat, il suffit de se souvenir que, il y a un an, lors de son passage en Polynésie, M. Stasi n'avait pas osé rencontrer M. Sanford. »

Cette affirmation n'est pas conforme à la réalité : au cours de mon séjour dans le territoire, j'ai rencontré deux fois M. Sanford.

Tout d'abord, compte tenu des relations cordiales que nous entretenions, M. Sanford était venu m'accueillir à l'aéroport (ainsi, d'ailleurs, que le sénateur Pouvanaa Oopa, leader de l'autre parti autonomiste), et nous avions eu alors une première conversation ensemble. Puis, le lendemain de mon arrivée à Papeete, j'avais reçu M. Sanford à la résidence du gouverneur, et je m'étais très longuement entretenu avec lui.

Il est vrai qu'une troisième rencontre, prévue au cours de ce dernier entretien, n'avait pu avoir lieu : M. Sanford ayant, pendant que j'effectuais une tournée dans l'archipel des Marquises, tenu, au cours d'un meeting, des propos qui avaient été jugés offensants pour le président de la République, j'avais dû renoncer à cette troisième rencontre.

Mais, cet incident, que j'avais vivement regretté, n'avait nullement compromis mes relations avec M. Sanford, ni altéré ma volonté, maintes fois proclamée, de développer un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble des forces politiques de la Polynésie.

C'est dire que, s'il ne m'appartient pas de porter le moindre jugement sur la politique suivie par ceux qui m'ont précédé rue Oudinot, je tiens à affirmer avec force que, pendant la période où j'avais la charge du ministère des départements et territoires d'outre-mer, contrairement à ce qu'affirme M. Thierry Pfister dans son article, l'attitude de mon administration, pas plus en Polynésie qu'ailleurs, n'était guidée « par des considérations partisanes ».

Et je suis donc le premier à me féliciter de ce que M. Stirn, qui, visiblement, ne se heurte pas à certaines des difficultés qui entravaient mon action, puisse mettre en œuvre une politique établissant sur de nouvelles bases les relations entre les territoires d'outre-mer et la métropole, et visant à favoriser, dans ces territoires comme dans les départements d'outre-mer, l'épanouissement d'une véritable vie démocratique.

[N.D.L.R. — Les difficultés rencontrées par M. Stasi dans la mise en place d'une politique plus libérale dans les DOM-TOM provenaient de l'hostilité des amis politiques de M. Stirn. Les critiques de l'U.D.R. s'étaient notamment manifestées à l'occasion du voyage de M. Stasi en Polynésie.]

M. STIRN : « concertation et changement » pour les DOM-TOM.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, était récemment l'invité d'un déjeuner offert par le Syndicat fédéral de la presse d'expression française. Il a déclaré que la politique à l'égard des DOM-TOM serait marquée dans les mois à venir par « *la concertation et le changement* ».

Concertation, parce que le secrétaire d'Etat doit s'entretenir prochainement avec des délégations des assemblées de la plupart des territoires d'outre-mer, et parce qu'il doit se rendre au mois de juillet, après un voyage à Djibouti, dans les quatre départements d'outre-mer (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane). Changement, parce que les territoires d'outre-mer vont « *pratiquement tous* » connaître des modifications dans le statut qui les régit. En particulier, des projets de lois relatifs aux statuts de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie seront soumis au Parlement au mois de juin prochain.

DIAMANT PLACEMENT
investissement discret et sûr
Prix d'importation directe. Revente.
international diamond investment
90, av. des Champs-Elysées
75008 Paris
Tél. : 359-10-07
Pour savoir avec précision ce que vous achetez quand vous achetez un diamant.
Nom
Prénom
Adresse
Tél.
M1
Ville
Code Ptal

Moheli
Ile perdue de l'océan Indien, Moheli offre sa végétation luxuriante, ses criques rocheuses découpées, son sable blond et ses jardins de coraux à ceux qui veulent, loin des plages envahies, goûter les charmes des rivages tropicaux et de paradis sous-marins aux richesses inégalées. Prix : 6 400 F - 17 jours - 8 à 12 participants.
EXPLORATOR
25, rue Cambacérès
75008 Paris - Tél. 266.66.24

APPRENEZ LUI A SE DEFENDRE SEULE.
VOUS PARTIREZ PLUS TRANQUILLE.
Verrou de sûreté CITY, bronze or, 3 clés 33F
Alarme électronique NOXALARM P21C homologué 1.170F
Serrure de sûreté à double barillet 108F
Cadenas laiton CITY 34 mm, anse acier cémenté 12F
Ensemble à pompe CENTRAL, 5 points de fermeture, 3 clés 589F
Dans les 8 BHV
tous les systèmes d'alarmes et serrures inviolables.
Les plus grandes marques de cadenas, serrures, verrous, alarmes électroniques que vous pourrez poser vous-même.
Mais le BHV peut, à votre place, réaliser tout ou partie des travaux que vous souhaitez faire. Entre autres, le blindage des portes, l'installation complète des systèmes d'alarme, etc.
Demandez à nos techniciens tous les renseignements, ils sauront vous conseiller.
Jusqu'à épuisement des stocks.
BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE
RIVOLI - FLANDRE - PARLY 2 - MONTLHÉRY - GARGES - BELLE ÉPINE - ROSNY 2 - CRÉTEIL



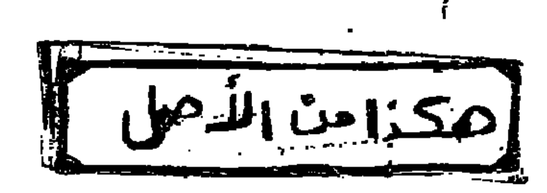
SAMARITAINE DE LUXE



27, Boulevard des Capucines PARIS - 073 83.21
COSTUMES "ETE"
PRIX EXCEPTIONNELS
SUR MESURES avec essayages 1190F
façon GRAND TAILLEUR 1500F



en tissus d'origine anglaise
laine et mohair
pure laine peignée
Prêt-à-porter
COSTUMES LEGERS
polyester mélangé uni ou fantaisie 550F



PRESSE

Les journalistes de « Nord-Eclair » estiment suffisantes les garanties offertes par la convention avec M. Hersant

Lille. — En acceptant la convention soumise à leur agrément, les journalistes du quotidien « Nord-Eclair » ont donné le « feu vert » à une prise de participation majoritaire du groupe Hersant dans la S.A.R.L. qui édite ce journal à Roubaix (« le Monde » du 19 avril). La direction de la S.A.R.L. « Nord-Eclair » avait subordonné en effet l'intervention du groupe Hersant à la création d'une autre société, Nord-Eclair-Editions, qui assumerait en toute indépendance la responsabilité du contenu du journal.

De notre correspondant

Dans un communiqué diffusé le 21 avril, la direction du journal *Nord-Eclair* et celle du groupe Hersant précisent notamment :

« *(...) Ce rapprochement présente un caractère novateur. Il est lié en effet à la création d'une société* Nord-Eclair Editions *à laquelle est confiée, par mandat de longue durée, la rédaction du journal dans l'esprit démocratique et social qui est le sien.*

» *Constitueront cette société : d'une part la société actuelle, d'autre part la société des journalistes, enfin des personnes physiques choisies par les gérants actuels en fonction des garanties morales qu'elles offrent et de leur adhésion à l'esprit du journal. Ainsi, la continuité se trouvera-t-elle assurée.*

» *La société nouvelle remplira sa mission d'information en pleine indépendance. Une convention sera conclue entre elle et la société d'exploitation qui garde en charge l'ensemble des services administratifs, commerciaux et techniques de l'entreprise.*

» *Cette modification des structures comporte le maintien de l'emploi du personnel dans son statut actuel. (...)* »

Les journalistes ont donné leur accord au cours d'une assemblée générale, qui s'est tenue le dimanche 20 avril, par 51 voix pour, 3 contre et 10 bulletins blancs.

Ce n'est pourtant pas sans réserve ni hésitation que la rédaction a pris « ce risque » et, à l'issue des débats, les inquiétudes sont loin d'être toutes apaisées. Pour l'essentiel cependant — la « minorité de blocage » des journalistes dans la nouvelle société, — des garanties, jugées suffisantes, ont été apportées. Dans la société Nord-Eclair Editions, les journalistes, selon les statuts proposés, ne disposent que de 25 % du capital.

Les gérants de la S.A.R.L. Nord-Eclair se sont engagés à choisir deux personnes physiques, représentant au moins 10 % du capital, dans une liste préparée par la rédaction. Ainsi, la « minorité de blocage », bien que non inscrite dans les textes, sera pourtant effective. La création d'un conseil de rédaction a été acceptée.

Ces concessions ont permis un vote favorable, assorti de la motion suivante :

« *Les journalistes de* Nord-Eclair *ont pris acte du projet d'accord entre la société Nord-Eclair et le groupe Hersant. Ils déplorent que les conditions économiques actuelles ne permettent pas à un journal comme* Nord-Eclair, *dynamique, en pleine expansion, et rentable financièrement, de poursuivre de nécessaires investissements. Ils constatent néanmoins que ce rapprochement avec le groupe Hersant s'accompagne de la mise en place de nouvelles structures permettant une garantie de l'indépendance rédactionnelle du journal.*

» *En conséquence, malgré les imperfections, ils se prononcent en faveur du statut rédactionnel proposé, conscients des possibilités qu'il offre, et bien décidés à en faire le meilleur usage pour présenter à leurs lecteurs un journal fidèle à sa mission d'information, ce qui implique la liberté d'expression des journalistes et le droit à l'information du lecteur.* »

Réserves syndicales

L'Intersyndicale du Syndicat national des journalistes, C.F.D.T. et F.G.T.B. (pour les journalistes belges), de *Nord-Eclair* a formulé quelques réserves, notamment sur l'exercice des droits syndicaux.

Pour sa part, le comité régional du S.N.J., Nord - Pas-de-Calais, a publié un communiqué dans lequel il affirme :

« *Au-delà des apparences, il s'agit d'un nouveau pas vers une concentration des titres dans la région du Nord. Le S.N.J. a obtenu la garantie de l'emploi et des salaires. Cependant, la formule retenue de double société leur apparaît pleine de risques pour la profession, tant en ce qui concerne les structures mises en place que les termes du contrat liant les journalistes à l'éditeur. Le S.N.J. exprime les plus expresses réserves sur les conséquences des rapports ainsi établis dans une entreprise qui perd son unité organique.* »

Ajoutons, enfin, que la convention passée entre la S.A.R.L. Nord-Eclair et la société Nord-Eclair Editions sera conclue pour une durée de quinze ans. Elle sera renouvelée, tacitement, de dix en dix ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie, deux ans au moins avant l'expiration de chaque période.

GEORGES SUEUR.

« Le Parisien libéré » n'a pas paru pour le second jour consécutif

Le Parisien libéré n'a pas paru, ce mardi matin 22 avril, pour le second jour consécutif à la suite d'une décision de grève prise par le Syndicat du livre C.G.T.

La direction du *Parisien libéré* publie le communiqué suivant :

« *Ils » veulent la ruine, puis le « suicide » du plus grand quotidien de Paris, qui était aussi le plus grand régional de France :* le Parisien libéré... *Tel est aujourd'hui le seul commentaire qui convient.*

» *Après les grèves qui ont empêché la parution du* Parisien libéré *seul, le 9 avril dernier, puis cette autre qui a pesé, celle-là, sur tous les quotidiens de Paris, le 15 avril, une nouvelle « grève-surprise » — illégale comme les précédentes — est en effet intervenue au* Parisien libéré *la nuit dernière, au moment du bouclage des formes, et a empêché, une fois de plus, la parution de notre titre ce lundi matin 21 avril.*

» *Ce fait s'ajoute aux actions de sabotage mises en œuvre à l'encontre du* Parisien libéré *depuis le 3 mars dernier, soit, pour ne citer que celles-là (qui ont fait l'objet de deux plaintes... en instance !) :*

» — *Tirage arbitrairement réduit « par décision syndicale » et variant de jour en jour entre 405 000 et 418 000 exemplaires ;*

» — *Horaires de tirage systématiquement retardés jusqu'à 7 h. 20 du matin, depuis plus d'un mois, pour empêcher toute mise en place organisée des exemplaires à vendre ;*

» — *L'institution d'une nouvelle tactique — depuis la semaine dernière — consistant en horaires totalement irréguliers, de telle manière que les dispositifs de fortune mis en place par les services de vente soient rendus inefficaces ;*

» Le Parisien libéré *(...) dénonce la volonté délibérée d'une organisation syndicale — pour des motifs où l'on voit mal comment la défense professionnelle aurait sa place — de « ruiner » une entreprise de presse indépendante et d'éloigner d'elle ses lecteurs. [A ses lecteurs] il demande le maintien de leur confiance et une patience égale à celle qu'il s'impose.* »

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. annonce, dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion avec les délégués du *Parisien libéré*, que, après la décision de l'inspection du travail de refuser les licenciements à l'imprimerie du journal, une délégation sera reçue, mardi 22 avril, au ministère du travail.

« *Elle demandera que les pouvoirs publics prennent rapidement l'initiative de convoquer une commission d'arbitrage pour tenter de mettre fin au conflit.* »

Le comité intersyndical affirme que, si la direction acceptait d'appliquer les solutions qu'il préconise, les deux cent trente-trois licenciements envisagés à l'imprimerie de la rue d'Enghien pourraient être évités.

Observant enfin qu' « *après cinquante jours de conflit, la direction maintien son refus d'aborder le problème de fond* », le comité « *s'élève avec vigueur contre les déclarations de la direction du* Parisien libéré *tendant à accréditer l'idée que l'action de ses employés est illégale. En utilisant la grève pour amener leur employeur à revenir sur sa décision, les travailleurs emploient l'arme que leur permet la Constitution* », déclare le comité intersyndical du Livre parisen C.G.T.

Le secrétaire général de « l'Est républicain » devient directeur général des « Dépêches » de Dijon

Le conseil d'administration des Presses nouvelles de l'Est, société éditrice des *Dépêches*, de Dijon et dont *l'Est républicain* détient 81 % des actions, a désigné, samedi 18 avril, un nouveau directeur général, M. Michel-Yves Laurent, secrétaire général de la rédaction de *l'Est républicain*.

Celui-ci prend ses fonctions ce mardi 22 avril, tout en conservant l'essentiel de ses attributions dans le groupe de *l'Est républicain*. Il succède à M. Pierre Brantus, ancien P.-D.G., qui a été nommé vice-président.

Le conseil a également nommé deux nouveaux administrateurs pour remplacer Mme Bresson, secrétaire général des *Dépêches*, et M. Bacqué, agent immobilier à Dijon : il s'agit de M. Bernard Pinchard, beau-frère de M. Charles Boileau, président-directeur général de *l'Est républicain*, et de M. Jean-Bernard Champion, directeur général adjoint de *l'Est républicain*.

M. Boileau a commenté en ces termes les décisions qui viennent d'être prises : « *La mise en œuvre d'un plan de redressement rendu urgent par la gravité de la situation à Dijon et la nécessité d'opérer rapidement le transfert de certaines de ses éditions de Franche-Comté nous contraignent à prendre des mesures visant à l'intégration économique et technique des* Dépêches. »

Il est prévu en effet que plusieurs éditions de Franche-Comté de *l'Est républicain* seront prochainement fabriquées sur la rotative des *Dépêches*.

Réunis en assemblée générale lundi 21 avril, les journalistes des *Dépêches* ont déclaré que « *la direction de* l'Est républicain *n'hésite pas à engager de nouvelles et lourdes dépenses en même temps qu'elle licencie des journalistes* ».

En effet, le poste de vice-président des Presses nouvelles de l'Est n'existait pas auparavant. Etant donné que six journalistes sont licenciés actuellement pour des raisons économiques, l'assemblée générale des journalistes a décidé, par 20 voix pour, 9 contre et 3 bulletins blancs, de demander des négociations sur les problèmes de l'emploi dès mardi 22 avril avec le nouveau directeur général. En cas de refus, les journalistes se sont prononcés pour une grève illimitée.

● *Le quotidien* le Soir *de Marseille*, appartenant au groupe de presse *le Provençal*, a pris l'initiative d'organiser dans tous les quartiers de la ville des débats publics auxquels toute la rédaction est étroitement associée, sur le thème « la parole est aux lecteurs ». La vie d'un quotidien, la préoccupation de ceux qui le lisent, les rapports directs entre les journalistes et la population seront évoqués au cours de ces dialogues. Le premier d'entre eux aura lieu dans le secteur sud de Marseille (Bonneveine - Vieille Chapelle), *le* 29 avril prochain. Dans le même temps, *le Soir* a mis en place plus de deux cents correspondants informateurs dans les quartiers, les grands ensembles, les entreprises et les administrations. — *(Corresp.)*

Collection « Inconscient et culture »
dirigée par D. ANZIEU et R. KAES

D. ANZIEU, A. BÉJARANO, R. KAËS, A. MISSENARD, J.-B. PONTALIS
Le travail psychanalytique dans les groupes 45 F

M. BASQUIN, P. DUBUISSON, B. SAMUEL-LAJEUNESSE, G. TESTEMALE-MONOD
Le psychodrame : une approche psychanalytique 24 F

R. KAËS, D. ANZIEU, L.-V. THOMAS, J. FILLOUX, N. LE GUERINEL
Fantasme et formation 39 F

D. ANZIEU, M. MATHIEU, M. BESDINE, J. GUILLAUMIN, E. JAQUES
Psychanalyse du génie créateur 44 F

vient de paraître :
M. SAPIR, F. REVERCHON, J.-J. PREVOST, C. CANET-PALAYSI, R. PHILIBERT, A. CORNIER, S. COHEN-LEON, P. FEDIDA
La relaxation : son approche psychanalytique 45 F

DUNOD

ÉDUCATION

A Nanterre

DES ÉTUDIANTS « OCCUPENT » LE BUREAU DU DIRECTEUR DE L'U.E.R. DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Une cinquantaine d'étudiants en sciences économiques de l'université de Nanterre (Paris-X) ont « occupé », lundi 21 avril, le bureau du directeur de l'U.E.R., M. Frèrejacque. Ils réclament l' « *abaissement des coefficients en mathématiques et statistiques (égaux à six, comme celui de la matière principale, l'économie) ainsi que la suppression de l'informatique en troisième année* ».

Après le boycottage par les étudiants de l'examen partiel de mathématiques, en février, le conseil de l'U.E.R. a décidé, en effet, que celui de juin constituerait les deux tiers de la note globale pour l'obtention de l'examen (le dernier tiers étant la note de travaux dirigés) : le mécontentement des étudiants, qui désirent que ces proportions soient inversées, vient de cette décision. Selon le directeur de l'U.E.R., « *il est impossible de changer les coefficients en cours d'année, sous peine d'annulation de l'examen par le rectorat* ».

Peu de cours ont eu lieu, ces jours derniers, dans cette U.E.R., l'action des étudiants se conjuguant avec la grève d'une partie des assistants en droit et sciences économiques.

LA GRÈVE ADMINISTRATIVE DES ASSISTANTS EN DROIT CONTINUE

L'Association nationale des assistants en sciences juridiques, économiques et politiques (ANASEJEP), à l'issue de l'assemblée générale qu'elle vient de réunir, a appelé les assistants de ces disciplines à poursuivre la « grève administrative » suivie dans la plupart des universités depuis le mois de février (qui consiste à ne pas transmettre à l'administration les notes d'examen ou du contrôle continu). Elle veut obtenir la titularisation des assistants de ces disciplines, et le renouvellement pour 1975-1976 de ceux qui sont actuellement en fonctions. La grève des enseignements lancée par l'Association du 14 au 19 avril avec le Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) et le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) a été, selon les responsables de l'ANASEJEP, très largement suivie dans une trentaine d'établissements, c'est-à-dire la plupart des universités comportant des unités d'enseignement et de recherche économiques ou juridiques. Dans une demi-douzaine d'entre elles, *les assistants ont décidé de poursuivre la grève des enseignements.*

● *Une association pour la promotion des maîtres-assistants de lettres.* — M. Raymond Balseinte, maître-assistant de géographie à l'université de Nanterre (Paris X), invite les docteurs ès lettres d'Etat, maîtres-assistants, inscrits sur la liste des candidats aux fonctions de maîtres de conférences, de prendre contact avec lui pour la création d'une association de défense et de promotion de cette catégorie. (Ecrire : 8, avenue des Gobelins, 75005 Paris.)

● *Grève des enseignants d'éducation physique et sportive, le 15 mai.* — Les professeurs du Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP) et le maîtres du Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (SNEEPS) — organisations affiliées à la Fédération de l'éducation nationale — ont déposé pour le 15 mai un préavis de grève dans le cadre de la semaine d'action de la FEN. Le SNEP et le SNEEPS réclament la création de trois mille postes supplémentaire pour la rentrée de 1975, un budget permettant en 1976 un réel progrès de l'éducation physique et sportive, et l'abandon du projet de « loi Mazeaud » sur l'organisation du sport.

Un meeting du Groupe de recherche sur l'enseignement philosophique

Abattre la « prison-forteresse » de la classe terminale

Le Groupe de recherche sur l'enseignement philosophique (GREPH), 45, rue d'Ulm, 75005 Paris, dont nous avons reproduit une pétition demandant que la philosophie fasse l'objet d'un enseignement progressif étalé sur plusieurs années (« le Monde » daté 20-21 avril), et non pas simplement en classe terminale comme c'est le cas actuellement, ou en première et terminale comme le propose M. Haby, a réuni samedi 19 avril, à Paris, un « meeting de mobilisation » *sur cet objectif et, d'une façon plus générale,* « contre le projet Haby dans son ensemble ».

Le GREPH commence à faire parler de lui. Depuis le mois de février, les réunions du groupe rassemblent chaque samedi un public croissant. Ce 19 avril, ils sont environ deux cents, pour la plupart jeunes enseignants de philosophie dans le secondaire, assemblés dans un amphithéâtre un peu enfumé du centre universitaire Jussieu. Du coup, les animateurs du GREPH estiment qu'« *il est temps pour eux de se situer plus nettement en indiquant d'abord ce qu'ils ne sont pas.*

» *Le GREPH n'est pas un comité de défense de la philosophie et encore moins de la classe de philosophie. Ce n'est pas une nouvelle association de professeurs de philosophie. Il n'y a ni cotisation, ni déclaration à la préfecture. Ce n'est pas non plus un mouvement « bien parisien » : les provinciaux y sont nombreux.* »

Ce qu'est le GREPH : « *Un groupe de recherche au sens propre, c'est-à-dire proposant une analyse critique et des objectifs pratiques à tous ceux qui, dans et hors l'université, s'intéressent à l'enseignement de la philosophie.* » A titre d'exemple, le GREPH a constitué des groupes de travail sur l'analyse du contenu des copies en terminale ainsi que sur l'écart séparant les textes officiels qui organisent l'enseignement de la philosophie et la pratique réelle dans les classes

Contre l'idée chère à M. Haby des « rythmes propres » à chaque élève, les animateurs du GREPH estiment, avec M. Jacques Derrida, qu'« *il n'y a pas d'âge naturel pour l'enseignement de la philosophie* » et que celle-ci « *ne doit plus être contenue dans la « prison-forteresse » de la traditionnelle classe de philosophie* ».

Ils demandent, au contraire, son extension à toutes les classes du second cycle (seconde, première et terminale) et aux C.E.T (collèges d'enseignement technique), mais en gardant son caractère obligatoire en terminale, alors que M. Haby propose de la rendre optionnelle dans celle-ci.

Pour M. Derrida, le projet ministériel dont la philosophie implicite « *rappelle parfois les plus lugubres énoncés de la philosophie officielle du Second Empire et de Vichy* », ne vise d'ailleurs qu'à « *aménager l'enseignement de la philosophie pour l'adapter au marché capitaliste* », notamment « *en limitant le nombre de philosophes professionnels dont celui-ci n'a que faire* ».

Un point reste néanmoins obscur : comment demander le maintien du caractère obligatoire de la philosophie face à un ministre qui propose de la rendre optionnelle ? Les explications des militants du GREPH sur cette question, pourtant liée à la liberté, semblent bien embarrassées... Depuis Spinoza, le libre arbitre est mal vu des philosophes.

D. D.

RÉACTION CONTRE LE TRANSFERT A LIMOGES DE L'ÉCOLE DE CÉRAMIQUE DE SÈVRES

A la suite de la décision prise en comité interministériel, vendredi 11 avril, de transférer à Limoges l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle (E.N.S.C.I.) de Sèvres (*le Monde* daté 13-14 avril), l'ensemble des personnels (enseignants, non-enseignants et élèves) de l'E.N.S.C.I., constitué en « comité de défense » et réuni en assemblée générale vendredi 18 avril, « *refuse catégoriquement ce transfert décidé de façon unilatérale à l'encontre des résolutions du conseil d'administration et des véritables intérêts de l'école* ». Le comité de défense de l'E.N.S.C.I. estime, dans un communiqué, que « *l'impératif fondamental étant le maintien de l'efficacité de l'école et son développement, dans l'hypothèse d'un transfert, cela implique un environnement préalable de haut potentiel scientifique et technique. L'E.N.S.C.I. pouvait trouver cet environnement à Orléans-la-Source ainsi qu'il avait été décidé en octobre 1973. Elle ne peut absolument pas le trouver à Limoges* ».

LA MODIFICATION DE L'EXAMEN DU B.E.P.C. DÈS 1975 PROVOQUE DES PROTESTATIONS

Le Syndicat national des collèges proteste, dans un communiqué, contre l'organisation des épreuves écrites de français au B.E.P.C. (brevet d'études du premier cycle) en 1975. Sur la proposition de l'inspection générale, le ministère avait proposé une modernisation de ces épreuves, qui allongeait le temps consacré à la dictée et aux questions portant sur celle-ci ; les questions devaient, d'une part, porter sur la signification du texte, d'autre part, mieux tester, par des exercices pratiques (substitution de mots ou de tournures grammaticales), l'aptitude des candidats à manier leur langue maternelle.

Ces modifications avaient été approuvées unanimement par le Conseil de l'enseignement général et technique ; toutefois, une majorité des membres du conseil avait demandé qu'elles ne soient appliquées qu'à partir de la session 1976. Devant les protestations des *syndicats d'enseignants*, le ministère, qui avait en février dernier modifié l'organisation de l'épreuve dès 1975, a finalement, par un arrêté publié au *Bulletin officiel du* 17 avril, laissé le choix aux candidats entre l'ancien et le nouveau régime « *dans des délais qui devront être précisés* » par les inspecteurs d'académie chargés de l'organisation de l'examen. Ce retour en arrière risque de leur compliquer la tâche : on ignore, à deux mois de l'examen, la proportion des élèves optant pour l'une ou l'autre formule.

● *Les candidats au brevet d'études professionnelles* (BEP) peuvent se présenter en même temps à un autre examen sanctionnant une formation professionnelle. La disposition réglementaire qui l'interdisait vient d'être abrogée par un décret publié au *Journal officiel* du 17 avril Les élèves des collèges d'enseignement technique préparant un BEP souhaitaient pouvoir se présenter en même temps à un C.A.P (certificat d'aptitude professionnelle), la possibilité ne leur en avait été accordée jusqu'ici qu'à titre provisoire.

● *L'association Education et Développement* lance une enquête sur les 10 %, cette partie de l'horaire scolaire qui est consacrée à une ouverture sur le monde extérieur, afin « *d'étudier les conditions pédagogiques et matérielles dans lesquelles ils se déroulent* » et, « *peut-être, de proposer des améliorations* ». Cette enquête s'adresse à tous les enseignants et élèves concernés par les 10 %. Les questionnaires peuvent être demandés auprès de l'Education et Developpement, 11, rue de Clichy, 75009 Paris.

LES RÉACTIONS A LA RÉFORME HABY

● *Plusieurs milliers d'enseignants et de parents d'élèves*, répondant à l'appel de diverses organisations, syndicats ou partis de gauche ont manifesté samedi 19 avril devant la préfecture de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) pour protester contre la réforme Haby et les suppressions d'emplois de professeurs dans les collèges d'enseignement secondaire et les lycées. Ils ont réclamé notamment la gratuité de l'enseignement, l'augmentation des bourses et la réduction des effectifs dans les classes.

D'autres manifestations ont eu lieu samedi 19 avril dans le Puy-de-Dôme, notamment à Clermont-Ferrand, Ambert, Thiers, Riom, Issoire. A Clermont-Ferrand, un millier de personnes ont défilé dans les rues de la ville à l'appel du comité départemental d'action laïque.

● *La Fédération de l'éducation nationale* (FEN) « *prend acte*, dans un communiqué, *des diverses déclarations qui tendent à accréditer l'idée que le Parlement ne serait pas saisi avant l'automne, et qu'il ne le serait pas du projet global élaboré par le ministre de l'éducation* ». Elle rappelle sa condamnation de ce projet et se déclare à nouveau « *prête à la discussion* » Elle confirme, d'autre part, sa Semaine d'action, du 12 au 17 mai, et sa participation à la journée organisée la semaine suivante par le Comité national d'action laïque

● *L'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement*, dont le secrétaire général est M. Guy Guermeur, député U.D.R. du Finistère, a « *vivement insisté* », au cours d'une récente assemblée générale, « *pour que le texte du projet de loi en préparation au ministère de l'éducation comporte des dispositions garantissant sans aucune restriction l'application du texte aux établissements privés* ». L'Association parlementaire a « *réaffirmé solennellement* », dans un communiqué, « *son attachement au principe du pluralisme scolaire* ».

ECOLE SUPERIEURE DE SECRETARIAT
ENSEIGNEMENT PRIVE
DE LA RUE DE LIEGE
secrétariat de direction
secrétariat médical
40, rue de Liège
Paris 8e
Tél. 387.58.83 et 387.52.90

L'école entre la réforme et la révolution

I. — LA STRATÉGIE DU REFUS GLOBAL

par MAURICE NIVEAU (*)

Après la « loi Debré » en 1973, la « réforme Fontanet » en 1974, voici la « réforme Haby » au centre de la contestation traditionnelle de printemps. Selon une tactique parfaitement au point, tous les opposants habituels aux projets éducatifs sont réunis dans le même concert destructeur : *« La réforme ne passera pas ! »*

Après quelques hésitations de départ, toutes les organisations syndicales ont rapidement rejoint la cohorte de la négation inconditionnelle car, à la réflexion, il n'y aurait rien qui vaille considération dans le projet du ministre de l'éducation. Il faut faire échec au projet, un point c'est tout.

Rien n'est plus irritant pour les oppositions radicales qu'un grand courant réformiste. Dans tous les domaines où les conflits explosent et se développent, la contradiction apparaît irréductible, entre les positions d'un réformisme avancé et celles des courants révolutionnaires. La chose n'est pas nouvelle, mais elle constitue l'un des aspects essentiels de la vie politique française qu'il convient de garder présent à l'esprit pour bien comprendre le mécanisme de certains conflits. C'est pourquoi il est extrêmement difficile de faire passer un projet global de réforme scolaire quel que soit son contenu. Il sera d'autant plus combattu par les oppositions qu'il présentera des chances sérieuses d'amélioration du système existant. Le projet présenté par M. René Haby en fait, avec éclat, la dure expérience.

Le dilemme des oppositions

La stratégie des oppositions se révèle de plus en plus comme le refus systématique et général de tout projet de réforme scolaire. Malgré les grandes déclarations en faveur de l'égalité des chances — objectif revendiqué pour toutes les familles politiques sans exception, — il serait difficile que les oppositions les plus dures acceptent d'être associées à un changement réussi dans l'école en faveur des plus défavorisés. Ce serait consacrer, indirectement, le succès d'une *société* libérale et réformiste et couper l'herbe sous le pied de la contestation.

En outre, chacun sait que le véritable changement du système scolaire procédera davantage des efforts concertés et coordonnés de tous les intéressés dans le cadre des établissements que des textes législatifs et réglementaires élaborés au sommet de l'État. Une fois votée par le Parlement, la loi, pour être mise en œuvre, exigera une volonté générale et un consensus sans lesquels aucune transformation réelle de la pédagogie et de la communication entre enseignants et élèves ne sera possible. Tout progrès pédagogique au profit de la formation et de la promotion des élèves passera, nécessairement, par une véritable pacification des rapports entre enseignants, élèves, parents et administration au sein de chaque établissement.

Il ne faut pas se leurrer sur la situation intérieure des lycées et collèges qui n'est pas moins conflictuelle que la société dans laquelle nous vivons. En période d'agitation scolaire, on peut constater que tous les conflits politiques et les affrontements idéologiques envahissent l'école avec fracas et pour le plus grand dommage des seuls élèves dont le travail et l'effort se trouvent plus ou moins paralysés. La laïcité est bien morte et avec elle l'esprit de tolérance, faute d'avoir su préserver l'école des combats politiques de ce temps.

Cette école, qui reproduirait indéfiniment le modèle de société existant, serait — selon certains — essentiellement conservatrice. C'est lui prêter un pouvoir qu'elle a perdu progressivement en passant d'un système d'enseignement sélectif et élitiste à un système d'enseignement de masse. En outre, c'est vraiment faire injure aux enseignants. Faute de pouvoir répondre convenablement aux aspirations et aux besoins de douze millions d'élèves, elle est devenue, à la fois, bouc émissaire des maux et défaillances de la société en même temps que moyen de combat et terrain d'affrontement privilégié et protégé des idées et idéologies politiques.

C'est pourquoi il sera plus difficile sinon impossible d'obtenir une participation, sans arrière-pensées, dans l'élaboration d'un projet de réforme scolaire dont le succès même ferait sauter l'un des points de blocage les plus graves de notre société. La lucidité nous impose de reconnaître et d'exprimer le véritable dilemme devant lequel les oppositions sont placées :

— Ou bien s'enfermer dans un refus global et systématique de tout progrès tant que la société n'a pas été fécondée par quelque révolution et un changement de majorité : mais alors on risque d'attendre longtemps l'avènement d'un monde nouveau et l'école continuera de fonctionner tant bien que mal au détriment des plus faibles et des plus pauvres.

— Ou bien on s'engage vraiment dans la participation et la négociation loyale sur les contenus de la réforme : mais alors la réussite de l'entreprise porte atteinte à l'image de marque de toutes les oppositions en consacrant un succès du courant réformiste et libéral. Il me semble qu'une analyse impartiale conduit à cette constatation qui ne manquera pas de choquer et de soulever des protestations. Peut-on nourrir l'espoir insensé qu'elle exorcise les démons qui nous aveuglent et nous paralysent ?

Les prises de position dans les établissements

Les nombreuses motions que j'ai reçues avant les vacances de Pâques de la part de certains syndicats d'enseignants et d'une association de parents d'élèves contenaient des prises de position exprimant bien un refus global du projet de réforme. L'un des textes les plus éloquents rédigés dans un lycée de l'académie de Grenoble affirme qu'*« une réforme véritablement démocratique suppose un changement de société;*

» ...appelle l'ensemble des élèves, des enseignants, tous les travailleurs, tous les démocrates à s'unir pour faire échec à ce projet ». Cette déclaration est présentée par l'intersyndicale des professeurs de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), des parents de la Fédération Cornec et des élèves de l'établissement en question. Un tel propos est particulièrement représentatif d'un très grand nombre de prises de position radicales, au cours de ces dernières semaines.

Le souci de justifier cette intransigeance amène souvent les contestataires à utiliser des arguments qui ne puisent pas leur force de frappe dans des subtilités d'analyse du projet ministériel. A la vérité, tous les coups sont permis et le procès d'intention l'emporte très souvent sur la rigueur de l'exégèse. On peut lire, par exemple, que le projet de M. Haby « *renforce la ségrégation dès l'école maternelle* » ; qu'il « *abandonne la gratuité de l'enseignement* » et se « *décharge de secteurs entiers de l'éducation nationale sur les organismes privés* », etc.

D'autre part, on n'a pas hésité à dénoncer *« la campagne d'intoxication du pouvoir et des administrations officielles »* alors que le ministre a simplement essayé de faire connaître le contenu de son projet et n'a pas demandé aux chefs d'établissement de se faire les avocats de sa cause. Qu'y a-t-il de choquant à savoir de quoi l'on parle ? La démocratie tant invoquée par certains consisterait-elle donc à donner le monopole de l'information dans les écoles aux seules organisations qui s'opposent au gouvernement ? N'est-il pas normal qu'un ministre de l'éducation demande aux fonctionnaires relevant de son autorité de transmettre le texte — complet ou résumé — de son projet de réforme et de ses intentions, surtout quand il s'agit de le soumettre à l'appréciation critique des intéressés ?

Nous sommes arrivés à une situation absurde et dangereuse dans laquelle l'administration de l'éducation — à tous les échelons — fait figure de vilain et, pour peu, aurait mauvaise conscience de se sentir liée au « pouvoir ». Que de précautions il a fallu prendre pour permettre la diffusion du *Courrier de l'éducation* et du *Courrier des élèves* à l'intérieur de chaque lycée ! En exagérant à peine, nous pourrions dire que l'information jusqu'alors « jugée normale » et « légitime » dans les établissements devait provenir de la contestation mais pas du ministre ou de son administration. Le rapport de forces, en ce domaine comme dans beaucoup d'autres, n'est pas du côté du « pouvoir ».

Le ministre veut bien être critiqué et ne conteste pas la contestation, mais il veut être jugé après avoir été entendu. N'est-ce pas une attitude assez démocratique ? Répondre négativement à la question, c'est faire preuve de parti pris et refuser le libre jeu de la démocratie libérale. Pierre Drouin a évoqué ce problème de l'information (1) en affirmant que *« l'opinion ne sera réellement sensibilisée et à même de juger que si l'on présente les enjeux de la manière la plus claire et la moins passionnée possible »*. Malheureusement, la passion, depuis longtemps déjà, s'est emparée de nos établissements scolaires, qui subissent de plein fouet le choc des affrontements politiques, alors qu'ils devraient, par fonction éducative, se limiter à la confrontation pacifique et loyale des idées.

L'action politique dans la vie scolaire

Sans paraître exagérément pessimiste, on peut dire que tout ne va pas pour le mieux dans nos lycées et collèges. Ce que je vais décrire souffre évidemment des exceptions, et celles-ci sont très nombreuses mais malheureusement moins significatives que les points noirs. Il faut souligner aussi que plus nous avançons dans une société permissive où les valeurs morales ne sont pas défendues, plus le sentiment de culpabilité envahit ceux qui sont les garants de la règle et de l'autorité. L'audace est du côté des agresseurs, la timidité du côté de ceux qui encaissent les coups. Les chefs d'établissement appartiennent évidemment à la seconde catégorie et leur position devient de moins en moins confortable. C'est pourquoi certains d'entre eux n'osent plus « avouer » ce qui se passe en période de crise et de grève d'élèves. La rétention d'information se développe tout naturellement du bas en haut de l'échelle hiérarchique et l'on ne chante que le début des couplets de l'air bien connu *« Tout va très bien, madame la marquise »*. S'il existe une chance d'exorciser ce mal, il passe par l'opération vérité, d'autant plus que ceux qui ont le pouvoir de décision suprême doivent être parfaitement informés pour orienter convenablement leur action.

L'école est donc, de période en période et dans un grand nombre d'établissements, terrain de combat et moyen d'action politique. Mais, suivant le comportement habituel des personnes et des groupes, les minorités « engagées » (qu'il s'agisse d'élèves, de parents ou de quelques enseignants) ne rencontrent devant elles que le silence discret des majorités absentes. La désapprobation de l'action politique des élèves ou des adultes est toujours discrète. Il n'y a pas eu jusqu'à ce jour une pression de l'opinion contre ces entreprises et l'on voit mal, désormais, ce que l'autorité administrative pourrait faire. Il serait vain et hypocrite de ne pas admettre ce phénomène d'invasion de l'école, puisque les jeunes ont été invités dans un discours public à développer et à intensifier la lutte. *« partout... au C.E.T comme au lycée, à l'armée comme dans les facultés »* (2). Voilà qui a le grand mérite d'être clair : la laïcité, pour certains, est bien morte.

Cette entreprise ne comporte aucun risque, car l'école est un univers sans défense. Si elle se plaint ou proteste par la voix de ses administrateurs, elle est immédiatement dénoncée comme répressive et réactionnaire. Ceux qui approuvent l'autorité ne se manifestent jamais ou très rarement. Les chefs d'établissement qui réagissent trop vigoureusement à l'emprise politique sur les élèves et aux actions qui leur paraissent contraires à la déontologie de l'éducation sont souvent pris à partie par certains enseignants et parents qui finissent par leur rendre la vie impossible. Il faut vraiment avoir beaucoup de talent pour défendre, à la fois, l'autorité et l'ouverture indispensable à l'équilibre de la vie scolaire d'aujourd'hui. Prestidigitateur, médiateur, avocat, diplomate, gendarme et chef : telles sont quelques-unes des fonctions que doivent assumer, sans faillir, les « bons » chefs d'établissement. Il ne faut donc pas s'étonner que chacun, sur son « navire », essaye de naviguer, au mieux et à vue, à travers les innombrables récifs du parcours de l'année scolaire.

Il n'est donc pas facile de découvrir le détail des incidents qui surviennent dans un lycée en grève, où le désordre l'emporte sur la plus élémentaire discipline. Cependant, il est sûr que l'action politique des élèves reçoit, presque toujours, l'appui au moins verbal de certaines organisations syndicales, quitte à regretter timidement les modalités d'action quand elles dégénèrent en désordre grave paralysant l'établissement.

C'est ainsi que dans un lycée très perturbé par la grève des élèves, la plupart des syndicats d'enseignants ont publié un communiqué commun exprimant leur *« prise de position sur la situation créée dans le lycée par la décision de grève des cours prise par les élèves à la suite de la pseudo-consultation organisée par le ministre Haby. Ils expriment leur accord avec les élèves sur la condamnation et le refus du projet de réforme et dénoncent la procédure de discussion choisie par le ministre qui les place en fait devant les décisions déjà arrêtées. Ils portent néanmoins un jugement désapprobateur sur la manière irréfléchie avec laquelle le mouvement des élèves a été conduit. Ils attendent d'eux plus de sérieux dans l'organisation de leur mouvement, et plus de précision dans la définition de leurs objectifs. Ils déclarent que, dans la situation actuelle, ils se tiennent à la disposition des élèves pour répondre, dans les classes, aux demandes qui font appel à leurs responsabilités et à leurs compétences d'éducateurs et d'enseignants. »*

Voilà un langage qui n'est pas de nature à freiner l'ardeur des lycéens politisés. Mais si la fermeture momentanée est décidée pour mettre un terme à l'anarchie dont tout le monde est victime, cette décision de dernier recours est toujours dénoncée vigoureusement comme une « provocation » et une « répression » inacceptables. Il ne manque pas alors un communiqué pour condamner l'administration et « exiger » la réouverture immédiate du lycée ou du collège en question.

★ Recteur de l'académie de Grenoble.

(1) *Le Monde* du 22 février.

(2) Déclaration de M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, au récent « festival » de cette organisation (*le Monde* du 18 mars).

Prochain article :

II. — QUELLE PHILOSOPHIE POUR L'ÉDUCATION ?

ANGLETERRE IRLANDE 1400 F

le mois, tout compris, séjour en famille, cours, voyage Paris-Paris, excursions, sports, pour élèves universitaires, secondaires et primaires

Juillet, Août, Septembre

INTER NATION

42, rue René-Boulanger, Paris-10e

Tél. 205-28-19 et 208-12-61

ANGLETERRE

Spécial étudiants

3 semaines 1080f

Log. et Repas

Audiovisuel : anglais général 4 1/2 h de cours par jour.

Intensive drills : cours de discussion rapide.

Anglais commercial : prép.diplôme British Chamber.

Activités variées, club privé, etc.

Séjours analogues pour élèves du secondaire et adultes documentations spéciales.

British European Centre

5, rue Richepanse,

Paris 8e

☎ 260.18.34

Bon à découper

M. ...

N°... Rue ...

Code Postal ... Ville ...

souhaite recevoir la brochure de présentation de vos séjours linguistiques

(PUBLICITÉ)

JEUNES - ENSEIGNANTS OU CADRES

DISCOVER THE AMERICANS AT HOME

IMPROVE YOUR ENGLISH...

Découvrez ainsi les aspects les plus divers de la vie aux U.S.A. : en famille, dans la cité, sur le campus d'une université. Séjours en famille, visites organisées, contacts multiples, cours, constituent une expérience unique et passionnante alliée à la pratique intensive de l'anglais.

Autres possibilités : Brésil, Inde, Irlande, Japon, Mexique.

Clôture des inscriptions, s'adresser d'urgence à :

EXPERIMENT (Association Loi de 1901, ayant un statut de membre consultatif de l'UNESCO, catégorie B, agréé par le Commissariat Général au Tourisme, n° 69.016.)

FRANCE - 89, rue de Turbigo, 75003 PARIS - Tél. : 278-50-03 et 277-30-29.

J. BERGERET

La personnalité normale et pathologique

Collection "Psychisme"

DUNOD 85 F

TOUTE L'ANNÉE

Angleterre Ecosse Allemagne Autriche Espagne Italie France U.S.A. Ile de Malte Liban

● SÉJOURS EN HOTES PAYANTS avec ou sans cours dans familles sélectionnées. Un seul Français par famille.

● SÉJOURS AU PAIR Angleterre Ecosse Italie Irlande Allemagne Canada Anglais pour jeunes filles au-dessus de 18 ans

● Placement de jeunes filles anglaises au pair dans familles françaises.

● PROGRAMME SPÉCIAL POUR ADULTES toute l'année en Angleterre et en Allemagne.

RELATIONS INTERNATIONALES

100, rue Saint-Lazare. — 75009 PARIS

874-93 65

MNEF

ÉLECTIONS A LA MUTUELLE NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE 1975

LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION LOCALE ET AU CONGRÈS NATIONAL, SE DÉROULERONT DU 28 MAI (0 H) AU 11 JUIN (24 H).

Sont électeurs et éligibles tous les étudiants inscrits à la M.N.E.F.

Les actes de candidature et les professions de foi, devront être établis sur des formulaires disponibles au siège de la Section locale.

Le dépôt des listes devra être effectué devant le Président de la Section locale au plus tard le

6 MAI A 17 H.

Ces listes devront être composées d'un nombre fixe de candidats qui (dans un ordre ne varietur) vous sera indiqué par la Section locale.

TRÈS IMPORTANT

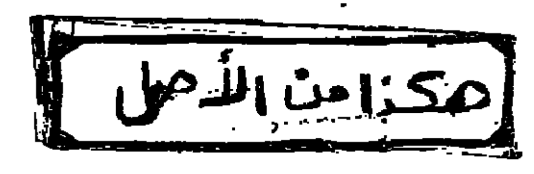
Pour la première fois cette année les élections auront lieu par correspondance.

ATTENTION

Tout étudiant qui n'aura pas reçu son matériel électoral au plus tard LE 4 JUIN A MINUIT, pourra se rendre au siège de la Section locale JUSQU'AU 9 JUIN 17 H. Après présentation des pièces justifiant son adhésion à la M.N.E.F., il lui sera remis le matériel électoral. (Il est rappelé que la date limite d'envoi du vote est fixée au 11 JUIN MINUIT).

Il sera procédé au dépouillement conformément au Règlement Intérieur National.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser au Bureau de la Section locale M.N.E.F.



Les régions

CHÈRES RELIQUES

• A TOULON : un pont ancien ou un parking neuf ?

BATAILLE autour d'un pont à Toulon. Ce n'est pas celui d'Arcole, mais Bonaparte l'a également franchi. Et Vidocq. Il s'agit, en effet, de l'ouvrage qui gardait la route d'Italie. Le premier l'emprunta à la tête de ses troupes, le second, plus obscurément, au petit matin, pour fuir le bagne installé dans l'arsenal.

Cette ceinture de protection était l'œuvre de Vauban. Au fil des années, la ville s'étendit et entama les remparts et les portes. Celle d'Italie subsista pourtant. On s'était contenté, en 1923, d'enterrer le pont de pierre. Long de 40 mètres et large de 5, il était pourtant un témoignage de l'architecture militaire du dix-septième siècle. Les édiles étaient guidés par *le souci de combattre* les épidémies qui décimaient périodiquement la ville, et, dans les fossés profonds de 4 mètres, les riverains avaient la détestable habitude de déverser ordures et déchets. Mais on imagine que les historiens locaux acceptèrent difficilement de renoncer à la vision de ces cinq arches, en belle pierre de taille, vestige probablement unique en Provence.

L'oubli s'installa pourtant. Jusqu'à ces derniers mois. Le Toulon d'aujourd'hui est confronté à des difficultés que Vauban ne pouvait imaginer. Il doit notamment trouver des terrains pour aménager des parkings. La municipalité la place de Douaumont, toute proche de la porte d'Italie. Les travaux de creusement firent réapparaître le vieux pont de pierre.

Les défenseurs de l'environnement, de nos jours de plus en plus nombreux, firent entendre leur voix. Dans la presse locale d'abord, par le canal des groupements ensuite. Les arguments ne manquaient pas. La porte d'Italie étant classée monument historique, on *pouvait penser que cette protection* s'étendait au pont, qui en est le prolongement naturel. Cette campagne arrêta net la démolition de l'ouvrage. On avait déjà arraché la rambarde en fer qui subsistait encore. M. Maurice Arreckx, maire de la cité, rendit un jugement à la Salomon. Il décida que le pont serait entièrement conservé « in situ ». Cela entraînait la réduction du parking qui, prévu pour sept cent soixante-dix places, n'en comptera plus que six cent soixante-deux.

Et la municipalité précisa encore que les remparts seraient restaurés et dotés de jardins. Le pont lui-même serai l'objet de travaux de consolidation. Bref, eu égard aux circonstances, on *ferait le* maximum pour mettre en valeur ce patrimoine historique.

Mais les jugements de Salomon font difficilement l'unanimité. Parmi les membres de la Société du Vieux-Toulon, des voix s'élèvent maintenant pour faire remarquer que le site sera sacrifié. Le *pont est sauvé, mais ne sera visible* qu'à l'aplomb. Et le parking édifié tout autour masquera la moitié de la hauteur des arches. Le dossier est compliqué. Ici, on invoque l'efficacité ; là, le respect du passé.

CHARLES GALFRÉ.

• A STRASBOURG : en a-t-on vraiment fini avec la Maison Rouge ?

LE tribunal administratif de Strasbourg vient (*le Monde* du 17 avril) de donner acte de leur désistement aux requérants qui, depuis plusieurs années, s'opposaient à la démolition — c'est chose faite aujourd'hui — de la Maison Rouge, le fameux hôtel de la place Kléber.

La démolition de cet établissement « historique » (il accueillit, pendant ses soixante-dix ans d'existence, la *plupart des chefs d'Etat qui visitèrent* la ville) avait fait l'objet, à l'époque, de prises de position passionnées, surtout de la part d'une « association de sauvegarde du site strasbourgeois », présidée par le docteur Raymond Leissner. Une question écrite au conseil municipal, en février 1971, sur l'opportunité d'une telle démolition, alors que l'hôtel était fermé depuis le 30 novembre de l'année précédente, et qu'un arrêté ministériel du 29 juillet 1970 avait délivré un accord préalable au permis de construire, avait porté le débat sur la place publique.

Mais les autorités municipales et préfectorales étaient restées fermes dans leur décision : le permis de démolition avait été accordé, et la démolition elle-même avait commencé le 13 août 1973.

Pendant ce temps, les projets du centre commercial qui devait être construit sur l'emplacement de la Maison Rouge firent la navette entre Strasbourg et Paris. Le quatorzième fut retenu. Mais il prévoyait l'emprise de 440 mètres carrés sur la voie *publique et c'est justement ce que* contestait un groupe de requérants riverains de la place Kléber. Ces derniers avaient immédiatement déposé deux recours devant le tribunal administratif, l'un tendant à l'annulation du permis de construire du centre commercial, l'autre à l'annulation de l'arrêté municipal autorisant l'empiètement sur le domaine public. Ils avaient également présenté une requête en sursis à l'exécution du permis de construire.

Réservé au public

Dans un premier temps, le tribunal administratif avait, par jugement du 8 janvier 1974, fait droit à leur requête en ordonnant le sursis à exécution demandé. Les débats sur le fond, c'est-à-dire sur la requête tendant à l'annulation du permis de construire délivré le 15 mars 1973 par le préfet du Bas-Rhin avaient été remis à une date ultérieure. On aurait ainsi pu s'attendre à un rebondissement de la procédure.

Les requérants se sont désistés après la conclusion entre eux et la Société de construction immobilière Maison Rouge, propriétaire du terrain et promoteur du centre commercial, d'un protocole d'accord qui serait intervenu tout récemment. Ce protocole prévoit que la surface contestée relevant du domaine public *« sera libre de toute construction hormis les piliers pour soutenir l'immeuble »*, et que l'immeuble projeté entre la limite de terrain et la partie surplombant le domaine public « livré intégralement au passage public ». Il se trouve que le projet initial prévoyait déjà cette modalité. Dans la capitale alsacienne on se perd pour l'instant en conjecture sur les motifs réels de ce désistement surtout après une aussi longue procédure... L'affaire de la Maison Rouge est-elle vraiment terminée ?

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

Une autre vie dans les villes nouvelles

LE Club européen de la santé vient d'organiser un débat sur les villes nouvelles, qui tourna rapidement au procès. Le dossier est connu : l'éloignement du lieu de travail et la mauvaise desserte des transports allongent le trajet jusqu'à plus de trois heures par jour aller et retour.

Ce surcroît de fatigue est d'ailleurs source d'absentéisme, car, comme l'a fait remarquer le docteur Tran, généraliste à Evry, on ne peut refuser les arrêts de travail qui sont dans ces conditions médicalement justifiés. Le manque d'insertion des femmes dans ces grandes cités, où elles sont seules toute la journée, est également une source de difficultés psychologiques dont les enfants font finalement les frais. Même les bacs à sable et les terrains de jeux, qui sont prévus pour eux, sont insuffisants pour les satisfaire, car ils ont besoin d'espaces libres qu'ils puissent organiser à leur gré et non des installations pensées par les adultes. Les adolescents, en particulier, sont violemment hostiles à cette « fonctionnalisation » de l'espace.

Terrain piégé

Si les éléments du débat sont connus, les solutions sont moins évidentes. Il faudrait, certes, que les habitants des villes nouvelles investissent davantage leur cité et s'y comportent un peu comme des pionniers chargés de coloniser et d'animer une terre hostile, et non, comme l'a dit le docteur Leroy; psychiatre, comme des « coqs en pâte ».

Les femmes, notamment, pourraient prendre leur cité en main ; certaines ont d'ailleurs commencé à le faire, comme en témoignait la présence de Mme Ricard, citoyenne active d'un nouveau quartier de la ville de Caen. Mais comment les y encourager davantage, alors que les habitants de ces villes sont pratiquement sans pouvoir de décision quant à l'urbanisation et à l'infrastructure de leur cité, décidées en dehors d'eux ?

La spéculation foncière entrave en outre considérablement l'action des maires de ces communes — dont sont d'ailleurs dépourvues les villes nouvelles, — comme l'a rappelé M. Querien, maire de Paimpol. « Le prix exorbitant des terrains et la spéculation qui l'accompagne font que la croûte terrestre est piégée, *a-t-il ajouté*, et il n'y aura pas de villes nouvelles possibles tant que le bipède que nous sommes sera rançonné chaque fois qu'il met le pied sur terre. »

Même les architectes et les urbanistes présents n'ont pas cherché à camoufler les graves problèmes qui se posent dans la vie de ces cités. M. Gérard Thurnauer, responsable de la construction du Vaudreuil, a simplement rappelé la nécessité historique, dans laquelle s'était trouvée la France face à la poussée démographique accrue et à l'émigration rurale de l'après-guerre, de loger près des grandes métropoles régionales un nombre croissant de citadins.

Le recul n'est peut-être pas suffisant, actuellement, pour juger de la réussite ou de l'échec de ces entreprises. Mais tous ont redouté que, dans dix ou vingt ans, ces villes nouvelles ne soient toujours que d'anciennes villes nouvelles, sans histoire et sans racine. Ou bien faudra-t-il laisser les enfants prendre le pouvoir, comme à Caen, où ils ont construit, face aux H.L.M. de la rue Champagne, un « fort Champagne » fait de cabanes en planches, que la commune, par dérogation spéciale, a accepté de ne pas abattre... pour faire place à d'autres H.L.M. ?

MARIE-JOSÉ DURIEUX.

★ Club européen de la santé, 41, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

D'une province à l'autre

Limousin

LA CREUSE, NOUVEAU FAR-WEST

« *LA Creuse est un peu le Far-West de l'Europe, dans la mesure où elle est une des rares régions qui permettent en 1975, à qui a l'esprit d'aventure, de créer et d'entreprendre comme ce fut le cas aux Etats-Unis au siècle dernier* », a déclaré à Paris, à l'occasion d'une réunion de presse, M. André Chandernagor, député et président du conseil général de la Creuse.

Depuis le dix-neuvième siècle, pour une région, la richesse était synonyme de concentration urbaine, d'industrie puissante et d'activité fébrile. La plupart de ces notions sont maintenant remises en cause : dans les régions développées, l'espace vient à manquer, les concentrations urbaines sont jugées inhumaines, les habitants refusent les pollutions diverses et rêvent d'aller vivre à la campagne, le gigantisme industriel est rejeté par les entreprises elles-mêmes.

Dans cette optique, a souligné M. Chandernagor, la Creuse, jugée hier encore comme un « désert » inapte à l'activité économique, prend une dimension nouvelle. Ses atouts s'appellent espace et absence de contrainte ; ce sont là précisément les caractéristiques du Far-West, qui à partir de 1850 a attiré les populations nouvelles américaines et a été à l'origine d'un développement spectaculaire.

Haute-Normandie

LE POUVOIR EST A PARIS

« *LA faiblesse des emplois du secteur tertiaire est un handicap pour la Haute-Normandie* », vient de déclarer M. André Bettencourt, président du conseil régional, en présence de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux et maire de Rouen.

La situation de la région se dégrade sur ce point, estime M. Bettencourt. En 1962, le poids de la région représentait 3,2 % de l'ensemble français. Or, en 1973, ce chiffre tombait à 2,8 %. Ce déséquilibre se retrouve d'ailleurs au niveau des emplois féminins.

La cause essentielle est, selon les élus, la proximité de la région parisienne : 70 % des établissements industriels installés en Haute-Normandie ont leur siège social à Paris et 80 % des consultants en matière de recherche et de développement externes aux entreprises sont situés en région parisienne.

La Haute-Normandie — en dépit de sa division interne puisque les élus de l'Eure continuent de « bouder » le conseil régional — a aussi des atouts. Avec Rouen, Le Havre et les ports secondaires, elle représente 33 % du trafic maritime français. La région, c'est aussi 36 % du pétrole raffiné en France, 5 % de l'industrie européenne du pétrole et de la pétrochimie, 21 % de la production de pâte à papier.

Pays de la Loire

GUERRE DES CRÈCHES

PETITE guerre des crèches à Angers. Petite, car précisément la capitale de l'Anjou n'est guère favorisée en ce qui concerne cet équipement dont rêvent, ici comme ailleurs, toutes les mères de famille qui travaillent : trois crèches collectives et des crèches familiales (des nourrices à qui l'on confie un ou deux enfants) soit deux cent soixante lits pour une population de 150 000 habitants. A peu près le dernier rang, disent les « contestataires », parmi les villes comparables.

Mais c'est l'augmentation des tarifs au 1er mars — de l'ordre de 40 à 60 % — qui a mis le feu aux poudres, et incité certains utilisateurs à se grouper pour faire connaître et soutenir leurs revendications.

Ces tarifs sont calculés selon un quotient familial et varient de 10 à 30 francs par jour pour les familles non aidées, de 18 à 32 francs pour celles qui le sont. Et le système est assez « biscornu » pour que certains chefs de famille aient intérêt à demander à leur patron une diminution — légère — de leur traitement. En outre, selon les contestataires, Angers est, à cet égard, une ville très chère, plus chère que Neuilly, par exemple...

La municipalité se défend en indiquant que la présente augmentation vient après une longue période de stagnation des tarifs. Les crèches, c'est un service public, rétorquent les contestataires, et on ne saurait parler à leur égard de rentabilité. Et c'est aussi un test, ajoute-t-il, quant à la volonté d'une municipalité de mener une véritable politique sociale.

En attendant, ceux qui refusent l'augmentation des tarifs ont été mis en demeure de retirer leurs enfants. — C. D.

Picardie

AMIENS DANS LA CRISE

LA crise de l'énergie et surtout le renchérissement des matières premières risquent d'avoir à Amiens des conséquences graves, écrit M. Paul Oudart dans une étude consacrée à la capitale de la Picardie et que publie la Documentation française.

« Près de sept mille personnes travaillent directement pour l'automobile. Le très fort ralentissement des commandes en 1974 risque de freiner puis d'arrêter l'essor des entreprises qui ont assuré ces dernières années près de la moitié de la croissance de l'emploi industriel. On peut même craindre, si la crise se poursuit, chômage et licenciements dans ce secteur. »

L'auteur ajoute : « De ville industrielle et ouvrière, Amiens pourrait devenir ville tertiaire, suivant en cela la plupart des grandes villes et des capitales régionales. Il serait fâcheux que, après avoir pris tardivement les mesures propres à transformer une croissance industrielle en une croissance tout court, Amiens tarde à préparer l'accueil d'activités qui viendraient améliorer le niveau des salaires et équilibrer la composition socio-professionnelle de la population. »

★ Les villes françaises - Amiens - La Documentation française - 29-31 quai Voltaire, 75007 Paris.

Rhône-Alpes

LYON : MÉTRO PLUS CHER

EN réponse à une question de M. Pierre-Bernard Cousté, député (appar. U.D.R.) du Rhône, sur le coût du métro en cours de construction à Lyon, le secrétaire d'Etat aux transports a donné les précisions suivantes : « *Le montant du projet de la première ligne de métro à Lyon retenu par le maître d'ouvrage avait été estimé en 1973 à 653 millions de francs hors taxes, toutes dépenses incluses (y compris sommes à valoir, frais de maîtrise d'œuvre, etc.), aux conditions économiques de janvier 1972. Calculé dans les mêmes conditions économiques, le montant du projet s'établit actuellement à 817,7 millions de francs, soit une augmentation de 142 millions de francs. Ce dépassement résulte d'une augmentation du volume prévisible des déplacements de réseaux et de certaines modifications du projet initial (allongement des quais notamment).* »

Le secrétaire d'Etat ajoute : « *Le montant de la subvention de l'Etat, fixé à partir de la définition d'un projet de base évalué à 454 millions de francs 1972 hors taxes et constituant la dépense subventionnable, a été arrêté forfaitairement à 200 millions de francs. Mais, pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture, le gouvernement a donné son accord à une réévaluation de ce montant.* » (*Journal officiel* du 1er mars 1975.)

Nord-Pas-de-Calais

LE HAINAUT CONTRE LILLE

« JE crois être l'interprète de mes compatriotes valenciennois à Paris pour souhaiter la création d'un département du Hainaut autour de Valenciennes (« le Monde » daté 6-7 avril).

» La ville le mérite par son passé historique, littéraire, artistique, politique, scientifique et économique. La province du Hainaut mérite aussi de voir resurgir son nom. Philippe Auguste épousa une de ses filles, ainsi que l'Anglais vainqueur de Crécy. Et quand Louis XIV annexa la province en entrant dans la ville au pas de charge derrière les mousquetaires, en mars 1677, la population, gagnée au roi de France, ne regarda plus vers Bruxelles. Elle ne regardait pas non plus vers Lille. Car la Scarpe était une frontière, et elle l'est restée.

» Valenciennes est une ville d'art. On ne compte plus le nombre de ses anciens prix de Rome. Mais son industrie ne compte pas moins pour sa réputation. L'Escaut et ses canaux annexes la relient à Anvers, à Dunkerque, au canal du Nord, par Cambrai et le Vermandois, à l'Oise et Paris. L'autoroute Paris-Bruxelles la traverse.

» Elle n'a pas besoin de Lille pour vivre. Et Lille, réciproquement, peut s'en passer.

» Le grand tort des gens du dix-neuvième siècle, c'est d'avoir tout concentré dans cette métropole lilloise quelque peu factice : l'université que Philippe II avait mise à Douai, la préfecture et les grandes administrations. Lille a même détruit l'école de médecine d'Arras, qu'elle a absorbée. Heureusement, le Parlement de Flandre que Louis XIV avait installé à Tournai est revenu s'installer à Douai après la bataille de Denain et la paix d'Utrecht. Quant aux anciens comtes de Flandre, ils n'habitaient pas Lille, mais Saint-Omer.

» La Corse, qui n'a que trois cent mille habitants, vient d'être coupée en deux. Il est grand temps que notre Hainaut, dont la population dépasse le million de personnes, gère ses intérêts tout seul autour de sa capitale, à Valenciennes. »

JEAN VASSE,
président de l'Union artistique, littéraire et scientifique valenciennoise à Paris.

BMW:GAP
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
25, rue Cardinet - Paris 17e - 267-31-00
Leasing - Location longue durée.
Pub. G.D.

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.



Informez-vous chez:
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
YSOPTIC
Gottschalk

(PUBLICITE)

LE LIMOUSIN, VOUS CONNAISSEZ ?

Bien sûr, des noms de Limousins illustres, tels que GAY-LUSSAC, D'ARSONVAL ou DAUTRY, ont déjà assuré la renommée de la Région dans le domaine scientifique...

MAIS SAVEZ-VOUS QUE...

— l'Université de Limoges, dès sa création, a mis en place un département de recherches sur la physico-chimie des céramiques industrielles et des matériaux minéraux nouveaux, département dont les travaux ont été à la base d'un colloque international tenu ce mois-ci à Limoges ?

— la récente décision de transférer et développer en LIMOUSIN l'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CERAMIQUE INDUSTRIELLE de SEVRES conforte la vocation de la Région à accueillir de nouvelles industries utilisant les technologies de pointe qu'elle enseigne ?

— le LIMOUSIN, qui a choisi d'encourager systématiquement de telles synergies entre enseignement, recherche et industrie, compte sur de nouvelles initiatives industrielles pour intensifier la mise en valeur de ses ressources naturelles (uranium, bois, produits de l'agriculture...) et accélérer ainsi son expansion ?

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR DAVANTAGE...

prenez contact avec Jérôme BOLLO, Délégué du COMITE REGIONAL D'EXPANSION à la MAISON DU LIMOUSIN, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. 770-32-63.
Il vous convaincra que

LE LIMOUSIN GAGNE A ÊTRE CONNU
VOUS GAGNEREZ A LE CONNAITRE

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LES PRIORITÉS DES RÉGIONS

Les DOM jouent la mer

Le commissariat général du Plan publie, ce mardi 22 avril, le rapport de synthèse des réponses faites par chacune des régions au questionnaire qui avait été adressé par M. Jacques Chirac, au début de l'année, pour préparer le VIIe Plan.

Le développement industriel reste une priorité essentielle pour toutes les régions, mais seule Rhône-Alpes envisage franchement un développement favorable de l'ensemble de ses activités (biens d'équipement, chimie, confection, bâtiment de travaux publics...). Le Languedoc-Roussillon voit dans l'essor du secteur agricole et alimentaire un moyen de redresser une évolution caractérisée par l'essoufflement de branches traditionnelles.

On s'attend à une évolution plutôt satisfaisante de la production de matériaux de construction en Bretagne et dans le Limousin, mais des craintes sont exprimées à ce sujet en Auvergne, en Bourgogne et dans le Nord-Pas-de-Calais. En Picardie et en Bourgogne, on compte sur une poussée de l'industrie du verre.

Toutes les régions insistent sur la nécessité d'avoir une meilleure « maîtrise » du sol, de maintenir un espace rural actif et attrayant, d'améliorer les transports, de lutter contre le bruit, celui des deux roues dans le Centre, par exemple. La Franche-Comté et le Languedoc-Roussillon dénoncent la « pollution esthétique ».

Le rapport consacre un chapitre spécial aux orientations souhaitées par les régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion). Celles-ci soulignent l'importance des cours et des débouchés des produits agricoles pour leur économie, ainsi que des coûts de transport. Pour la Guadeloupe et la Réunion, « la baisse relative des frets maritimes pourrait être retenue comme un objectif de solidarité nationale ». *Pour la Guyane,* « il faut décider une politique d'immigration sélective orientée vers la fixation de populations dans le secteur primaire et mettre en œuvre une politique de concessions adaptée à la conquête des grands espaces de l'intérieur ». *A la Martinique, les programmes de la radio et de la télévision sont* « inadaptés aux besoins de la région en matière d'information et d'éducation ».

Les réponses des régions d'outre-mer insistent aussi sur la nécessité de développer la pêche. Mais surtout ces territoires devraient être utilisés comme centres de rayonnement français dans la zone des Caraïbes et de l'océan Indien, par le biais du tourisme, d'activités d'enseignement (création de centres d'agronomie tropicale) ou commerciales, avec l'installation de ports d'éclatement.

Un tel objectif rejoint la préoccupation qui consiste, pendant le VIIe Plan, à valoriser les façades maritimes. Toutes les façades maritimes nationales, en métropole et outre-mer.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● L'EXTENSION DE L'ECOLE DE SAINT-MAIXENT. — Trente-deux ordonnances rendues par le juge des expropriations du tribunal de Niort, dans les Deux-Sèvres, le 15 janvier 1974, pour exproprier des terrains situés dans les communes d'Avon, Bougon et Exoudun, en vue d'agrandir l'école militaire de Saint-Maixent, ont été annulées le 15 avril dernier par la troisième chambre civile de la Cour de cassation.

Ils ont considéré comme entachée d'irrégularité la procédure d'enquête parcellaire. L'affaire sera rejugée par un juge des expropriations d'un autre tribunal.

Circulation

● LA DESCENTE DE LAFFREY INTERDITE AUX AUTOCARS. — M. René Jannin, préfet de l'Isère, vient d'interdire la descente de Laffrey à tous les autocars de tourisme, après la catastrophe qui, le 2 avril dernier, fit vingt-neuf morts et quatorze blessés. Ne sont pas concernés par cette décision les autocars qui assurent des services réguliers et le ramassage scolaire ainsi que tous les poids lourds.

● VIDAUBAN INTERDIT AUX POIDS LOURDS. — Le maire de Vidauban, dans le Var, a pris un arrêté interdisant, sur le territoire de sa commune, la circulation, de jour comme de nuit, des poids lourds transportant des produits dangereux

Un second arrêté interdit la traversée de Vidauban aux camions d'un poids supérieur à 15 tonnes, entre 22 heures et 6 heures du matin.

Région parisienne

● LE P.C. ET LA REGION PARISIENNE. — Les fédérations communistes de la région parisienne critiquent les décisions prises au cours du dernier conseil interministériel sur la région parisienne. Pour elles, il s'agit d'une « *politique autoritaire* ». « *La perspective de croissance zéro pour la région parisienne*, indiquent-elles encore, *n'est que le constat des conséquences de la crise du système actuel et du report des investissements monopolistes vers des secteurs plus rentables.* »

● PAS DE PEAGE ENTRE PARIS ET MARNE-LA-VALLEE. — Les projets de péage sur l'autoroute de l'Est (A 4), entre Paris et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (*le Monde* du 19 avril), inquiètent l'Union des constructeurs pour l'aménagement du secteur de Noisiel (UCAN), qui déclare, dans un communiqué, qu'ils remettront en cause leur participation à l'édification de la ville nouvelle si le péage est décidé.

En outre, M. Roland Nungesser, président U.D.R. du conseil général du Val-de-Marne, a fait part de son « *opposition formelle* ». De son côté, M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, souhaite que les postes de péage soient placés au moins à 10 km du boulevard périphérique parce que, sans cela, « *la ville nouvelle risquerait d'en pâtir* ».

Paris

L'AMÉNAGEMENT DES HALLES

L'administration demande un quatrième projet

M. Jean Taulelle, préfet de Paris, proposera au Conseil de Paris, lors de la session extraordinaire des 28 et 29 avril, consacrée à l'aménagement du carreau des Halles (« le Monde » du 20 avril), l'étude d'un quatrième projet d'aménagement « retenant l'essentiel » des projets de MM. Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne. Le projet de M. Jean-Claude Bernard est rejeté par l'administration parisienne.

A propos de ce dernier, le préfet affirme dans le mémoire qui servira de base de discussion aux élus : « *Les concepteurs n'ont pu surmonter la difficulté essentielle de traiter avec un parti biais, un espace naturellement rectangulaire.* » Ce choix n'a pas permis de proposer une « *architecture monumentale* ». M. Jean Taulelle ajoute : « *Compte tenu des travaux déjà lancés et des contraintes que font peser sur le projet les calendriers arrêtés, notamment pour le R.E.R., l'adaptation de l'infrastructure à ce projet soulève des difficultés susceptibles d'entraîner des retards et des surcroîts de coût résultant de la nécessité de s'adapter à la trame des fondations en cours d'exécution.* »

En revanche, les projets de MM. Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne ont été remarqués pour leur caractère « architectural fort ». Le préfet de Paris déclare à ce sujet : « *Je considère que l'intervention accrue de la puissance publique ne recevrait pas son entière justification si l'aménagement du carreaux des Halles ne devait pas revêtir un caractère ambitieux à l'échelle des moyens publics qui y seront engagés* ». Cependant l'administration fait certaines critiques aux maquettes de MM. Bofill et de la Tour d'Auvergne et souhaite qu'un quatrième projet lui soit proposé combinant les qualités de chacun d'entre eux.

Dans le projet de M. Bofill, la hauteur et le gabarit du bâtiment longeant la rue Pierre-Lescot devraient être réduits. La forme de l'« *élément sculpté* » destiné à équilibrer vers l'Ouest la composition d'ensemble ne doit pas être considérée comme acquise ; « *seule son principe est à conserver* », estime le préfet. Dans le projet de M. de la Tour d'Auvergne, convient-il, demande l'administration, d'accuser aussi fortement la présence du forum « *par une étroite continuité entre celui-ci et le volume bâti qui l'entoure ?* »

Pour ce qui est du coût de l'opération, le mémoire préfectoral évalue de la façon suivante les charges supplémentaires résultant des modifications demandées par le président de la République : aménagement du sol, 36 à 44 millions de francs ; dépenses accessoires, 123 à 172 millions ; travaux à la charge de l'opération, 191 à 254 millions ; travaux à la charge des constructeurs, 166 à 209 millions ; travaux à la charge de la Ville de Paris, 156 à 204 millions. Dans les recettes, on remarque que les diverses participations au déficit passent pour l'Etat à 151 millions et celles de la Ville de Paris à 133 millions.

En ne choisissant pas nettement entre MM. Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne, soutenu par la SEMAH (Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles), dont le président est M. Christian de la Malène, rapporteur du budget de la Ville (U.D.R.), l'administration se montre habile. Elle brise la coalition qui, de la droite à la gauche en passant par le centre, aurait pu se former contre le projet de l'architecte espagnol s'il avait été seul en piste, comme au mois d'octobre 1974.

DÉFENSE

Le remplacement des avions F-104 en Europe

Les quatre clients intéressés se concerteront au début de mai

De notre correspondant

Amsterdam. — La décision définitive du gouvernement néerlandais sur l'achat de l'avion américain F-16, en remplacement du Starfighter, a été reportée, bien que le ministre de la défense, M. Vredeling, soit en faveur de l'appareil de la General Dynamics. Cette décision aurait dû être prise le vendredi 25 avril, mais le premier ministre néerlandais, M Den Uyl, a annoncé que son collègue belge, M. Tindemans, avait demandé que les ministres des deux pays se réunissent avant le choix final de chacun des partenaires européens intéressés. Les raisons de M. Tindemans semblent être d'ordre politique, a dit le premier ministre des Pays-Bas. La réunion belgo-néerlandaise ne pourra avoir lieu qu'au début de mai, à cause du voyage officiel de M. Tindemans en République populaire de Chine. M. Den Uyl a consenti à ce délai et il a déclaré que la Norvège et le Danemark pourraient assister à cette réunion.

Ce délai est le bienvenu pour le premier ministre socialiste des Pays-Bas, dans la mesures où l'achat d'un nouvel avion continue à diviser le parti socialiste. Le congrès du parti, il y a une semaine à Amsterdam, et le groupe parlementaire socialiste se sont prononcés fermement contre l'achat du F-16 ou du Mirage français et pour l'acquisition d'un avion d'appui au sol moins perfectionné, alors que M. Vredeling, lui-même socialiste, partisan du F-16, ne veut pas céder aux pressions de son parti. Dans les couloirs du Parlement, mais aussi à la télévision, il a laissé entendre qu'il donnerait sa démission si le parti lui refusait sa confiance. En fait, il est d'ores et déjà acquis que le parti socialiste, le plus important de la coalition gouvernementale, ne risquera pas la crise ministérielle pour l'achat du F-16. Il semble que M Vredeling, soutenu par les chrétiens-démocrates, aura gain de cause et le groupe socialiste au Parlement se contentera de voter l'achat du F-16. Mais les socialistes, ne demanderont pas le départ de M. Vredeling qui, de son côté, a fait une concession en proposant d'acheter seulement quatre-vingt-quatre F-16 à la place des cent deux initialement prévus.

(Intérim.)

● *L'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.)*, a renouvelé son comité directeur à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Le nouveau bureau de l'Association est composé de MM. Georges Merchier *(l'Aurore)*, président ; Jean Gisclon *(le Parisien libéré)*, Pierre Langeureux *(Air et Cosmos)*, vice-présidents ; René Pichelin *(l'Humanité)*, secrétaire général ; Paul Denarie *(le Dauphiné libéré)*, secrétaire général adjoint ; Roger Demeulle *(Aviation magazine)*, trésorier ; Thierry d'Athis *(Europe n° 1)*, trésorier adjoint.

Vous voulez animer des séminaires de formation continue

Vous êtes enseignant ou cadre supérieur.
Vous avez une spécialité.
Quelle que soit votre discipline, votre nom peut figurer dans :

LE GUIDE DES ANIMATEURS DE SÉMINAIRES
(RED. en préparation)

DESTINÉ A L'USAGE DES ORGANISMES DE FORMATION ET AUX GRANDES ENTREPRISES

Ecrire pour renseignements à : RED, 45, rue Richer - 75009 Paris. Tél. 824.68.79

Trains Autos Couchettes

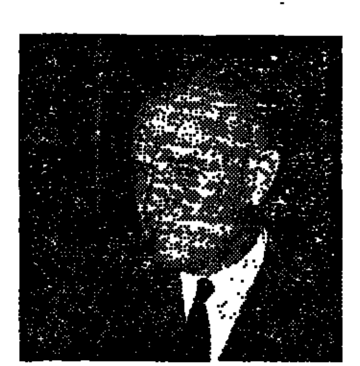
50% de réduction 220 jours par an sur le transport de votre voiture

Cette réduction est valable pendant les périodes creuses sur les Trains Autos Couchettes, les Services Autos Express et les Trains Autos Jour pour toutes les relations intérieures françaises.



Renseignez-vous dans les gares et les Agences de voyages.

CONNAISSEZ-VOUS REIMS ? MOI OUI.



Pierre CLOSTERMANN
Président-Directeur Général de Reims-Aviation

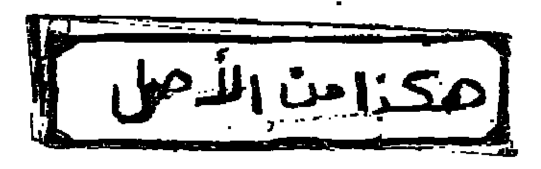
Nous n'avons pas choisi d'aller à Reims : nous avons voulu y rester. Et nous avons bien fait. Au moment où notre Société partait de l'avant, d'autres régions mettaient à notre disposition soit des installations aéronautiques, soit des avantages financiers importants. Nous avons préféré faire confiance au dynamisme de Reims.

Nous y avons trouvé toutes les conditions nécessaires à la croissance de l'entreprise. Les cadres parisiens ont été conquis par la vie à Reims. La main-d'œuvre locale, très qualifiée, nous a permis de développer des technologies de pointe.

Aujourd'hui, Reims-Aviation est le leader européen de l'aviation générale.

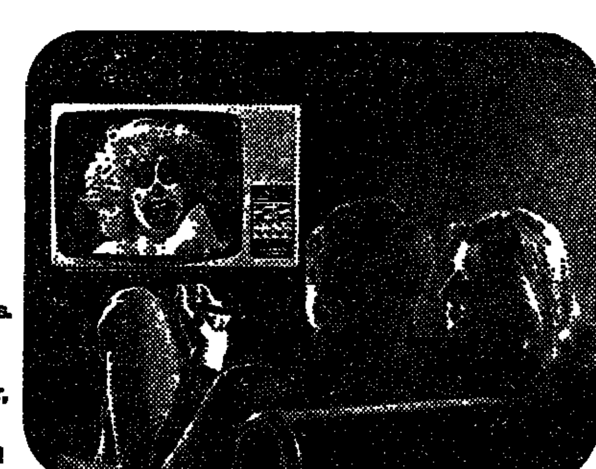
REIMS, UNE AUTRE FAÇON DE VIVRE ET DE TRAVAILLER.

Groupe Régions du Futur





Fou rire sous le chapiteau.
Les flonflons du cirque.
Toute votre enfance
qui ressuscite dans un éclat de rire.
"Voulez-vous jouer avec môa ?"
Pourtant...
vous êtes confortablement installé
dans votre meilleur fauteuil.
Vous êtes sous le Chapiteau...
Telefunken Colorimage !
Cette image parfaitement restituée,
Telefunken l'a longuement mise au point.
Pour votre sérénité !
Tube 110° extra-plat. Equilibrage des couleurs.
Commande "touch-contact" au tableau.
Commande électronique à distance.
Colorimage :
une nouvelle gamme de 6 téléviseurs couleur,
dont un équipé en PAL/SECAM.
Colorimage de Telefunken :
nous nous sommes donnés beaucoup de mal
pour que vous n'ayez plus aucun souci.



TELEFUNKEN
la couleur sereine
AEG

PARIS	
5e	
ETS A. JOURNO 6, rue Monge	033.46.07
6e	
ETS ANDRE LAHAYE 6, rue du pont de Lodi	326.44.38
RADIO SERVICE BREA 7, rue Bréa	326.90.16
7e	
ATHANE ET FILS 15/17, avenue Rapp	555.06.13
COVECO TOURVILLE 8 bis, Av. de Tourville	551.78.90
8e	
EUROP'HIFI TELE 51, rue de Miromesnil	266.01.63
HI-FI DELVALLEE 85, bld Haussmann	265.71.51
POINT D'ORGUE 217, rue du fg. St. Honoré	227.93.91
RADIO-COMMERCIAL 27, rue de Rome	522.14.13
10e	
RADIO-PAPYRUS 53, bld Magenta	206.31.95
12e	
CIBOT-TELEVISION 136, bld Diderot	346.63.76
MENATEX 63, rue de Lyon	343.57.38
14e	
HIF 106, bld Brune	828.85.35
MARCILLOUX S.A. 3, rue de la Gaîté	033.11.16
TELE MÉNAGER PLAISANCE 233, rue d'Alésia	532.96.39
15e	
EQUIP. MÉNAGER VARTAN 170, rue Lecourbe	532.90.93
STE NOUVELLE RADIOLEC 3, rue des favorites	828.73.34
16e	
RADIO-KLEBER 33, rue Boissière	727.12.10
17e	
ETS RIEFF 184, bld Pereire	380.45.86
TECHNIQUE-SELECTION 70, Pl. du Dr Lobligeois	627.68.16
18e	
ELECTRO FAMILIAL 32, bld Barbès	076.60.80
RADIO VERSIGNY 2, rue Versigny	606.90.58
TELE MENAGER LEPIC 19, rue Lepic	
19e	
TELE POP MUSIC 10, Ave. J. Jaurès	607.32.02
20e	
RADIONETTE 87, rue d'Avron	307.40.65
TELE DAVOUT 107, bld Davout	797.49.56
TELE-GAMBETTA 1, avenue Gambetta	636.30.68
AUBERVILLIERS	
TELE-COCHENNEC 82, rue Cochennec	352.67.67

CARNET

Naissances

— Mme Charles Krug est heureuse d'annoncer la naissance de son vingt-sixième arrière-petit-enfant,
Julie, Xuxana,
seconde fille, après Marie, Gaxuxa, de M. Jean-Marie Burguburu et de Mme, née Danièle Combaldieu.
Paris, le 1er mars.

Fiançailles

— M. et Mme Bernard Gilles,
M. et Mme Allen Henry Stephens,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Claudine et William,
le 25 avril à Saint-Mandé (94).

— M. et Mme Didier Gompel,
M. et Mme André Tardif,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Anny-Laurence et Gérard.

Mariages

— M. et Mme W. Roukhadzé,
M. et Mme N. Gvaberidzé,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Alexis et Hathouna,
qui a été célébré le mardi 22 avril à Tbilissi.
54, rue Saint-Jean,
95300 Pontoise.
12, rue Hvamli,
Tbilissi.

Décès

— Mme Loÿs Belin,
M. Olivier Belin,
Mme Maurice Ducamp,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Loÿs BELIN,
médaille militaire,
médaille de la Résistance,
leur époux, père, frère et parent, survenu subitement le 20 avril 1975 à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 avril à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e), et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.
Cruviers-Lascours,
30190 Saint-Chaptes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean BEYER,
née Elizabeth Cantenot,
survenu à Paris, le 18 avril 1975, munie des sacrements de l'Eglise.
De la part de M. Jean Beyer, son époux, Xavier et Claire, ses enfants, et de toute sa famille.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Parcey (Jura).

— M. Jean-Louis Dupont,
M. et Mme Olivier Nicol,
Mme l'amirale H. Valat,
Mme J.-H. Calmettes,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel DUPONT,
survenu en son domicile, 61, rue de Vaugirard, Paris (6e), le 19 avril.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 avril, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris (6e).

— Villeurbanne - Paris - Lyon
M. et Mme A. Martinotti et Philippe,
M. et Mme C. Monnet,
M. et Mme J. Reygroballet et François,
Ainsi que leurs parents et alliés, ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Maurice EHRESMANN,
survenu, le jeudi 17 avril, à Lyon.
Ses obsèques ont eu lieu samedi 19 avril dans l'intimité familiale.
24, rue Bonnet,
69100 Villeurbanne.
55-57, avenue de la Motte-Picquet,
75015 Paris.
3, avenue Maréchal-Foch,
69006 Lyon.

— Mme Dominique Kiener, née Chantal Deleplanque,
M. Daniel Kiener, son père,
Mme Odette Reige-Le Sur, sa mère,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Dominique KIENER,
survenu le 19 avril 1975.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité à Joucas (Vaucluse).

— Mme Marcel Braustein, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de vous faire part de la disparition de
Mme Isidore KRZYWKOWSKI,
née Yvonne Moreau,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 17 avril.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux-Parisien.

— M. et Mme Olivier Le Roux et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Le Roux et leurs enfants,
Mlle Monique Le Roux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alfred LE ROUX,
née Marguerite de Bousquet,
commandeur du Mérite civique,
survenu le 20 avril, dans sa quatre-vingt-quatrième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Augustin, le jeudi 24 avril à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
12, rue Vézelay,
Paris (8e).

— M. et Mme Henri Levesque,
M. et Mme Jean Rottier,
M. et Mme Michel Levesque,
M. et Mme Alexandre Sutter,
M. et Mme Jacques Levesque,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès, survenu subitement le 12 avril 1975, à Paris, de
Robert LEVESQUE,
écrivain,
Prix Valéry Larbaud 1968.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
60, rue de Babylone,
75007 Paris.

— Le 20 avril, le Seigneur a rappelé à Lui, dans sa soixante-deuxième année, le
Père Marius NOGARET, omi.
Ses funérailles seront célébrées le jeudi 24 avril, à 14 heures, en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris.

— Le professeur et Mme Henri Renault et leurs enfants,
Le professeur et Mme Jean Renault et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère et grand-mère,
Mme Edmond RENAULT.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 22 avril 1975.
184, rue du Faubourg-St-Antoine,
Paris (12e).
17, rue de Sèvres,
Paris (6e).

— M. et Mme Henri Serrier et leurs enfants,
M. et Mme Robert Cassoly et leurs enfants,
Mlle Monique Serrier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis SERRIER,
conseiller honoraire du commerce extérieur de la France,
survenu le 21 avril.
Un service religieux sera célébré le jeudi 24 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph des Epinettes, cité des Fleurs, Paris (17e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Théodore-de-Banville,
Paris (17e).

— Mme Claude Unger,
M. et Mme Gérard Bertrand,
M. Gérard Unger,
Parents et alliés,
ont l'infinie douleur d'annoncer le décès de
M. Claude UNGER,
leur époux, père et parent,
survenu le 19 avril, à Paris (10e), à l'âge de soixante-cinq ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 24 avril.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Docteur P. Weingarten
Et Mlle Anne Goëlou,
expriment leur profonde reconnaissance et leurs remerciements émus à tous les amis qui, à l'occasion du décès de
Mlle DESMOULIN,
ont témoigné leur fidèle et affectueux attachement.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort de
Pierre JOSSERAND,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, en union avec *la messe qui sera célébrée le 23 avril* au Carmel de Montpellier.

Anniversaires

— Pour le vingtième anniversaire du décès de
M. Eugène COLAS,
maire honoraire de Deauville,
commandeur
de la Légion d'honneur,
Mme Eugène Colas demande une pensée à tous ceux qui ont connu et aimé son mari.

Avis de messe

— A l'occasion du soixantième anniversaire du massacre de près de deux millions d'Arméniens déportés en 1915, une messe solennelle de Requiem sera célébrée le jeudi 24 avril 1975 à 15 h. 30, en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.
La messe de Requiem sera dite par Son Eminence Monseigneur Sérobé Manoukian, délégué pour l'Europe du Catholicossat de Tous les Arméniens, archevêque des Arméniens de Paris.

Communications diverses

— L'Union des étudiants juifs de France organise son bal annuel le samedi 26 avril, de 22 heures à l'aube, dans les salons du Novotel Paris-Bagnolet (porte de Bagnolet).
Réservations à l'U.E.J.F., 11, rue Jean-de-Beauvais, Paris (5e), tél. : 326-76-93.

Bitter Lemon
de SCHWEPPES.
Le Bitter Lemon
au citron naturel.

LATREILLE
LE SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
COSTUMES "A VOS MESURES" dep. 740 F
ENSEMBLES et MANTEAUX depuis 840 F
QUALITÉS IRRÉPROCHABLES
62 r. St-André-des-Arts, 6e
PARKING RÉSERVÉ
CATALOGUE SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ

VERS LA CRÉATION D'UN MOUVEMENT EUROPÉEN POUR LA LIBERTÉ DE L'AVORTEMENT

Une étape vers la création d'un mouvement européen pour l'avortement et la contraception libres et gratuits vient d'être franchie. Samedi 19 et dimanche 20 avril, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) a organisé, à Paris, des journées internationales de travail sur « l'avortement, la contraception, la *sexualité, la médecine capitaliste et* l'oppression des femmes en Europe ». Il a été décidé de mettre en place un secrétariat permanent « qui aura pour but de faire la liaison entre les mouvements des différents pays ». Le siège de ce secrétariat est celui du MLAC, 34, rue Vieille-du-Temple, Paris (3e).

Samedi après-midi, trois cents personnes ont assisté à un meeting dans la salle du Bataclan, boulevard Voltaire. Si le public était peu nombreux, beaucoup de mouvements féminins étrangers (Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Italie, Luxembourg, Portugal, République fédérale d'Allemagne et Suisse) avaient répondu à l'invitation du MLAC.

Par solidarité avec les féministes anglaises qui, le 21 juin, organisent une campagne nationale contre un projet de loi visant à limiter les avortements et à les interdire pour les femmes étrangères résidant en Grande-Bretagne depuis moins de vingt semaines, les différents mouvements féminins se sont engagés à manifester ce même jour devant les ambassades britanniques.

Durant l'été devrait avoir lieu une rencontre internationale au Portugal. Une manifestation est aussi envisagée au mois d'octobre en Italie pour protester contre l'Année internationale de la femme et l'Année sainte, et pour réclamer la liberté de l'avortement et de la contraception.

HISTOIRE

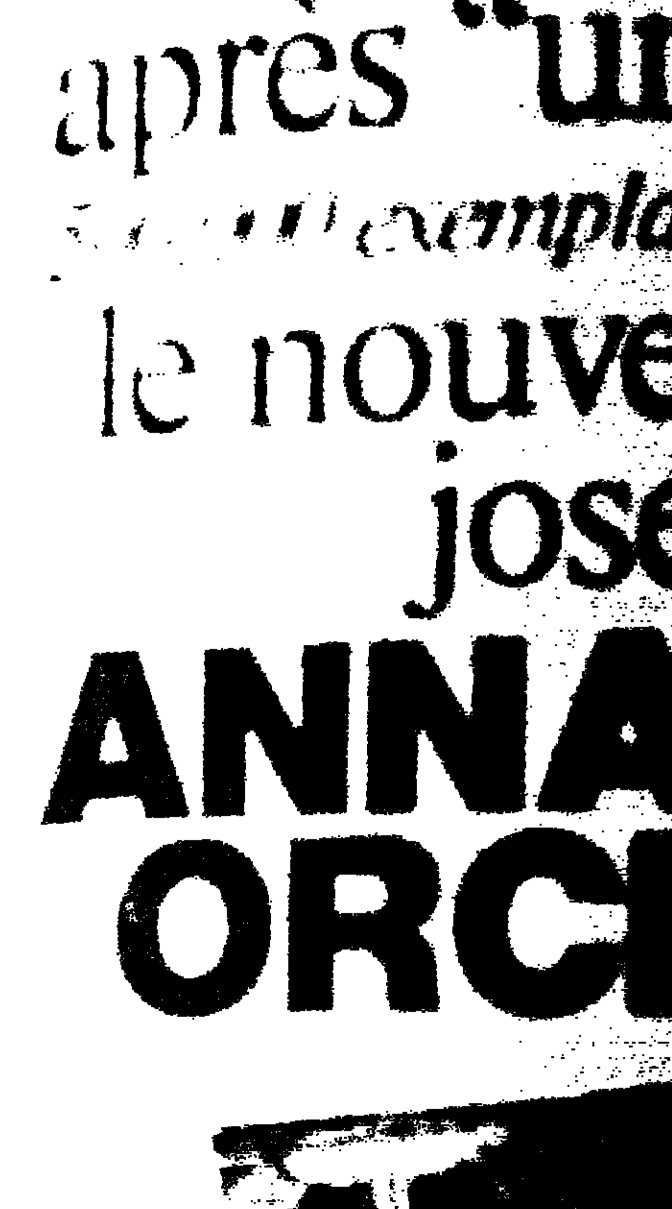
● *Le livre de Jacques-Bernard Herzog* « Nuremberg, un échec fructueux ? », dont François Sarda a parlé dans *le Monde* du 18 avril, est édité par la Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue Soufflot, Paris-5e.

innovation
Collection exclusive de prêt-à-porter en tissus indiens, filés, tissés main.
Ci-contre corsage dos nu en batiste de *coton brodé* de Delhi.
SONA
LA MAISON DE L'INDE
400 RUE SAINT-HONORÉ - 260.36.13


HERMÈS
Faubourg Saint-Honoré
MERCREDI 23 AVRIL
JEUDI 24 AVRIL
VENDREDI 25 AVRIL
*
SOLDES
COUTURE
9h30 à 12h15/14h à 18h

JOHN ARTHUR & TIFFEN
recherche d'urgence
appartements
studio au 6 pièces
Paris et proche banlieue
174, boulevard Haussmann
924.91.66 et 28.44









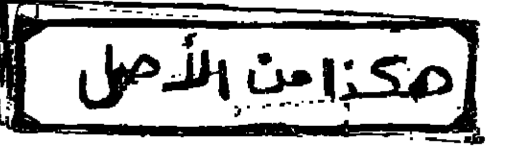
Le plus tendre
et le plus passionnant
des chants d'amour
dédié par un homme
à sa mère.

JClattès

Un roman d'orage, de foudre et d'éclaircies.
Catherine Tolstoï

Anna jouait sur son violon pour sauver sa vie et la vie des siens, ou simplement pour crier au ciel que toutes les injustices, tous les tourments ne peuvent rien contre le goût de vivre.
Gilles Lambert (Le Figaro)

JClattès



JUSTICE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON

Le procès de la C.G.T. contre la C.F.T. et Berliet est renvoyé pour un supplément d'information

Lyon. — Quelle valeur faut-il accorder aux documents dont dispose actuellement la C.G.T. pour dénoncer la manière dont la C.F.T. a pu s'implanter dans certaines entreprises et pour, du même coup, reprocher à celle-ci le délit d'atteinte au libre exercice des droits syndicaux ? On en était resté à cette interrogation le 6 janvier 1974 au terme de la première journée d'audience du procès intenté, sur citation directe, par la C.G.T. Berliet, à MM. Paul Berliet, Paul Bregeon et Michel

De notre correspondant régional

Bocquillon, respectivement président-directeur général de la Société des automobiles Berliet, directeur des relations du travail dans cette entreprise et cadre militant C.F.T.

La question se posait d'autant plus impérativement que M. Bregeon, présent au banc des prévenus, avait formellement et vigoureusement déclaré que s'il eut effectivement des entretiens avec les responsables de la C.F.T., il s'était toujours opposé à ceux-ci chaque fois qu'il avait été question de recourir à des pratiques illégales ou à des méthodes extrêmes.

C'est pourquoi le tribunal avait alors décidé, avec l'accord de chacun, qu'il ne s'en tiendrait pas pour juger aux pièces et documents qui lui étaient proposés par la C.G.T., sans s'être assuré au préalable de leur authenticité.

Dans ce but il avait été convenu qu'on entendrait essentiellement deux témoins dont il était beaucoup question, MM. Marcel Michaut, transfuge de la C.F.T. Berliet, qui vint livrer à la C.G.T. beaucoup, sinon la totalité, de ce qu'il avait vu, fait et connu, et Cypriano, auteur d'un carnet en possesion de la C.G.T., lui aussi, et le faisant apparaître comme le sergent recruteur d'hommes de main pour le compte d'une société de travail intérimaire, la SITER.

Las ! Le lundi 21 avril, jour fixé pour la suite de l'audience de janvier, on n'a pas eu droit au débat ni à la confrontation escomptés. Au nom des prévenus, c'est-à-dire des représentants de Berliet, cités à comparaître, Mᵉ Gérard Venet s'y est en effet opposé. Sans doute, expliqua-t-il en substance et non sans quelque gêne, lui-même et ses clients avaient consenti le 6 janvier aux auditions souhaitées par le tribunal. Mais entre le 6 janvier et le 21 avril, il s'était passé des choses à son avis peu orthodoxes. Non seulement la C.G.T. avait sollicité et obtenu du parquet que ce dernier cite outre MM. Michaut et Cypriano, deux autres témoins, MM. Gaillard, président-directeur général de la SITER, et Lemoine, un ancien militant C.F.T. du groupe Roussel-Uclaf, mais, de surcroît, elle avait profité du délai pour elle-même faire citer sept nouveaux témoins.

Pour Mᵉ Venet, c'était là une façon de « piper les dés », puisque, la C.G.T., ayant choisi la voie de la citation directe, avait commencé son procès avec pour seul élément un dossier écrit, elle devait le mener à son terme en se contentant de ce seul bagage. D'autant plus, disait l'avocat, que le 6 janvier non seulement la partie civile s'était exprimée mais le ministère public avait requis et la défense avait plaidé. Sans doute, cela ne signifiait pas juridiquement que les débats devaient être considérés comme clos au sens où on l'entend en cours d'assises, mais enfin ces nouveaux témoins allaient déposer de façon peu conforme au code de procédure pénale, puisqu'ils avaient eu toute possibilité de savoir ce qui s'était dit le 6 janvier.

Du côté de la C.G.T., Mᵉˢ Sgorbini et Iannucci eurent beau jeu de crier à la « dérobade » : « *Quand nous venons avec nos seuls documents, vous nous reprochez de les tenir de témoins fantômes. Et lorsque nous venons avec ces témoins, alors vous n'en voulez plus. En fait, vous fuyez le véritable débat.* »

Quant au représentant du ministère public, M. Bruno Cotte, il jugea que c'était là seulement une « péripétie », que l'incident pouvait être joint au fond en même temps que le tribunal ordonnerait un supplément d'information. C'est le parti qui finalement devait être adopté. Le tribupnal n'entendrait pas en audience les témoins cités puisqu'il y avait opposition de l'une des parties ; mais comme il estime toujours nécessaire d'être plus amplement renseigné, il a décidé un supplément d'information dont est chargé un de ses membres, M. Lafarge.

Ce dernier orientera ses investigations dans quatre directions principales : en premier lieu, rechercher les conditions dans lesquelles M. Bregeon aurait fait appel à M. Gaillard, P.-D.G. de la SITER, pour recruter chez Berliet un personnel qui aurait eu à accomplir des missions spéciales dont la nature devra être déterminée. Deuxièmement, vérifier si M. Bregeon aurait lui-même désigné, comme l'affirme la C.G.T., des militants de la C.F.T. pour des stages syndicaux dont auraient été écartés les délégués des autres formations. Troisièmement, rechercher si ces mêmes militants C.F.T. ont pu bénéficier pour cela de congés dans des conditions non conformes aux dispositions du code du travail. Quatrièmement, rechercher enfin ce qu'il en fut exactement d'un projet pour la constitution d'une société qui aurait eu l'exclusivité de l'embauche chez Berliet, projet qui fut l'objet d'un rapport établi par M. Bocquillon le 14 mai 1974.

Des sections spécialisées pour briser les grèves

Parmi les témoins dont la C.G.T. Berliet demandait l'audition, se trouve M. Michel Rouzaud qui fut comptable à la SITER, cette société de travail intérimaire déjà mise en cause par M. Marcel Michaut.

Aux côtés de M. Marcel Caille, secrétaire confédéral de la C.G.T., qui était venu spécialement de Paris pour suivre le débat que l'on espérait à Lyon, M. Rouzaud a exposé, après l'audience, dans une conférence de presse, ce qu'il aurait dit aux juges de la cinquième chambre du tribunal de Lyon et ce qu'il compte, de toute façon, dire à l'audience des 25 et 26 avril à la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris, où M. Caille a été cité à comparaître pour diffamation envers la C.F.T.

Si M. Rouzaud a « décidé de parler » assez longtemps après M. Michaut, c'est, a-t-il expliqué, parce qu'il s'est rendu compte des dangers que courait M. Michaut depuis sa rupture avec la C.F.T. ; lui-même a été « *contraint de quitter la SITER le 1ᵉʳ mars 1975* », après avoir, asure-t-il fait l'objet d'un chantage de la part de M. Gaillard. Il affirme, en tout cas, en sa qualité de comptable, avoir connu l'existence de sections spécialisées dans le nettoyage, ainsi que d'équipes chargées de quadriller le personnel chez Berliet et ailleurs afin de briser les grèves.

« *Ces équipiers* ,a-t-il dit, *étaient payées par une société parisenne, l'« Unic », ayant son siège social rue Hermel, mais c'est la SITER qui avançait les fonds nécessaires — 3 000 francs à 3 700 francs par mois, auxquels s'ajoutaient des indemnités — en attendant que l'« Unic » ait elle-même facturé le montant de ces sommes aux entreprises employant ces équipes spéciales.* »

Selon M. Rouzaud, les personnes ainsi employées étaient « *recrutées sur la Côte d'Azur, à Nice en particulier, parmi d'anciens légionnaires ou des repris de justice, par un dénommé Jean-Claude Hourdeaux, chef du service « sécurité » chez Peugeot à La Garenne* », qui, dit encore M. Rouzaud, « *participa personnellement à l'expédition menée dans la nuit du 11 au 12 avril 1973 à l'usine Peugeot de Saint-Etienne, où une grève était alors en cours* ».

M. Rouzaud a déclaré encore que ces « équipes spéciales » étaient munies non seulement d'armes, revolvers, matraques, mais aussi, à l'occasion, de matériel d'écoutes téléphoniques, tout cela ayant aussi fait l'objet de règlements financiers de la part de la SITER.

C'est la SITER aussi qui, lors de la campagne présidentielle, aurait fourni, toujours selon le nouveau témoin de la C.G.T., les hommes chargés d'assurer le service d'ordre à la réunion de M. Valéry Giscard d'Estaing à Montceau-les-Mines et au terme de laquelle des incidents avaient eu lieu, un photographe de presse ayant été notamment blessé.

En sa qualité de comptable, M. Rouzaud estime qu'il sortait chaque semaine entre 1 500 et 12 000 francs pour le paiement des équipes spéciales « *selon que les périodes étaient calmes ou chaudes* ».

Il a indiqué qu'il faisait actuellement, ainsi que sa famille, l'objet de menaces, les dernières ayant eu lieu pendant que se déroulait l'audience de Lyon du 21 avril.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

POLICE

M. GÉRARD MONATE VA QUITTER LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION AUTONOME

Le vingt-cinquième congrès de la Fédération syndicale des personnels de la préfecture de police (F.S.P.P.) va réunir pendant quatre jours, à partir du 23 avril, six cent cinquante délégués à l'Hôtel P.L.M. Saint-Jacques, à Paris. Il sera marqué par le départ du secrétariat général de M. Gérard Monate ayant atteint la limite d'âge.

Pour la même raison, M. Monate ne demandera pas, en septembre prochain, le renouvellement de son mandat de secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), qui, en plus du syndicat parisien, groupe des organisations de policiers de province, de C.R.S., d'officiers de paix et d'agents administratifs.

M. Monate était devenu secrétaire général de la F.S.P.P. en février 1962, après la révocation de son prédécesseur, M. François Rouve, à qui l'administration reprochait certaines prises de position liées à l'affaire algérienne, décision qui devait être annulée en 1966 par le Conseil d'Etat. Deux ans après sa nomination, M. Monate fit lui-même l'objet d'une mise à pied de cinq jours, décision rapportée trois ans plus tard.

Pendant treize années, il s'est attaché non seulement à la défense matérielle et morale de ses mandants, mais aussi au respect par l'administration d'une certaine image de la police et au rapprochement avec la population. C'est à lui qu'on doit l'organisation, le 4 mars 1971, d'une « *journée de dialogue* » dans la rue avec la population parisienne.

A Lyon

CINQ INSOUMIS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

Un insoumis, M. Jean-François Prat, observe depuis le 14 avril, à la caserné Sergent-Blandant de Lyon, une grève de la faim. Condamné à cinq mois de prison, le 7 février, par le tribunal permanent des forces armées de Lyon, il a été libéré le 12 avril et convoqué à la caserne, où il a une nouvelle fois refusé de porter l'uniforme.

Deux autres insoumis, MM. Gérard Nollet et Denis Berton, incarcérés à la prison de Montluc, ont, eux aussi, entamé une grève de la faim par solidarité avec M. Jean-François Prat. Cela porte à cinq le nombre d'insoumis dans cette situation à Lyon puisque, indépendamment de l'action entreprise par les trois premiers nommés, MM. Marc Tanguy et Michel Albin continuent la grève de la faim dont c'est le dix-septième jour pour M. Albin.

● *Un soldat du 411ᵉ bataillon stationné à Landau*, en République fédérale d'Allemagne, M. Alain Perrigaud, vingt ans, a été découvert mort dans la chambre d'arrêt de son régiment. Selon le rapport d'autopsie divulgué par l'autorité militaire, le décès est consécutif à une trop grande absorption d'alcool. Une enquête disciplinaire a été ouverte pour déterminer comment le jeune appelé a pu se procurer la boisson, avant de pénétrer dans la salle d'arrêt où il se trouvait — pour une durée de quinze jours — pour être rentré en retard de vingt-quatre heures de permission.

FAITS DIVERS

● *Le hold-up de la rue du Louvre : les sacs postaux retrouvés.* — Les sacs postaux et les quatre-vingt-treize enveloppes vides provenant du hol-up de la poste centrale de la rue du Louvre, à Paris commis le 12 avril dernier (*le Monde* du 16 avril) — et dont le butin est de 8 900 000 F — ont été retrouvés le 21 avril dans un boqueteau isolé près de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne).

● *Occupation d'une ferme en Loire-Atlantique.* — Onze personnes ont été appréhendées le 21 avril dans une ferme de Plessé (Loire-Atlantique) occupée depuis seize jours par des agriculteurs. Considérant que les terres de la ferme de « La vigne Marou » étaient en jachère, un groupe d'agriculteurs avait occupé l'exploitation dans la nuit du 4 au 5 avril pour y installer un couple de vachers en chômage.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article relatif à l'arrestation à Aix-en-Provence de quarante-deux hippies en l'espace d'un mois (*le Monde* du 22 avril), une erreur d'impression nous a fait écrire que la note d'orientation rédigée au mois de septembre 1972 par M. Pierre Arpaillange, alors directeur des affaires criminelles et des grâces, préconisait notamment de « *criminaliser certaines activités comme le vagabondage* ». Il fallait lire : « *décriminaliser* ».

Devant la cour d'assises de Paris

Christian Jubin, pour la troisième fois...

C'est triste à dire, mais Christian Jubin paraît chez lui, lundi 21 avril, dans le box des accusés. D'abord, parce que c'est la troisième fois, en deux ans, qu'il comparaît devant la cour d'assises de Paris ; ensuite, parce que la prison, à laquelle il est voué à perpétuité et dont il vient d'être extrait, le temps d'un nouveau procès (1), n'a jamais constitué un domicile pour qui que ce soit ; enfin, parce qu'il n'a jamais vécu dans un véritable foyer et qu'il est ici un peu en famille.

Accoudé comme on peut l'être à une balustrade d'où l'on contemplerait le soleil et la mer, il écoute le président, M. Jean Ullmann, évoquer la vie des sept inculpés, accusés avec lui d'être les auteurs ou les bénéficiaires (2) des vingt agressions à main — dont dix-huit réussies — contre des succursales de banques entre juillet et décembre 1969. Butin : près de 600 000 F, sans qu'il n'y ait jamais eu usage des armes.

Ni ironique, ni abattu, ni goguenard, ni agressif, au cours de cette première journée d'audience, Christian Jubin ne cherche pas à être en vedette, bien que tout le monde ait les yeux tournés vers lui. Il semble surtout heureux, fut-ce à l'intérieur d'un tribunal, d'être parmi des gens qui n'appartiennent pas tous à « *un monde répressif* » : la salle est pleine.

Personne pourtant ne songe à faire de Christian Jubin un martyr de la société ou même un héros de série noire : « *Certes*, remarque-t-on dans le public, à la fin de l'audience, *il a eu une enfance particulièrement malheureuse. Il n'a pratiquement jamais connu ni père ni mère. Mais, Dieu merci, tous les enfants abandonnés ne sombrent pas dans le banditisme et l'on parle moins de ceux qui, tout aussi seuls que lui, ont réussi leur vie.* »

Bon ouvrier ou voyou ?

Excepté Evelyne Segard, qui a toujours reconnu avoir été choyée par ses parents — ce qui ne l'a pas empêchée de se prostituer pendant plusieurs années, — la plupart des complices de Christian Jubin ont eu une enfance dramatique : Georges Segard avait trois ans lorsque son père, garde-chasse, a été tué par un braconnier. La mère de Michèle Lavallée s'est suicidée ; celle de Gilles L... (3) a effectué de fréquents séjours dans les hôpitaux psychiatriques, etc. Alain Zanelli dit aussi : « *Je ne serais pas là aujourd'hui, si, à chaque fois que j'ai voulu trouver du travail, on ne m'avait demandé mon casier judiciaire* »

Avant le récit de ces sept vies, Christian Jubin avait déclaré pour son propre compte : « *Que voulez-vous que je vous dise, monsieur le président ? Je vous écoute depuis une heure, et le dossier que vous lisez est rempli de contradictions. L'un de mes employeurs donne les meilleurs renseignements sur moi : travailleur intelligent, assidu, capable, honnête ; et un autre témoignage dit le contraire... Chacun ne juge qu'en fonction de ses idées, de ses conceptions, de son mode de vie : pour l'un, je suis un bon ouvrier ; pour l'autre — et pour tout le monde, maintenant, — je suis un voyou.* »

Le président Jean Ullmann reconnaît : « *A chaque fois que vous avez pu exercer le métier qui vous plaisait, celui d'électricien, les renseignements vous sont très favorables.* » Tous les experts qui ont examiné les huit accusés affirment que, pour la plupart, leur réadaptation est « difficile ». Mais aucun n'assure qu'elle est « impossible ».

MICHEL CASTAING.

(1) Christian Jubin a été condamné le 30 mai 1973 à la réclusion criminelle à perpétuité pour un double meurtre — qu'il a toujours nié — commis au « Gavroche », bar appartenant à Jo Attia, et pour le viol de la fille de ce dernier. Il a été condamné, d'autre part, à treize ans de réclusion criminelle, le 28 juin 1974, pour s'être évadé, en avril 1972, du palais de justice de Paris, en prenant pour otage trois personnes, dont M. Robert Magnan, juge d'instruction. Pour cette même affaire, Georges et Evelyne Segard se sont vu respectivement infliger quatorze et douze ans de réclusion criminelle.

(2) Evelyne Segard et Michèle Lavallée — cette dernière a été remise en liberté après quinze semaines de détention — sont seulement inculpés de recel.

(3) Gilles L... a été remis en liberté après environ trois ans et demi de détention. Il assure qu'il a aujourd'hui « remonté la pente ». Il exerce la profession de libraire, dans le Midi, et a demandé au cours de cette audience que son nom ne figure pas dans la presse sous peine de perdre son emploi.

● *Un médecin condamné après la mort d'une patiente.* — Considéré comme ayant une certaine responsabilité dans la mort d'une patiente, le Dr Dario Modigliani, quarante-sept ans, rhumatologue, a été condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende par la seizième chambre correctionnelle de Paris, pour homicide involontaire. A la suite d'une myélographie pratiquée le 18 juin 1971, selon le procédé de Dimer, en raison d'une sciatique aiguë, Mme Christiane Calmel, quarante ans, avait été prise de violentes céphalées. Hospitalisée seulement le surlendemain sans avoir été soumise au traitement approprié, elle devait succomber, le 22 juin, à une méningite purulente, complication dont un rhumatologue devait connaître l'éventualité.

Président d'une coopérative en Haute-Garonne

M. DOUMENG EST ACCUSÉ DE S'ÊTRE LIVRÉ A DES MÉLANGES IRRÉGULIERS DE VINS

(De notre correspondant.)

Toulouse. — M. Jean Doumeng, maire de Noé (Haute-Garonne), conseiller général (P.C.) et président d'Interagra, comparaitra, le 29 mai prochain, devant le tribunal correctionnel de Toulouse. Le service des fraudes et les services fiscaux accusent, en effet, la cave coopérative vinicole de Capens-Longages-Noé, dont M. Doumeng est le président, d'avoir procédé à des mélanges irréguliers de la récolte 1974 avec des moûts concentrés, afin d'améliorer des vins trop faibles en alcool. Vingt-neuf mille hectolitres ont été bloqués.

Les viticulteurs de Capens, Longages et Noé ont créé un comité d'action et de défense, qui conteste les conclusions des enquêteurs du fisc, et menacent de se livrer à des représailles, si justice ne leur est pas rendue.

Selon M. Jean Doumeng, l'intervention des services des fraudes et des services fiscaux est abusive ; les déclarations de la cave ont été régulières. Le vin de la dernière récolte ne titrait que 8 degrés. Le degré alcool a été élevé par addition de moût, mais dans les limites permises. L'opération a été réalisée en deux temps : on a d'abord traité 15 000 hectolitres avec des moûts concentrés, puis on a utilisé ce premier mélange pour améliorer l'ensemble de la récolte. L'élévation en teneur d'alcool n'a pas dépassé les 2 degrés autorisés, mais les agents des fraudes ont effectué leur contrôle après le premier mélange. Ils ont ainsi trouvé un degré alcoolique excessif. Sur l'ensemble de l'opération, « *il n'y a pourtant pas eu fraude* », soutient M. Doumeng. Le comité d'action et de défense considère que le procès fait à la cave coopérative et à son président entre dans le cadre d'une politique de l'Etat contre les producteurs de vins de consommation courante. Le contrat de stockage alloué par l'Institut des vins de consommation courante à la cave coopérative a été rompu. Pour le comité, il s'agit enfin de sauver le vignoble de Longages.



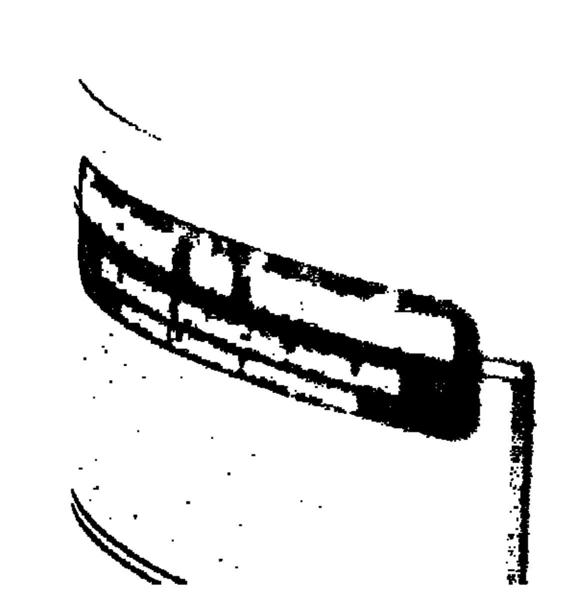
Les T de Créteil:
des bureaux avec de vraies fenêtres,
à 250 m. du métro.

Dans les bureaux des T de Créteil, tout est vrai :
• Les fenêtres ne sont pas des vitres inamovibles, elles s'ouvrent et se ferment à volonté (vous économisez le coût de la climatisation).
• Le métro est le vrai métro parisien : la ligne n° 8 Balard - Opéra - Créteil.
• 250 m est une vraie distance, et non pas "à quelques minutes de..."

Venez apprécier les vrais avantages de ces 16 000 m² de bureaux (10 000 m² au grand T, 6000 m² au petit T) :
• restaurant d'entreprise,
• parkings réservés,
• espaces verts.
Venez en métro, tous les accès sont (vraiment) faciles.

Un dernier détail : les bureaux sont en location, au prix de 290 F le m². Quelles prestations pour ce prix ?
Appelez Joël le Guillou.
Tél. 526 87 28 ou 874 04 75, ou envoyez-lui le bon ci-dessous.
Adressez-le à : **Assurances Générales de France,**
103, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

PUBLICIS 2853



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

UNE SOLUTION POUR LE CHAUFFAGE URBAIN ?

Récupérer l'eau chaude des centrales nucléaires

Les centrales thermiques, qu'elles soient nucléaires, au fuel ou au charbon, ont un très mauvais rendement : elles ne transforment qu'une partie de la chaleur en électricité. Un grand nombre de calories sont donc perdues et disséminées dans l'environnement. L'idée de récupérer ces calories « à basse température » pour le chauffage est séduisante. Tovy Grjebine, docteur ès sciences et docteur en économie, est un ferme partisan de cette solution. Il présente ci-dessous les arguments que l'on peut invoquer en sa faveur.

par TOVY GRJEBINE (*)

DANS bien des pays, les reconversions énergétiques proposées aujourd'hui ont été le plus souvent élaborées par les grands organismes s'occupant d'énergie. Les propositions faites sont donc conçues en fonction des problèmes et des désirs de ces organismes.

Mais ce qui peut être intéressant pour une agence ne représente pas forcément la solution optimale pour un pays. Pour aboutir au courant électrique le moins cher possible, l'E.D.F. cherche à faire fonctionner ses centrales avec le meilleur rendement, ce qui implique que la température de l'eau rejetée, après qu'elle a servi à fabriquer de l'électricité, soit la plus basse possible, 25 à 30 °C aujourd'hui. C'est une température trop basse pour que cette eau puisse être utilisée pour le chauffage urbain. Les calories sont perdues, la chaleur produite est de mauvaise qualité.

Si l'on considère au contraire que l'E.D.F. est susceptible de fournir deux formes d'énergie, à la fois de l'électricité et de la chaleur de bonne qualité, utilisable pour le chauffage, on peut songer à modifier un peu le mode de fonctionnement des centrales, pour leur faire rejeter de l'eau à 75-80 °C par exemple. De ce fait, les calories autrefois rejetées à la mer, dans les fleuves ou dans l'atmosphère, deviennent utilisables pour le chauffage des habitations et des locaux administratifs et industriels. La contrepartie est que le rendement de la centrale devient moins bon ; sa production d'électricité diminuera d'environ 12 % et le coût du kilowatt-heure produit augmentera. Mais les calories récupérées compenseront, et au-delà, cette perte financière. Les spécialistes suédois estiment que la calorie dans l'eau est cinq fois moins chère que la calorie électrique, l'amortissement du réseau de canalisations étant inclus.

En remontant ainsi la température de l'eau de 25-30 °C à 75-80 °C, l'E.D.F. deviendrait ainsi un producteur d'eau chaude pour une quantité de calories double de celle qu'elle va vendre sous forme d'électricité. La France étant un pays fortement urbanisé, il faudrait alors construire deux à trois fois moins de centrales nucléaires, et moins d'usines d'enrichissement de l'uranium. Une centrale nucléaire de 1 000 mégawatts coûtant aujourd'hui au moins 1,8 milliard de francs (non compris le combustible), le gain d'investissement est considérable et permet de financer largement les installations nécessaires à l'utilisation de l'eau chaude.

En 1973, les centrales thermiques françaises ont consommé 32,6 millions de tonnes d'équivalent-pétrole (TEP) de carburant de toute sorte; 20,1 millions ont été perdus en rejets dans le condenseur. En 1980, la production totale d'eau chaude des centrales sera d'environ 35 millions de TEP et, en 1983, de 50 millions. Si les besoins en chauffage des maisons et des bureaux augmentaient de 40 % en dix ans, ils seraient en 1985 de 46 millions de TEP, au lieu de 33 millions aujourd'hui. La production d'eau chaude des centrales couvrirait donc la totalité des besoins des locaux nouveaux et des besoins des locaux urbains anciens.

Modifier la loi de nationalisation

Pour permettre à l'E.D.F. de devenir à la fois producteur d'eau chaude et d'électricité, il faudrait modifier la loi de nationalisation ; il faudrait aussi obliger les villes à s'équiper en vue des adductions de l'eau des centrales. Enfin, les promoteurs immobiliers sont toujours désireux de minimiser les coûts d'investissements des nouvelles habitations, même si les charges ensuite supportées par les usagers à cause de la consommation de courant ou de carburant sont lourdes. Il faudrait donc adopter une politique aidant à l'installation des réseaux de distribution d'eau chaude, et décourager le chauffage électrique et le chauffage au mazout.

La construction de centrales mixtes modifierait aussi fondamentalement les projets d'implantation des centrales nucléaires faits par l'E.D.F. Par souci d'obtenir une sécurité maximale, pour diminuer les coûts d'investissements, et aussi pour disposer d'une source d'eau froide, l'E.D.F. a décidé de regrouper les centrales nucléaires par quatre ou six dans des parcs placés le long des fleuves (Loire, Rhône) et en bordure de mer C'est-à-dire assez loin des grands centres de consommation d'électricité. L'utilisation de l'eau chaude impliquerait donc que ce plan d'implantation soit entièrement revu et que les centrales soient placées plus près des villes.

Il faudrait enfin lancer le plus rapidement possible les études techniques et économiques nécessaires à l'implantation des centrales mixtes. Ces centrales fonctionneraient de la manière suivante. La vapeur produite par la combustion du fuel ou du charbon ou de l'uranium continuerait, comme aujourd'hui, de faire tourner les turbines et les alternateurs avant d'aller se condenser en eau chaude dans les condenseurs. Là, au lieu d'être rejetée, cette eau serait envoyée à l'aide d'une canalisation de grand diamètre vers la périphérie des villes, puis serait disséminée grâce à des canalisations plus petites vers les locaux à chauffer.

En partant du condenseur à la température de 80°-75 °C environ, si l'on calorifuge bien les canalisations, l'eau parviendrait à environ 75-76 °C dans les radiateurs. Cette eau repartirait alors vers la centrale grâce à des canalisations de retour, à une température d'environ 30 à 40 °C, où elle serait réchauffée et repartirait pour un nouveau trajet. L'eau circulerait donc en circuit fermé, et ne polluerait plus thermiquement les fleuves ou la mer.

Cette situation se modifierait l'été, où les besoins de chauffage n'existent plus. L'eau chaude sortant de la centrale serait alors stockée dans des réservoirs naturels ou artificiels et serait protégée contre les déperditions calorifiques. Les réservoirs auraient, selon la taille de la centrale, de 3 à 10 millions de mètres cubes de volume. En hiver, cette eau chaude serait renvoyée vers les locaux à chauffer.

Moins cher que le tout-électrique

On sait maintenant transporter des fluides chauds sur de grandes distances. Une canalisation en béton de 2,5 mètres de diamètre amenant l'eau de la centrale Porcheville B vers Paris et isolée avec 10 centimètres de polystyrène provoquerait une baisse de température de quelques dixièmes de degré. Les canalisations de plus petit diamètre, utilisées pour le réseau urbain de distribution, accusent des pertes plus grandes. Le prix d'une canalisation de 2,5 mètres de diamètre est de 6 000 F par mètre posé, soit au total 420 millions de francs sur un trajet aller et retour de 70 kilomètres. Pour des centrales moins puissantes, le diamètre des canalisations, et donc le coût du mètre posé, serait moindre. Amener à Paris l'eau des principales centrales de la région coûterait environ 1 milliard de francs, soit 130 F par kilowatt thermique disponible. En supposant qu'un logement de 80 mètres carrés nécessite une puissance de 8 kilowatts, cela représente une dépense de 13 F au mètre carré de logement.

Selon l'emplacement des centrales, les réservoirs pourraient être soit naturels, soit artificiels. Dans les régions sédimentaires, on trouve des couches géologiques poreuses (sables par exemple) encadrées de deux couches imperméables, entre 300 et 600 mètres de profondeur, susceptibles d'être de bons réservoirs (on stocke déjà du gaz naturel dans des réservoirs naturels). Une centaine de forages délimitant un espace de 2 kilomètres carrés relieraient la zone poreuse à la surface du sol. Dans les régions granitiques, comme en Suède, on peut creuser des réservoirs artificiels où l'on éviterait les déperditions de chaleur par l'installation d'une couverture flottante et isolante composée de mousse phénol par exemple. Selon le type de réservoirs utilisés, le prix au mètre carré de logement varierait entre quelques francs et 31 francs environ.

Il faut encore ajouter le prix des pompes et des turbines, peut-être 10 % du prix des canalisations, soit 1,3 F par mètre carré de logement. Enfin le prix du réseau urbain est inférieur à 3 000 francs le mètre linéaire. Pour Paris, la dépense serait de 1,8 milliard de francs, soit 22,5 F par mètre carré de logement. Le coût des réseaux dans la banlieue est plus difficile à chiffrer à cause des grandes variations de densité. Pour une rue bordée de pavillons le prix sera double.

Le coût global par mètre carré de logement s'élèverait donc à 13 F (canalisation de transport de l'eau) + 1,3 F (pompes, vannes) + 22,5 F (réseau de distribution urbain) + 31 F supplémentaires dans le cas où un réservoir artificiel serait construit. Soit un coût maximum de 50 à 80 F par mètre carré de logement. Le coût de l'installation de chauffage électrique nucléaire est estimé à 170 F par mètre carré de logement, pour le seul investissement dû à la centrale, et plus du double compte tenu du coût de la distribution. Il reste que certains radiateurs devraient être changés dans les locaux existants quand ils sont prévus pour des températures supérieures à 70 degrés, et que la surface d'échange avec l'air ambiant est moindre. Soit une dépense d'environ 50 F par mètre carré de logement, ou 10 F par mètre carré pour l'ensemble des habitations, si l'on estime à 20 % le nombre de logements qui doivent être équipés de nouveaux radiateurs.

La reconversion au chauffage en utilisant l'eau des condenseurs permettrait donc une économie sensible sur le chauffage tout électrique. Elle éliminerait ensuite la pollution thermique des fleuves et des littoraux marins, et le gaspillage d'eau. Elle réduirait enfin d'un facteur trois le nombre de centrales à construire, dont le rendement global serait amélioré de façon spectaculaire. L'indépendance énergétique de la France serait atteinte trois fois plus vite, et à un coût moindre. Ces perspectives sont suffisamment importantes pour justifier que des études impartiales soient publiées en France. Dans une perspective de mise en œuvre de cette politique de récupération des calories perdues le plus rapidement possible, des lois devraient ainsi être votées dès la prochaine session parlementaire.

(*) Docteur ès sciences, docteur en économie.

Les premières expériences étrangères

L'UTILISATION des rejets thermiques des centrales électriques est récente. Cependant, ce système a déjà été mis en pratique dans les pays où le chauffage a une grande importance économique, en Suède par exemple. En 1954, pour 96 % la ville de Vasteras utilisait déjà un chauffage urbain alimenté avec l'eau d'une centrale mixte qui produit à la fois calories et électricité. En 1974, sur quarante-cinq communes utilisant le chauffage urbain, onze employaient l'eau des condenseurs des centrales électriques. La centrale nucléaire d'Agesta fournit de l'eau chaude à la banlieue de Stockholm depuis 1964 et la centrale nucléaire de Bärsebak doit chauffer les villes de Malmö et de Lund. Un rapport d'une commission royale composée de parlementaires de différents partis politiques et de techniciens estime aujourd'hui que la principale source d'économie de carburant est la généralisation de l'utilisation de ces rejets. Les techniciens étudient les réservoirs souterrains et les réservoirs à ciel ouvert pour permettre le stockage des calories produites en été.

Les Suédois, pourtant, plus soucieux que les Français des précautions à prendre vis-à-vis des centrales nucléaires, estiment qu'il est possible de placer les centrales nucléaires à 10-20 kilomètres des villes. Le coût des grosses canalisations qui peuvent amener l'eau des condenseurs des grandes centrales vers les villes autorise des éloignements plus grands, jusqu'à 30-50 kilomètres, sans que le prix de revient devienne prohibitif.

En Allemagne, les villes de Hambourg et de Brême possèdent des centrales mixtes électrogène-calogène, qui fournissent les chauffages urbains de ces villes. En France, la ville de Metz, dont l'électricité n'est pas fournie par l'E.D.F. mais par une régie locale, possède une centrale électrique qui fournit le chauffage de la ville.

Toutes ces réalisations ont été le fait de sociétés locales qui étaient autorisées à vendre les deux produits : l'électricité et l'eau chaude. Les grandes compagnies d'électricité nationale se sont, pour la plupart, désintéressées de l'utilisation de l'eau des condenseurs. Le cas de l'E.D.F. n'est donc pas isolé, il résulte en quelque sorte de son statut.

EN TOUTE LOGIQUE

Découpages et assemblages

Bernard Lemaire, qui a contribué plusieurs fois aux « découpages » de cette rubrique, vient de battre un nouveau record. Il fallait jusqu'ici neuf morceaux pour découper la croix de Malte ci-contre et reconstituer une croix grecque. Bernard Lemaire réalise l'opération en huit morceaux. Comment ?

(Solution à la page 20.)

directeur de formation
BILINGUE FRANCAIS-ANGLAIS
AUTRES LANGUES APPRECIEES

Travail dans l'industrie pour concevoir et appliquer des programmes de formation en behaviorisme.

Connaissances psychologiques approfondies indispensables.

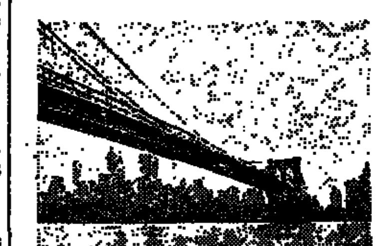
L'expérience dans l'utilisation de la communication serait un avantage.

Il doit être capable de diriger simultanément plusieurs programmes.

Adresser C.V. en ANGLAIS sous référence 372 à SPERAR, 12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX qui transmettra.

tous les jours Loftleidir dessert NEW YORK. 1511 f. aller/retour !

sans obligation de réservation longtemps à l'avance, ce tarif est applicable, **dès maintenant,** pour un



voyage d'une durée de 22 à 45 jours (supplément F. 455 du 1/7 au 30/9/75).

De plus, vous restez maître de vos décisions et, en cas de modification de date ou d'annulation de votre voyage, **aucun frais ne vous est retenu.**

Toutes les Compagnies parlent de tarifs bas sur l'Atlantique Nord, nous, nous vous les offrons.

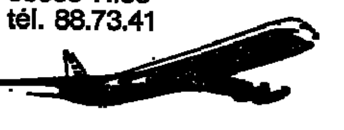
N'oubliez pas non plus notre **tarif "affaires"** valable 21 jours, **sans minimum de séjour,** F. 1644. (valable jusqu'au 30/6/75).

De même, n'hésitez pas à demander la brochure **"Tour Auto 75"** (1 semaine à partir de F. 2.520 : transport Jet + voiture + chambre double) ou la formule à la carte **"18 séjours à New York"** à partir de F. 1.690, au départ de Luxembourg (lic. 345).

Votre agent de voyages nous connaît bien, questionnez-le en précisant



LOFTLEIDIR ICELANDIC
32, rue du 4 Septembre
75002 Paris
tél. 073.75.42 - 742.52.26
32 bis, rue du Mᵃˡ Joffre
06000 Nice
tél. 88.73.41



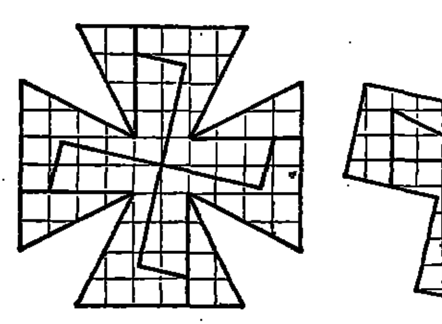
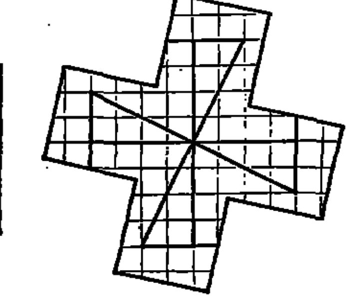
LOFTLEIDIR ICELANDIC
le service régulier le plus économique vers les Etats-Unis

EN TOUTE LOGIQUE

Découpages et assemblages

(Suite de la page 19.)

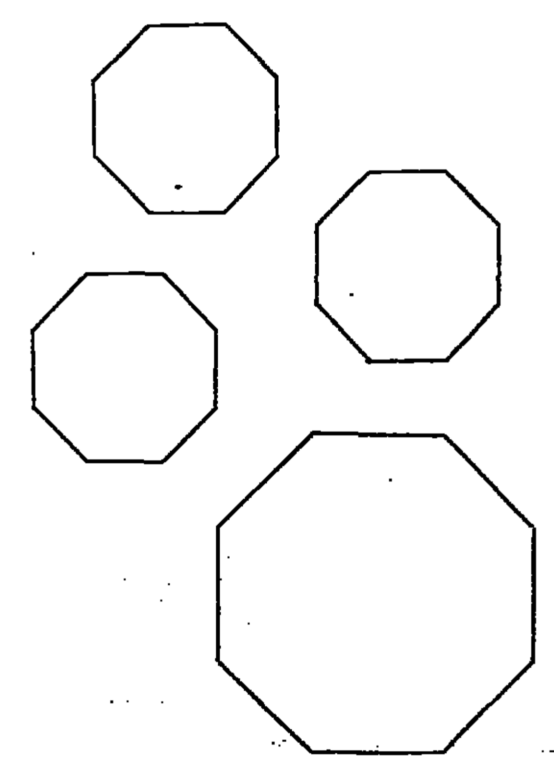
Voici comment Bernard Lemaire parvient à son découpage :

PROBLEME N° 42

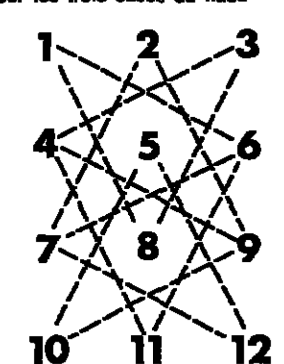
Proches parents des « découpages », il y a les « assemblages ». Ils consistent, à partir de plusieurs figures identiques, à les découper aussi économiquement que possible pour reconstituer une figure semblable, de plus grande taille.

Saurez-vous découper ces trois octogones en dix morceaux au total et en reconstituer un seul, de surface triple ?



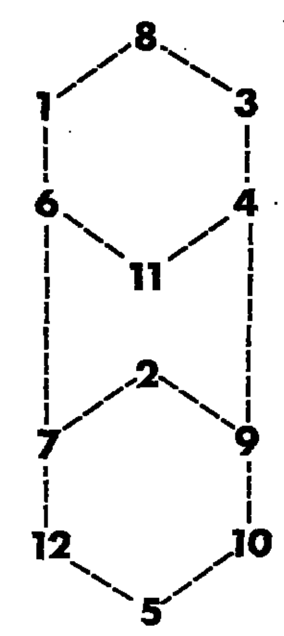
SOLUTION DU PROBLEME N° 41

Il faut, sur un échiquier 4 × 3, échanger les trois cavaliers noirs placés sur les trois cases du bas par trois cavaliers blancs placés sur les trois cases du haut.



Modifions notre façon de percevoir les déplacements des cavaliers sur les douze cases. Représentons les différents sauts possibles et imaginons-les réalisés en fil, les numéros des cases étant seuls attachés au fil. Débrouillons l'écheveau pour lui donner une forme simple.

Sur ce nouveau modèle, équivalant au précédent, un saut de cavalier est un déplacement d'une case, dans un sens ou dans l'autre. L'échange le plus économique se fait en vingt-six déplacements. (*Journal of Recreational Mathematics*, vol. 7, n° 2.)



PIERRE BERLOQUIN.

EN DIRE PLUS EN MOINS DE TEMPS

La compression des données

Le sous-titre de l'article du « Monde des sciences » du *12 février 1975, consacré* à la photocopie à distance, était « encore quelques années d'études pour gagner quelques minutes ». Il semble qu'il ne faille pas attendre si longtemps, puisqu'il existe depuis quelques mois sur le marché un télécopieur rapide. Il porte le nom de Kalle-Infotec 6 000. Il faut toutefois remarquer que ce télécopieur n'est pas autorisé à être *branché en France sur le réseau téléphonique* normal. La notice précise : « Le Kalle-Infotec 6 000 ne peut être exploité que sur liaison téléphonique deux fils spécialisée, soit par raccordement direct soit par connection à un autocommutateur. Toutefois, l'exploitation sur réseau commuté téléphonique est admise en secours *de* liaisons spécialisées dans les relations desservies par ces liaisons et sur des lignes ne figurant pas sur l'annuaire. »

Les performances de cet appareil lui permettent donc d'être branchées sur le réseau, mais sans que la qualité puisse être garantie par l'administration.

La recherche d'une plus grande concision est un phénomène très ancien dans les civilisations : laconisme des Spartiates, style militaire ou télégraphique, etc. Il s'agissait là de « compression de données » avant la lettre. Aujourd'hui, des techniques très perfectionnées sont mises en œuvre dans ce domaine, mais le but reste le même : économiser au maximum sur la consommation en « supports d'information », qu'il s'agisse de feuilles de papier, lignes téléphoniques ou faisceaux hertziens, etc. Mais les techniques de compression de l'information ont un caractère général relativement indépendant du domaine d'application : télécopie, transmission numérique d'images de télévision, etc. Les procédés les plus perfectionnés permettent aujourd'hui de gagner un facteur 5 ou 6 sur la durée de transmission d'un message assez redondant au départ, tel qu'une image ou un texte écrit.

L'exemple d'un télécopieur doté d'un compresseur de données, ce qui est encore rare aujourd'hui, nous permet de décrire certains mécanismes utilisés dans la compression (il s'agit d'un compresseur développé par la société américaine Dacom, et utilisé en particulier dans le télécopieur rapide de la société Kalle-Infotec).

Il s'agit par exemple de copier une page dactylographiée. Celle-ci est explorée selon une succession de lignes jointives, comme s'il s'agissait d'une image de télévision. Chaque ligne a une épaisseur de 0,125 mm (c'est l'épaisseur d'un trait relativement fin) et se décompose en « points » de même largeur. *Il y a donc environ* 1 700 points dans une ligne de 21 cm de large, et chaque point doit être décrit comme « noir » ou « blanc » pour donner la description de la ligne entière. On pourrait imaginer de « coder » cette ligne par une succession de N (ou 1) et de B (ou 0), soit 1 700 au total, chaque N (ou 1) *signifiant un point noir, chaque* B (ou 0) un point blanc. C'est ici qu'intervient un premier pas dans la compression des données.

En effet, dans la plupart des cas, la ligne se compose d'une succession de plages blanches et noires plus ou moins étendues, et plus longues en tout cas qu'un simple point. Dans une page dactylographiée, par exemple, les plages blanches sont généralement les plus longues, allant jusqu'à couvrir toute la ligne quand on explore un interligne. Alors, au lieu de décrire une ligne de la façon suivante :

NNBBBBBBNNB

on la codera :

2N 6B 2N 1B (deux noirs, six blancs, deux noirs, un blanc).

Le gain obtenu en passant de (1) à (2) n'est pas très grand car :

— Représenter NN par 2N n'apporte aucun gain, et représenter N par 1N apporte même une perte ;

— Le seul gain est apporté par 6B (deux caractères pour en remplacer six)

Un gain supplémentaire peut être obtenu en « sous-entendant » l'indication N (noir) ou B (blanc) de la façon suivante :

N 2 6 2 1, ce qui signifie que la ligne commence par du noir (deux points) et se poursuit par 6 blancs, 2 noirs, 1 blanc, etc. Chaque nouveau chiffre sous-entend un changement de couleur.

Cette façon de procéder entraîne une contrainte : comment, par exemple, représenter une plage contenant plus de 9 points blancs ou noirs, par exemple 12 ? Il y a au moins deux solutions :

— Soit on représente les longueurs par un nombre à deux chiffres, comme dans la séquence suivante :

N 12 06 02 01 (12 noirs, 6 blancs, 2 noirs, 1 blanc).

— Soit on s'en tient à un chiffre, en utilisant le subterfuge suivant :

N 1-2 6 2 1

Ici, un nouveau caractère (le tiret) a été introduit pour signifier que deux chiffres consécutifs sont à prendre ensemble pour former un nombre, alors qu'en l'absence de tiret on aurait interprété : « 1 noir, 2 blancs, 6 noirs, etc. »

La solution la plus économique dépend de la fréquence relative des plages longues ou courtes. Si *les plages longues sont les plus* fréquentes, on a intérêt à recourir à la représentation par deux chiffres, quitte à avoir, dans une minorité de cas, des zéros (à gauche) n'ayant pas d'utilité. Par contre, si le cas le plus fréquent est celui des plages courtes, il sera préférable de coder leur longueur par un seul chiffre, quitte à introduire de temps à autre un symbole « tiret » permettant d'indiquer la juxtaposition de deux chiffres pour former un nombre.

Le problème est que, dans un document, certaines parties justifieraient plutôt l'une des solutions, alors que d'autres devraient recourir à la seconde : c'est le cas par exemple d'une page comportant un dessin très linéaire (beaucoup de blancs et peu de noirs) suivi d'une légende en caractères serrés. L'idéal serait de s'adapter automatiquement à chaque situation pour avoir en somme une solution « tous terrains ». C'est ce type de solution auto-adaptative qui a été retenu dans le plus rapide des télécopieurs commercialisés actuellement.

Ainsi, on commence par emmagasiner la suite des points noirs et blancs d'une ligne. Puis, à l'aide d'une sorte de microprocesseur électronique, on analyse la répartition des plages blanches et noires selon leur longueur.

S'il y a beaucoup de plages longues et exceptionnellement quelques plages courtes, on adopte un code à nombre de chiffres relativement élevé pour les représenter. Par exemple, en binaire (puisque c'est le système numérique des machines), 8 bits permettront de représenter des plages allant jusqu'à 256 points, 10 bits jusqu'à 1 024 points, 11 bits jusqu'à 2 048 points (c'est-à-dire plus d'une ligne de 1 728 points).

— Si, par contre, il y a relativement beaucoup de plages courtes, on adopte un code à nombre de chiffres assez faible. Par exemple, 3 bits permettront de représenter des plages *allant* jusqu'à 8 points, 4 bits jusqu'à 16 points, etc. S'il se présente une plage allant jusqu'à 256 points, elle pourra être représentée par deux fois 4 bits, lus d'affilée.

Naturellement, toute l'efficacité du dispositif réside dans l'algorithme (le traitement mathématique), qui permet de passer de l'analyse de la ligne à coder au code le mieux adapté pour obtenir la meilleure compression. Les procédés mis en œuvre sont jalousement gardés secrets par leurs inventeurs.

Il est bien évident que lorsque la machine change de code de transmission (ce qui peut, à la limite, se produire à chaque ligne explorée), il faut qu'elle émette sur la ligne de transmission un code définissant le code qu'elle s'apprête à utiliser... sous peine d'interprétation totalement fantaisiste à la réception.

Les efforts en vue d'une plus grande concision ne s'arrêtent pas là. Considérons, en effet, deux lignes successives (donc superposées). Il est très rare que la seconde ligne ne soit pas une réédition de la première, à quelques variantes près. Ainsi, pour de l'écriture, un I, un L, un J, un T, etc., contiennent tous des jambages verticaux, c'est-à-dire des points noirs exactement superposés *comme le sont* les points blancs des plages blanches qui les séparent. Dans le cas d'un X, les noirs ne sont pas exactement superposés d'une ligne à l'autre, mais il s'en faut de peu (décalage d'un point à droite ou à gauche, etc.). Ainsi, dans notre langage de tous les jours, on pourrait décrire la deuxième ligne, en disant :

« C'est pareil que la première ligne, mais
— la première plage (blanche) est plus longue d'un point ;
— la deuxième plage est plus courte de deux points, etc. ».

Une machine est naturellement capable d'exprimer ceci dans un code binaire, et on conçoit que l'économie soit appréciable sur la quantité d'information transmise. Le cas le plus frappant est celui de deux lignes totalement blanches et qui se suivent (cas de l'exploration des interlignes d'une page dactylographiée). La première ligne ayant été codée et transmise, la seconde sera décrite par un code très simple signifiant : « Idem. »

C'est en accumulant toutes ces « astuces », et quelques autres encore, que l'on parvient à transmettre en une minute ce qui classiquement en demanderait cinq ou six.

POLEN LLORET.



4 jours par Jet Air France ou British Airways

LONDRES

Week-ends spéciaux du

1er MAI
ASCENSION
PENTECOTE

Séjour en demi-pension
Hôtel catégorie touriste supérieure
Transferts
Excursions locales
Service d'un accompagnateur

Prix PARIS - PARIS : **710 F**

FRANCE TOURISME
PARIS EXCURSIONS

1, rue Auber - 75009 Paris
742-27-40 +
Ouvert le samedi - Lic. 101



Séminaire ·

TÉLÉINFORMATIQUE :

RÉSEAUX — Présent et avenir

24 et 25 juin 1975

(Paris - Maine-Montparnasse)

STRUCTURE DES RÉSEAUX, DE LA CONCEPTION A LA RÉALISATION, LES APPLICATIONS, L'AVENIR

Avec la participation de :

MM. Andorka (SITA) - Arroyo (ENTEL-IBERMATICA) - Demailly (TELESYSTEMES) - Deparis (COST 11 PROJECT) - Nahas (EDF-GDF) Way (BRITISH AIRWAYS) - Zimmerman (IRIA), et un représentant de SWIFT.

Renseignements :

SESA 26, r. Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX 776-41-63, Postes 265 et 258

l'air le plus pur,
l'eau la plus pure,
et le soleil toujours.

Votre île... votre barque... votre chalet... et votre liberté. Des croisières, des circuits... un séjour "à la ferme"... des randonnées à pied, en canoë, en voiture.

cet été, la Finlande.

OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE FINLANDE 13, rue Auber 75009 Paris Tél. 266.40.13
Nom ....
Adresse ....
documentation gratuite

UN MYSTÈRE DISSIPÉ

La comète de la Toungouska

LES chutes de météorites sont des phénomènes banals, sinon courants. Dans sa ronde autour du Soleil, la Terre croise de nombreux objets qui se meuvent dans l'espace interplanétaire. La plupart sont de simples poussières et se consument dans l'atmosphère ; ce sont les étoiles filantes. Parfois, il s'agit de blocs plus gros qui peuvent parvenir jusqu'au sol, éventuellement creuser d'importants cratères.

Un de ces phénomènes est longtemps resté mystérieux : celui qui eut lieu en 1908 dans une région heureusement déserte de la Sibérie. L'explosion fut d'une violence inégalée. Mais on ne trouva aucun cratère et pratiquement aucun débris. Il ne pouvait donc s'agir de la chute d'une météorite. On avança plusieurs hypothèses, parmi lesquelles la plus raisonnable était la rencontre d'une comète. De récentes découvertes viennent de la confirmer. Phénomène apparemment unique dans l'histoire, cette rencontre devrait permettre de mieux comprendre l'origine et la nature des comètes.

Le 30 juin 1908, une gigantesque explosion se produisait en Sibérie, dans le bassin de la rivière Toungouska, à plusieurs centaines de kilomètres au nord d'Irkoutsk. Sur 30 kilomètres de rayon, tous les arbres furent déracinés. Le bruit fut entendu à plus de 1 000 kilomètres, et l'onde de choc fit plusieurs fois le tour de la Terre. De plus, une étrange luminosité du ciel nocturne, observée dans plusieurs régions, et en particulier dans le Midi de la France, se prolongea pendant plusieurs nuits.

L'hypothèse fut immédiatement faite de la chute d'une météorite, qui devait être de belle taille : les effets observés sont à peu près ceux que produirait l'explosion d'une bombe atomique mille fois plus puissante que celle d'Hiroshima. Certaines évaluations suggérèrent un bolide pesant 1 million de tonnes.

Mais, lorsque des scientifiques, presque vingt ans plus tard, atteignirent la région désolée où s'était produite l'explosion, ils ne découvrirent ni cratère ni débris de la météorite, sauf quelques infimes poussières. Cette absence de débris était difficilement explicable. Les météorites sont habituellement des blocs métalliques, principalement constitués de fer et de nickel. Ce peut être aussi de grosses pierres (aérolithes) de composition analogue à celle des roches terrestres. Mais dans l'un ou l'autre cas, les dimensions d'un bloc responsable d'une aussi gigantesque explosion auraient été telles que même en admettant qu'il se soit fragmenté à haute altitude, des morceaux importants auraient dû atteindre le sol. On pouvait concevoir qu'ils se soient profondément enfoncés dans le sol marécageux de cette région de la Sibérie centrale. Mais à tout le moins, on aurait dû observer un ou plusieurs cratères formés par les impacts.

Si on ne pouvait retenir la chute d'un bolide, il fallait trouver d'autres explications. Il y en eut beaucoup. Vers 1950, on imagina l'explosion d'une bombe atomique dont nous auraient aimablement gratifié des extra-terrestres venus de Mars ou d'ailleurs.

Plus sérieusement, on a supposé qu'il pouvait s'agir d'un morceau d'anti-matière qu'une lointaine galaxie aurait envoyé à notre rencontre. Il aurait suffi qu'il pèse une centaine de grammes pour que son annihilation fournisse une énergie suffisante.

Il y a dix-huit mois, deux Américains avancèrent une hypothèse hardie : la rencontre de la Terre et d'un « trou noir ». On appelle trou noir une hypothétique concentration de matière, de densité extraordinairement élevée. Au voisinage d'un trou noir, l'attraction qu'il crée est tellement forte que non seulement elle exclut toute éjection de particules matérielles, mais qu'elle est même capable d'empêcher l'émission de lumière ou d'ondes radioélectriques. Rien ne peut sortir d'un trou noir, d'où son nom. Le trou noir en question aurait eu une masse de quelques millions de milliards de tonnes, et son volume aurait été bien inférieur à celui du plus petit virus connu. Percutant la Terre sous une incidence d'environ 60 degrés, il l'aurait traversé en ligne droite pour ressortir dans l'océan Atlantique, quelque part entre les Açores et Terre-Neuve. Et c'est là que le bât blesse. En 1908, l'Atlantique était moins fréquenté qu'à l'heure actuelle, mais il l'était bien plus que la taïga sibérienne. Il paraît donc bien étonnant que nul n'ait rien remarqué

Des billes de verre

Mais l'hypothèse à laquelle se ralliaient la grande majorité des spécialistes, c'est que l'événement de 1908 fut la rencontre de la Terre et d'une comète. Cela explique, en particulier, la luminosité nocturne. Dans les jours qui suivirent la rencontre, la Terre traversa la queue de la comète. Les poussières qui la composaient se consumèrent dans la haute atmosphère, en produisant suffisamment de lumière pour qu'un habitant du Caucase ait pu lire son journal à minuit, sans autre éclairage.

Et surtout, l'hypothèse cométaire rend compte de l'absence de cratère. Car le noyau d'une comète n'est ni un bloc de fer ni un gros rocher. On l'a décrit comme une boule de neige sale.

A dire vrai, on connaît mal les noyaux des comètes, en général trop petits pour être visibles au centre de cette auréole très lumineuse, qui constitue la tête de la comète. On sait que leur diamètre est de l'ordre du kilomètre, et on a de bonnes raisons de penser qu'ils tournent sur eux-mêmes. Et leur composition est connue indirectement par l'étude spectroscopique des gaz qu'ils émettent et qui forment la chevelure et la queue de la comète. On considère ainsi que les noyaux sont formés de petits cristaux, pour la plupart des liquides et des gaz congelés. Ces cristaux ménagent une myriade de cavités où sont piégées diverses molécules gazeuses, ainsi que des poussières solides. L'évaporation de cette « glace » libère les gaz et les poussières que l'on observe autour du noyau.

Pénétrant dans l'atmosphère terrestre, un tel noyau se sera complètement sublimé, et presque rien ne sera parvenu jusqu'au sol. D'où l'absence de cratères et celle de fragments météoritiques.

Une récente découverte vient de trancher définitivement le débat en faveur de l'hypothèse cométaire. Une expédition soviétique a trouvé dans la tourbe des marécages de microscopiques billes d'une substance vitreuse. Et ces billes contiennent des vacuoles remplies de gaz carbonique ou de sulfure d'hydrogène, en accord avec la théorie des noyaux des comètes.

Cette découverte a un double intérêt. D'une part, elle lève définitivement le « mystère de la Toungouska ». Mais, surtout, elle confirme les idées actuelles sur la composition des comètes. L'étude détaillée des billes recueillies, de leur dimension, de leur composition chimique va permettre d'affiner ces idées et, peut-être, de mieux comprendre l'origine de ces « astres chevelus » qui viennent de temps à autre illuminer la nuit et frapper l'imagination des hommes.

MAURICE ARVONNY.

NI UNE GREFFE NI UN LUXE

La recherche en Algérie se veut originale et adaptée aux besoins du pays

La « Semaine de l'instrumentation scientifique et de la mesure électronique » qui se tient à Alger du 21 au 26 avril (« le Monde » du 9 avril) est autant une exposition qu'un forum. Exposition puisque quelque trente-cinq firmes industrielles françaises ont été autorisées à envoyer, en dehors de la Foire internationale d'Alger, 15 tonnes de matériel d'une valeur de 10 millions de francs. Forum car M. Robert Germinet, attaché scientifique à l'ambassade de France, qui a pris l'initiative d'organiser cette manifestation en collaboration avec la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique), le ministère de l'industrie et de la recherche et les responsables algériens, a prévu une série de séminaires qui débordent le cadre de l'instrumentation pour aborder des problèmes de méthodologie.

Cette semaine devrait permettre de mettre l'accent sur la nécessité pour les industriels de former un personnel de maintenance s'ils veulent s'assurer ou conserver les marchés des pays en voie de développement. Il arrive trop souvent en effet que le matériel livré soit sous-utilisé parce que personne ne s'est préoccupé des techniciens chargés de procéder au réglage d'appareils délicats.

Elle devrait aussi donner aux Français l'occasion de se familiariser avec la recherche algérienne naissante, ses options fondamentales, ses besoins — nombreux — et l'esprit dans lequel elle entend progresser. Partant du principe que la véritable indépendance passe par l'indépendance technologique et que le pays ne peut donc dépendre à long terme de la « matière grise importée », qui représente en outre une hémorragie considérable de devises, les responsables algériens veulent développer la recherche en faisant en sorte qu'elle ne soit ni une greffe ni un luxe, mais qu'elle s'intègre dans le programme global de développement de l'Algérie.

APRES l'indépendance, la recherche avait été assurée pour la plus grande part par l'O.C.S. (Organisme franco-algérien de coopération scientifique). Le gouvernement algérien avait mis fin à sa mission le 11 juin 1971 et mis en place un conseil provisoire pour prendre en charge les organismes existants et préparer les nouvelles structures. Après un large débat, le séminaire national sur la recherche, tenu en 1972, a adopté un projet à partir duquel ont été promulgués un an plus tard les textes créant la D.R.S. (Direction de la recherche scientifique) le C.N.R. (Conseil national de la recherche) et l'O.N.R.S (Organisme national de recherche scientifique)

Organe restreint de conception et de contrôle, la D.R.S. élabore les projets qu'elle soumet à la discussion du C.N.R. et veille, une fois les objectifs fixés, à leur application.

Organe de conception, lui aussi, le C.N.R., qui a tenu sa première session du 9 au 11 janvier dernier (*le Monde* du 11 et du 19-20 janvier), est le point de rassemblement des chercheurs et des utilisateurs (les instances politiques, les ministères et les secteurs qui en dépendent, comme la révolution agraire, les sociétés nationales, etc.) qui proposent au gouvernement les axes de recherche.

Instrument d'exécution et d'orientation, l'O.N R.S. assure la liaison avec les universités, les instituts, les centres de recherche d'une part et les utilisateurs d'autre part. Il détermine l'implantation des centres de recherche, coordonne leurs travaux, acquiert ou vend les brevets et assure le rassemblement, la concertation et la diffusion de l'information.

La nouvelle organisation devrait aider la jeune recherche à surmonter les difficultés auxquelles elle s'est heurtée jusqu'ici : conditions de travail précaires, manque de documentation, lourdeur de la procédure d'acquisition du matériel qui peut atteindre deux ans. Elle devrait contribuer aussi à créer une véritable mentalité scientifique et à combler progressivement le principal handicap, qui est l'insuffisance du nombre de chercheurs. L'Algérie ne dispose actuellement que de huit cents chercheurs environ (58 % d'Algériens et 42 % d'étrangers), sans compter ceux qui se trouvent dans les instituts dépendant d'autres ministères et ceux qui pourraient être récupérés dans d'autres secteurs d'activité où ils bénéficiaient jusqu'ici de plus grands avantages matériels que dans l'université. Outre les trois cent cinquante enseignants qui préparent actuellement un doctorat à l'étranger, l'Algérie espère former à partir de 1980 deux cents docteurs d'Etat par an et disposer à cette date de quelque cinq mille chercheurs.

« *Dans l'étape actuelle*, nous a dit M. Benyahia, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, *compte tenu des effectifs limités, nous avons posé deux principes : tous les enseignants doivent faire de la recherche ; les chercheurs doivent enseigner car il n'est pas question de vider l'université de sa substance* » Le ministre précise toutefois que par la suite « *l'enseignant qui ne fera pas de recherche devra quitter l'université, ce qui ne l'empêchera pas de faire des cours dans sa spécialité. En effet, l'université doit devenir un foyer de création sous peine de n'être qu'un lycée amélioré* ».

Pour souligner le lien organique qui doit exister entre l'enseignement et la création, il note que dans les nouvelles universités les laboratoires de recherche et ceux réservés aux étudiants se trouvent imbriqués. Une deuxième *liaison* organique a été établie entre les centres de recherche et la vie du pays. Ainsi, le centre national de recherches sur les zones arides implantées à Beni-Abbès, près de Béchar, poursuit les travaux de l'ancien laboratoire propre du C.N.R.S. sur l'énergie solaire mais se penche également sur l'amélioration des conditions d'existence de la population locale : pour répondre aux exigences de la troisième phase de la révolution agraire sur le pastoralisme, les recherches portent sur l'agriculture, l'hydraulique, l'habitat, la sociologie des nomades, etc.

Parallèlement, les Algériens ont la volonté de combler aussi rapidement que possible leur retard par rapport aux pays industrialisés, du moins dans des secteurs définis, comme la science nucléaire.

PAUL BALTA.

(Publicité)

Vous portez des lunettes ? Mais avez-vous votre carte V ?

A la gamme de services réservés à sa clientèle - verres à vision totale, centres de verres de contact et d'acoustique avec essais gratuits, technicité d'avant-garde, délais rapides - LEROY vient d'ajouter cette année la carte V : encore une exclusivité dont les porteurs de lunettes apprécieront la nouveauté et l'originalité.

Renseignez-vous auprès d'un centre LEROY proche de votre domicile, ou de votre lieu de travail. LEROY, l'Opticien de Paris. 9 succursales : 104 Ch. [illegible] - 30 bd Barbès - 18 bd Haussmann - 147 rue de Rennes...

L'oreille de la femme et l'œil de l'homme

L'écriture est une représentation plus abstraite que l'image. Mais elle peut cependant se percevoir de deux façons différentes. La première est de nature imagée, ou graphique, et c'est la forme visuelle du mot écrit qui évoque sa signification. La seconde, de nature phonétique, éveille à la lecture l'écho du mot tel qu'il serait prononcé. Chaque individu est plus ou moins sensible à l'une ou l'autre perception, graphique ou phonétique. On s'est interrogé sur les différences systématiques, en particulier en fonction du sexe du lecteur. Une récente série d'expériences confirme que l'apparence compte d'abord pour l'homme, mais que la femme, agile en élocution, est marquée davantage par la résonance phonétique des mots écrits que par leur forme.

LES expériences sur les modes de reconnaissance de la signification des mots écrits se heurtent à la difficulté d'isoler des tâches qui soient purement phonétiques ou purement graphiques. La revue *Nature* rapporte trois épreuves systématiques effectuées au département de psychologie de l'université de Reading en Grande-Bretagne.

La première part de la constatation qu'il n'y a aucun rapport entre la forme d'une lettre et la façon dont elle est prononcée. Un test uniquement phonétique consiste à réciter mentalement l'alphabet, le plus rapidement possible, et à compter le nombre de lettres dont la prononciation comporte le son « ê » (B, F ou L par exemple). Un travail purement visuel au contraire, toujours en parcourant mentalement l'alphabet, décompte le nombre de lettres arrondies dans leur partie supérieure (B, C, O,...). Soixante-quinze étudiants (37 hommes et 38 femmes) ont été soumis à ce test. La différence entre sexes, très légèrement sensible pour la vitesse d'exécution dans les deux cas, est particulièrement significative sur le taux de réponses exactes (une forte proportion d'erreurs étant d'ailleurs constatée). La femme l'emporte en reconnaissance phonétique. L'homme est très supérieur sur l'exercice visuel.

Une seconde épreuve consiste à noter dans un texte écrit toutes les apparitions d'une lettre donnée, telle que E ou H, qui serait prononcée ou non si on en faisait la lecture à voix haute (mais, bien entendu, sans la faire). En anglais, par exemple, le H est très fortement aspiré en tête de mot, mais parfois imperceptible ailleurs. Dix étudiants et dix étudiantes ont, cette fois-ci, parcouru des yeux six pages extraites de romans, à raison de deux minutes pour chacune d'elles et d'un repos de deux minutes entre pages, en cochant la lettre H. Le nombre de H oubliés est pratiquement équivalent pour les deux sexes dans les cas où la lettre serait nettement prononcée (environ 10 %). Mais lorsqu'elle ne serait pas prononcée, plus du quart échappe aux femmes, alors que le taux reste, pour l'homme, de l'ordre de 10 % à 15 %

Le dernier test, enfin, est une épreuve de compréhension de mots entiers, présentés à haute cadence par un écran piloté par un ordinateur. Il consiste simplement, au moyen de deux touches marquées « oui » et « non », à dire si le mot visualisé (silencieusement) appartient à la langue anglaise.

L'ordinateur permet de créer des séquences aléatoires de présentation aux différents sujets, d'enregistrer très précisément les temps de réflexion et de synthétiser les résultats.

Homonymie, orthographe incorrecte, mots rares, apparence plausible de mots inventés, apportent à l'exercice la difficulté nécessaire.

Les comparaisons ont porté cette fois-ci sur le temps moyen de réflexion nécessaire pour donner une réponse correcte (oui ou non). La supériorité masculine, manifeste dans tous les cas, s'accentue considérablement lorsqu'il s'agit de mots qui n'existent pas (réponse correcte : non), mais dont la sonorité, s'ils étaient prononcés, se rapprocherait de celle de mots existants (0,58 seconde contre 0,74).

Ces diverses expériences confirment donc scientifiquement que, pour écrire au beau sexe, il faut choisir ses mots. Selon les auteurs, elles pourraient aussi trouver des conséquences pratiques dans le choix de la méthode d'enseignement de la lecture aux jeunes enfants, globale pour les garçons, syllabique pour les filles.

L'ORGANISATION DU COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Dans le tableau des filiales du C.E.A. publié dans « le Monde des sciences et des techniques » du 26 mars, il convient d'ajouter les deux sociétés suivantes :

— SERU : Société d'études et de recherche d'uranium, dont la SERU Nuclear (que nous avions citée) est la filiale canadienne. La SERU est une filiale à 100 % du C.E.A.

— ERIES : Un groupement d'intérêt économique, filiale à 50 % du C.E.A., qui se consacre à l'extraction par solvants.

NOTRE Télex A VOTRE DISPOSITION POUR VOS COMMUNICATIONS

Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons. 40 mots pour l'Europe : 7,89 F USA : 21,10 F Japon : 26,50 F etc. + abonnement 75 F par mois ou supplément 7,50 F par télex.

étrave SERVICE TÉLEX
345.21.62 + / 346.00.28
15, RUE HECTOR MALOT, 75012 PARIS
Agence à Lille et 30 correspondants.

Ce n'est pas toujours la peine d'aller loin...

...pour parler une langue étrangère

Gottschalk

Elle est bien loin l'époque où il fallait traverser la Manche pour parler anglais avec des Anglais, franchir les Pyrénées pour parler espagnol avec des Espagnols.

L'exotisme n'est plus aujourd'hui une question de mers traversées, ni le dépaysement de kilomètres parcourus : pour rencontrer des étrangers, il suffit de suivre la méthode audio-visuelle Linguaphone. Sans bouger de chez soi. C'est pourtant le début d'un voyage...

Des Anglais, des Américains, mais aussi des Russes et des Japonais, des professeurs des quatre coins du monde vous parlent (sur disques ou cassettes) dans leur langue maternelle. Vous les écoutez pour vous familiariser avec l'accent, les intonations, le vocabulaire, les expressions usuelles propres à cette langue. Vous répétez, en suivant sur un texte explicatif illustré, des mots isolés, puis de courtes phrases. Sans effort de mémoire, sans rabâchage fastidieux, vous progressez à votre rythme, et, insensiblement, vous êtes amené à vous exprimer. C'est facile, amusant et efficace. Bientôt, vous pratiquerez avec aisance l'anglais ou l'une des 27 autres langues enseignées par Linguaphone.

Demandez vite le disque de démonstration et la brochure qui vous présentent cette méthode individuelle.

Sur le même principe et dans le cadre de la formation permanente, Linguaphone vous propose d'autres formules (laboratoire, cours intensifs, animation de groupe).

28 langues au choix : allemand • anglais • anglais/américain • chinois • espagnol • hébreu • italien • japonais • russe...

BON pour un DISQUE et une BROCHURE GRATUITS

LANGUE CHOISIE ....

Nom .... Prénom ....

Age .... Profession .... Tél. ....

Adresse avec code postal ....

.... 11/2309

LINGUAPHONE 12, rue Lincoln - 75008 Paris. Tél. 359.30.74

(Pour la Belgique, rue du Midi 64 - 1000 Bruxelles - Pour la Suisse, place Longemalle, 16 - 1211 Genève 3)



ACTUALITÉ MÉDICALE

FAUTE DE DONNEURS

Des couples stériles sont dans l'attente d'une insémination artificielle

Près de deux cents grossesses ont été obtenues et plus de cinquante enfants sont déjà nés en France à la suite d'une insémination artificielle avec donneur, faite dans des centres d'études *et de conservation du sperme* humain (CECOS).

Lors d'une réunion technique organisée dernièrement au ministère de la santé, les responsables des dix centres ouverts en France depuis la création en 1973 du premier d'entre eux à Bicêtre, dans le service du professeur David, ont dressé le bilan de leurs activités et des problèmes qui se posent encore à eux.

Ces centres ont un double objectif : d'une part la conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle, soit à partir du sperme du conjoint (30 % des cas), soit à partir du sperme d'un donneur (stérilité masculine) ; d'autre part, le développement *de recherches portant* sur la conservation du sperme humain et sur les problèmes de fécondité et de stérilité masculine.

Des problèmes psychologiques et légaux

L'insémination artificielle avec donneur pose de nombreux problèmes psychologiques, éthiques et légaux. Les CECOS ont pour charge le recrutement des donneurs, les opérations techniques (contrôles biologiques, conditionnement, congélation) et la distribution des doses de sperme.

Ils n'ont pas tous pour attribution l'exécution des inséminations ; celles-ci sont le plus souvent réalisées par des gynécologues en milieu hospitalier ou privé. Cependant, les CECOS gardent le contrôle des indications : seules sont acceptées, pour le moment, les demandes de couples présentant soit une stérilité d'origine masculine, soit une forme très grave d'incompatibilité foeto-maternelle, soit un risque de tranemission d'une tare génétique paternelle.

Les centres gardent aussi le contrôle des modalités d'exécution (soumises à un protocole précis *imposé aux gynécologues*) et des résultats : les renseignements sont rassemblés et analysés avec l'aide de l'unité de statistiques de l'INSERM.

Un certain nombre de problèmes demeurent cependant. Le plus sérieux est *lié* au don du sperme. En effet, la demande d'inséminations s'est révélée d'emblée très importante et a posé en termes très aigus le problème du recrutement des donneurs. La politique des CECOS exige que le don du sperme soit grauit et soit le *« don d'un couple »* (c'est-à-dire qu'il y ait accord de l'épouse), dans le double objectif de valoriser ce don et de modifier le climat psychologique de l'insémination. De surcroît, les donneurs doivent faire l'objet d'un examen physique et de contrôles biologiques approfondis. Enfin, on limite strictement le nombre de grossesses obtenues à partir d'un même donneur (4 ou 5) afin de réduire les risques de consanguinité ou de déséquilibre génétique.

Actuellement le nombre de couples volontaires pour le don du sperme est très insuffisant pour faire face aux demandes actuelles, et le délai d'attente moyen est, dans la plupart des centres, d'environ un an ; des centaines de couples sont *inscrits sur des listes d'attente* (rappelons qu'en France environ 20 % des couples se trouvent confrontés à un problème d'hypofertilité ou de stérilité).

Des centres privés qui rémunèrent leurs donneurs se sont ouverts parallèlement aux CECOS, et il est permis de se demander si les garanties qu'ils offrent sont suffisantes, et s'il ne serait pas souhaitable qu'une législation ou une réglementation permette au plus vite d'établir, en la matière, les normes indispensables de sécurité génétique et psychologique.

DIX CENTRES PUBLICS EN FRANCE

REGION PARISIENNE
Laboratoire d'histologie - embryologie-cytogénétique. Centre hospitalier de Bicêtre, 78, rue du Général-Leclerc, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 672-51-29, p. 310.

FRANCHE-COMTE BOURGOGNE
Laboratoire de cytologie-cytogénétique. C.H.U., place Saint-Jacques, 25000 Besançon. Tél. : 80-68-66, poste 752.

AQUITAINE
Laboratoire de biologie. Hôpital Xavier-Arnozan, 33604 Pessac. Tél. : 45-00-90, postes 453, 454.

NORD
Service de gynécologie-obstétrique, 10, rue Malpart, 59000 Lille. Tél. : 57-33-10.

RHONE-ALPES
Laboratoire d'histologie. Centre hospitalo-universitaire, 8, av. Rockefeller, 69008 Lyon. Tél. : 69-41-14.

SUD-EST
Centre Saint-Pierre, 165, rue Saint-Pierre, 13006 Marseille. T. : 48-76-69.

LORRAINE
Laboratoire Maternité régionale, rue du Docteur-Heydenreich, 54000 Nancy. T. : 24-89-66.

ALSACE
Hôpital civil de Strasbourg, 67000 Strasbourg. Tél. : 36-96-91.

MIDI-PYRENEES
Service de gynécologie-obstétrique. Hôpital de la Grave, 31000 Toulouse. Tél. : 42-94-77.

CENTRE
Service de gynécologie-obstétrique. Centre hospitalier Bretonneau, boulevard Tonnelle, 37033 Tours. Tél. : 05-02-65.

EN CINQ ANS

Mille stimulateurs cardiaques à pile nucléaire ont été implantés dans le monde

Depuis le 27 avril 1970, date à laquelle pour la première fois était implanté chez un cardiaque à l'hôpital Broussais un stimulateur cardiaque à pile nucléaire, mille stimulateurs (ou pacemakers) au plutonium 238 ont à ce jour été posés, représentant environt, pour la France 2 % du total des appareils destinés àrégulariser le rythme cardiaque.

A l'occasion de cet anniversaire, une réunion d'information scientifique a permis la semaine passée de faire le bilan de cinq années d'utilisation de cet appareil, fruit d'une collaboration internationale entre le Commissariat à l'énergie atomique, la société MEDTRONIC, la firme ALCATEL et une équipe dirigée par le docteur Laurens. Le stimulateur isotopique d'un *poids total* de *170* grammes (dont 150 mg de plutonium 238) permet théoriquement un fonctionnement d'au moins dix ans, sans changement de pile, ce qui constitue son énorme avantage sur les stimulateurs à piles chimiques classiques, qui doivent être changées plus souvent (de dix-huit mois à trois ans).

Au 15 avril 1975, 1 000 implantations de stimulateurs isotopiques ont été faites dans trente-quatre pays, 560 en Europe dont 250 en Allemagne, 210 en France, 15 en Afrique et Proche-Orient, 343 en Amérique du Nord, dont 320 aux Etats-Unis, 23 au Canada, 79 en Amérique latine, 3 en Extrême-Orient. Selon le docteur Laurens, la *moyenne* d'âge des porteurs de stimulateurs cardiaques est d'environ quarante ans (62 % d'hommes, 38 % de femmes), le plus jeune étant un petit Espagnol de trois ans, le plus âgé une Polonaise de quatre-vingt-sept ans !

Sur les 1 000 stimulateurs, 59 ont dû être retirés pour des raisons diverses, en particulier à la suite de la mort du porteur ainsi que le prévoit la législation. Il y a eu au total 35 décès, dont aucun n'a pu être attribué à un dysfonctionnement du stimulateur.

Il n'a été observé en fait que deux défaillances de l'appareil, l'une due à une diode défectueuse du convertisseur, en Allemagne ; l'autre, aux Etats-Unis, par rupture d'un fil de connexion de sortie en dehors de la gaine étanche ; 11 stimulateurs ont été enlevés pour cause d'infection et 9 pour des problèmes d'électrode. Sur les 59 appareils retirés, 15 ont déjà éte réimplantés et 40 sont prêts à l'être après avoir été *« reconditionnés »*.

En définitive, sur une période de cinq ans, 2 stimulateurs ont eu une défaillance justifiant leur remplacement, soit 0,2 % de tous les appareils implantés.

Théoriquement, la pile nucléaire peut avoir une durée de vie de trente ans ; mais l'on ne prête, par mesure de précaution, au stimulateur isotopique, qu'une durée de dix ans, le point faible demeu*rant pour le moment non pas la* source scellée du plutonium et notamment fiable, mais les fils souples de raccordement entre l'appareil et les électrodes dont, malgré les immenses progrès de l'industrie chimique, il n'est pas encore permis d'affirmer qu'ils seront capables pendant des décennies de résister aux milliards de tractions que leur imposent les battements de cœur.

(1) Le coût actuel d'un stimulateur isotopique est de 26 316 F contre 8 000 F pour un stimulateur à pile chimique classique.

LA RADIOLOGIE A L'HEURE DE L'INFORMATIQUE

Un nouvel appareil permet désormais au radiologue d'introduire dans un ensemble informatique les éléments de son observation et d'en obtenir immédiatement et sans secrétariat, le compte rendu imprimé.

Le prototype du système d'assistance au compte rendu électro-radiologique (SACRE), installé dans le service de radiodiagnostic de l'hôpital Saint-Louis (*professeur Laval-Jeantet*) depuis le début du mois de mars *1975*, est constitué par un dispositif de communication entre l'homme et la machine, un mini-ordinateur, une mémoire à disque de grande capacité et une imprimante. Sur un écran sont projetées des vues qui diffèrent selon le type d'examen demandé ; chacune d'elles rassemble deux cent cinquante-six points (ou items traduisant autant d'informations (symptôme, description, localisations). Le radiologue pointe avec un crayon spécial en fonction de l'analyse du cliché radiologique et le mini-ordinateur forme un texte cohérent qui apparaît sur un écran de télévision et qui est auto*matiquement imprimé et mis* en mémoire.

Le système SACRE conduit à l'instauration d'un langage radiologique commun favorisant ainsi le dialogue entre le radiologue et le médecin traitant ; il doit permettre d'accroître l'efficacité des services de radiodiagnostic sans imposer au radiologue des contraintes supplémentaires, notamment en personnel.

● *Le prix André-Lichwitz* (7 500 F), créé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), en *1968*, vient d'être attribué, au titre de l'année 1974, au professeur Félix Bronner, de l'université du Connecticut, pour ses travaux sur le rôle des différentes hormones régulatrices de transport de calcium et sur la compréhension des mécanismes cellulaires de ce transport.

ÉNERGIE

LA CONFÉRENCE NUCLÉAIRE EUROPÉENNE

Les promesses et le refus de l'abondance

La première conférence nucléaire européenne s'est ouverte le lundi 21 avril à Paris sur une première contradiction. Tandis que les deux ministres français qui y ont prononcé une allocution, MM. Chirac et d'Ornano, ont insisté sur le fait qu'une politique énergétique d'ensemble devait comprendre des mesures d'économie et de lutte contre le gaspillage, les spécialistes nucléaires qui prirent le relais dans la matinée, puis dans l'après-midi, ont promis autant d'énergie que le monde en voudrait.

Rassurés par l'idée d'avoir résolu les problèmes techniques des centrales nucléaires et d'offrir un produit sûr et économique sur le marché, les spécialistes n'ont pas douté qu'ils pourraient aussi trouver la réponse aux problèmes à venir. Pourtant, au dire de tous ceux qui participaient à la « table ronde » réunie le soir sur les besoins et les ressources en uranium, ce minerai pourrait bien avoir une durée de vie encore plus courte que le pétrole.

Exploités peu à peu depuis 1850, les hydrocarbures s'épuisent. Selon les hypothèses de consommation, ils auront pratiquement cessé d'exister entre l'an 2000 et 2050. Très désireux de prendre la relève, les spécialistes nucléaires n'ont guère souligné le fait qu'on n'exploite, aujourd'hui, qu'environ 30 % des hydrocarbures contenus dans les gisements. Il a fallu que M. Fernand Spaak, directeur général de l'énergie à la Commission des Communautés européennes, rappelle qu'on entrevoyait, pour la fin des *années 1980*, de nouvelles techniques permettant d'extraire jusqu'à 60 % des hydrocarbures des gisements, ce qui doublerait ainsi pratiquement les réserves mondiales.

De l'uranium pour 50-75 ans

Le spécialiste nucléaire, lui, ne s'intéresse qu'à l'uranium et peut en promettre pour cinquante à soixante-quinze ans, à volonté. Les réserves, raisonnablement assurées ou estimées aujourd'hui à moins de 300 F le kilogramme (l'uranium exploité aujourd'hui coûte environ trois fois moins cher), sont de 3,5 à 4,5 millions de tonnes. On peut penser que les réserves accessibles à ce prix dans le monde sont d'environ 10 millions de tonnes, dont 50 % en Amérique du Nord, 20 % en Afrique et en Australie. Au-delà, il faudra faire appel à des gisements de très faible teneur ou à l'eau de mer, mais cet uranium abondant coûtera, à l'évidence, fort cher.

Le problème est donc de ne pas épuiser trop vite les réserves d'uranium bon marché. Pour M. Giraud, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, comme pour bien des spécialistes, deux mesures sont souhaitables : construire à l'avenir des réacteurs qui brûlent mieux l'uranium que les réacteurs existants à eau légère, notamment les réacteurs à haute température ; introduire ensuite, aussi rapidement que possible, les réacteurs surrégénérateurs, qui fabriqueront du combustible nucléaire (le plutonium) au fur et à mesure qu'ils en brûleront. *« Le recours aux surrégénérateurs est nécessaire, et même il est nécessaire sans tarder »*, a dit M. Giraud. Ce recours permettra d'abord de limiter la demande d'uranium naturel et de faire durer les 10 millions de tonnes à moins de 300 F la tonne jusqu'en l'an 2030, au lieu de les épuiser dès l'an 2016. Il évitera ensuite d'avoir a construire trop d'usines d'enrichissement, qui valent *aujourd'hui des milliards de* francs ; avec les réacteurs à haute température et les réacteurs surrégénérateurs, M. Giraud estime qu'il est possible de limiter le nombre de ces usines à environ huit dans le monde d'ici à l'an 2030 (vingt, si l'on introduit seulement les surrégénérateurs, et soixante, si l'on en reste aux seuls réacteurs actuels).

Tous ces calculs s'appuient évidemment sur des hypothèses de consommation, et les chiffres indiqués ici sont ceux de l'hypothèse de base. La conférence a mis, une fois de plus, en évidence que l'inquiétant n'est pas tant la multiplication des centrales nucléaires que la soif d'énergie des hommes qui en est la cause.

Le spécialiste nucléaire, comme le pétrolier, prend cette boulimie comme point de départ. *« Il n'est ni possible ni souhaitable de réduire exagérément la soif d'énergie du monde »*, disait M. Giraud, lundi matin. L'hypothèse de base consiste à admettre que la consommation de l'Américain va culminer un peu au-delà de son niveau actuel, que celle de l'Européen atteindra celle de l'Américain d'aujourd'hui en l'an 2030, et que celle de l'habitant des pays pauvres sera, en l'an 2030, équivalente à celle de l'Européen il y a vingt-cinq ans. Puis, on suppose que l'atome fournira entre 30 et 40 % de l'énergie nécessaire à partir de l'an 2000 (le reste provenant des sources actuelles, notamment le charbon).

Un choix de société

Le plus étrange aujourd'hui est que le citoyen des pays riches commence précisément à rejeter cette abondance qu'on lui offre, à refuser cette consommation sans limite. Ce choix, qui est bien un choix de société, surprend le spécialiste, qui refuse de le considérer. L'ingénieur est le produit de la société de consommation et son rôle est de résoudre les problèmes de cette société. Il est chargé de trouver de l'énergie et non pas d'en économiser. D'en trouver *« à n'importe quel prix »*, a dit lundi M. K. Wirtz, vice-président de la séance.

La conférence n'a parlé ni de la limitation de la consommation ni surtout du très mauvais usage qui est fait de l'uranium dans les réacteurs existants. Deux tiers des calories produites sont perdues dans l'eau de refroidissement rejetée dans les cours d'eau ou à la mer, alors que l'on propose au citoyen d'utiliser de l'électricité nucléaire pour chauffer l'eau domestique dont il a besoin.

Faut-il alors laisser l'ingénieur et l'entreprise industrielle choisir pour le consommateur ? Ce devrait être là le thème fondamental du débat nucléaire qui va s'ouvrir au début de mai au Parlement. Car *même si les centrales nucléaires sont sûres*, même si les spécialistes peuvent fournir autant d'énergie qu'il en faut pour le siècle à venir, il est temps de se demander si cette consommation est nécessaire et utile au bien-être du citoyen et de son environnement, et si les investissements requis sont vraiment indispensables.

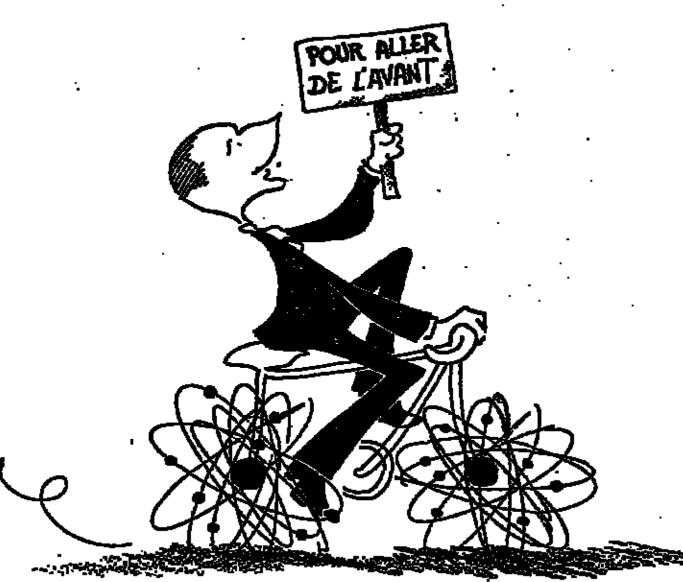
DOMINIQUE VERGUÈSE.

M. Chirac : l'atome, une des principales réponses à nos besoins

M. Chirac, premier ministre, a insisté, dans son allocution de lundi 21 avril, sur une double nécessité : celle de mettre en œuvre une politique de construction de centrales nucléaires, qui assure, en partie, l'indépendance énergétique de la France ; celle d'informer l'opinion publique le plus largement possible.

« L'univers, après une période de facilité et donc de gaspillage des matières premières, est désormais entré dans une époque d'énergie chère, donc précieuse (...). Dans cette conjoncture, les gouvernements ne peuvent se contenter de recettes disparates ou de mesures provisoires. Il leur incombe de définir une véritable politique d'ensemble », a dit M. Chirac. Le premier ministre a souligné, à nouveau, les trois impératifs de cette politique d'ensemble : modifier le comportement des consommateurs dans le sens d'une plus grande économie d'énergie, assurer une moindre dépendance énergétique vis-à-vis des importations, rechercher des sources d'approvisionnement sûres, nationales et compétitives

Pour M. Chirac *« diverses sources d'énergie, classiques ou nouvelles, devront, dans ces circonstances, être développées. Nous n'en négligerons aucune et surtout pas celles qui, à l'échéance de vingt ou trente ans, peuvent paraître les plus prometteuses. Mais, dans l'immédiat, je veux dire pour les dix ans qui viennent, l'énergie nucléaire est une des principales réponses à notre besoin d'énergie. L'industrie nucléaire doit donc en Europe tenir désormais sa place à côté des autres sources d'énergie »*.



(Dessin de PLANTU.)

M. Chirac a mentionné quatre domaines où des efforts restent à faire : assurer une meilleure sécurité d'approvisionnement en uranium naturel, rechercher des techniques plus *« performantes »*, promouvoir les usages non électrogènes de l'énergie nucléaire et assurer la récupération des calories rejetées, mieux faire comprendre à l'opinion publique les raisons qui conduisent les pays européens à utiliser l'énergie nucléaire. Et il a ajouté : *« Qu'il s'agisse d'économie d'énergie ou de taux de croissance, les objectifs n'ont de chance d'être atteints que si les citoyens les comprennent et savent que leur réalisation dépend de l'action quotidienne de chacun.*

» C'est pourquoi il est important que l'enjeu des débats en cours soit bien compris : sur le plan de l'environnement, de la sécurité, de l'identification des besoins et des équilibres énergétiques de demain. »

Après l'Algérie

L'UNION DES ÉMIRATS DEMANDE UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OPEP

Abou-Dhabi *(U.P.I.)*. — M. Al Oteiba, ministre du pétrole de l'Union des émirats arabes, a annoncé lundi qu'il avait demandé que l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se réunisse d'urgence, à la suite de l'échec de la réunion préparatoire à la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing. (L'Algérie avait déjà fait la même demande.)

M. Al Oteiba suggère que l'on étudie en priorité les problèmes d'investissement des pétrodollars.

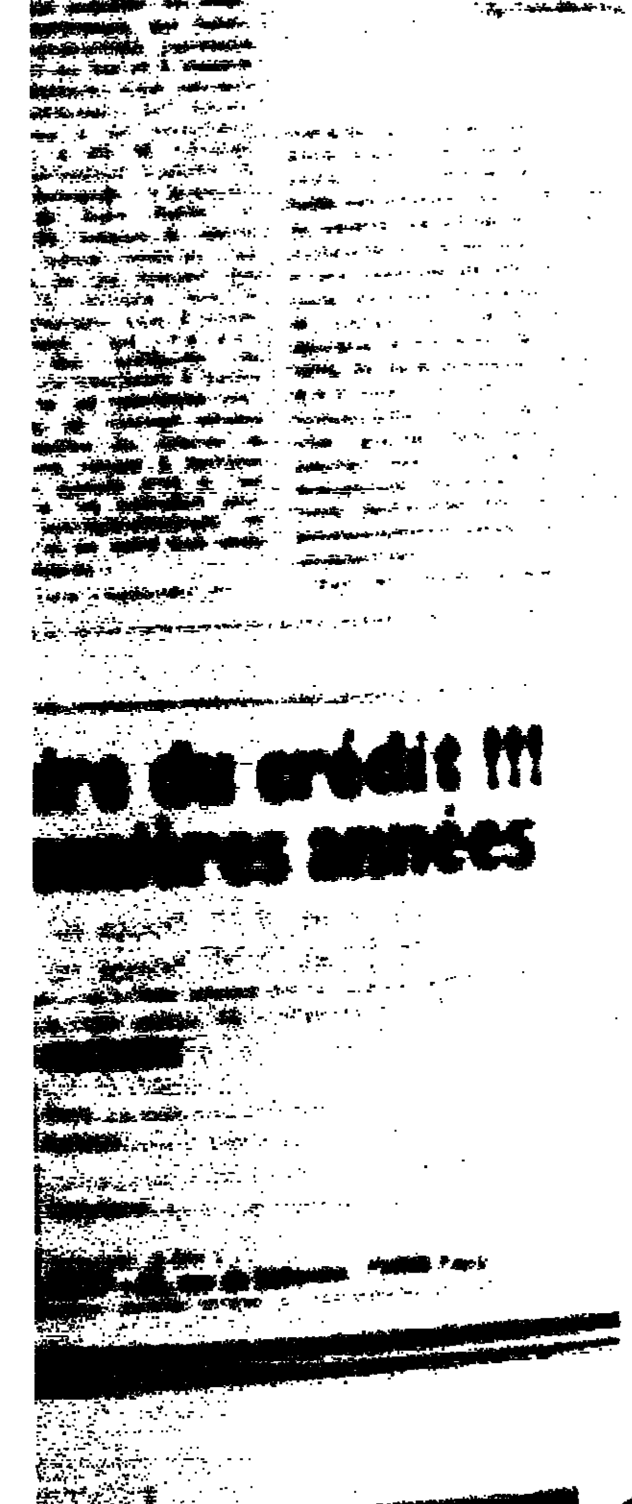


Baisse spectaculaire du crédit !!!
24,5 % sur les 2 premières années
exemple: studio 1195 F par mois avec un apport (20 %) de 37 400 F.
4 pièces 2944 F par mois avec un apport (20 %) de 92 000 F.

Le programme : 122 appartements (studio au 5 pièces et duplex) dans le 14e arrondissement, un quartier qui a su garder le charme de PARIS. Métro Plaisance en pied d'immeuble. Une réalisation de standing. Cave et parking compris.
Bureau d'accueil ouvert tous les jours, 14 h 30 à 19 h, samedi 11 h à 19 h, *dim. 14 h à 19 h.*

L'ARVERNE Paris 14e
203, rue d'Alésia. Téléphone : 531-68-11

Je désire recevoir des renseignements sur le programme **L'ARVERNE**
Nom
Adresse
Téléphone
Retourner ce bon à
SOFAP - 64, rue de Lisbonne, 75008 Paris
Mo.



Expositions

L'HISTOIRE A SAINT-CLOUD

On vient d'inaugurer le Musée historique du domaine de Saint-Cloud. C'est un petit musée, un tout petit musée, où il n'y a guère que des reproductions, mais où l'on peut passer une demi-heure, une toute petite demi-heure, en rêvant à ce qui fut un des châteaux les plus beaux et les plus superbement mis en scène de l'Ile-de-France et de l'Ancien Régime.

La domaine de Saint-Cloud appartint d'abord aux Gondi, qui l'avaient reçu en cadeau et témoignage de solidarité florentine de Catherine de Médicis et qui y édifièrent un premier château. Il passa ensuite à une créature de Mazarin, le banquier Barthélémy d'Hervart, qui fut intendant des finances pendant la Fronde. Celui-ci embellit le domaine, restaura le château, l'agrandit, y donna des fêtes si somptueuses que la Cour s'en émut, trouva, c'est un peu l'histoire de Fouquet, qu'il y avait manière et manière de voler et obligea d'Hervart à céder Saint-Cloud à Monsieur, le jeune frère de Louis XIV, pour lequel on cherchait une résidence de plaisance et d'été où il pourrait batifoler à son aise.

Le premier des Orléans avait, comme toute sa descendance, le goût des arts, de la collection, d'une magnificence contrôlée par le goût, et c'est sous son impulsion que le château prit sa forme à peu près définitive. Qui en fut l'architecte ? Le problème n'est pas très clair, et on pourra en lire les détails dans l'excellente brochure qui a été éditée à l'occasion de l'ouverture du musée. Si le rôle respectif de Lepautre et d'Hardouin-Mansart, dans l'invention du parti général et la direction des travaux, n'est pas nettement établi, on sait que le plan des jardins est l'œuvre de Le Nôtre, et c'est à Mignard que Monsieur confia la décoration de l'ensemble du château et, en particulier, de la galerie d'Apollon, qui en occupait toute l'aile nord.

Lepautre ou Hardouin-Mansart, le château semble avoir été une des réussites du siècle et, malgré une certaine complication dans les accès, qu'explique la nature du terrain, son implantation, sur l'actuelle grande terrasse, lui assurait une vue admirable sur la vallée de la Seine et ses collines boisées que ne défiguraient pas alors les tours Maine-Montparnasse et Concorde-Lafayette, ainsi que le Trident, ensemble de bureaux, chef-d'œuvre de l'atelier Le Maresquier, que l'on a construit à l'entrée de l'autoroute. Quant au jardin, tel qu'on peut le voir encore aujourd'hui, c'est une merveille de poésie, de surprise, de solitude, relevée par une extraordinaire invention architecturale dans l'utilisation des pentes et des retraites. Bien qu'il soit inexplicablement ignoré de la plupart (on n'y voit jamais personne, sauf, le dimanche, quelques voitures), le parc de Saint-Cloud est aujourd'hui le plus bel espace vert de la région parisienne avec même un charme de pittoresque et de mystère que n'a pas Versailles.

Les Orléans, fastueux, prodigues et toujours un peu ruinés, cédèrent le château à Marie-Antoinette, qui le restaure et l'embellit de quelques travaux exécutés par Mique, l'escalier du roi, la chapelle et le parterre de l'Orangerie. Saint-Cloud n'eut pas trop à souffrir de la Révolution, les Parisiens s'y promenèrent, les assemblées y siégèrent pendant les jours chauds, et c'est dans l'Orangerie du château que fut perpétré le coup d'Etat du 18 Brumaire (la tribune où siégeait Lucien Bonaparte, président des Cinq Cents, a été conservée et se trouve aujourd'hui au Palais-Bourbon). Par reconnaissance sans doute pour cet agréable souvenir, Napoléon fit de fréquents séjours à Saint-Cloud. La Restauration négligea le château, Charles X y signa les ordonnances de juillet, Louis Philippe, qui fut un des sauveteurs de notre patrimoine, en prit grand soin, s'y installa avec sa famille, y réunit ses collections et l'on sait que Saint-Cloud, « où venaient l'adorer les préfets et les maires » (Victor Hugo), fut une des résidences favorites de Napoléon III.

La catastrophe survint en 1870. Les Prussiens avaient installé une poudrière dans le château, un obus venu du Mont-Valérien la fit exploser et le château brûla. Mais pas au point qu'il n'ait pu être restauré : les photographies qui ont été conservées de son état après l'incendie montrent très clairement que le gros œuvre était intact. Mais Saint-Cloud était pour la IIIe République, le symbole d'un régime détesté, la pression politique l'emporta sur le zèle archéologique, et ce qui restait du château fut, à l'exception des pavillons de Valois et de Breteuil, abattu en 1891. Cette triste histoire est aussi celle des Tuileries que personne ne défendit, à l'exception d'Haussmann, qui, député de la Corse, s'écria au cours d'une séance à la Chambre : « Cela vous embête que les Tuileries aient été habitées par Napoléon III. Eh bien ! Faites-en un palais du président de la République ! » *A quoi un membre de l'opposition monarchique, prince de quelque-chose, répondit :* « Un palais pour le président de la République ? A quoi bon ! Il ne reçoit jamais. »

Voilà en quelques mots l'histoire de Saint-Cloud. On ajoutera seulement qu'il serait urgent de dégager quelques crédits pour la conservation et la mise en valeur du parc. Sur le plan végétal, il n'y a rien à dire : beaux arbres, superbes pelouses, le printemps, samedi dernier, y parlait de tous ses souffles, de toute son ardeur enfin retrouvée. Mais les bassins sont dans un état déplorable : si l'un d'eux a été restauré, la plupart ne sont plus que mare croupissante, mousse, lichens, et l'on aimerait bien entendre à nouveau les fontaines et le bruit de l'eau retombant dans les vasques de la grande cascade de Lepautre. Le problème du jardin des Halles ne se présente pas trop bien et, puisqu'il semble qu'on ne sache plus aujourd'hui faire un jardin, que l'on présente au moins ceux d'autrefois sous leur plus beau jour.

ANDRÉ FERMIGIER.

Cinéma

« L'AGRESSION » de Gérard Pirès

Pour son quatrième film, Gérard Pirès a voulu, semble-t-il, sortir de la satire loufoque qui était devenue sa spécialité. Il a voulu traiter dramatiquement un phénomène de société. On regrettera donc que *l'Agression* soit un film raté par rapport à cette ambition et, à certains égards, un film déplaisant.

Paul Varlin (Jean-Louis Trintignant) roule en automobile avec sa femme et sa petite fille vers la Grande-Motte, où ils vont passer les vacances. Près d'arriver, à la nuit tombante, Varlin est assommé, dans un champ, au bord de l'autoroute, par trois jeunes motards casqués et vêtus de noir qu'il avait quelque peu provoqués, lors d'un arrêt à une station-service. Lorsqu'il revient à lui, sa femme et sa fillette sont mortes, après avoir été violées.

Paul croit plus tard reconnaître ses agresseurs dans des jeunes gens de la région interpellés pour les besoins de l'enquête. Il n'a rien vu, aucune preuve n'a été recueillie : devant la prudence — bien compréhensible — du juge d'instruction, Varlin entreprend de se faire justice lui-même en tuant ceux qu'il s'obstine à prendre pour des tueurs.

On voit comment ce fait divers se rattache à un problème contemporain. Le premier quart d'heure du film, remarquablement mis en scène, nous plonge dans une violence aveugle qui est, en partie, le résultat d'une attitude assez stupide de l'automobiliste et d'une haine latente à l'égard des jeunes marginaux. Mais, loin d'élucider ensuite les comportements respectifs du Français moyen et des asociaux, loin d'ouvrir une réflexion, Gérard Pirès se détache de Varlin (personnage dans lequel Trintignant est assez mal à l'aise) pour s'intéresser à Sarah (Catherine Deneuve), la belle-sœur de Varlin, arrivée d'Ecosse pour les funérailles, personnage fantaisiste et très séduisant, et à Ducatel (Claude Brasseur), le barman de la station-service, dont le rôle n'est, longtemps, que pittoresque.

Il faut dire que *l'Agression* est un film tiré d'un roman série noire dont J.-P. Manchette, auteur de série noire lui-même, a assuré l'adaptation avec Pirès. Est-ce son apport qui a dénaturé l'histoire et l'a entraînée peu à peu dans un anarchisme de la violence et de la bêtise pour petits bourgeois en mal de sensations fortes ? Il ne suffit pas d'écrire un dialogue vulgaire pour fustiger la vulgarité, il ne suffit pas de mettre en jeu des archétypes de marginaux et un détraqué sexuel pour faire apparaître le résultat tragique de nos préjugés et de notre « racisme ordinaire »

Ce film est déplaisant parce qu'il jette finalement, sur le fait divers et ses protagonistes, une dérision méprisante sans dénoncer quoi que ce soit. Seule, Catherine Deneuve échappe à cette dérision.

JACQUES SICLIER.

★ Gaumont-Richelieu, Montparnasse-83, Gaumont-Bosquet, Marignan-Pathé, Gaumont-Sud, Caravelle-Pathé, Gaumont-Gambetta.

« Une baleine qui avait mal aux dents »

Présenté l'été dernier, une journée, au cours d'un festival au cinéma La Clef (*le Monde* du 27 juillet 1974), ce film de Jacques Bral (jeune réalisateur d'origine iranienne) a trouvé une sortie commerciale. On s'en réjouira car Jacques Bral apporte au cinéma comique français une folie satirique et poétique que ne lui donneront jamais, par exemple, les Charlots.

Bernadette Lafont, qui s'ennuie à côté de ses trois hommes, Francis Blanche, Julien Guiomar et Henri Labussière, tout occupés à jouer au poker, lance des invitations au téléphone à tort et à travers. Toute une faune envahit sa villa pour une nuit. Et, dans cette villa, le tournage avait lieu surtout la nuit, Jacques Bral laissant ses interprètes, pour la plupart comédiens professionnels, improviser au gré de la situation. Si bien qu'ils ont poussé à la fois le jeu et le naturel jusqu'à l'extravagance dans une sorte de psychodrame collectif contrôlé par une mise en scène solide dans son apparent laisser-aller.

J. S.

★ Royal-Haussmann (Méliès), Studio Alpha.

Reprise des « Grandes Manœuvres » de René Clair

Vingt ans. Pas une ride. Un film comme on n'en voit plus, comme on n'ose plus en faire. Tout ici est clarté et pudeur, lucidité et tendresse, ironie et élégance. Une clairière où dansent les ombres de Lulli et de Watteau, de Marivaux et de Musset. Ce qu'on appelait jadis la « qualité française » portée à son extrême perfection.

De quoi irriter à coup sûr les amateurs de ténèbres, de cris et de fureur, de combats idéologiques. Un divertissement. Une comédie sentimentale. Une simple joute amoureuse. Une espièglerie qui se métamorphose en passion. La gravité est sous-jacente, l'humour masque la mélancolie, la poésie transparaît derrière les gags. Gérard Philipe a la grâce de Fortunio, Brigitte Bardot l'éclat de ses vingt ans, Michèle Morgan est souveraine.

Démodé, ce cinéma-là ? Non, hors des modes. D'un classicisme éclatant de fraîcheur. Jeune comme la légèreté, comme la fantaisie. Combien de nos « chefs d'œuvre » actuels vieilliront aussi bien que cette « bagatelle » ? — J. B.

★ La Pagode.

■ Une plaque à la mémoire de Marcel Pagnol sera dévoilée au 16, square de l'avenue Foch, par M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, en présence de M. Gaston Defferre, député et maire de Marseille, le mercredi 23 avril.

■ La troisième rencontre « Pour un autre cinéma », organisée par le Ciné-Club de Digne, aura lieu du 30 avril au 4 mai. Marguerite Duras, Philippe Garrel, Jean-Louis Jorge participeront à cette manifestation : plusieurs de leurs films seront présentés ainsi que des œuvres de Jean-Luc Godard, Andy Warhol, Jacques Rivette, Jonas Mekas, etc.

Musique

UN MANIFESTE DES COMPOSITEURS

Près de deux cents compositeurs et musiciens français ont signé un manifeste rédigé à l'initiative de M. Georges Auric, président du Syndicat national des auteurs et compositeurs. Ils réclament « *unanimement et impérativement* » :

— La création à l'échelon interministériel d'un haut conseil de la musique, composé de représentants des pouvoirs publics et de délégués des organisations professionnelles intéressées, qui serait chargé d'élaborer et disposerait des moyens de promouvoir une politique musicale appliquée à la fois par les concerts, les théâtres lyriques et la radio-télévision;

— Le maintien et le développement du nombre des orchestres, ainsi que l'emploi de chefs d'orchestre français, seules conditions susceptibles, au rebours d'une dangereuse politique de prestige, d'assurer, en quantité et en qualité, la diffusion de la musique de notre pays ;

— L'adoption de mesures garantissant, sur les antennes de la radio et de la télévision, une place minimum aux programmes exécutés directement et au répertoire national, ainsi qu'une aide suffisante à la recherche qui conditionne l'évolution de ce répertoire;

— L'instauration d'un système incluant le montant des subventions allouées par l'Etat ou les collectivités locales dans le calcul des droits d'auteur, ainsi que la mise en place d'un centre national de la musique et de la danse, permettant l'octroi aux créateurs professionnels d'avantages sociaux dont ils sont arbitrairement privés ;

— L'établissement d'un régime prévoyant, pour tous les Français, un programme d'éducation musicale dès les premiers niveaux de l'enseignement général et d'initiation musicale dès la maternelle.

Parmi les signataires figurent MM. Tony Aubin, Henry Barraud, Jean-Yves Bosseur, Jacques Chailley, Charles Chaynes, Henry Dutilleux, Ivo Malec, Michel Philippot, Iannis Xenakis.

« ORPHÉE », par l'Atelier lyrique de Caen

*L'*Orphée *de Gluck est un chef-d'œuvre difficile à monter, triomphe de la convention polie par le temps, ni théâtre réellement dramatique, ni oratorio, ni pur ballet, mais un peu de tout cela : un opéra de la seconde partie du dix-huitième siècle qui abandonne les machineries et le féérique et se rapproche de l'expression simple des sentiments humains remise à la mode par Jean-Jacques Rousseau mais reste à mi-chemin, englué dans le langage traditionnel et un merveilleux abâtardi.*

Mais peut-être est-ce là après tout la raison de son succès durable, auprès du grand public plutôt que des « connaisseurs », l'académisme n'étant que l'envers de l'universel et Gluck ayant marié aux poncifs (qu'il a lui-même en grande partie créés) juste ce qu'il faut d'émotion vraie pour toucher les cœurs : quoi de plus touchant, hors ces tableaux un peu fades des portes de l'enfer et des champs Elysées (« cet asile aimable et tranquille »), que le mythe et la douleur d'un bon époux tentant d'arracher l'épouse chérie à la mort et finalement vaincu par l'humaine destinée qu'il a tenté de transgresser ?

*Faute de jouer la pure reconstitution historique comme l'Opéra de Drottningholm, avec le succès que l'on sait (*le Monde *du 16 juin 1973), il est prudent du moins de ne pas moderniser, habiller et mouvementer* Orphée *à l'excès pour lui conserver la dimension académique où il respire. La sobre réalisation de l'Atelier lyrique de Caen y parvient parfaitement. Point d'autre décor qu'un podium de peu d'élévation, un haut mât signalant la tombe d'Eurydice, des nuages qui passent, convenant tout à fait à ces lieux intermédiaires, un curieux porche de miroirs carrés délimitant les royaumes de la mort et de la vie, et seulement, pour les scènes plus colorées des démons et des furies, une belle toile bleue marquée de signes et de taches de couleur à la manière de Miro ou de Klee (décors de Philippe Potrier).*

Les excellents chœurs (amateurs), vêtus d'amples robes de pleureurs, orange, la tête couverte d'une perruque de laine, sont très justement et simplement dessinés par le metteur en scène (Fred Chrystian) en groupes sculpturaux qui se forment et se défont lentement au gré de cette musique qui a tout son temps. Les esprits infernaux dansent autour d'Orphée des mouvements de conjuration ou d'étouffement assez vraisemblables. Seuls les ébats chorégraphiques des ombres heureuses font un peu patronage, mais ils sont relevés par les pas de deux de Tessa Beaumont et Jean-Paul Schneider.

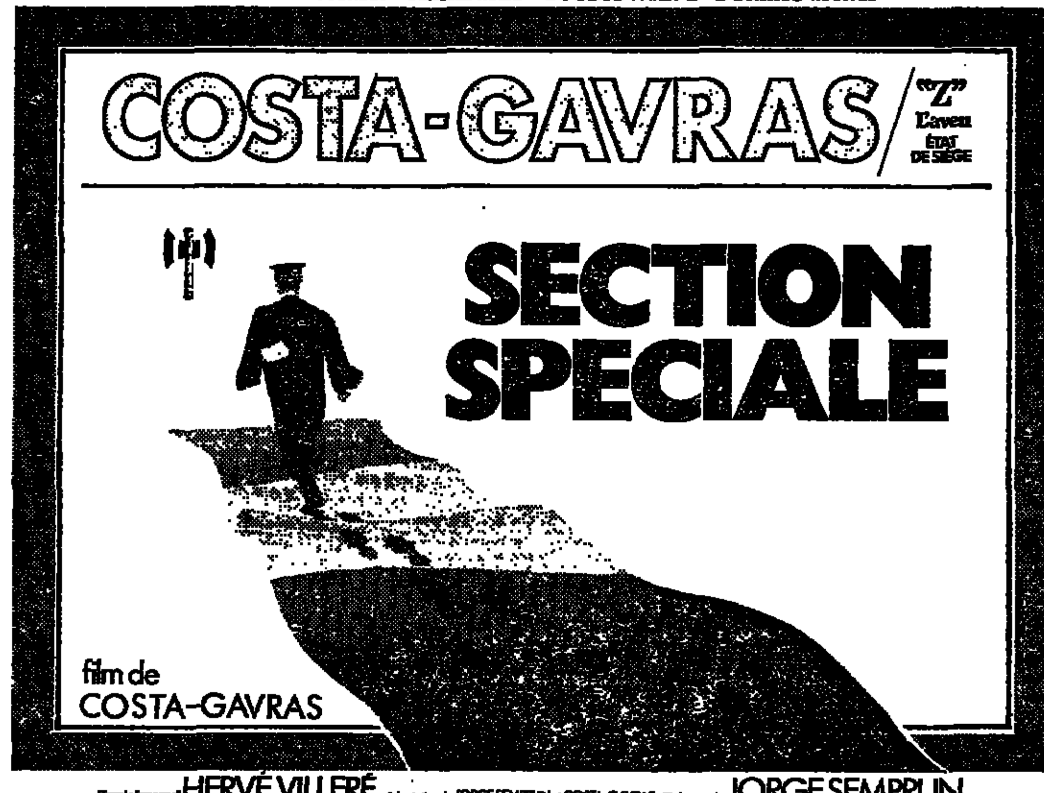
Dans les « intermondes » dépouillés à l'extrême, Orphée tient la scène seul, et la performance de Ginès Sirera est méritoire : fort ténor un peu dans le caractère de Vanzo, il parvient à nous émouvoir, malgré des « r » trop roulés et un phrasé parfois hasardeux auxquels cet habitué des opérettes de Francis Lopez pourrait remédier, comme à une gestique un peu sommaire, s'il était mieux pris en main. Sa conviction, son amour du chant, sa présence, emportent notre adhésion, tandis que Michèle Pena (l'Amour) et Marie-Thérèse Foix (Eurydice) s'expriment avec la timidité qui convient à leurs rôles un peu blafards.

A la fin, Orphée s'étend auprès d'Eurydice et meurt. Mais la flûte des champs Elysées se fait entendre à nouveau peu après, et les deux époux s'éveillent et dansent pour l'éternité. Touchante idée que Gluck n'avait pas eue et qui donne bien l'esprit de ce spectacle tout à l'honneur de l'Atelier lyrique de Caen et de son animateur, Jean Malraye, qui dirigeait la représentation avec autant de sûreté que d'émotion. Après le Directeur de théâtre, le Médium, Angélique *et* le Maître de chapelle, *c'est un beau succès.*

JACQUES LONCHAMPT.

■ Les ravalements qu'il a effectués à Paris et dans de nombreux ensembles urbains ont valu à M. André Malraux la médaille d'or Europe pour la sauvegarde des monuments. Cette distinction est décernée par une fondation créée il y a quarante ans par un industriel de Hambourg.

MERCREDI
COLISEE - FRANÇAIS - CARAVELLE - DANTON - ST-GERMAIN-VILLAGE - MONTPARNASSE-PATHE
GAUMONT-CONVENTION - FAUVETTE - VICTOR-HUGO - GAMBETTA
Périphérie : PATHE BELLE EPINE - VELIZY 2 - TRICYCLE ASNIERES - PATHE CHAMPIGNY - GAUMONT EVRY
AVIATIC LE BOURGET - ARIEL RUEIL - STUDIO PARLY 2 - DOMINO MANTES

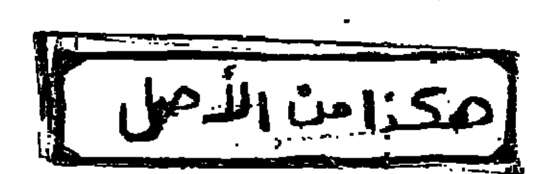


D'après l'œuvre d' HERVÉ VILLERÉ - Adaptation de JORGE SEMPRUN et COSTA-GAVRAS - Dialogues de JORGE SEMPRUN
avec LOUIS SEIGNER - MICHEL LONSDALE - IVO GARRANI - FRANÇOIS MAISTRE - JACQUES SPIESSER - HENRI SERRE - HEINZ BENNENT - HANS RICHTER - PIERRE DUX - JACQUES FRANÇOIS - CLAUDIO GORA
MICHEL GALABRU - CLAUDE PIEPLU - JEAN BOUISE - JULIEN BERTHEAU - MAURICE BAQUET - JULIEN GUIOMAR - MAURICE TEYNAC - YVES ROBERT - JACQUES RISPAL - BRUNO CREMER - JACQUES PERRIN
Distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS

MERCREDI
ÉLYSÉES LINCOLN - BALZAC ÉLYSÉE - DRAGON - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
VENDOME - JEAN RENOIR

ANTHOLOGIE DU PLAISIR
HISTORY OF THE BLUE MOVIE
EN COULEURS
INTERDIT AUX MOINS DE DIX-HUIT ANS

La libération de la censure devient effective ! Une date majeure dans l'histoire de la liberté d'expression !



مكتبة الأهرام

FACULTE DE DROIT
JUS ET MUSICA
92, rue d'Assas
Vendredi 25 avril, 21 heures
ORCHESTRE
DE PARIS
BARENBOIM
J.-B. POMMIER
BRAHMS - BARTOK
Loc. Fac., FNAC, Durand, Copar

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL
GROUPE de RECHERCHES MUSICALES
POURQUOI COMMENT !!!
Sens/Sons
par M. CHION et F. DELALANDE
Exposé, musiques
Musée d'Art Moderne - A.R.C. 2
11, avenue du Président-Wilson
JEUDI 24 AVRIL, 20 h. 30
Entrée gratuite.

EGLISE DES BILLETTES
24, rue des Archives, 75004 Paris
MARDI 29 AVRIL 1975
à 21 heures
VIVALDI
LES SAISONS
J.-S. BACH
5e CONCERTO BRANDEBOURGEOIS
CONCERTO POUR CLAVECIN EN LA MAJEUR
CLARA BONARDI, violon
JOEL PONTET, clavecin
LUC URBAIN, flûte
Ensemble instrumental ALAIN BOULFROY
Px des pl. : 20 F. - Etud. : 10 F.
Location : Durand, Copar, Fnac.

DERNIÈRE SAMEDI
LA BRUYÈRE - Dir. VITALY
ZOUC
Loc. : TRI. 76-99 et agences

INSTITUT NEERLANDAIS
121, rue de Lille - Paris (7e)
Mercredi 23 avril, 21 heures
RECITAL DE LA PIANISTE
JET ROLING
Schumann, Beethoven, Bartok
Carel Brons, Ravel
Rés. tél. 705-85-99 - Entrée libre

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES
23, 24, 25 avril 1975, 21 heures
EMMANUELLE RIVA
à travers le génie poétique de
MARIE-NOËL
dans
« LES CHANTS DANS LA NUIT »
avec
S. ARTEL - M.-F. BENNETOT
B. GIRAUDEAU - D. LEVERD
M. NORDMANN, harpe
J.-P. LEGUAY, orgue
Places : 20-25 F - Réd. 15 F.

FACULTE DE DROIT
JUS ET MUSICA
Mardi 6 mai à 21 h.
Récital
ANNE
QUEFFELEC
Bach - Brahms - Ravel - Liszt
Loc. Fac., FNAC, Durand, Copar

CONCERTS Radio France

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
Radio France Studio 104 — Mardi 22 avril 20 h. 30
PH. DROGOZ, M. KELEMEN, I. MALEC, G. LIGETI, TAKEMITSU
ORCH. NATION. DE FRANCE
avec S. Palm, M. Sendrez
Dir. Ivo MALEC

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
Salle Pleyel — Mercredi 23 avril 20 h. 30
Dir. K. KOIZUMI
Glinka, C. Franck
S. Prokofieff, Mendelssohn
avec Dominique MERLET

SAISON LYRIQUE
Radio France Studio 104 — Jeudi 24 avril 20 h. 30
Saguer
MARIANA PINEDA
av. C. CANNE-MEIJER, N. DENIZE, J. TAILLON, C. MELONI, J. BONA, J. MARS
ORCHESTRE LYRIQUE
Dir. Henri GALLOIS

ORCHESTRE DE CHAMBRE
Radio France Studio 105 — Vendredi 25 avril 20 h. 30
Dir. André GÉRARD
M. KELEMEN, TON THAT TIET, L. SAGUER, M. OHANA
avec A. Marion, le Quatuor de Percussions de Paris, G. Sylvestre, V. Bauer.

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
Radio France Studio 105 — Lundi 28 avril 20 h. 30
G. LIGETI, Ph. DROGOZ, L. BERIO, T. TAKEMITSU, A. BOUCOURECHLIEV
avec le Quatuor Parrenin, Ph. Drogoz, E. Kuffler, R. François, P. Sachet

PIANO ★★★★ 75
Mercredi 30 avril — MOZART - SCHUBERT - RACHMANINOV
VLADIMIR ASHKENAZY
Mardi 6 mai — BACH - SCHUBERT - DEBUSSY - CHOPIN
EUGÈNE ISTOMIN
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (Loc. Théâtre et Agences)

RÉCITAL J.-S. BACH
à Notre-Dame de Paris
par Pierre COCHEREAU
VENDREDI 25 AVRIL à 21 heures
Entrée libre

FAC DE DROIT - 92, rue d'Assas - Jeudi 24 avril, à 21 h.
AJACS présente YURY BOUKOFF
RECITAL DE PIANO
Fantaisie Chromatique BACH, Sonate si mineur CHOPIN
Tableaux MOUSSORGSKI (Loc Durand, Copar Fac jour même)

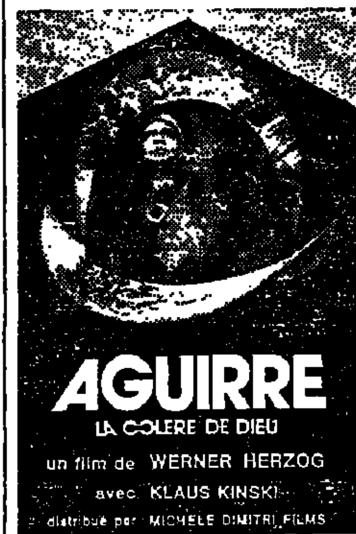
CENTENAIRE DE MAURICE RAVEL
THÉATRE HÉBERTOT
Récital de
Mario REINHARD
pianiste
Sonatine - Miroirs
Valses nobles et sentimentales
Gaspard de la nuit
Locations : 378-23-23
JEUDI 24 AVRIL à 21 heures

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

ESPACE PIERRE CARDIN 21, 22, 23, 24 avril à 20 h. 30 et 23 à 15 h. (Werner)	COURS D'INTERPRETATION PHILIPPE ENTREMONT RAVEL	SALLE PLEYEL Lundi 28 avril à 20 h. 30 (Dandelot.)	Au profit de la restauration de l'ancienne Chapelle Royale Saint-Frambourg à Senlis RECITAL CHOPIN - LISZT par CZIFFRA
GAVEAU Ce mardi 22 avril à 20 h. 30 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » QUATUOR PARRENIN et Colette HERZOG Berg, Ginastera, Enesco	SALLE GAVEAU Lundi 28 avril à 21 heures (Kiesgen.)	Le DUO violon et piano Cath. COURTOIS Cath. COLLARD BACH, SCHUMANN, MOZART, PROKOFIEV
SALLE GAVEAU Mercredi 23 avril à 20 h. 30 MAISON CULTURE DE CRETEIL Vendredi 25 avril à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris Direction : MARC SOUSTROT av. Ch.-A. LINALE, v. M. DALBERTO, piano BRAHMS, MOZART, RAVEL	SALLE GAVEAU Mardi 29 avril à 20 h. 30 (Werner.)	RECITAL DE PIANO SYLVIE DECREPT BACH, SCHUMANN, BRAHMS, Ch. KOECHLIN, Betsy JOLAS
SALLE GAVEAU Jeudi 24 avril à 20 h. 30 (Kiesgen.)	Violoncelle et Piano Reine Flachot Kazuko Yasukawa Francœur, C. Pascal, Sancan, Ikenouchi, Jolivet, Franck	SALLE CORTOT Mardi 29 avril à 21 heures Invitations à la salle (P.e. Kiesgen.)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique HUSEYIN SERMET pianiste Moussorgsky, Ravel, Bartok
THEATRE HEBERTOT Jeudi 24 avril à 21 heures (Valmalète.)	RECITAL DU PIANISTE Mario REINHARD Ravel	THEATRE de la VILLE Mercredi 30 avril à 20 h. 30 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » ORCHESTRE DE PARIS J. Brzdowicz, B. Bartok, G. Enesco : 3e Symph. av. Chr. Chœur de l'Université de Paris (J. Grimbert) Soliste : J.-Ph. COLLARD Direction : MIHAI BREDICEANU
ESPACE PIERRE CARDIN (RECITAL) Vendredi 25 avril à 20 h. 30 (P.e. Werner.)	PHILIPPE ENTREMONT RAVEL	SALLE CORTOT Samedi 3 mai à 21 h. Invit. à la salle (Kiesgen)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique Rurika TSUKAHARA — violoniste — Nardini, Bach, Saint-Saëns, Roussel, Fauré, Ravel.
THEATRE DE LA MADELEINE Samedi 26 avril à 17 h. (Kiesgen)	Amis Musique de Chambre M. MERCIER, piano S. BLANC, violon Bach, Schubert, Beethoven	EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MERCREDIS à partir du 7 mai (Werner)	Saison Parisienne 1975 ORCHESTRE KUENTZ
THEATRE des CHPS-ELYSEES Dimanche 27 avril à 20 h. 30 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » ORCH. LAMOUREUX A. Schoenberg, Ch. Chaynes, A. Viera - D. Milhaud Soliste : Liana SERBESCU Direction : DANIEL CHABRUN	SALLE PLEYEL Mardi 13, Jeudi 15 mai à 21 heures (Kiesgen.)	DEUX RECITALS - WILHELM KEMPFF Le 13 : BEETHOVEN Le 15 : BACH, BEETHOVEN, SCHUBERT
THEATRE de la VILLE Lundi 28 avril à 20 h. 30 (Werner.)	« PRINTEMPS MUSICAL » ORCH. NATIONAL DE FRANCE HOMMAGE à ANDRE JOLIVET Soliste : Devy ERLIH Direction : MARIUS CONSTANT	THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 14 mai à 20 h. 30 (Valmalète.)	RECITAL Claudio ARRAU Beethoven, Schumann

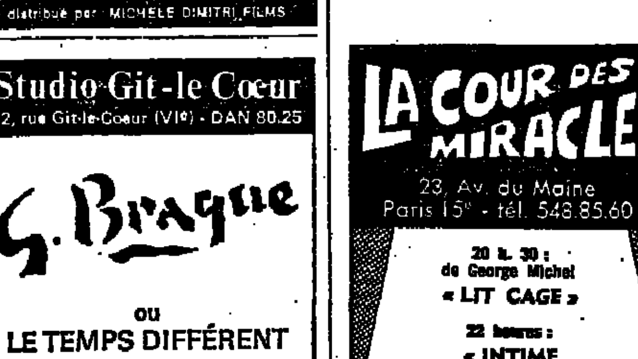
THEATRE DE GENNEVILLIERS 793-21-63
MARIE
DE ISAAC BABEL
texte français de Lily Denis — mise en scène de Bernard Sobel
LOCATION THEATRE ET AGENCES

MARBEUF - URSULINES



ODEON
THEATRE NATIONAL
CYCLE CORNEILLE
OTHON
Mise en scène de J.-P. MIQUEL
UN CORNEILLE « différent »
Prix : 5, 7, 13, 19 et 25 F
Renseign. et location : 325-70-32
DERNIÈRE le 27 à 16 H.

Studio Git-le-Cœur
12, rue Git-le-Cœur (VIe) - DAN 80.25



OU
LE TEMPS DIFFÉRENT
un film de
FRÉDÉRIC ROSSIF



20 h. 30 :
de George Michel
« LIT CAGE »
22 heures :
« INTIME CONVICTION »
de Claude Broussouloux

SPECTACLES

Mardi 22 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : La Bayadère, Giselle, la Belle au bois dormant (ballets).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Odéon, 20 h. 30 : Othon.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Androclès et le lion. — Petit TEP, 20 h. 30 : Carrefour Bachir Touré.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yves Simon ; 20 h. 30 : la Mouette.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 14 h. 30 : le Médecin malgré lui ; 21 h. : la Farce de maître Pathelin.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve
Atelier, 21 h. : Tutti frutti
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, Th. du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl.
Charles de Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-cage ; 22 h. : Intime conviction
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux seront contents.
Ecole polytechnique, 21 h. : Ecce Homo
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Goglu ; 22 h. : Ce soir on fait les poubelles ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Mathurins, 21 h. : Grenouille
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 20 h. 45 : Un jeu d'enfant.
Mouffetard, 20 h. 30 : Qui quoi quoi de qui.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Nouveau Carré, 18 h. 45 : Comédies à une voix (André Frère) ; 20 h. : Cirque Gruss.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams ; 22 h. 30 : la Chose blanche
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov-Tolstoï ou la Belle Epoque
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago ; 22 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show
Ranelagh, 20 h. 30 : Spectacle d'arts martiaux.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Fin de partie.
Tertre, 20 h. 30 : la Corde ; 22 h. 30 : Variétés.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Le Jardin, 21 h. : Max Rongier. — La Galerie, 21 h. : Oreste.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 20 h. 30 : Inori.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et châtiment.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio : les Caprices de Marianne.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Enghien, église Saint-Joseph, 21 h. : Orchestre Jean-Barthe (Vivaldi, Pergolèse).
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : Marie.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 21 h. : l'Opossum.
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, 21 h. : Concert de musique contemporaine.
Malakoff, Théâtre 71, 18 h. et 21 h. : Fantasio.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.
Saint-Maur, Théâtre de la ville, 21 h. : Concert.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : le Marathon.
Versailles, Théâtre Montansier, 17 h. 15 : le Barbier de Séville.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Yoann Man Show ; 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : D'où qu't'en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Philippe Val, Patrick Font ; 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant ; 23 h. : Jean Hugues
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : On m'a dit que...
Café de la Gare, 20 h. : Rufus.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. 15 : Couvre-jeux ; 22 h. 30 : Hommes et femmes ; 23 h. 30 : Andro-Tango
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Jour de fête, 22 h. : Michel Lagueyrie ; 23 h. : Jean Mauzac ; 24 h. : Christian Mousset.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : la Reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Excusez-nous de vous déranger ; 21 h. 45 : J. Blot ; 22 h. 30 : Henri Tachan.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
La Vieille-Grille, 21 h. 30 : Ronschach.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Charles Trenet.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Max Rongier
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange bleu, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 21 h. 15 : Q nu.
Moulin Rouge, 22 h. : Festival
Tour Eiffel, 20 h. : Avril à Paris.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White Dreams)
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Concerto, l'Après-Midi d'un faune, Octandre, Petrouchka.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : Concert du mardi (Schubert, Brahms).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Quatuor Parrenin et Colette Herzog, soprano (Berg, Ginastera, Enesco).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Inori, de Stockhausen.
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre national de Radio-France, dir. I. Malek (Drogoz, Kelemen, Malek, Ligeti, Takemitsu).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Rheinisches Kammerorchester de Cologne, dir. A. Kocsis (Bach).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Chorale Montjoie (les Saisons, de Haydn).
Eglise des Invalides, 20 h. 30 : Chœur national et Quintette de cuivres de Paris (Langevin, Schutz, Gabriel).
Ecole H.E.C., 21 h. : Evolution et problèmes de la musique contemporaine.
Théâtre 13, 21 h. : le Combat des arbrisseaux, oratorio celtique.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre Bernard Thomas (Beethoven).
Eglise Notre-Dame de la Résurrection, Le Chesnay, 21 h. : Orchestre de chambre et ensemble polyphonique de Versailles (Bach).

Le jazz

Salle Pleyel, 19 h. 30 et 22 h. 30 : Ray Charles, les Raelets.
Maison de la culture de Créteil, 21 h. : Chris Woods Quartet, Quintette de Michel Portal.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Grand Gabbo, de J. Cruze ; 18 h. 30 : Ventres glacés, de S. Dudow ; 20 h. 30 : Roméo et Juliette, de F. Zeffirelli ; 22 h. 30 : Oscar Wilde, de G. Ratoff.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chil., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée).
DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, LE PETIT CLAIRON (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FLESH GORDON (A.) (**, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Méry, 17e (522-59-54) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Sèvres, 7e (734-63-88).
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Murat, 16e (288-99-75)
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
IMAGES A PROPOS DES ENLUMINURES AUTOUR DU PROCES DE GILLES DE RAIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) (à partir de 16 h 20).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Athéna, 12e (343-07-48)
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE MALE DU SIECLE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84)
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).





SPECTACLES

MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

PAS SI MECHANT QUE CA (Fr.) : Royal-Passy 16e (527-41-16).

PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté-Studio, 12e (343-01-59) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (60?-34-25).

PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les films nouveaux

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55), v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90) Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot 17e (758-24-24).

L'AGRESSION, film français de Gérard Pires : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

A CAUSE D'UN ASSASSINAT, film américain d'Alan J. Paluka, v.o. Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. Cameo, 9e (770-20-89), Rotonde 6e (633-08-22), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

FRANKENSTEIN JUNIOR, film américain de Mel Brooks, v.o. Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

ISABELLE DEVANT LE DESIR, film français de Jean-Pierre Berckmans : Bilboquet, 6e (222-87-23), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Galaxie, 13e (580-76-86), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Grand-Pavois, 15e (531-44-58)

LA ROUTE, film français de Jean-François Bizot : La Clef, 5e (337-90-90)

LA VALLEE SAUVAGE, film mexicain de René Cardona Jr, v.o. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT, de Frédéric Rossif : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)

UNE BALEINE QUI AVAIT MAL AUX DENTS, film français de Jacques Bral : Studio Alpha, 7e (033-39-47)

GOYAKIN, film sur les arts martiaux : le Ranelagh, 16e (288-64-44).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-60-74).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71)

SKEZAG (A., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86)

SPECIALE PREMIERE (A. v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. Français, 9e (770-33-88)

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).

LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Boîte à films, 17e (754-51-50) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)

VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) (salles I et II), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA VITA IN GIOCO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

ZORRO (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02).

Les festivals

DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Olympic 14e (783-67-42) : Save the Tiger.

MARLENE DIETRICH (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Maison des sept péchés.

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Tueurs.

MARILYN MONROE (v.o.). — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Milliardaire. — Action Christine, 6e (325-85-78) (v.o.) : The Misfists.

Les grandes reprises

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Dragon, 6e (548-54-74).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

LES GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).

LAUREL ET HARDY SILENT SHOW (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

LES LUMIERES DE LA VILLE (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LE MECANO DE LA GENERALE (A.) : Noctambules, 5e (033-42-34)

LE MONDE FOU, FOU, FOU DE LAUREL ET HARDY (A.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), la Royale, 8e (265-82-66), Terminal-Foch, 16e (707-49-53)

LA HORDE SAUVAGE : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE PROCES : Pagode, 7e (551-12-15).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 23 au 29 avril.)

A.C.T.-Alliance française (548-87-93) ts les j. sauf dim. 10 h. : la Farce de Maître Pathelin : ts les j. sauf sam. et dim. 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.

Café d'Edgar (326-13-68), mer., à 14 h. et 16 h. : Clic, clac, polka.

Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer. et sam. de 14 h. à 17 h. 30 : atelier de masques et marionnettes ; dim. à 14 h. 30 et 16 h. : spectacle par l'Atelier du Chaudron.

Gaîté-Montparnasse (633-16-22), mer. à 15 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes).

Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (624-10-80), le 29 à 17 h. 15 : les orchestres d'enfants d'Alfred Lowenguth.

Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, sam. à 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons (marionnettes).

Jardin des Tuileries (076-05-19) mer. sam. et dim., toutes les demi-heures à partir de 15 h. : Marionnettes

Mouffetard (336-02-87) mer. et sam. 14 h. 30 : Récréation

Nouveau Carré (277-50-97), mercredis verts, le 23, à 14 h. : « les Ailes de la mer » ; à 15 h. 30 : Cirque Gruss.

Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), le 23 à 16 h. 30 et le 26 à 15 h. : « le Califourchon ou le Petit Lion au pays des roses ».

Théâtre d'Edgar (326-13-68), mer. à 14 h. et 16 h. : Folopol, le Diable et les Enfants (Ph. Pouchain).

Ermenonville (mer de sable), de 10 h. à 18 h. 30 (sauf le vendredi).

Fleurines (vallée des Peaux-Rouges), de 11 h. à 18 h. 30 (sauf le mardi)

TIMON D'ATHÈNES
LES IKS
mises en scène Peter Brook
location 12 h à 19 h sauf dimanche et par téléphone 280.28.04
irrévocablement 40 dernières
chaque soir 100 places mises en vente 1 heure avant la représentation
BOUFFES-DU-NORD
209, Fbg Saint-Denis, 10e

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 22 AVRIL

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche, parle des centrales nucléaires et de la politique industrielle de la France sur Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *L'association Choisir* donne la parole à Michèle Chevallier, Rita Thalmann et Me Gisèle Halimi, au cours de la « Tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— « *Arabes et Israéliens, la paix est-elle possible ?* est le thème du « dialogue » entre MM. Saül Friedlander et Mahmoud Hussein sur France-Culture à 20 heures.

— *M. François Mitterrand* est l'invité de « Best-Seller » sur TF 1 à 21 h. 50.

— *MM. Jacques Chambaz, Pierre Cot, Jean Poperen et Alexandre Sanguinetti* participent aux « Dossiers de l'écran » consacrés à « la gauche au pouvoir » sur Antenne 2 vers 22 heures.

MERCREDI 23 AVRIL

— *M. Roland Leroy* présente « La presse du parti communiste français » à la « Tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— *M. Pierre Mazeaud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, expose le « projet de loi de réorganisation du sport » au magazine « Le Point sur l'A 2 » à 21 h. 50.

— *M. Marc Ouin*, secrétaire général de la régie Renault, répond aux questions d'Yvan Levaï sur Europe 1 à 8 heures 20

● *Une assemblée générale* des membres de la SARA (Société des auteurs et réalisateurs de l'audiovisuel) vient d'élire un directoire regroupant dix réalisateurs. Ces réalisateurs auront pour tâche de représenter la politique de la SARA auprès des différentes sociétés de télévision, afin de définir de nouvelles conventions.

VU

Magnificat !

Il y a vraiment des gens heureux. Marcel Jouhandeau est de ceux-là. Il racontait sa vie à Matthieu Galley, lundi soir, sur l'A 2. Edifiant. Une longue et paisible promenade dans les jardins paradisiaques de la création et de la foi. Elles sont liées. Le Créateur l'a créé pour créer. Son génie ? Un don de Dieu, un cadeau, un bonheur. Ses phrases lui arrivent toutes faites, sans recherche et sans rature. Ses livres sont des pièges tendus aux mots ailés qui s'envolent de sa plume. Rien de concerté dans ce concert.

On la verra d'ailleurs, sa plume, tracer d'un bec recourbé des pensées dont l'originalité l'étonne tout le premier — un écrivain doit avoir le sens de l'inédit — et qu'il consigne dans des carnets. Ces carnets — il ne s'en séparait jamais — qui remplissaient une valise, il avait cru devoir les brûler en 1922 ou 1923, je crois, prenant alors devant ce sacrifice, cet autodafé, la mesure de sa grandeur au regard de Dieu. Singulier, voilà ce qu'il est, un singulier qui a attiré et retenu l'attention de l'Eternel.

Se relire est pour lui un délice. Il se surprend encore. Et se prend aux souvenirs merveilleux de sa jeunesse, la Jeunesse de Théophile, à Guéret, alias Chaminadour. Hier, derrière lui, une femme, sa mère, « une simple commerçante », une bouchère. Madeleine Renaud nous lira des extraits de ses lettres charmantes à Marcel. « M'écrivant, elle ne savait pas qu'elle écrivait. » Devant lui, aujourd'hui, un enfant : son petit-fils. Entre-temps ? Personne.

Pas un mot sur la satanique, la sardonique Elise, son épouse de près d'un demi-siècle. Sans être très familier avec son œuvre — quatre-vingts volumes, elle est trop grosse pour entrer dans la Pléiade, c'est le seul reproche qu'il lui fait, — sans la bien connaître, il nous semblait pourtant que Monsieur Godeau intime, *puis* marié, *que l'auteur d'innombrables* Scènes de la vie conjugale *et autres* Chronique maritales, *pas très sereines évidemment, lui devait beaucoup. Les yeux tournés vers le ciel, sans doute préfère-t-il oublier cet enfer pavé de mauvaises intentions qui lui ont permis de construire pierre à pierre, livre à livre, son* Mémorial.

Autour de lui, lui : ses portraits, ses photographies, de face et de profil, de classe aussi, « mes sixièmes » *— il a été longtemps professeur dans un cours à Passy, — et même son masque mortuaire, un plâtre, dont la pâleur contrastait avec le teint vif et rosé de ce jeune vieillard enjoué. Sa plus grande joie ? Ouvrir son courrier. D'y trouver un appel, une confession, un remerciement ou un hommage le bouleverse de reconnaissance envers lui-même, qui a été l'occasion de ce salut. C'est di (sans vanité : il n'y a aucun mérite à avoir écrit un bon livre. C'est une chance, une bénédiction, c'est tout. D'où, pour finir, ce Te Deum récité au clavier de l'harmonium, où il plaque des accords d'actions de grâces face à un énorme tableau le représentant en costume et en posture de saint patron. Magnificat !*

CLAUDE SARRAUTE.

★ A propos de « portraits », celui de Claire Bretécher, avec un accent grave sur le deuxième « e », était signé Teri When, avec un seul « n ».

D'une chaîne à l'autre

LE BUDGET DE RADIO-FRANCE

● Le conseil d'administration de Radio-France, qui s'est réuni le 21 avril, a approuvé le budget définitif de la société pour 1975. Il s'élève à 495,9 millions de francs : « *En formulant cette approbation, le conseil a souhaité que les difficultés qui ont marqué l'établissement de ce budget trouvent, pour l'exercice 1976, leur solution grâce à une normalisation des relations financières résultant des services rendus par Radio-France à l'Etat et à une fixation de l'enveloppe budgétaire à un niveau qui permette, en particulier, sur le plan des investissements, l'accomplissement des différentes missions de la société* », précise un texte publié par la présidence de Radio-France.

LES PROJETS DE DRAMATIQUES DE MARCEL JULLIAN

● M. Marcel Jullian, P.D.G. d'Antenne 2, a exposé lundi, au cours d'un déjeuner de presse, ses projets en ce qui concerne les grandes séries, les dramatiques. Il a annoncé : une série de quatre « mélos » d'une heure et demie consacrée à la vie de Frédérick Lemaître, interprétée par Robert Hirsch, une adaptation de *la Poupée sanglante*, de Gaston Leroux, réalisée par Marcel Cravenne (six épisodes d'une heure), une « enquête » romancée, de six heures également, réalisée par Robert Mazoyer, sur les milieux de la boxe. Et puis il a évoqué l'adaptation de *la Tour du malheur*, de Joseph Kessel, du livre de Jean d'Ormesson, *Au plaisir des dieux*, de *Comme le temps passe*, de Brasillach, et du *Jeune Homme vert*, de Michel Déon.

Marcel Jullian a confirmé, d'autre part, que Françoise Sagan travaillait sur une série relatant la vie des Borgia. Et après avoir commenté les limites de son budget, que compenseront sans doute des accords de production avec l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne, M. Jullian a déclaré : « *Notre propos est peut-être de faire moins, mais d'être fier de ce que nous faisons.* » Et il a ajouté : « *Il faut s'attendre à un été difficile, mais les changements sur Antenne 2 seront plus sensibles à partir du mois d'octobre.* »

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 22 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : Les fantômes de la forêt.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 50 Emission littéraire : Best seller. Prod. J. Ferniot et Ch. Collange. Réal. R. Sangla.
A partir des deux tomes des Hommes de la liberté, de Claude Manceron (un ouvrage sur la Révolution française et son temps), l'avis d'Evelyne Sullerot, d'Albert Soboul, d'André Castelot et de François Mitterrand.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : la Palmarès des enfants.
18 h. 55 Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
Film : « Trente-six, le grand tournant », de H. de Turenne, avec la collaboration de P. Hadrien, (1969) Commentaire de J.-F. Revel, dit par S. Reggiani.
Un montage clair et objectif de documents d'archives (actualités filmées, photographies, extraits de films) La France, de 1934 à 1936. Naissance et réalisation du Front populaire, victoire électorale, gouvernement de Léon Blum, grèves ouvrières et accords Matignon
Débat : « La gauche au pouvoir. »
Avec la participation de M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., de M. Jacques Chambaz, membre du comité central du P.C.F., de M. Pierre Cot, ancien ministre, de M. Pierre Boutang, écrivain, de M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S. et député du Rhône.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Les tortues.
19 h. 40 Tribune libre : l'Association « Choisir ».
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les baleines.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « l'Ardoise », de Claude Bernard-Aubert (1970), avec S. Adamo, E. Wiener, M. Constantin, J. Hahn.
Un jeune homme qui veut venger la mémoire de son père s'associe avec deux truands pour un cambriolage justicier. L'affaire tourne mal et il faudra « payer l'ardoise ».

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogue. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Arabes et Israéliens : La paix est-elle possible ? », avec Saül Friedlander et Mahmoud Hussein ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec Edith Lejet ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, perspectives du vingtième siècle, Orchestre national de France, direction I. Malec, avec le concours de S. Palm, violoncelliste, M. Sendrez, pianiste, et la participation des chœurs de Radio-France, direction J.-P. Kreder : « Eclatement II » (Ph. Drogoz), « Concerto pour violoncelle et orchestre » (G. Ligeti), « Lied pour dix-huit voix et cordes » (Malec) ; « Changeant pour violoncelle et orchestre » (Kelemen), « Arc, pour piano et orchestre » (Takemitsu) ; A l'entracte, concours international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 23 AVRIL

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée diffusée à 20 h. sur TF 1, à 19 h. 30 sur A 2, France-Inter et les stations périphériques, et à 22 h. 30 sur FR 3.

● CHAINE I : TF 1

13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
21 h. Dramatique : « Bonsoir Léon », de J. Cosmos. Réal. J.-M. Coldefy. Avec G. Geret et M. Dudicourt.
Deux hommes. Deux amis que la vie a séparés : un paysan, un courtier d'assurances. Et, autour d'une sombre histoire d'accident de la route et de non-assistance à personne en danger, un dialogue qui se referme sur le coupable comme une toile d'araignée...
22 h. Emission médicale : « Indications », d'I. Barrère et E. Lalou. Réal. P. Grenier.
L'essai thérapeutique ; la pharmaco-cinétique ; la gymnastique des nourrissons ; la vie des sous-mariniers nucléaires ; l'embolisation artérielle (avec la participation des professeurs Bariety et Chrétien et du docteur Doyon).

● CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 30 Série : Les Monroes.
16 h. 10 Les dossiers du mercredi.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 55 Sport : Football.
Match retour : Bayern de Munich-Saint-Etienne.
21 h. 45 Magazine d'actualité : Point sur l'A 2.
Le projet de loi de réorganisation du sport, avec M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et M. Collard, président du Comité national du sport olympique français.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti communiste.
M. Roland Leroy présente la presse du P.C.F.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle : les grands écrivains américains vus par Hollywood) : « le Bruit et la fureur », de Martin Ritt (1958), avec Y. Brynner, J. Woodward, M. Leighton, St. Whitman, F. Rosay.
Jason Compson, bâtard adopté par un propriétaire sudiste qui avait épousé sa mère, tient, d'une poigne de fer, les héritiers légitimes de son père, afin de sauver la famille ruinée et déchue.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Teilhard de Chardin, par H. Biondi, J. Bourdarias, B. Chevalier ; 21 h. 30, Quatuor Parrenin : « Hommage à Maurice Emmanuel » (Y. Desportes), « Quatuor à cordes n° 16 opus 135 en fa majeur » (Beethoven) ; 22 h. 03, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 25 (S.), En direct de la Salle Pleyel. Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction K. Koizumi. Avec le concours de B. Rigutto, pianiste : « Kamarinskaïa » (Glinka), « Variations symphoniques pour piano et orchestre » (Franck), « Burlesque » (Richard Strauss), « Symphonie n° 3 en la mineur Ecossaise » (Mendelssohn) ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Œuvres pour harmonie : « Chant funéraire » (Fauré), « Parade concerto » (S. Lancen), « Dionysiaques » (F. Schmitt) ; 24 h., Musique et poésie : Georges-Emmanuel Clancier ; 1 h. 30, Nocturnales.

SPORTS

M. PIERRE MAZEAUD : le C.N.O.S.F. ne remet nullement en cause le fond du projet de la loi d'orientation

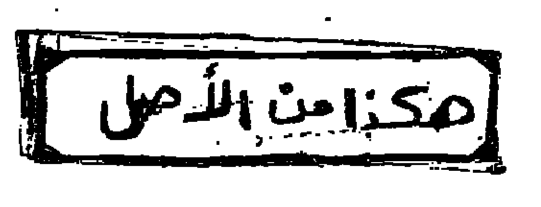
M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a récemment commenté les résultats des travaux du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) à propos du projet de loi d'orientation du sport (*le Monde* du 15 avril).

« *Je note avec satisfaction*, dit le ministre, *que le C.N.O.S.F. a renoncé à faire du problème des moyens financiers une condition de son approbation au projet de loi — approbation dont le principe avait été retenu dès son assemblée générale du 30 janvier et confirmé notamment par son conseil d'administration du 15 mars. Les fédérations ont ainsi accepté ma proposition, formulée dans un souci d'efficacité et de clarté, de renvoyer l'examen de l'ensemble des problèmes financiers à l'automne à l'occasion de l'examen du budget.* »

Se déclarant, lui aussi, soucieux de voir le projet de loi rapidement examiné par le Parlement, M. Mazeaud déclare qu'il n'est plus possible désormais, pour des questions de procédure, d'apporter des transformations à ce projet.

« *Je ne puis donc que prendre acte*, poursuit le ministre, *de l'intention du C.N.O.S.F. de recommander certains amendements aux parlementaires. J'observe que ces propositions de modifications sont peu nombreuses et ne remettent nullement en cause le fond du projet. J'ai d'ailleurs prévu que la plupart d'entre elles — qui sont du niveau réglementaire — figureraient dans les textes d'application qui seront préparés en commun par des commissions mixtes, secrétariat d'Etat-C.N.O.S.F. et ce dans les prochains jours.* »

[Si le C.N.O.S.F. n'a pas posé de préalable — mais en quoi cela aurait-il servi ? — il n'en rappelle pas moins dans le quatrième point de sa résolution du 12 avril qu'« une telle loi serait sans portée si elle n'était pas assortie des moyens correspondants aux objectifs déclarés ». En annexe, le C.N.O.S.F. réclamait également un article nouveau ainsi formulé : « Des dispositions législatives et réglementaires déterminent les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de la présente loi sur le développement du sport. » Même si elle n'est pas recevable, cette requête n'en souligne pas moins le souci primordial des fédérations sportives.]



Sema - Sélection

conseil en recrutement — Liban

Poursuivant son développement au Moyen-Orient dans le domaine des ressources humaines en particulier, le Groupe METRA crée une cellule de recrutement au Liban, dont la vocation sera de répondre aux besoins des pays du Golfe Persique. La mission du Consultant qui en sera responsable consistera, avec l'appui d'une équipe de Conseils déjà installée, à faire connaître les possibilités de services offertes dans le domaine de la sélection par les différentes sociétés du groupe METRA et par la suite développer une cellule pouvant faire face à la demande des organismes privés ou publics de cette région. Avant d'être dirigé sur Beyrouth, le candidat retenu fera un stage de formation *de 3 à 6 mois à Sema-Sélection Paris. Ce poste conviendrait à un candidat originaire* de cette région (Libanais, Palestinien, Syrien), 30 ans minimum, diplômé d'études supérieures et ayant déjà une première expérience des problèmes liés aux ressources humaines. La connaissance des pays du Golfe ainsi qu'une pratique courante de l'Arabe, de l'Anglais et du Français est indispensable. La rémunération dépendra essentiellement de la compétence du candidat. (Réf. 10040M)

conseil en recrutement — Lille

Dans le cadre de son développement régional, Sema-Sélection recherche, pour étoffer son équipe de Conseils en Recrutement, un Consultant ayant déjà une certaine pratique de l'insertion des cadres dans les entreprises. Conseil en ressources humaines au plus haut niveau, cette personne sera entièrement responsable d'interventions variées, pouvant prendre la forme d'assistance pour l'analyse de potentiel humain, le recrutement et la sélection de Cadres, la mise en place de politique de personnel, etc. Ce poste conviendrait soit à un psychologue consultant confirmé ayant une excellente connaissance de la vie des entreprises, soit à un diplômé Grande École, sensibilisé aux problèmes de structures et de développement des équipes de Direction. Ce poste permet une collaboration étroite avec les ingénieurs du Groupe Sema (1000 personnes) et de larges possibilités de formation permanente. Un stage de plusieurs mois à Paris pourrait être envisagé. Au salaire, qui sera en rapport avec l'expérience présentée par le candidat, s'ajoute un intéressement substantiel. *Pour ce poste, écrire personnellement à M. Lassoeur, Directeur de Sema-Sélection, qui vous assure la plus grande discrétion.*

chef des ventes *clients nationaux* — Sud-Méditerranée

Une Société française distribuant au plan national une marque de très grande notoriété dans le domaine des liquides alimentaires souhaite confier à un homme de valeur le développement de ses ventes au commerce alimentaire moderne (Grandes centrales, grandes surfaces, etc.) et à l'exportation. Dépendant de la Direction Commerciale, il créera ses propres structures en les appuyant sur le réseau existant et disposera de larges initiatives et responsabilités (tarifs, actions promotionnelles, etc.) au sein d'une équipe jeune et enthousiaste qui attend beaucoup de lui. Il faut un homme apte au dialogue, aux négociations, à l'organisation, ne craignant ni le travail ni les déplacements. Expérience de la grande distribution alimentaire indispensable. La rémunération sera conforme aux compétences du candidat et le poste offre des perspectives intéressantes. (Réf. 2003M)

Mauritanie

Actuellement en pleine expansion, un Groupe industriel extrêmement important (8000 personnes) développant ses activités dans la prospection et l'exploitation des substances minérales et dans la production de produits sidérurgiques, chimiques et pétrochimiques, étoffe ses structures et cherche à pourvoir à Nouakchott plusieurs postes à larges responsabilités. Les rémunérations seront fonction de la compétence des candidats et assorties d'une prime d'expatriation substantielle. De plus, un logement agréable et un véhicule de fonction sont fournis dans tous les cas.

directeur division mines

Responsable de la première Division du Groupe (6000 personnes) et rattaché au Directeur Général, il dirigera deux complexes d'exploitation minière très importants (fer et cuivre) ainsi que deux unités d'extraction et de fabrication plus réduites. Il sera chargé de définir en accord avec la Direction Générale les objectifs des différents centres et d'assurer leurs réalisations. Il animera par ailleurs une équipe de spécialistes dont le rôle sera d'assister les unités sur les plans études de développement, amélioration des procédés, etc. A ce niveau de responsabilité, ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur Grande École (X, Mines) ayant plus de dix années d'expérience dans des exploitations minières à ciel ouvert, connaissant parfaitement les problèmes de recherche géologique et de traitement de minerais (fer, cuivre), et ayant déjà dirigé un complexe minier important. (Réf. 10046M)

spécialiste exploitation mines

Collaborateur du Directeur de la Division Mines, il jouera un rôle de conseil auprès des structures opérationnelles des mines du Groupe pour tout ce qui concerne les problèmes d'exploitation. Il assurera en particulier les liaisons entre la Direction de la Division et les unités de production, participera à l'établissement des prévisions et des budgets et recommandera les équipements, les matériels et les modes d'exploitation (techniques d'explosion, fragmentation des minerais). Il assistera les opérationnels dans leur gestion et suivra l'utilisation des matériels sur le plan des coûts d'exploitation. Ce poste conviendrait à un ingénieur des mines, ayant une dizaine d'années d'expérience dans l'exploitation des mines à ciel ouvert et connaissant bien par conséquent tous les problèmes techniques et de gestion s'y rapportant. (Réf. 10047M)

spécialiste équipement traitement minerais

Rattaché au Directeur de la Division Mines, il sera chargé de mettre en place au niveau du Groupe les plans de développement et d'entretien de tous les matériels et équipements utilisés par les unités de traitement de minerais. Il aura à mener les études de conception et d'amélioration des matériels en fonction des différentes contraintes économiques dont il aura fait la synthèse par ailleurs, et organisera les calendriers d'entretien systématiques. Il entretiendra les liaisons nécessaires entre les unités et la Direction de la Division pour s'assurer de l'application de la politique de l'entreprise. Ce poste conviendrait à un ingénieur mécanicien diplômé d'une Grande École, ayant une dizaine d'années d'expérience dans l'industrie minière dans des postes d'études et d'entretien. La connaissance de la technologie des hautes températures et des usines de concentration de minerai de cuivre serait un avantage. (Réf. 10048M)

ingénieur électricien

Collaborateur du Directeur de la Division Mines, il sera chargé d'élaborer au niveau Groupe les procédures et programmes d'entretien des installations électriques et de l'instrumentation utilisée pour l'exploitation des mines. Il devra planifier, coordonner l'action des unités de production dans les domaines électriques et leur fournir toute l'assistance nécessaire. Ce poste conviendrait à un ingénieur électricien, diplômé d'une Grande École, ayant une huitaine d'années d'expérience dans des mines de traitement de minerais et connaissant les problèmes posés par l'entretien des centrales diesel. (Réf. 10049M)

ingénieur produits hydrocarbures

Répondant devant le Directeur Commercial de la Division pétrolière, il aura la responsabilité de veiller aux spécifications et à la qualité des produits pétroliers importés d'une part et vendus en Mauritanie par le réseau de distribution d'autre part. Il devra être capable d'édicter les règles de gestion, de stockage et de commercialisation de tous les produits (carburants, ingrédients et gaz). Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience de plusieurs années dans le domaine du contrôle et de la vente d'hydrocarbures tous usages au sein d'un Groupe pétrolier européen. Une bonne pratique de l'anglais technique dans ce domaine est indispensable. (Réf. 1674M)

Adresser votre curriculum vitae, avec une courte lettre manuscrite, en rappelant la référence choisie à :



Immeuble Sema-Metra International
16, rue Barbès – 92128 Montrouge
Tél. : 657.13.00 *(120 lignes groupées)*
(Membre de l'ANCERP)

CULTURE

Pour une philosophie du désir

(Suite de la première page.)

Philosophant sur cette modernité que, dans une œuvre dont ses chroniques du « Monde » ne sont pas la moindre part, il s'est attaché à comprendre, à faire comprendre et à faire se comprendre mieux souvent qu'elle ne se comprend elle-même, Jean Lacroix ne contestera pas que le désir soit l'essence de l'homme, vérité au demeurant moins jeune qu'on ne le dit. Raison de plus pour réfléchir sur l'origine, la nature, la destination de ce désir qui, par la contradiction entre sa visée profonde et la multiplicité déterminée ou indéterminée de ses *expressions, pose le plus classique* et le plus moderne des problèmes philosophiques : *le* désir et *les* désirs, comme *le* dit Jean Lacroix. Tout se jouera entre ce singulier et ce pluriel.

Le livre est fait de trois chapitres dont le premier est consacré à l'analyse de quelques utopies politiques caractéristiques, dont le troisième reprend librement la dialectique blondélienne du désir, mais dont le centre et le nœud se trouve dans le second chapitre, qui fait un inventaire critique des « désirs des jeunes ». Le désir est l'obsession commune à une certaine intelligentsia d'avant-garde et à cette part de la jeunesse dont le comportement de dissidence contestataire est bien révélateur de la situation et des aspirations d'une génération nouvelle qui, comme Auguste Comte le disait du prolétariat, est campée et non pas intégrée dans une société dont les *institutions et les valeurs* lui paraissent aliénantes, pour user d'un terme d'origine hégéliano-marxiste et dont l'événement de mai 68 a fait un vocable commun. Les désirs ont un pressant besoin d'un langage, car l' « Eros » dans l'homme fait inlassablement signe au « Logos », et « les désirs des jeunes » croient se reconnaître dans une idéologie freudo-marxiste, qui dans son « confusionnisme » est un phénomène majeur de ce temps et dont Jean Lacroix analyse avec une parfaite maîtrise les tenants et les aboutissants.

Idéologie dont la cohérence n'est pas le fort et qui fait bon marché de l'orthodoxie marxiste comme de la spécificité freudienne : de Marx, on congédie le rationalisme et la conception prométhéenne du travail pour ne retenir que la mise en question radicale de l'appropriation privée et de l'ordre bourgeois ; de Freud, dont on récuse le thème de la valeur civilisatrice de l'interdit et la théorie de la sublimation, on ne veut connaître que la thèse, interprétée dans le sens le plus *naturaliste*, de *l'universabilité* et de l'invincibilité de la *libido*. Le freudo-marxisme tient finalement dans cette affirmation, laquelle n'est ni vraiment marxiste ni vraiment freudienne, selon laquelle le désir est originellement et fondamentalement révolutionnaire, on dirait encore mieux : insurrectionnel, puisqu'il ne peut se réaliser que par la transgression de la limite et de la mesure.

Si bien que le freudo-marxisme *se résoudrait en une sorte de* nietzschéisme vulgarisé qui annoncerait l'exaltation de la vie et la mort de la vérité, *célébrées* l'une et l'autre dans la grande fête du désir. Rien donc n'est plus vulnérable, et donc plus aisément réfutable, qu'une idéologie faite de contradictions et de contresens et dont les concepts, tous polémiques, font un bricolage de négations passionnelles Mais cette idéologie a sa source dans une certaine sorte de colère (le « *thumos* », le cœur, comme disait Platon, qui connaissait si bien, lui aussi, « *les désirs des jeunes* ») qui, elle, est invincible à toute réfutation, et dont une réflexion « anti-idéologique », comme celle de Jean Lacroix, fait bien voir jusqu'où et à quel point elle a profondément raison, et contre la superficialité provocatrice des raisons qu'elle se donne, ou plutôt qu'elle emprunte aux modes idéologiques. Mais, pour *bien comprendre de quel désir les* désirs sont la manifestation, un double détour mobilisera les ressources philosophiques indispensables au succès de l'entreprise, dans le premier chapitre, l'étude des utopies politiques du bonheur et, dans le dernier chapitre, la constitution, en quelques traits décisifs, d'une philosophie ou, si l'on veut, d'une anthropologie du désir.

Rousseau, le jeune Marx, Saint-Simon, *Fourier, ont tous proposé* une politique capable de changer la vie. Et, pour chacun de ces auteurs — dont le plus grand est incontestablement Rousseau, au point qu'il entre malaisément dans la série, — Jean Lacroix propose, éludant une érudition ici inutile, des raccourcis d'une rare densité qui, à chaque fois, écartent les faux sens des habituels détournements pour restituer les doctrines dans l'aplomb de leur vérité.

Valeur de l'utopie

L'utopie politique n'est pas cet alibi à l'impuissance de l'action que moquent les aveugles et les tâtonnants qui, ridiculement, se disent réalistes. Il est impossible de penser la politique sans le recours à l'utopie, qui est, dans le sens platonicien ou kantien du mot, l'idée de la politique et requiert l'humanisation intégrale d'une société devenue enfin communauté. Par le moyen de l'utopie, le désir et l'imagination, brimés par les clôtures de la société comme elle va, donnent un nouveau souffle à la politique en éveillant et en entretenant l'espérance d'une société ouverte qui serait la cité du bonheur. Plus que de tel et tel désir, qui n'enfantent que des paradis dérisoires, fanés aussitôt qu'entrevus, l'utopie est fille du plus profond désir humain, celui qui aspire à *reconnaître autrui et à être reconnu par* lui, afin que tous sachent demeurer ensemble et que nul ne soit exclu. Une politique qui, d'une manière ou d'une autre car les médiations restent à inventer, ne tiendrait pas compte de cette utopie des utopies enracinée dans le plus réel et le plus valeureux de l'homme, c'est-à-dire dans le désir, ne serait pas véritablement une politique.

Or « les désirs des jeunes » sont en étonnante correspondance avec les utopies politiques du bonheur. Comme le prouvent, par exemple, ces « communautés de base » dont le partage est la règle et qui tentent de vivre, avec des succès bien inégaux, en rupture avec les contraintes et les pharisaïsmes. Le propos est toujours, des utopies politiques du passé aux expériences modernes, de réaliser une société de transparence et de liberté. Qui comble le désir. Ainsi l'utopie prend une étonnante et *précieuse valeur philosophique* en révélant la vérité du désir qui, puisqu'il est désir de reconnaissance mutuelle, requiert un lien interpersonnel et va du sujet au sujet. Faire du désir la propriété de la machine corporelle, c'est se condamner à ne le point comprendre, car le désir, comme attente et comme demande, ne saurait se confondre avec le fonctionnement anonyme d'une mécanique. Lorsque les idéologies modernisantes procèdent à la *célébration* du désir sur le contexte de la mort du sujet, elles engagent très fortement à chercher ailleurs que dans leur incohérence une philosophie authentique du désir.

L'originalité de Jean Lacroix est de faire se rejoindre, dans sa philosophie du désir, Rousseau, à l'ouverture de son livre, et Blondel dans sa conclusion : cet amour de soi identique à l'amour d'autrui et irréductible à l'amour-propre, dans Rousseau ; la Volonté voulante à laquelle aucune des volontés voulues dans lesquelles elle se réalise ne sera jamais adéquate dans Blondel : deux manières d'attester en l'intériorité humaine la réalité d'un désir radical. Désir qui est la source de nos puissances rationnelles et volontaires. Le plus humain dans l'homme *n'est* donc pas dans une *rationalité dominatrice*, organisatrice, manipulatrice des objets, mais dans *le* désir, dont Jean Lacroix explique dans les deux plus belles pages de son livre qu'il est prière, c'est-à-dire le contraire d'une volonté de puissance. Interdire à l'homme de désirer, ce serait comme le pressentent, confusément les effervescences de ce temps, une provocation au nihilisme.

Le drame humain ne noue tout entier entre les désirs et le désir. Le moindre de nos désirs n'est si inquiet que parce qu'il participe sans l'égaler au plus profond tourment de ce désir radical qui est à la fois élan premier et absolue exigence. Il n'y a d'autre mal que la perversion ou la répression de ce désir, soit qu'un désir qui n'est pas le désir, mais sa partialisation crispée, désir d'avoir, de posséder, fasse de son indéfini un substitut à l'infini du désir et jette le cœur dans la magie, l'idolâtrie, le fanatisme, soit que l'explosion insensée *des désirs contraires ou l'équilibre prudent* des désirs se limitant les uns les autres refoulent, par une fausse exaltation ou une paix mensongère, le plus vrai désir, vouant le meilleur dans l'homme à la nuit et au sommeil. La raison ne peut rien contre les désirs, seul le désir — et il n'est pas d'autre devoir que son exigence ni d'autre bonne volonté que la rectitude de son élan — est capable d'imposer du dedans sa régulation aux désirs. Il y a dans le désir dès lors qu'il est compris et assumé une poétique, une *métaphysique*, une religion, une politique. Notre temps ne se trompe pas lorsqu'il pressent que le désir est révolutionnaire. Son tort est de *mesurer* à la médiocrité de ses idéologies les dimensions de cette révolution qui va au total et à l'infini.

Reste une dernière question, que n'oublie pas Jean Lacroix, mais qui pourrait demander un supplément d'explication. Question qui date de Platon, et qui, la réflexion de Jean Lacroix le montre, est d'une actualité plus moderne que les modernités. Platon posait tout le problème du désir lorsqu'il faisait dire à l'ennemi irréconciliable de Socrate, un apprenti tyran nommé Calliclès et qui s'exprime en un langage déjà freudo-marxiste : « Si l'homme sans désirs était heureux, il faudrait dire heureux les pierres et les morts. » La vraie réponse de Platon à ce défi, qui est de tous les temps et donc de notre temps, était le passage des désirs au désir et à l'Eros du *Banquet*, cet amour par la grâce duquel l'homme sait qu'il n'est à jamais ni chose ni objet et se sent invulnérable à la mort. Mais, et telle est l'ultime interrogation, le désir est aspiration et attente, il tend et ne tient pas ; que paraisse le Bonheur qu'il requiert dans la cruelle conscience de son masque, que se montre la Beauté éternelle dont il a l'impérieuse nostalgie, ne s'efface-t-il pas, aboli dans et par son triomphe ? Le désir cependant doit demeurer, et si les métaphysiques et les théologies prétendaient le contraire, il faudrait *refaire* les *métaphysiques* et les théologies. Aussi serais-je tenté de donner comme épigraphe à un livre qui est un exemple de ce que peuvent pour comprendre notre temps la probité et le courage philosophiqus, deux admirables versets de la *Cantate à trois voix*. Claudel et Fausta parlent :

« Et si le désir devait cesser [avec Dieu,
Ah ! je l'envierais à l'enfer. »

ETIENNE BORNE.

★ *Le Désir et les Désirs*. Collection Sup « *Le Philosophe* », PUF, 180 p., 27 F.

(PUBLICITÉ)

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION ET LA FOURNITURE DE BATEAUX DE PÊCHE

La République Démocratique et Populaire du Yémen a reçu un crédit du Fonds Arabe de Développement Social et Économique en vue d'acheter de nouveaux bateaux de pêche qui seront livrés au port de la ville d'Al-Mukalla en R.D.P. du Yémen.
Les entrepreneurs intéressés sont donc invités à soumettre leurs offres pour les adjudications suivantes :

1 - Trois bateaux ayant une capacité de 200 m3 ;

2 - Quatre bateaux ayant une capacité de 100 m3.

Les soumissionnaires peuvent s'adresser à l'Administration Publique pour la Richesse Piscicole, B.P. n° 1242, Tawahi, Aden, R.D.P. du Yémen ou à DAR AL HANDASAH Consultants (Shair & Partners), B.P. n° 7159, Téléph. : 319130, Télex 20697 LE, Adresse Télégr. : DARSAH Beyrouth - Liban.

Les documents d'adjudication peuvent être obtenus à partir du 15 avril 1975 contre un montant non remboursable de 50 dinars yéménites ou leur équivalent en devises étrangères, payables à l'Administration Publique de la Richesse Piscicole, auprès de la Banque Nationale du Yémen, Branche Tawahi, Tawahi, Aden, R.D.P. du Yémen.

Ces documents doivent être dûment remplis et renvoyés à l'Administration Publique de la Richesse Piscicole, Aden, R.D.P. du Yémen, avant ou au plus tard le 30 juin 1975, et selon les directives portées dans le cahier des charges.

RELIGION

La semaine des intellectuels catholiques

L'ÉCOLE : reproduire ou inventer ?

La Semaine des intellectuels catholiques se poursuit logiquement. Après la famille, lieu premier et privilégié de la « transmission » (thème des débats, *le Monde* du 18 avril), et avant d'aborder l'Eglise, lieu de la transmission de la foi, l'école a été au centre des débats. Le thème de la soirée du vendredi 18 avril portait sur un examen minutieux de la façon dont un texte, en l'occurrence l'Antigone de Sophocle, franchit les siècles pour parvenir jusqu'à nous. Comment, à travers des lectures successives et différentes, et malgré les réinterprétations, notamment celles de Brecht et d'Anouilh, se transmettent la spécificité et la permanence du sens ?

A l'aide d'un extrait distribué aux participants, MM. Pierre Vidal-Naquet, spécialiste de la civilisation grecque ; Bernard This, psychanalyste, et Mme Simone Fraisse, professeur de littérature française à Paris III, ont montré, dans des interventions très documentées mais quelque peu académiques, la grande variété d'interprétations possibles.

Qu'est-ce qu'enseigner ? Cette question, posée le lundi 21 avril, a donné lieu à un débat plus animé que le précédent, à cause du sujet et de la plus grande diversité d'opinions, mais on ne peut pas dire qu'on y a vraiment répondu. Enseigner, est-ce reproduire ou inventer ? Si tous les participants étaient d'accord pour dire que dans l'école actuelle l'accent est mis davantage, et à tort, sur la transmission d'un savoir tout fait que sur la créativité et l'éveil des libertés, ils étaient plus divisés sur les méthodes à employer et surtout sur le rôle de l'« institution » scolaire.

Le problème pour M. Albert Danilo, qui enseigne la philosophie, la psychologie et le français à la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes, est celui du langage. Il s'agit d'« *initier* » de nouveaux membres à parler « *le langage du groupe* ». « *Ceux qui ont déjà des antennes dans le groupe par conditionnement cultural répondent à l'appel. Le savoir pour eux, s'il n'est pas fonctionnel, est gratifiant. L'immense majorité, qui n'y reconnaît pas son expérience culturelle, répond par l'inertie.* » D'où un processus de sélection injuste. Et d'où l'importance pour l'enseignant de développer son « *autonomie intellectuelle* », afin de refuser l'initiation stéréotypée.

Si l'institution, pour M. Danilo, « *privilégie la reproduction et fonctionne comme instrument de conservation sociale* », elle est moins contestée par M. Antoine Prost, professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Orléans, dans la mesure où les élèves lui font confiance, car « *c'est l'institution qui fournit les élèves au professeur* ». Professeurs et élèves ont trop tendance à récuser, ensemble, une institution impersonnelle et « *hostile* ». Même en admettant que celle-ci soit trop puissante et autonome, le vrai problème, aux yeux de M. Prost, c'est « *la crise de légitimité du savoir* ». Il n'y a plus, comme auparavant, un consensus dans la société sur ce qui est bon d'enseigner.

M. Didier Piveteau, enfin, qui travaille à la formation permanente, dans le primaire et dans l'industrie, et aussi à la formation de catéchistes, s'est montré le plus impitoyable pour le système actuel. Selon lui, l'école transmet mal le savoir traditionnel ; elle transmet bien, mais à son insu, ce qu'elle ne devrait pas, la mentalité utilitaire et technocratique requise par notre société ; elle demeure fermée aux valeurs sensibles et poétiques que pourraient lui apporter les jeunes. La grande tentation qui la menace, dit M. Piveteau, est celle de se comporter en « *marchand de biens* », comme tous les autres groupes sociaux : « *Le petit Parisien reçoit 22 000 impulsions par jour : lectures, radio, télévision, etc. On ne peut pas lui demander de se fermer à l'agression de la publicité et de s'ouvrir à l'enseignement de ses professeurs si ceux-ci se présentent à lui comme des représentants, des marchands du savoir.* »

Il y eut beaucoup d'idées échangées, sans aucune tentative de synthèse, et peu d'échanges entre les orateurs et la salle. Mais, après tout, cela aura fourni un exemple de plus des difficultés de la... transmission.

ALAIN WOODROW.

(*) Mardi 22 avril, 20 h. 30 : « Transmettre la foi » (Serge Bonnet, Joseph Moingt, René Rémond) ; mercredi 23 avril, 20 h. 30 : « Que faire quand tout change ? » (Paul Germain, Marcel Merle, Jean-Louis Monneron, Jacques Perrier, Edmond Vandermeersche), 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris (7e).

● ERRATUM. — Dans l'article d'Henri Fesquet à propos du dernier livre de Robert Aron *Lettre ouverte à l'Eglise de France*, une ligne manquante rendait incompréhensible le dernier alinéa. Il fallait lire : « *En revanche, c'est grâce au christianisme qu'aujourd'hui les hérétiques, les athées et les blasphémateurs...* »

UN LIVRE DE HENRI BOURGEOIS

LE SALUT COMME DISCOURS

SÉMIOTIQUE ET THÉOLOGIES

Prix : 27 F

EDITIONS DU CHALET - 36, rue de Trion - Lyon (5e)

(Publicité)

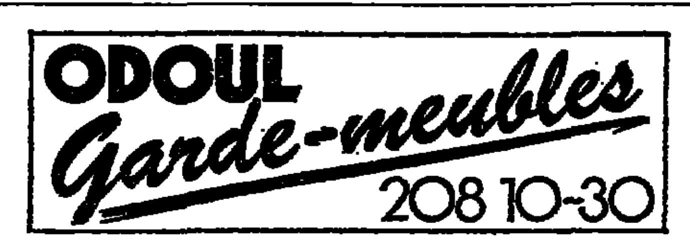
SUR LA TERRE DES MARTYRS DE L'OUGANDA

Pèlerinage du 1er au 16 août 1975 en Ouganda, aux lieux où 22 jeunes Africains furent martyrisés il y a quatre-vingts ans.

Sous le haut patronage de M. le Cardinal RENARD.

Ce pèlerinage, préparé avec les autorités religieuses locales, est particulièrement significatif des perspectives nouvelles du monde chrétien. C'est sans doute, dans les temps modernes, l'une des premières occasions offertes à des chrétiens de France d'aller prier sur des lieux sacrés d'Afrique Noire. Ce sera aussi, en Ouganda ainsi d'ailleurs qu'au Rwanda, une occasion de contacts riches.

Pour tous renseignements écrire à SOROTOUR (Lic. A 650), 96, rue Vendôme, 69006 Lyon. Prix du pèlerinage : 3.950 F (voyage départ de Paris et séjour).



CEGOS

Sélé-CEGOS spécialiste dans le Groupe CEGOS du conseil aux entreprises pour les etudes de fonctions et carrières, pour le recrutement de cadres et dirigeants en France et à l'étranger, recommande les situations présentées ci-dessous.

Directeur Industriel

Biens d'équipement grandes séries
200 000 F. +

Un groupe multinational leader en son domaine (7 000 personnes, CA annuel supérieur au milliard de Francs) recherche pour succéder au titulaire actuel appelé à la Présidence d'une des filiales étrangères, un Directeur industriel.

Dépendant directement du Président Directeur Général, il aura au plan national la responsabilité totale de l'ensemble industriel réparti en plusieurs usines, et dont les effectifs actuels sont de 4 500 personnes : études, recherche et développement, approvisionnement et stocks, fabrication et expéditions et participation effective à l'élaboration et à la définition au plan international des gammes de produits.

Ce poste d'Etat Major sera confié à une personnalité de formation supérieure, pouvant témoigner, par sa réussite et ses résultats, de ses qualités de chef et de gestionnaire.
L'expérience au plan industriel de la direction d'une unité importante de fabrication en grande série est indispensable.

Le poste basé au Siège parisien implique une présence effective dans les différentes usines.

Ecrire à Fr. ROUSSEAU - Réf. M. 6014

Ingénieurs en organisation

En Afrique et au Moyen Orient, le Groupe-Cégos chargé de missions de grand intérêt, relatives au développement des pays neufs, recherche des spécialistes de haut niveau confirmés dans un ou plusieurs des domaines suivants :

l'organisation administrative
l'organisation comptable
l'informatique de gestion

Les candidats devront apporter une grande maîtrise de leur métier, car ils auront à traiter souvent, hors des voies orthodoxes, des solutions adaptées à des problèmes non classiques.

Toutes les missions menées en équipes, sont précédées d'une période de formation et d'adaptation au sein même du Groupe Cégos-France.

Les conditions d'existence en Afrique ou au Moyen-Orient sont celles des experts internationaux, permettant une vie personnelle et familiale non dépourvue d'agrément. Au terme de ces missions outre-mer, possibilité de carrière au sein du groupe Cégos-France.

Ecrire à C. UGARTE, Direction de Cégos-Management.
Réf. M. 50.016

Une mission de mai à décembre 1975

Directeur Général

ALGERIE
10 000 F + par mois et avantages

La CEGOS recherche, pour une mission de durée limitée (mai à décembre 1975) un Manager capable de prendre sans délai la Direction d'une Entreprise Algérienne (C.A. 20 millions de francs - effectif 260 personnes), alliée à un Groupe Français (C.A. 500 millions de francs).

Le niveau d'activité est assuré grâce à des produits d'excellente qualité.

Le Directeur Général devra animer l'équipe de Cadres et gérer le Personnel. Ses objectifs, atteindre la rentabilité et l'équilibre financier prévus.

Logement mis à disposition dans une région agréable + voiture de fonction. Congés possibles en août pendant la fermeture annuelle de l'usine.

Etant donné l'état d'urgence de ce recrutement toutes informations complémentaires seront fournies dans le cadre des entretiens prévus.

Ecrire à Ch. de FREMINVILLE - Réf. M. 50 017

Un jeune manager
pour créer et animer
un réseau national de distribution
80 000 + / PARIS

Notre Groupe est spécialisé dans la Production et la Distribution de Produits Chimiques de base pour l'Industrie. Il est implanté sur l'ensemble du territoire. Le Siège est à Paris, 20 exploitations en Province. CA 180 MF.
Pour assurer une extension de nos Ventes sur le Marché des petits utilisateurs professionnels, nous avons décidé de développer notre Distribution au Détail, en confiant à un jeune dirigeant la Responsabilité complète de la conception, de la mise en place et de l'animation d'un réseau national de dépositaires.
Le candidat à cette Fonction devra avoir au moins 30 ans, une Formation Technique Grande Ecole, une expérience Marketing dans la Distribution par dépôts de Produits Industriels, acquise dans une Entreprise à Management évolué. Les perspectives d'avenir, déjà définies, requièrent l'entrée dans notre Groupe d'une Personnalité de permier plan.

Ecrire à Ch. de FREMINVILLE - Réf. M. 50012

Directeur du Département Maintenance

110 000 F/an - PARIS

Notre groupe multinational, le 1er en Europe, réalise en France un C.A. de 300 MF, en fabrication, montage, et maintenance d'équipements.

Nous recherchons le Directeur du département maintenance de la division parisienne : un manager responsable d'un chiffre d'affaires proche de 50 MF et des résultats. Un animateur capable de coordonner les actions des services vente, administration, et après-vente dans un esprit marketing, avec le souci du concret et de l'efficacité.

Ces fonctions conviennent à un homme d'expérience capable de s'imposer d'emblée par des capacités d'organisateur acquises dans la gestion de nombreux petits chantiers, à l'aide de méthodes modernes (informatique, comptabilité de gestion...).

Ecrire à Ch. FREMINVILLE - Réf. M. 50013

Directeur Technique

ALSACE

Une Société métallurgique française en forte expansion - 60 % C.A. à l'exportation - recherche le DIRECTEUR TECHNIQUE de son département chaudronnerie, qui fabrique des pièces importantes, exécutées à la demande.

Le titulaire aura la responsabilité de l'ensemble des fabrications ; contrôle du B.E., suivi des commandes, planning, délais. Il est souhaitable qu'il s'intéresse à la rationalisation des procédés de fabrication ainsi qu'à la recherche de produits nouveaux.

Le candidat retenu sera un ingénieur de formation A. et M. ou similaire, âgé de 35 ans au moins, connaissant la grosse chaudronnerie et ayant une bonne expérience industrielle.

En raison des contacts fréquents avec l'Allemagne, il est indispensable qu'il parle allemand.

Le développement de la Société peut assurer une large évolution de carrière.

Ecrire à M. MOUCHET - Réf. M. 72 207

Un Jeune Ingénieur

Adjoint au Chef
du Bureau d'Etudes

Manufacture d'Etudes et de fabrication d'appareillage électrique du Sud-Ouest ; notre activité est orientée vers la fabrication industrielle de produits nouveaux.

Leader dans notre branche et réputée pour notre aptitude à l'innovation, nous recherchons pour compléter notre équipe, un Jeune ingénieur - 28 ans mini. - Supelec ou équivalent - Bilingue allemand - ayant une expérience de 1 à 2 ans de Bureau d'Etudes.

Ses missions : responsabilité ou coordination de projets définis (études, essais, industrialisation) et études de matériel pour le marché allemand - relations avec la clientèle.

Ecrire à M. CLERE - Réf. M. 73317

Secrétaire du Président

52 000 F + / PARIS

Le Président Directeur Général d'une Société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement de haut standing, recherche pour lui confier l'entière responsabilité de son secrétariat, une collaboratrice rompue à tous les aspects d'une telle fonction au niveau le plus élevé, y compris la sténodactylographie du courrier et des notes confidentielles.

Ce poste ne sera confié qu'à une personne dont la formation, le comportement et la compétence liés à une longue expérience seront la garantie d'une assistance efficace.

Les conditions d'existence en Afrique ou au Moyen-Orient

Ecrire à Fr. ROUSSEAU - Réf. M. 6015

Chef Comptable

BOURGOGNE

Notre Groupe est spécialisé dans la production et la commercialisation de produits de grande consommation (C.A. annuel 140 millions de francs, expansion supérieure à 20 % par an). Nos marques sont connues et bien distribuées. Nous disposons d'une forte organisation administrative et financière.

Nous vous proposons de prendre en charge la responsabilité de la comptabilité de la Société sous ses différents aspects, la fiscalité et la trésorerie. Vous travaillerez avec le Secrétaire Général. Vous aurez à organiser et à superviser les activités d'un service d'une dizaine de personnes.

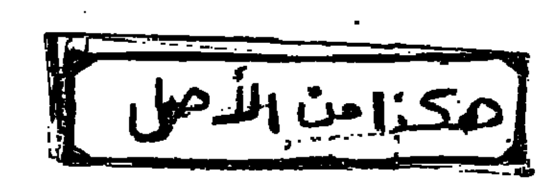
Nous vous demandons une bonne formation (DECS), une expérience de quelques années acquise de préférence dans un Groupe important et l'habitude de travailler en liaison étroite avec un service informatique.

Notre Groupe offre des perspectives d'avenir dans le cadre de son évolution.

Ecrire à F. FAMCHON - Réf. M. 75 177

Adresser C.V. détaillé en indiquant la référence à SELE-CEGOS, 33 quai Galliéni, 92153 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

sélé CEGOS



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

La Société (900 p.) fabrique des revêtements muraux de haut standing. Elle occupe une position leader en France et progresse fortement à l'étranger.

Elle souhaite confier l'animation de ses services comptables (20 personnes) à un cadre confirmé de formation DECS ou équivalent, ayant une très bonne pratique des procédures comptables manuelles et informatisées.

Lieu de travail : 150 km au sud de Paris. Logement assuré.

Rémunération : 75.000 +

France Cadres 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 560M2.



NORMANDIE

Important Groupe Industriel (C.A. 1 Milliard de Francs) *recherche pour usine 700 personnes*

adjoint au chef du personnel

• Formation supérieure avec expérience d'un poste similaire pour évoluer à terme vers la fonction complète de Chef du Personnel.

POUR INFORMATIONS COMPL. ECRIRE SOUS REF. 8162 A, A NOTRE CONSEIL M. AUDHUY

ORES Groupe BOSSARD 23, rue des Mathurins 75008 PARIS

sperar

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

NORD 60.000/70.000 F

Nous sommes une société multinationale, leader mondial des connexions électriques et électroniques.

Nous recherchons actuellement 1 collaborateur, excellent technicien, connaissant bien la vente, pour renforcer notre service commercial.

Nos structures vous permettront une large autonomie d'action pour assurer le suivi d'une importante clientèle, découvrir de nouveaux marchés, évaluer la pénétration de la concurrence, vous informer de l'évolution des techniques et des matériels de notre société.

Vous avez un B.T.S. en électronique ou électromécanique, ou encore un diplôme de l'E.S.M.E., E.E.M.I... ;

Vous avez une très bonne expérience de la vente de composants électriques et électroniques et l'habitude des contacts à un niveau élevé.
La connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre curr. vitae ss référ. 1.962 à :
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Compagnie Internationale recherche pour son usine d'Orléans

ORGANISATEUR-RESPONSABLE SYSTEMES
Formation Supérieure Commerciale et Informatique

— Etablissement des manuels de procédure.
— Maintenance des systèmes locaux.
— Implantation d'applications en collaboration avec le département informatique du siège européen.
— *Le traitement de l'information se fait par le* canal d'un réseau T.P., type Remote Batch.

Anglais parlé-écrit indispensable.

Ecrire HAVAS ORLEANS n° 202.586.

chef des ventes sous-vêtements

150 km Paris

MARQUE FRANÇAISE LEADER SUR LE MARCHÉ, C.A. 170 M, recherche

CHEF DES VENTES FRANCE

Agé de 30 ans minimum et apportant une solide expérience d'animation de vendeurs, il prendra en charge et animera un réseau d'exclusifs visitant grossistes et détaillants.

Il trouvera : • une Direction jeune et dynamique • l'appui d'une marque de grande notoriété et bénéficiera d'une rémunération intéressante.

La connaissance de la clientèle détail textile serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé sous référence 723/M. (réponse et discrétion assurées) au :



Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIERE - PARIS 2e

Au cœur de la Tarentaise
la station des Arcs 1600
73700 Bourg-Saint-Maurice
recrute pour le démarrage de son IBM 3/10

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

• Adjoint au Chef de Service;
• 2 ans d'expérience;
• connaissant disques et GAP 2 ;
• connaissances T.P. appréciées ;
• libre rapidement.

FACILITES DE LOGEMENT.

Merci de bien vouloir téléphoner au (78) 33.14.30., Service Recrutement



algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils, B.P. 25 - 69130 ECULLY.

Ingénieur de formation

vous êtes parti à la découverte de l'informatique entrant ainsi de plain-pied dans l'ère du télé-traitement.
Que vous soyez T.C. chez un constructeur, *conseil dans une S.S.C.I. ou chef de projet* chez un utilisateur, vous souhaitez déborder la technique et mettre vos connaissances au service de l'entreprise. C'est ce que nous offrons avec, en plus, une localisation dans la région Rhône-Alpes.

Filiale informatique d'une grande banque française
nous sommes installés à Lyon de longue date et pour nous l'autonomie régionale est un fait. Nous sommes **équipés d'un H.B. 6000** avec lequel nous souhaitons proposer des solutions remote batch à une nouvelle couche de clientèle.
Nous recherchons :

UN INFORMATICIEN
Ingénieur d'Etudes
capable de faire un diagnostic, conduire un avant-projet. Nous lui demandons à terme de prendre des responsabilités commerciales.
Ecrire à Mme G. DILL
Ss. réf. 275 M
Carrières de l'Informatique

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
DÉPARTEMENT RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

demande 2 jeunes ingénieurs ou universitaires de haut niveau dont l'activité se situera

• pour l'un dans le domaine de L'ANALYSE NUMERIQUE appliquée au calcul scientifique ayant trait à des problèmes industriels et à la conception assistée par ordinateur

• pour l'autre dans le domaine de LA STATISTIQUE appliquée à des processus industriels et au dépouillement des mesures

La Société offre des opportunités variées d'évolution de carrière selon les résultats et les goûts des intéressés

Résidence dans une ville universitaire
Ecrire avec C.V. à INTERMEDIA N° 1004
69, rue Lafayette - 75009 PARIS qui transmettra

Importante société industrielle recrute pour l'une de ses usines implantée dans l'Allier

médecin du travail

à temps complet

Titulaire du CES, le responsable de ce poste sera chargé de l'animation d'une équipe de 5 auxiliaires médicaux.

De larges possibilités de logement sont offertes sur place.

Envoyer c.v. sous réf. 30284 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

emplois internationaux emplois internationaux

LE MINISTERE DE LA COOPERATION
20, rue Monsieur 75007 PARIS
recherche pour
L'Enseignement Supérieur en Afrique Noire Francophone et à Madagascar
des

ASSISTANTS
MAITRES ASSISTANTS
CHARGES D'ENSEIGNEMENT
MAITRES DE CONFERENCES
ET PROFESSEURS D'UNIVERSITE

dans les disciplines scientifiques, juridiques, économiques et littéraires.

TECHNICIENS SUPERIEURS
INGENIEURS
ET DOCTEURS D'ETAT

pour les Etablissements de formation professionnelle Supérieure.

Tél : 783.79.70 poste 265
Bureau des Personnels du Département de l'Enseignement Supérieur.

Pierre Lichau s.a.

L'OFFICE CHÉRIFIEN DES PHOSPHATES
305, avenue Mohammed-V - RABAT - MAROC

recherche des

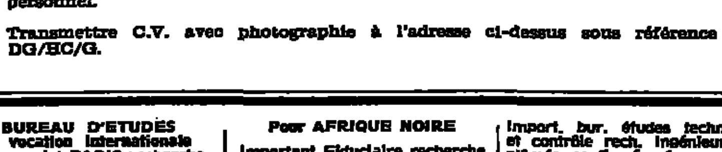
PSYCHOLOGUES PRATICIENS

Niveau minimum de base :

— Maîtrise de Psychologie ou
— Diplôme des Instituts de Psychologie (option Industrie) ou
— Diplôme de l'I.N.O.P. (PARIS)

Expérience professionnelle : Plusieurs années d'application des méthodes de psychologie industrielle aux problèmes de recrutement et d'adaptation du personnel.

Transmettre C.V. avec photographie à l'adresse ci-dessus sous référence DG/HC/G.



BUREAU D'ETUDES à vocation internationale siège social PARIS recherche

INGENIEURS

connaissant problèmes de structure et/ou problèmes portuaires. Les candidats devront être disponibles sous peu pour de fréquentes missions de toutes durées outre-mer. Anglais ou espagnol nécessaire. Les ingénieurs intéressés enverront leur candidature (C.V. + photo + salaire) à n° 454/760, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Import. bur. études techniques et contrôle rech. ingénieurs diplômés confirmés, 5 a. minim. expér., spécialisés en travaux d'alimentation en eau potable (topographie, barrages en terre compactée, béton armé, traitem. des eaux, réservoirs surélevés, pose de canalisations) pour surveillance et contrôle techniq. de chantiers d'A.E.P. en Côte-d'Iv. Congé ann. 2 mois. Adr. C.V. détail., référ. et prétent. à M. le Directeur général B. N. E. T. D., B.P. 1.556, ABIDJAN (R.C.I.).

Pour AFRIQUE NOIRE
Important Fiduciaire recherche

REVISEUR COMPT.

QUALIFIE. Conditions exigées : D.E.C.S. ou équivalent et 3 ans expérience cabinet. Ecrire avec C.V. et photo : F.F.A., 65, rue de *la Victoire, PARIS (9e).*

Import. bur. études techniques et contrôle rech. ingénieurs diplômés confirmés, 5 a. minim. expér., spécialisés en études complètes de projets d'alimentation en eau potable de villes. Résidence ABIDJAN. Congé ann. 2 mois. Adr. C.V. détail., référ. et prétentions à M. le Directeur général B.N.E.T.D., B.P. 1.556, ABIDJAN (R.C.I.).



Très dynamique SOCIÉTÉ FRANÇAISE Leader dans les techniques et matériels d'Exploitation des richesses sous-marines, recherche

pour ses TRAVAUX OFFSHORE et ses CHANTIERS à l'étranger

INGENIEURS T.P.

• 5 années d'expérience minimum en construction Béton armé, Béton précontraint et Génie Civil, acquise dans Entreprise, Bureau des Méthodes et Bureau de Contrôle.
• Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/ réf. 505 à C.G. DORIS 83/85 Boulevard de la Gare - 75013 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

responsable exploitation

« 3 SUISSES » - FRANCE

Propose à un ingénieur (A et M, CNAM ou équivalent), ayant fait ses preuves de bon gestionnaire et d'animateur à la tête d'une unité de production (mécanique légère ou chaîne d'assemblage...) d'au moins 400 personnes, de prendre la responsabilité d'une exploitation chargée de stockage, préparation des commandes, confection et expédition de 80.000 colis/jour (effectifs : 1.390 personnes, 3 cadres, 80 agents de maîtrise).

Agé d'au moins 30 ans, le candidat devra avoir un goût réel pour les responsabilités, l'habitude de travailler en équipe, le sens de la négociation et de l'animation. Il devra être rompu au suivi des coûts. Les possibilités d'évolution sont assurées pour un homme de talent.

Siège de la Société à CROIX (Nord).

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 2232/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

STE DE TRANSFORMATION METALLURGIQUE DE TOUT PREMIER PLAN
recherche

CHEF DES VENTES PAYS DE L'EST

30 ans minimum
de formation universitaire commerciale

Le candidat devra parler ANGLAIS et si possible ALLEMAND et RUSSE.
— Avoir une certaine expérience des relations avec les pays de l'EUROPE de L'EST
— Etre capable de mener une négociation à terme
— Accepter des déplacements extrêmement fréquents et de durée indéterminée

Adresser C.V. + Photo + prétentions s/réf. 5.000 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle 75009 Paris, q. tr.

INDUSTRIE DU BOIS NIVEAU INTERNATIONAL
recherche
INGENIEURS AM-ICAM ou EQUIVALENT POUR

ADJOINT CHEF EXPLOITATION

— Poste à pourvoir en Afrique Noire après une période de formation en France.
— Expérience industrielle indispensable.
— Expérience Afrique appréciée.

Adresser lettre de candidature et C.V. n° 6.010, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.



emplois régionaux

conseiller en gestion industrielle

75/80 000 F/AN

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs à Besançon recherche un conseiller en gestion industrielle pour les entreprises industrielles du département à majorité PME.

En liaison directe avec le Secrétaire Général, il élabore le programme d'assistance aux entreprises, engage des actions individuelles et collectives et participe à la formation des chefs d'entreprise et cadres du département.

De formation supérieure (ingénieur ou équivalent), ce cadre devra posséder une expérience concrète en matière industrielle et avoir, si possible, une expérience de 2 ou 3 années dans un cabinet de conseil de gestion.

N.B. Facilité de logement.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2227/M.
La secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

ETABLISSEMENT BANCAIRE
Ville côtière du SUD-OUEST
recherche

directeur administratif

participera à réorganisation des services, puis prendra sous sa responsabilité directe tous problèmes administratifs et comptables, ainsi que liaisons avec informatique.

Adressez lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 6516 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

qui transmettra.

Importante Société de Distribution
LA ROCHELLE
propose à un cadre de formation D.E.C.S. ou équivalent, le poste de

CHEF COMPTABLE

chargé de diriger Service Comptable et d'être en relation permanente avec le Service Informatique, pour traiter un nombre important de comptes clients, tout en ayant la responsabilité de la comptabilité générale. Une expérience de 4 ou 5 ans dans la fonction serait souhaitable. Envoyer C V. détaillé, photo récente, rémunération souhaitée, N° 90.584, HAVAS, LA ROCHELLE.

ALSTHOM
Division NEYRPIC
GRENOBLE

recherche pour bureaux d'études de son groupe **NUCLÉAIRE** :

INGÉNIEUR - SOUDEUR

débutant ou quelques années d'expérience pour :
— problèmes métallurgiques liés au soudage,
— préparation du travail atelier et chantier,
— suivi et réalisation en chantier.

Adresser CV. à . ALSTHOM-NEYRPIC, Service du Personnel, rue Général Mangin à 38100 GRENOBLE.

ORGANISATION Fche-Cmté

FORMATION CONTINUE

rech. COLLABORATEUR
25 ans mini pour
7 mois renouv., chargé
CONTACT av. ENTREPRISES.
Expér. deman. Marketing ou formation continue.
Préférence donnée à personne ayant travaillé en entreprise et possédant bac + 4.
Véhicule indispensable.
Env. CV détaillé à I.U.F.C
30, av. de l'Observatoire
25030 BESANÇON Cedex.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

DIPLOME
30 ans minimum
en vue direction usine de province
région OUEST.

Ecrire avec C.V. sous réf. 863 à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Impte Sté SUD-OUEST

1 CADRE DE PRODUCTION

susceptible d'assurer création installat. et fonctionnement d'un atelier de petit conditionnem. prod. liquides.
Expér. indispensable.
Adr. CV, photo perdue et prét. s/réf 2753 à P. LICHAU S.A. 10, r. Louvois 75063 Paris Cedex 02 qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE
située près d'AVIGNON
recherche :

INGENIEUR DEBUTANT

Pour son Service Technique de fabrication
Il sera chargé de la coordination technique et de la recherche des améliorations de nos procédés.

Nous souhaitons :
— 2 à 3 ans d'expérience professionnelle,
— des connaiss. en fonderie,
— des notions d'anglais.

Envoyer CV man. dét. + photo + prétentions à n° 4.572 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra Paris-1er qui tr.

IMPT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS construction électrique leader ds sa branche
recherche

LE CHEF DE SON SERVICE TECHNIQ.

(50 personnes)
Ce poste fait appel à des techniques de pointe en matière de télécommunications et de métrologie.
Il conviendrait à un ingénieur de formation supérieure en électronique ayant une expér. de 5 ans mini. dans la recherche et développement, de préférence dans le domaine des télécommunications.
— Goût des contacts,
— anglais souhaité,
— résidence Nord-Pas-de-Calais.

Adresse CV man. dét., phot et prétentions à ARCHAT 69288 LYON Cedex 1 qui transmettra.

---

offres d'emploi

etap *membre de l'ANCERP*

IMPORTANT GROUPE BATIMENTS INDUSTRIELS ET CHARPENTES MÉTALLIQUES - RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE

POUR DÉVELOPPER ET GÉRER UNE FILIALE RÉCENTE AU SEIN DU GROUPE.
fabrication et poste menuiserie métallique en aluminium (80 pers. - C.A. 13 millions)

Ce poste peut convenir à ingénieur ayant solide expérience technico - commerciale acquise dans domaine similaire ou proche, témoignant qualités d'animateur et de gestionnaire.

POSTE VILLE VALLÉE DE LA LOIRE.

Ecrire sous référence FV 488 AM.

GROUPE DE SOCIÉTÉS SECTEUR DISTRIBUTION
recherche pour son Siège à PARIS

POUR SECONDER LE DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

CE CADRE :
- assumera l'entière respons. des services comptables du Siège (15 personnes) ;
- contrôlera l'activité des services comptables des unités décentralisées ;
- centralisera la comptabilité des filiales et établissements ;
- participera à l'étude et la mise en place de procédures nouvelles.

CE POSTE, QUI OFFRE DES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION, CONVIENDRAIT A UN CANDIDAT DE FORMATION D.E.C.S. OU EXPERTISE COMPTABLE, POUVANT JUSTIFIER D'UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DE 5 ANS ENVIRON.

RÉMUNÉRATION EN RAPPORT AVEC QUALIFICATION ET RÉFÉRENCES.

Ecrire sous référence IY 491 CM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE FILIALE PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

JEUNES INFORMATICIENS DE GESTION

débutants ou ayant environ 1 an d'expérience, formation supérieure en informatique (connaissance Cobol indispensable), capable après un temps d'adaptation

DE DEVENIR CHEF DE PROJETS

Ils assureront les contacts avec les utilisateurs et auront la responsabilité non seulement sur le plan technique mais également sur les plans délais et budgets.

Ecrire sous référence DO 496 A.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE - MARQUE RENOMMÉE PARIS - RECHERCHE

CADRE EXPORTATION

IL AURA UN ROLE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA DIRECTION EXPORTATION ET ASSUMERA DES RESPONSABILITÉS VARIÉES D'ÉTUDES, D'ADMINISTRATION ET DE RELATIONS EXTÉRIEURES.

Ce poste peut convenir à E.S.S.E.C. - E.S.C. ou équivalent ayant au minimum 2 ans d'expérience acquise dans Direct. Exportat. Connaissance de l'anglais nécessaire.

SITUATION ACTIVE ET INTÉRESSANTE POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS DE MÉTHODE ET DE CONTACT.

Ecrire sous référence AL 493 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE FRANÇAISE - 1.200 PERSONNES - FILIALE D'UN TRÈS PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL VILLE COTIÈRE SUD BRETAGNE
recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET RELATIONS HUMAINES

participant au Comité de Direction, le titulaire aura la responsabilité de l'ensemble des tâches d'une Direction du personnel : recrutement promotion - formation - relations syndicales - améliorations des conditions de travail.
Il s'agit d'un poste intéressant qui peut convenir à

DIPLOMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURES DISPOSANT 5 ANS MINIMUM EXPÉRIENCE DIRECTION PERSONNEL DANS FIRME MOYENNE SI POSSIBLE DOMAINE MÉTALLURGIQUE.

Ecrire sous référence BM 494 AM.

IMPORTANT GROUPE CHARPENTES MÉTALLIQUES ET BATIMENTS INDUSTRIELS - RECHERCHE

DIRECTEUR ACHATS-APPRO.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE CONFIRMÉ, ayant solide expérience achats, acquise dans domaine des produits sidérurgiques et du bâtiment, capable de négocier à un niveau élevé et de gérer un chiffre d'achats de 100 millions de francs environ. Connaissance anglais souhaitée.

POSTE VILLE TOURAINE.

Ecrire sous référence GW 489 AM.

CABINET

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS - RECHERCHE

INGÉNIEURS

POSTES INTÉRESSANTS ET D'AVENIR, AU SEIN ÉQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE
pour candidats diplômés du CEIPI, ayant si possible début d'expér. professionnelle.

Ecrire sous référence HX 490 CM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

SNECMA

USINE DE PRODUCTION de
GENNEVILLIERS

recherche

ingénieur mécanicien

Directement rattaché au Chef du Département Qualité-Production

Chargé de :
- coordonner une politique d'ensemble entre les méthodes, la fabrication et l'inspection.
- collaborer avec une équipe de spécialistes à la mise au point de techniques avancées de fabrication
- participer à la gestion du matériel, aux investissements : études, mise en place et suivi.
- améliorer les coûts dans tous les domaines.

Profil :
- ingénieur grande école : ECP, AM...
- solides connaissances mécaniques
- 5 à 10 ans d'expérience industrielle
- dynamisme et aptitude à l'animation
- anglais courant indispensable.

Ce poste ouvre une perspective de carrière motivante et une rémunération attractive pour un candidat de valeur.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à SNECMA — Département Encadrement 150, Bld Haussmann 75361 PARIS CEDEX 08. C&C

CENTRE DE RECHERCHES
Région Parisienne
recrute

UN INGENIEUR

débutant ou confirmé
pour animer un laboratoire d'étude de mécanique des polymères.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 6006 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris Cédex 02 qui trans.

FILIALE PARISIENNE
D'UNE IMPORTANTE BANQUE AMÉRICAINE
recherche
pour poste de responsabilité

SPÉCIALISTE CRÉDITS DOCUMENTAIRES

expérience bancaire dans ce domaine
5 ans minimum,
bonnes connaissances d'anglais.

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. no 45171, qui transmettra.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Vous avez une formation Electronique, le goût des contacts humains.

La promotion de produits d'avant-garde, de larges possibilités d'évolution au sein d'une équipe dynamique vous intéressent,

TEKTRONIX

toujours en avance dans le domaine de la MESURE, vous invite à vous joindre à sa

division instrumentation.

Formation technique et commerciale en France et à l'Etranger au début et tout au long de la carrière. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Chaque ingénieur a la responsabilité avec une large autonomie de gestion des affaires. Il participe à l'établissement des prévisions et à leur réalisation avec l'aide de toute l'organisation TEKTRONIX.

Cette fonction permet d'évoluer et d'accéder à des postes d'encadrement tant à Paris qu'en Province.

Salaire de début en rapport avec les références du candidat. Promotion rapide en fonction des résultats obtenus par la suite.
— Participation aux bénéfices
— Voiture de fonction.

Adresser C.V. dét. avec photo et prétentions à TEKTRONIX - Z.I. Courtaboeuf - B.P. 13 91401 ORSAY. C&C

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE NUCLÉAIRE
PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

1°) INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES
CONFIRMES

POUR :
ETUDES COORDINATION ET SUIVI DE REALISATION DE COMPOSANTS DE CHAUDIERES NUCLEAIRES.

EXPERIENCE CHAUDRONNERIE ET MECANO-SOUDAGE SOUHAITABLE.

2°) INGÉNIEURS

CONFIRMES
GRANDES ÉCOLES

POUR :
CALCULS DE DIMENSIONNEMENTS CIRCUITS ET SUIVI D'ETUDES

CONNAISSANCE CODE A.S.M.E. APPRECIEE

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Adresser C.V. et Prétentions sous référence P.B. 18 à no 80.141, PUBLIALE, à B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
FILIALE D'UN GROUPE AMERICAIN
recrute

CREDIT MANAGER

placé directement sous l'autorité du Directeur Financier.

Ce poste peut convenir à un diplômé H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent agé de 28 ans minimum.
Le candidat devra avoir une expérience des pratiques du crédit et des termes employés dans les différents pays d'Europe.

Il devra connaître en particulier :
- Les techniques de vérification, de solvabilité et d'encaissement dans les différents pays.
- Les procédures de banques,
- Les pratiques d'escomptes,
- La compréhension d'un bilan.
- Connaissance de l'Anglais indispensable.
- Connaissance de l'Italien et de l'Allemand souhaitable.

Ecrire avec C.V. photo, prétentions sous référence 2748 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

TRANSAC
Filiale Informatique en pleine expansion du Groupe C.G.E.
recherche

CHEFS DE SECTEUR COMMERCIAL

Pour leur confier rapidement la responsabilité de ventes auprès d'une clientèle nouvelle, ainsi que l'animation d'une équipe.
Seront retenues les candidatures d'ingénieurs commerciaux confirmés dans la vente d'ordinateurs ou de services informatiques liés à l'emploi de terminaux.
Formation supérieure vivement souhaitée.

Postes à pourvoir à Paris.

Rémunération non inférieure à 100 000 F par an pour candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

CIT ALCATEL
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

INGÉNIEUR

DIPLOMÉ INFORMATICIEN
pour études scientifiques

2 années d'expérience minimum, dégagé des obligations militaires.

Adresser curriculum vitae avec photo et prétent., à M. le Chef du Personnel Produits Nouveaux, sous la référence 451, centre Pierre - Herreng, 91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

Important Groupe Privé du Secteur Tertiaire recherche pour poste de CHEF DE PROJET

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

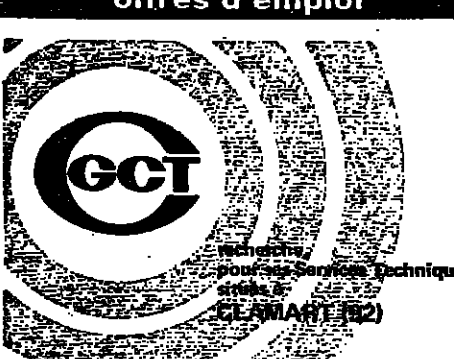
— de formation Grandes Ecoles (X, Mines, Centrale, Sup-Elec.) ;
— Ayant au moins 5 années d'expérience en informatique de gestion ;
— Ayant eu la responsabilité de projets complexes;
— Ayant une bonne pratique de la langue anglaise

La rémunération pourra être élevée si l'expérience du candidat le justifie.

Adresser curric. vitae à O.P.G. CONSEIL, n° 3.102, 13, rue d'Enghien - 75010 Paris - qui transmettra.

مكبرة من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



recherche, pour ses Services Techniques situés à CLAMART (92)

INGENIEURS INFORMATICIENS

désirant acquérir une expérience dans le domaine des systèmes en temps réel.
Souhaitant participer à des projets de développement et d'installation de centraux téléphoniques commandés par ordinateur.
Facilités de transport assurées.
Connaissance de la langue anglaise indisp.
Ecrire avec C.V. et PRETENTIONS sous référ. No 04 COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - SERVICE DU PERSONNEL
251 rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15

---

serete engineering

L'un des premiers Groupes Internationaux d'Engineering - 2200 personnes dans le monde et 2.5 milliards d'investissements pour le compte de ses clients - recherche pour participer au développement de son secteur.

OFFSHORE - ETUDES MARINES
ingénieur chef de projet
CONFIRME

Il interviendra au niveau de la recherche et de la négociation des contrats, ainsi qu'au stade des etudes et de la réalisation des projets.

Les candidatures sont à adresser en mentionnant la référence HT 206 à Hubert TRAPET
SERETE Engineering - 72 rue Regnault - 75640 PARIS - Cedex 13

A la suite de notre pré-annonce du 18 mars 1975, tous les postes présentés ont été pourvus.

IMPORTANT GROUPE TRANSPORTS
en forte expansion recherche pour sa société implanté région PONTOISE

CHEF COMPTABLE homme

niveau D.E.C.S. ou ancien B.P.
— Expérience professionnelle exigée ;
— Apte à diriger un service de 10 personnes ;
— Méthodes modernes de gestion ;
— Esprit d'équipe ;
— Ambiance dynamique ;
— Rémunération intéressante ;
— Nombrx avant. sociaux, dont 5 sem. congés payés

Envoyer C.V. à M.G. TRANSPORTS,
74. rue de Paris, 95310. SAINT-OUEN-L'AUMONE.

IMPORTANTE ENTREPRISE ÉLECTRICITÉ
(1.500 personnes), cherche pour
Direction administrative et juridique

UN COLLABORATEUR
32 ans minimum

Chargé d'assister le directeur pour le contentieux, les assurances, l'immobilier et l'administration générale.
Formation et expérience juridique indispensables.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, nº 4.110, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Poursuivant son expansion, une Banque spécialisée dans le Crédit à la Consommation recherche
pour Paris et importantes villes de province

jeunes diplômés

de formation commerciale supérieure.

Mission :
Une fois leur formation technique assurée, ils feront leurs preuves dans l'une ou l'autre activité de la société, dans la perspective d'accéder ultérieurement à des postes de responsabilités dans le réseau d'agences.

Profil :
Goût du contact et de la vente.
Sens de l'organisation et de l'animation d'équipe.
Désir de se créer une situation d'avenir dans un groupe important.

Rémunération :
élevée en fonction de l'âge et de l'expérience.

Adresser c.v. + photo sous réf. 56626
à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ATTIRÉ PAR L'ÉCONOMIE - PARIS

Ayant quelques années d'expérience industrielle à un poste l'ayant familiarisé avec des études de rentabilité d'investissements lourds, désireux d'utiliser cet acquis dans un contexte lui permettant d'avoir une vue dynamique de la vie des sociétés appartenant à un Groupe Européen (à majorité française), réalisant plus de 500 millions de francs de Chiffre d'affaires dans le domaine des matériaux de construction AVEC UNE POLITIQUE DETERMINEE DE SERVICES (y compris Ingénierie), peut trouver un poste vivant auprès du Directeur.

PLANIFICATION ET INVESTISSEMENTS

INTERET :
- Après mise au courant, participer aux études sectorielles ainsi qu'à l'élaboration et A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE.
- Vivre tous les problèmes intéressant la vie du Groupe : stratégie de développement, diversification, accords, fusions, participations, etc
- AVOIR UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES DIRIGEANTS DES FILIALES.

Si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2.717, à François DOZOL.


DELTA CONSEIL 34, rue de miromesnil 75008 paris

EXPANSIAL

Recherche pour son Siège à Paris :

Ingénieur Travaux Publics Bâtiment — Réf. 3
et Psychologue — Réf. 4

Chargés d'effectuer les examens de sélection de candidats à des emplois d'Ingénieurs et Techniciens destinés aux bureaux d'études et chantiers.

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.
Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 Paris - Tél. 266.12.25

HAVAS CONTACT

Assistant du Directeur financier
Assistant Controller

F. 100 000
BANLIEUE EST

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

La filiale française d'un important groupe international spécialisée dans la fabrication et commercialisation de produits chocolatés (C.A. : 220 millions 1 000 personnes, 3 usines) crée le poste d'Assistant du Directeur Financier ou « Assistant Controller ».
Dépendant directement du Directeur Financier et travaillant en étroite collaboration avec lui il sera chargé dans un premier temps de mettre sur pied un système de rapprochement mensuel entre les informations comptables et les informations budgétaires et aura la responsabilité opérationnelle des deux services : Comptabilité et Contrôle Budgétaire regroupant 25 personnes. Il aura en outre comme missions :
- La préparation des états financiers mensuels pour la direction et la maison-mère.
- Le respect des procédures comptables et le contrôle de leur efficacité.
- La gestion de trésorerie.

Agé de 30 ans minimum, ayant une parfaite connaissance de l'anglais, le candidat aura une très solide formation comptable et budgétaire. Il possèdera une expérience d'au moins 5 ans dans une société internationale acquise dans les domaines de reporting et de comptabilité anglo-saxonne. La connaissance de l'informatique de gestion est requise.
Réf. C 1 501
Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15. Discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

Filiale de deux groupes internationaux

NOUS ASSURONS
La distribution de combustibles solides et liquides et exerçons par ailleurs des activités diversifiées dans les Secteurs Transports et Bois-Matériaux.
Pour renforcer notre Direction Régionale de Paris (C.A. 300 Millions).
NOUS CREONS un poste d'

inspecteur régional des ventes

NOUS VOULONS
le confier à un jeune cadre (minimum 28 ans), de formation commerciale supérieure, ayant déjà une première expérience de la distribution de produits de grande consommation.

NOUS SOUHAITONS
essentiellement un animateur et un promoteur des ventes capable de former et de dynamiser notre force de vente régionale (40 personnes environ) et d'assister notre Directeur Régional dans toutes ses fonctions commerciales.

NOUS OFFRONS
- au sein d'une équipe jeune, une activité variée et enrichissante, nécessitant de l'enthousiasme et du dynamisme;
- une rémunération intéressante qui pourra atteindre 75 000 F (après la période d'essai).

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo sous réf. 36 320 à Havas Contact, 156 Bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE - PARIS
spécialisée dans le crédit immobilier, recherche

CADRE COMPTABLE DE BANQUE
niveau CLASSE VI

POUR ETRE L'ADJOINT DIRECT DU CHEF COMPTABLE

Le candidat devra justifier notamment :
- d'une bonne expérience dans un établissement de crédit immobilier,
- d'excellentes connaissances dans la préparation des situations C.C.B. et du Bilan, dans la gestion comptable des crédits aux acquéreurs.

Il devra en outre posséder des aptitudes certaines au commandement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Adresser C.V. et photo sous référence 4563 à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS - Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
BRANCHE ALIMENTAIRE
recherche

ASSISTANT CHEF DE PUBLICITÉ
SPÉCIALEMENT CHARGÉ DES MEDIA

Le candidat sera jeune, possédera une bonne formation de base et une expérience chez un annonceur ou en agence.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. à nº 4046, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris 1er, qui transmettra.



Négociation Commerciale

recherche pour prospection de marchés. étude de projets et remise de prix un INGENIEUR, formation Grandes Ecoles, 30 ans minimum, bilingue (anglais), expérience des travaux maritimes et de pipes.

Il définit avec les services techniques les principales orientations du projet et conclut chaque affaire en s'engageant sur un prix de revient prévisionnel.

Pour prendre contact, adresser C.V., manuscrit et photo, à G. NEYRON. Direction du Personnel, 381, av. du Gal-de-Gaulle, 92140 CLAMART.

---

votre expérience de la fonction personnel nous intéresse

Si vous êtes diplômé d'Etudes Supérieures, Licencié ou équivalent, et si vous recherchez un poste de cadre au sein d'une importante société, nous vous proposons à notre siège social, situé près de Paris, de vous charger de la gestion administrative du Personnel et de l'Application pratique du Droit du Travail.
Adressez C.V. détaillé et prétentions sous référ. M 7477 à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS - qui transmettra rapidement votre candidature.

Les Compagnies d'Assurances du GROUPE DROUOT
recherchent

UN REDACTEUR SINISTRES

pour l'ouverture et la gestion des dossiers sinistres (branche maritime transports).

Le candidat devra :
- *avoir une pratique certaine de l'assurance,*
- *posséder l'anglais,*
- *être actif et méthodique,*
- *avoir un bon contact commercial.*

Lieu de travail : PARIS 9ème

Ecrire avec C.V. au
GROUPE DROUOT
SERVICE DU RECRUTEMENT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI

Société de conseil affiliée à un important groupe financier recherche

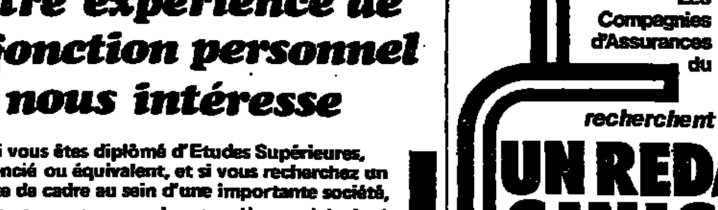
animateurs conseil en formation

pour des interventions auprès d'une clientèle de PME, PMI, nécessitant des déplacements sur la France entière.

- Ils doivent avoir une formation supérieure et justifier d'une réelle expérience pédagogique.
- Leur enthousiasme, leurs motivations leur permettront de s'intégrer très vite à une structure jeune où ils seront très rapidement opérationnels.

Adresser les candidatures avec c.v. et photo sous réf. 36331 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR LA VENTE EN FRANCE ET A L'EXPORTATION

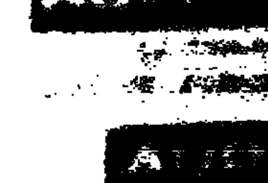
SERONT EXIGES : des qualités commerciales, des connaissances en RADIO-COMMUNICATIONS, l'anglais courant

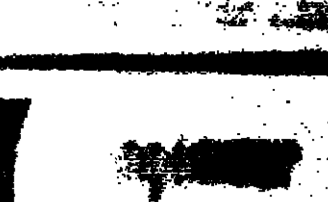
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions :
16, rue du Fossé-Blanc à GENNEVILLIERS.

---

programmeur

Etablissement Public Paris Centre recherche PROGRAMMEUR, très bonne connaissance (3 ans d'expérience) ASSEMBLEUR DOS 360.
Envoyer C.V. + photo + rémunération actuelle à J.N. TRINH 14, rue de Longchamp 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. 506.25.00.





NOTRE DIRECTION DU MARKETING
recherche

un spécialiste prix
(réf. C. 13)

ayant pour mission la définition d'une politique tarifaire, l'étude et la mise en œuvre de nouveaux tarifs et les contacts avec les Directions Financière et Juridique.

un prévisionniste
(réf. C. 14)

pour calcul du chiffre d'affaires et contribution étroite aux plans de Marketing à court et moyen terme.

Ces 2 postes très vivants, au cœur même de la stratégie de l'Entreprise en liaison avec le siège International (voyages fréquents à Londres) exigent :
- la pratique réussie du calcul économique (une console en Time-Sharing est à leur disposition),
- la maîtrise parfaite de la langue anglaise,
- la compréhension de phénomènes commerciaux complexes (Rank Xerox loue ses produits)
- de l'imagination, une formation supérieure (statistiques - Grandes Ecoles d'ingénieurs - M.B.A.).

La connaissance d'une Société Internationale serait un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer votre candidature avec c.v. sous les références indiquées à Gilles LELOUVIER

RANK XEROX B P 63 93602 Aulnay-sous-Bois

Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

EXPORT ASSISTANCE

1re Société Française de Conseil en Développement International (Filiale Crédit National, B.F.C.E., Banque Populaire, Renault, etc.)

recherche

pour son équipe de direction

X, ENA, HARVARD

33 ans minimum
ayant expérience confirmée des affaires internationales dans les domaines financiers et commerc.

Nous travaillons dans 26 pays et désirons intégrer à notre équipe un

DIRECTEUR de Haut Niveau

pour poursuivre notre développement.

— anglais indispensable ;
— 3e langue appréciée ;
— résidence PARIS ;
— déplacements fréquents.

Envoyer C.V. Ch. MEGHELIS, directeur général, 87, rue Saint-Lazare, PARIS (9e).

TRINDEL

Très important groupe français de travaux industriels pour l'électricité dans le cadre de la création d'une nouvelle équipe.

jeunes ingénieurs d'affaires
Réf. 574/a.

diplômés de l'enseignement supérieur, ils devront justifier d'un réel tempérament de négociateur.

ingénieur chef de groupe commercial
Réf. 574/b

de formation supérieure, il doit être capable d'animer l'équipe d'ingénieurs d'affaires.

Toutes informations sur ces postes seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Préciser la référence.

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

DIRECTEUR OPÉRATIONNEL
130.000-150.000 F

Nous sommes une société internationale à un taux d'accroissement de chiffre d'affaires très rapide.

Nous sommes divisés en unités opérationnelles qui, chacune, regroupe sous un chiffre d'affaires de 20 à 30 millions toutes les fonctions d'une Société de distribution.

Nous avons de nouvelles unités à créer. Leurs directions sont données en priorité aux cadres de notre société qui ont fait la preuve de leur capacité.

Mais nos besoins croissent très vite. C'est la raison pour laquelle nous aimerions vous rencontrer et voir avec vous comment nous pourrions collaborer ensemble et vous aider à prendre l'un de ces postes.

Il faut, bien sûr, parler anglais couramment.

Merci d'envoyer votre curr. vitae sous référ. 1967 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

FILIALE Ste U.S. 70 MF - 200 Pers.

Cette Sté industrielle en développement rapide (marché porteur) rech. pr son siège à PARIS (près ETOILE)

ADJOINT DU DIRECT. FINANCIER

ayant en charge les rapports d'exploitation et prévisions, le REPORTING system, avec VOCATION à superviser rapidement la COMPT. GENERALE (5 pers.) et la COMPT. CLIENTS (4 pers.)

INDISPENSABLE
- JEUNE : le Directeur Financier a 34 ans
- E.S.C. (option Cpté) ou D.E.C.S.
- 1ère EXPERIENCE (2/3 ans mini) dans filiale Sté US ou Cabinet anglo-saxon. Rompu méthodes US et prévision • ANGLAIS fluide.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémunér. et phot. (ret.) ss réf. 3187 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

HOLDING : 15 MILLIARDS F.

La Direction Financière de la HOLDING Française d'UN GROUPE EUROPEEN PUISSANT offre (au Siège à PARIS) à un

AUDITEUR INTERNE SENIOR

l'opportunité de
CREER *une cellule* **AUDIT INTERNE**
de structure légère (2 personnes) mais très efficace.
Il interviendra personnellement dans toutes les filiales françaises du Groupe

Formation supérieure comptable et financière

EXPERIENCE INDISPENSABLE d'AUDITEUR SENIOR en CABINET INTERNATIONAL REPUTE (3 ans minimum)

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manusc., CV très détaillé, rémunér., et phot. (ret.) ss réf. 3185 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

BANQUE PRIVEE (8e)

Filiale de Groupes importants
recherche

GRADE (EE)

pour service BOURSE.
Parfaitement au courant de toutes les opérations sur Paris et éventuellement sur les marchés étrangers.

Ecrire no 8397, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

ingénieur électronicien

Engineering en biens d'équipement
PARIS - 70 000 F

Nous sommes une Entreprise Française spécialisée dans la conception et la vente sur le plan international de biens d'équipement spécialisés.

Pour compléter notre Bureau d'Etudes, nous recherchons un Ingénieur apte à prendre en charge l'étude et la réalisation du secteur électricité-électronique de nos activités.

En liaison avec les sous-traitants et les clients, il sera également chargé de suivre l'évolution des techniques dans son domaine et de participer à des essais et démonstrations.

Ce poste nécessite un Ingénieur de formation électricité-électronique BREGUET, VIOLET, ENSI ou ESME, option électromécanique.
Il est prévu une formation pour se familiariser avec les techniques de l'Entreprise.
Connaissance de l'Anglais très appréciée.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2226/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

PARIS
Groupe industriel américain (chimie, textile)
crée au sein de sa filiale française un poste de

credit analyst

Il sera chargé de collecter et d'analyser les éléments permettant de dégager une action de crédit auprès des clients industriels.

Il aura également la responsabilité du contentieux.

Nous souhaitons confier ce poste à un homme jeune (23 ans minimum) ayant une formation financière et juridique. Il aura une expérience de deux ans environ dans ce domaine et de préférence dans une banque.

Homme de contact, il aura de fréquentes relations avec la clientèle.

Anglais indispensable.

Pour recevoir inf. compl. écrire sous référence 420 L

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'AGENCES MARITIMES ET DE TRANSIT
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Il devra avoir acquis par une pratique d'environ 3 années :
- le contrôle budgétaire, l'analyse des coûts, la gestion de trésorerie.
  - HEC - ESSEC - Ecoles de Commerce,
  - âge minimum 27 ans,
  - aura à travailler en langue anglaise.

Ce poste, situé à Paris s'exerce sur un groupe de filiales localisées outre-mer; il exige environ 4 déplacements annuels de chacun 2 à 3 semaines.

Nous vous prions d'adr. lettre manus. C.V. prét. et photo s/réf. 5011 bis
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue de Volney 75002 PARIS



THOMSON-CSF

recherche
POUR SON DEPARTEMENT COMMUTATION

INGENIEURS Confirmés en Téléphonie
(classique ou électronique)

INGENIEURS Grandes Ecoles
même débutants

AT ELECTRONICIENS
B.T.S. / D.U.T. expérimentés

Lieu de travail : banlieue Ouest Paris

Nombr. avant. soc. (13e mois base 40h, Rest. d'entrep. . .)

Adresser lettre + CV, prétentions sous la réf. 75006

Service du Personnel
CETT THOMSON - CSF
51, bd de la République 78400 - CHATOU

Importante Société française à succursales multiples recherche pour son SIEGE PARISIEN

AUDIT INTERNE

afin de lui confier des missions de contrôle, d'assistance et d'organisation des comptabilités des différents centres de profit de la Société dispersés sur le territoire national.

Les candidats doivent être de formation supér. (ESSEC, HEC, SCIENCES ECO, DECS...) débutants ou ayant acquis une expérience comptable de quelques années en Cabinet ou en Entreprise.

Déplacements fréquents de courte durée prévus.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 101 M 3.

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris

---

comptabilité et contrôle de gestion
75 000 F+

FILIALE ANGLO-SAXONNE

La nouvelle filiale française d'un groupe britannique (proche banlieue Sud-Est), recherche un cadre comptable capable de prendre en mains un service de comptabilité générale et budgétaire utilisant un petit ordinateur.

Ce poste peut évoluer rapidement vers les fonctions d'Adjoint de Direction Financière. Il convient à un comptable confirmé, ayant une parfaite maîtrise de la comptabilité de base et de ses applications pratiques (paie, déclarations fiscales, etc.).

La formation à la comptabilité anglo-saxonne sera assurée dans l'entreprise et nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 29 826/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Acieries Thome Cromback
Acier moulé - Boulets de broyage
Essieux de remorques - Grenailles métalliques

Directeur commercial adjoint
+150.000

De formation grande école d'ingénieurs : Centrale, Arts et Métiers, ou équivalent, d'une quarantaine d'années vous avez une expérience en produits industriels, si possible métallurgie, transformation des métaux. Vous parlez une ou plusieurs langues.

Vous préparerez et participerez à la définition de la politique commerciale du groupe. Vous assurerez la liaison commerciale des 7 Usines en formant et animant les vendeurs technico-commerciaux spécialistes des usines, et les représentants. Votre champ d'action : La France et l'étranger. Vous devez être apte à remplacer le Directeur Commercial dans un bref délai.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV +photo+rém.adressée ss réf. B/2741 à Mme Varène

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE AVEC IMPLANTATION INTERNATIONALE, L'UN DES LEADERS MONDIAUX DANS SON DOMAINE

recherche

SON DIRECTEUR INDUSTRIEL

rattaché au Siège région parisienne.

Hautes responsabilités sur l'ensemble des unités de fabrication et sur les services fonctionnels correspondants.

Formation Ingénieur Grande Ecole. Très solide expérience directions opérationnelles dans domaines fabrications mécaniques indispensable.

Env. dossier de candid. à No 4156
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour ses services centraux

INGENIEUR DE METHODES

Il sera chargé d'étudier l'optimisation :
- des procédures d'installation et de maintenance
- de l'organisation des plannings des services chantiers.

Il serait souhaitable qu'il possède une bonne expérience dans les domaines suivants :
- montage et test d'équipements électroniques et électromécaniques,
- distribution des câbles dans les immeubles.

Il aura de nombreux contacts avec les responsables de chantiers, mais son poste restera avant tout un poste d'étude et de synthèse.

Lieu de travail : COURBEVOIE (92) jusque fin 1975 environ, puis ARGENTEUIL (95).

Adresser CV détaillé et prétentions ss référence M 505 à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS qui transmettra.

Importante Société Française située à Paris, (Quartier Saint-Lazare), 230 MF de CA, 1.550 personnes, recherche pour son service Organisation et Informatique

chef de projet

65-75.000 F — **Réf. : LE 542**

pour lui confier la conception de chaînes de traitement en liaison avec les organisateurs, la supervision d'une équipe de programmeurs, la mise en place et le suivi des applications.

La personne recherchée a une formation du type MIAGE ou école d'ingénieur et une expérience d'au moins deux ans en conception et réalisation d'application de gestion mises en oeuvre sur de gros ensembles (IBM de préférence).

Adresser C.V. détaillé en précisant la référence à CGS

CONSEIL EN RECRUTEMENT — 19 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS

CECA - DRILLING MUD DIVISION
Is looking for

A SENIOR SALES EXECUTIVE

to take charge of the promotion of new products.

It is essential that the candidate has a comprehensive and practical knowledge of the problems associated with drilling mud technology on sea and land rigs. He must be fluent in French and English.

This is a new appointment oriented towards the Anglo-American sector of the industry and presents a major opportunity to the right man.

Based in Paris, the position will call for extensive travelling in Eastern Hemisphere oil exploration and development areas.

Attractive salary and conditions negotiable.

write in confidence to:



Le Directeur Général,
CECA S.A.,
11, av. Morane-Saulnier,
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Burroughs

recherche pour son centre d'études à PANTIN

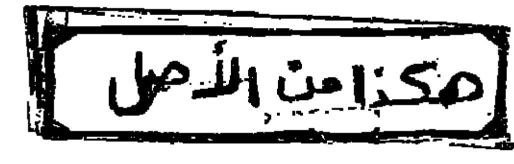
RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL
BILINGUE ANGLAIS

Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une bonne pratique de l'ensemble des aspects de la gestion du personnel (questions juridiques, relations sociales, appréciations, etc.).

Une forte personnalité et le sens aigu des relations humaines sont nécessaires.

Env. C.V. avec prét. et 2 photos sous réf. 256 à

OAP 29 bd Saint-Martin 75003 PARIS
chargé de la sélection



offres d'emploi



GENERAL FOODS FRANCE
RUEIL MALMAISON

ASSISTANT CHEF PRODUIT

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., M.B.A.)

Peut-être même avez-vous une courte expérience des produits de grande consommation

Et vous parlez couramment Anglais.

Venez chez nous !

Vous collaborerez à la vie de nos produits au sein d'une équipe pratiquant un marketing avancé.

Merci d'adresser votre C.V. à Philippe VAZ, B.P. 106, 92504 RUEIL MALMAISON



Dans le cadre de son expansion
TECHNICON INDUSTRIE

recherche pour compléter son équipe de vente d'analyseurs industriels un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le profil souhaité pour ce collaborateur est le suivant :

- Formation physico-chimique supérieure ;
- Goût prononcé des contacts humains ;
- Une grande disponibilité ;
- Expérience de la vente (appréciée) ;
- Bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : TECHNICON INDUSTRIE - 95330 DOMONT

DIRECTEUR EXPORTATION

Ingénieur électrotechnicien ou électronicien, vous avez minimum 30 ans, une solide expérience de la vente à l'Exportation dans le Secteur électromécanique (négociations de marchés, vente, marketing), une connaissance parfaite de l'Anglais et si possible de l'Allemand, une grande disponibilité permettant des séjours à l'Etranger.

Une **IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE, domaine électrotechnique** vous propose de participer au développement du Secteur Exportation d'un de ses Départements en vous confiant la responsabilité de ses marchés à l'Etranger.

Adresser C.V. sous réf. 3482 à M.A. BORDES
GAMMA SELECTION
6, Pl. d'Estienne d'Orves 75009 PARIS

Pierre Lichau s.a.

MAGASINS POPULAIRES, banlieue EST recherchent

directeurs de magasins

qui seront responsables :

— des objectifs de chiffres d'affaires, marges, frais généraux ;
— de la gestion complète y compris du personnel ;
— de l'organisation et du développement de l'entreprise.

Ces postes s'adressent à des « hommes d'expérience » ayant au minimum 30 ans.

Adresser curr. vitae manuscrit, photo d'idendité et prétentions de salaires à n° 823, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

---

directeur général des ventes

PRODUIT GRAND PUBLIC
4 FORCES DE VENTE

- formation supérieure.
- expérience Marketing et animation moderne.
- bon usage de l'anglais courant.

Salaire évolutif 120 - 180.000 F.

POUR INFORMATIONS COMPL., ECRIRE SOUS REF. 2958 D, à G.R. BESSON

ORES — Groupe BOSSARD
29, rue Tronchet
75008 PARIS

spetar

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE

recherche pour Argenteuil

INGÉNIEUR

35 ans minimum
ayant expérience Projet et réalisation, unité Chimique ou Pétrochimique.

INGÉNIEUR

35 ans minimum
ayant forte expérience en Chaudière de récupération.
Langue Anglaise désirée.
Téléphoner au 982-31-32 Poste 219.

---

offres d'emploi

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

70.000/80.000 F

Notre marché est celui de la connexion électrique. Depuis de nombreuses années nous confions à d'excellents Ingénieurs Technico-Commerciaux le soin de suivre un certain nombre de grandes entreprises nommément désignées et dont le chiffre d'affaires évoluera sous leur responsabilité.

A la suite d'une promotion, l'un de ces postes est vacant.

— Vous êtes Ingénieur Electro-Mécanicien ou Electronicien ;
— Vous avez l'habitude des contacts à tous niveaux ;
— Vous êtes un homme de terrain, habitué à coordonner vos actions, vous aimez traiter des affaires et la langue anglaise peut vous être utile.

Après une période de formation, nous seront très heureux de vous faire confiance et de vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.964 à :
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Groupe Bancaire
Quartier ETOILE, recherche

adjoint au chef du personnel

35 ans minimum.

Ce poste conviendrait à un cadre ayant plusieurs années d'expérience et de pratique des problèmes spécifiques correspondant : politique du personnel, recrutement, paie, formation, législation sociale, relations humaines.

Effectif : 400 dont 120 cadres.

Salaire de départ : 70.000 F.

Possibilité de devenir, dans 3 ans, Chef du Personnel.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions, sous référence 6517 M, à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

FILIALE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

ACTIVITÉ INFORMATIQUE
leader dans son domaine
située à **MALAKOFF**

recherche pour
prendre en charge une équipe jeune

CHEF COMPTABLE

Age minimum 28 ans. Formation D.E.C.S.
Excellente connaissance anglais.
Parfaite maîtrise comptabilité américaine (reporting), fiscalité.

TÉLÉPHONER au **655-66-55**, Poste 337.

SOCIETE DE SERVICES
filiale d'un groupe important
en pleine expansion, recherche :

2 COLLABORATRICES COMMERCIALES

Elles seront chargées d'établir un contact à niveau élevé avec des entreprises grandes et moyennes et d'en assurer le suivi.

Compte tenu du niveau même de la négociation, il s'agit tant au premier contact qu'ultérieurement de **DEMARCHES et VISITES sur RENDEZ-VOUS.**

Pour cette raison nous exigeons des qualités tant commerciales que personnelles indiscutables.

Les candidates intéressées doivent adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) en précisant salaire actuel, sous n° 1944 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui tr. Discrétion assurée.

Afin de faire face à son développement rapide dans un contexte international, une importante société française opérant dans le secteur de l'industrie lourde, recherche son

RESPONSABLE TRÉSORERIE

Dépendant du directeur financier, le titulaire prendra en charge la gestion de la trésorerie, du portefeuille de devises et des comptes bancaires. Ce poste s'adresse à des candidats justifiant d'une expérience confirmée de la fonction.

Les perspectives de carrière au sein de la société et du Groupe sont largement ouvertes.

Envoyer lettre man., C.V. dét., photo récente et rémunér. envisagée s/réf. 555 à M. BLANCHART, 89, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE ÉLECTRICITÉ

(1.500 personnes) cherche pour
Service Central du Personnel

UN COLLABORATEUR

30 ans minimum

pour la gestion, la supervision de la paye et la formation continue.

Formation juridique indispensable.

Env. C.V. détaillé, photo et prét., sous numéro 4.109, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

---

offres d'emploi

LE CETELEM
Société leader dans sa branche
recherche
pour ses agences parisiennes

JNES COLLABORAT.

dégagés des O.M., DEEG, IUT, BTS... ou première exp. profess.

- Après formation, ils seront chargés des contacts avec la clientèle et de la gestion des dossiers de crédit.
- Evolution assurée pour des candidats recherchant des responsabilités.

Env. C.V. + photo, au sevice du recrutement, 23, av. Kléber, PARIS-16e.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE PARIS recherche

UN CADRE CONFIRME

Formation Ingénieur SUPELEC ou SUP TELECOM, pour développer marché extérieur.

Connaissance parfaite de l'anglais.
Déplacements fréquents à prévoir.

Ecr. n° 4.575, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t. Discrétion assurée.

ORGANISME DE FORMATION GIF-SUR-YVETTE
recherche

ASSISTANT (E) DE GESTION

dipl. DUT gestion ou IFAG débutant(e) ou 1/2 a. expérience

Ecrire avec C.V. : CESI, 2, rue Heyrault - 92100 BOULOGNE. Serv. Personnel

---

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche

CHEF COMPTABLE

D.E.C.S. ou équiv., 35 a. min. Responsabilité d'une équipe de cinq comptables. Directement placé sous les ordres du P.D.G. Ecrire avec C.V. et prétentions à 4.472 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cherchons

DIRECTEUR SCES COMPTABLES

D.E.C.S. ou similaire, minimum 5 ans dans cabinet d'expertise. Connaissances informatique souhaitables. NICOLLE, 227-70-58.

NOUS RECHERCHONS UN

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

ayant au moins 25 ans, 2 ou 3 ans d'exp. pratique et une formation supérieure (Sup. de Co. ou équivalent).

Le candidat devra successivement :

1. Prouver ses aptitudes à la vente (résidence Paris, 1 an maximum) ;
2. Montrer qu'il est capable de créer et d'animer un groupe de vente ;
3. Participer à notre développement, puis en prendre la responsabilité (résidence province).

Notre Société offre depuis 20 ans à sa clientèle des services de haute qualité (gestion notamment).

Les candidats que ne rebuteraient pas les débuts de ce plan de carrière doivent adresser leur C.V. manuscrit (en précisant leurs prétentions), au n° 8.389 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MEDECINS et INDUSTRIE PHARMAC.

L'Industrie Pharmaceutique offre aux médecins la possibilité d'utiliser leurs connaissances et d'exprimer leur dynamisme. L'activité est variée, l'ambiance agréable, les possibilités de promotion certaines.

Poussé par le développement régulier de ses activités le Service *Médical* (Paris) d'un Groupe Pharmaceutique français doit rapidement se compléter par l'entrée de JEUNES MEDECINS dont la formation aux nouvelles activités sera assurée par des confrères expérimentés. Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS. No 45.151.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour Région Parisienne

GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES

Pour assurer la responsab. de plus. programmes immobiliers. Postes nécessitant connaissances techniques, juridiques et administratives.
Libre rapidem. Envoyer C.V. av. lettre manuscrite, photo et prétent. à SIP No 404/20, 11, rue d'Uzès, Paris-2e, q. tr.

IMPTE STE IMMOBILIERE Quart. ETOILE rech. Urgent

BON COMPTABLE

tr. au courant gestion des Syndicats des copropriétaires. Sér. réf. et bne expér. exig. Env. C.V. et prét. à no 73.147 I.P.F., 12, r. Isly, Paris-8e.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Banlieue Ouest
recherche pour diriger son LABORATOIRE DE CONTROLE

PHARMACIEN (NE)

I.H.P., C.E.S. Pharmacologie - C.E.S. Bactériologie seraient appréciés.

5 ans de pratique minimum dans l'industrie.
6 techniciens de laboratoire à diriger.

Ecr. n° 04.220, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante société recherche JEUNE E.S.C. pour Services Comptables et Financiers. Ecr. av. C.V. et prétent. à n° 4 249, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL

recherche

H. ou F. - 25 ans minimum

POUR CONSEIL ET FORMATION EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET CONSEIL INFORMATIQUE

Etudes Supérieures Gestion ou Ecoles Supérieures Commerce + 2 ans expérience en Gestion et Informatique

Ecrire avec C.V. et prétentions :

STAGE 7, RUE ROY, 75008 PARIS.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

pour filiale française Société Multinationale qui fabrique et vend produits consommation.
Rémunération : 80 à 120.000 F.
5 ans d'expérience de la fonction Personnel.
Anglais apprécié.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous n° 1.948, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

Importante Sté de TELECOMMUNICATIONS, Paris-13e, rech.

CADRE FINANCIER

Le candidat aura une expér. bancaire, financière et, si possible, comptable, afin d'assurer la gestion de la Trésorerie sous la responsabilité du chef des Services comptables de la Société. Ecrire avec C.V. et prétentions à A.O.I.P., B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

Compagn. d'assurances spécial.

MARITIME-TRANSPORTS

cherche collaborateur diplômé. Etudes sup. pour service Ccial extér. princip. contacts avec client. à niveau élevé, expér. assurances souhait., mais non indisp. Adr. C.V. et prétent. à n° T 068.171 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

LA VILLE DE NANTERRE
100.000 habitants,
recrute :

1 DIRECTRICE DE P.M.I.

diplôme d'Etat de puériculture exigé ;

1 MANIPULATRICE

en radiologie pour remplacement prolongé.

Adresser candidature et curriculum vitae à *Monsieur le Maire* de NANTERRE.

IMPTE STE FRANÇAISE recherche

TRADUCT. (TRICE) TECHNIQUE

2 langues maternelles
ALLEMANDE
expérience souhaitée

Lieu de travail : ETOILE

Ecrire avec C.V. et prétentions, ss/réf. 5.041, à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, Paris-9e, qui tr.

Impte Sté Saint-Lazare-Opéra recherche

SECRETAIRE STENO-DACTYLO

Bilingue ALLEMAND.
Ce poste disponible rapidement nécessite :
— Une expérience confirmée de secrétaire sténodactylo.
— La parfaite connaissance de la langue ALLEMANDE.
— Le goût et l'aptitude à la polyvalence des travaux.
— Des qualités de dynamisme et d'efficacité.
— L'esprit d'initiative et le goût des responsabilités.
Propositions :
— Rémunération intéressante.
— Travail varié dans le cadre d'une fonction autonome.
Discrétion assurée.
Ecrire avec C.V. s/réf. 5.002 *Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle,* 75009 Paris, qui transm.

GROUPE FRANÇAIS
recherche

GESTIONNAIRE HOSPITALIER

de HAUT NIVEAU
Esprit créatif et réaliste.
Gde faculté d'assimilation.
Expér. ensemble des problèmes de gestion Hôpitaux et Cliniq.
ANGLAIS INDISPENSABLE
Le candidat sera chargé de l'étude et de la création d'une Société de Management.
Poste à pourvoir à Paris.
Adr. C.V. détaillé et photo à **B.E.O.** (réf. 6195) 3, rue de Téhéran, 75008 Paris.

La Filiale Française d'Un Groupe International Fabricant des Produits d'Equipement Industriel de Haute Qualité

recherche

JEUNE CADRE TECHNICO-CCIAL

Après une période d'adaptation et de formation aux produits (Composants d'Equipements Electriques), il aura la responsabilité sur PARIS et R. P. de la Vente et de l'assistance technique auprès de la Clientèle Industrielle (Constructeurs et Utilisateurs).

Ce poste est une très bonne opportunité pour un Candidat âgé d'au moins 27 ans, ELECTRICIEN ou ELECTROMECANICIEN de formation (BTS par exemple) et ayant une première expérience (technique, après-vente ou commerciale) dans le domaine électricité industrielle et/ou machines tournantes.
— Rémunération fixe. Voiture fournie. Tous frais payés.

Les candidats intéressés, enverront leur C.V. détaillé av. indicat. de la rémunérat. actuelle sous référence 5079 à **SIPEP**, 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS
DISCRETION ASSUREE.

Dans le cadre de la coopération technique, recherche ingénieurs ou équivalent pour postes d'enseignants de maths, physique, chimie et dessin industriel. Ces postes sont à pourvoir à l'Ecole d'Ingénieurs de Boumerdes de l'Institut algérien du pétrole. — Adresser candidature avec curriculum vitae manuscrit et prétentions à : I.N.P.L., Département Coopération, B. P. 3.308, 54014 NANCY CEDEX.

Organisme formation continue, recherche

ANIMATRICE POUR STAGE TELEX

Adr. C.V. manusc. ss réf. T828 à SOFREGEC, 14, rue Anatole-France, PUTEAUX, qui transmettra.

Laboratoire scientifique (PALAISEAU) recherche

INGENIEUR SYSTEME MINI-ORDINATEUR

débutant. Diplômé d'ingénieur ou maîtrise d'informatique. Adres. C.V. et prétent. sal. à n° 3.836 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ANSWARE

Société d'Etude et de Conseil en Informatique, filiale de puissants groupes industriels français, renforce son potentiel d'intervention en intégrant à ses équipes :

UN INGENIEUR SYSTEME

BANLIEUE OUEST
de formation supérieure, expérimenté en SIRIS 2/3 ou BS 1000.

3 PROGRAMMEURS ou ANALYSTES-PROGRAM.

PARIS
confirmés en Cobol et/ou PL1 (IBM, HB, CII) ayant si possible une expérience IDS ou PAC 700.

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

LYON
pour prise en charge de travaux depuis la conception jusqu'à la programmation, ayant une excel. pratique du Cobol (B 3700, IBM). Une expérience PROTEE.

Ces deux derniers postes requièrent une formation de type IUT ou supérieure et une expér. professionnelle de plus d'un an.

Adres. C.V. dét., photo et rémun. s./réf. 29.903/M à M. GUIU ANSWARE, 135, r. de la Pompe, 75116 PARIS.

Faites carrière chez CARRIER

Le numéro 1 mondial de la climatisation recrute

JEUNE INGENIEUR HT NIV. ORIENTE VERS LES APPLICAT. DES MATERIELS

Le département réfrigération industrielle Europe recrute pour son siège de Londres mais relocation ultérieure Paris, jeune diplômé avec quelque expérience. Européen et bilingue français-anglais, il saura rédiger dans les deux langues. Sa formation au produit sera assurée dans l'entreprise.

L'activité, en prise directe sur la vente, portera entre autres sur les études de projets, d'applications aux problèmes de la grande industrie et la formulation des devis. Le candidat retenu devra pouvoir voyager librement.

Adresser lettre manusc. et C.V. à M. L. TARNAY, Directeur France et Benelux. LE COMPRESSEUR FRIGORIFIQUE - CARRIER 53, rue Champs-Lagarde, 78000 VERSAILLES.

Entreprise bât. et T.P. près gares nord, est, rech. d'urg. COMPTABLE F. CONF. min. 30 ans, expér. bât. T.P. + 10 ans connaiss. mécanogr. souhait. Poste à pourvoir rapidement. Ecrire ou téléph. : *M. Sellier, 52, rue Philippe-de-Girard,* 75018 PARIS. Tél. : *607-78-60.*

Société chimique de groupe int. recherche pour son siège CHEF SERV. ADMINISTRATIF grande expérience anglais ind., 35 ans minimum.
— Assistera dir. gén. ds gest. administrative, aura resp. serv. comptable, personnel et achats.
— Assurera arrêts mensuels bilan, compte exploit., la tenue de la comptabilité analytique et du tableau de bord, contrôle budgétaire.
— Aura la resp. de la gestion de la trésorerie et de la préparation des budgets annuels.
Adr. C.V., prétent. et photo à : Ardrox, 2, r. *Meissonier,* 75017 PARIS.

Foyer de réadaptation sociale pour adultes hommes rech. : Educateur(trice) ayant de préférence expérience professionn. antérieure pour travail effect. au sein d'une équipe socio-éducative. Adres. C.V., 33, rue des Cévennes, 75015 PARIS.

---

offres d'emploi

Etablissement Public chargé aménagement ville nouvelle *Marne - la - Vallée* cherche pour division promotion logement

UN CHARGE MISSION

formation souhaitée : D. E. S. sc. po. écon. *fin.*, ayant minim. 3 a. expér. profess. secteur études écon. et fin. logement et aménagement. Apte à conduire études relat. programm. logements, participer montage technique, financier et économique opérationn., prendre part négociat. av. promot., contrib. mise en place un centre inform. logement et un observat. logement. Env. C.V. dét., prétentions à : EPAMARNE/DCP, parc de Noisiel, Noisiel, 77420 Champs-s.-Marne.

TECHNIQUE ET DOCUMENTATION

Société en pleine expansion recherche pour Montrouge :

INGENIEURS ELECTRONICIENS

expérim. optique et radar, pour notices techniques. Emplois stables et bien rémunérés. Avantages sociaux. Possibilités déplacements. Horaires dynamiques. Envoyer C.V., 61, avenue Verdier, 92120 MONTROUGE. Réponse et discrétion assurées.

Entreprise de presse quartier Etoile recherche chef services comptables 5 ans minimum d'expérience dans la fonction Titulaire B.P. (anc. régime) ou D.E.C.S.
Adres. C.V. man., photo et prét. au n° 8372 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

---

Sté de ventes grues hydrauliques manutention, réputation intern. cherche pour Paris un DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL expér. dans distribution biens d'équipement. Devra assumer gestion, organisation ciale et technique, animation réseau vente France. Formation ingénieur ou technicien confirmé indispens. Libre rapidem. Ecr. avec C.V. manuscrit et photo : n° 4810 PROM'ACTION, 10, r. Lafayette 75009 qui trans.

INSPECTEURS (TRICES) DE VENTE. Mini 30 ans
Ecrire avec C.V., photo et prét. GEXEA 45, rue de Turbigo, Paris-3e.

Ville de Saint-Denis (93) rech. une Directrice de crèche, puéricultrice D.E., possib. logt à titre onéreux. Pour dépôt de candidature et renseignements, s'adres. au Service du Pers. (Mairie). Tél. 752-20-40.

Bureau d'Etudes FRANCIS LEFEBVRE Neuilly/Sablons

recherche pour direction

SECRETAIRE STENO-DACTYLO EXPERIMENTEE

Excell. présent., très organis., bonne connaissance de l'anglais.

Adres. CV + photo 3, V. E.-Bergerat, 92523 Neuilly.

Société de Service recherche AGENTS COMMERCIAUX Suivi clientèle déplacement Paris et région parisienne 23 ans mini, Niv. Etudes tech. ou secondaire.
Ecrire ou se présenter : NASA, 26, r. L.-Bellan 2e Mo Sentier.

Quart. République, Sté rech. employée ccl ale BILINGUE, anglais parfait, not. allem. pour gestion service exportation commercial, administratif, suivi clients. Expér. Cciale 2 à 5 ans. CONNAISS. EN BIJOUTERIE souhaitée. Tél. pr R.V. 277-93-10.

Entreprise produits cosmétiques recherche femme pour tenir poste SECRETAIRE STENO-DACTYLO direction commerciale. Responsable facturation export et suivi dossiers clients étrangers. Trilingue : allemand, anglais souhaités ; bilingue : allemand indispensable. Expérience, sens responsabilités, et esprit d'initiative nécessaires. Adresser C.V. manuscrit et photo à M. Allaire, Société Pyraline, B.P. 28, Z.I. 77005 VAUX-LE-PENIL.

Rech. secrétaire cciale expér. demandée, demeurant rég. Défense. Tél. pr r.-v. 775-11-33.

Rech. journaliste, géographe, ethnologue, expédition 1976 Asie. longue durée.
Ecr. n° 8.394 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Entreprise de service, rech. métreur confirmé tous corps d'Etat. Situation stable et d'avenir, 4, rue Liote, 92 Boulogne-Billancourt. Tél. : 825-19-28.

For European Headquarters N.S. Compagny

BILINGUAL SECRETARIES

3-4 years experience, to work in english multinational staff. Standard secretarial skills must include absolutely FLUENT ENGLISH (English mother-tongue, Cambridge Proficiency or équivalent).

Write with C.V. to n° 2.657, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, who will forward.

Société Manufacture CIPA recherche

COMPTABLE FEMME

Bonnes référ. exigées. S'adres. 20, rue du Télégraphe, Paris-20e.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PARIS SUD, recherche

UNE SECRETAIRE STENODACTYLO TRILINGUE

(ANGLAIS-ALLEMAND)

13e mois. Avantages sociaux. Samedi libre.

Téléphoner au 655-53-34 pour rendez-vous ou envoyer C.V. avec prétentions à n° 4.153 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,62
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

demandes d'emploi

Afrique du Nord
Moyen-Orient

INGÉNIEUR CONSEIL
ARABE - ANGLAIS
Capable de gérer opérations internationales. Maîtrise d'œuvre technique et financière d'ouvrages bâtiment, industrie et technique de pointe. Prospection, négociations, contrats, animation réseau.
Très sérieuses introductions.
Etudierait toutes propositions - Résidence indiff.
Ecr. Nº 3.815, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Jeune cadre comptable, 26 a., 5 a. exp., tit. BTS option compt. ch. poste corresp. ttes régions. Ecr. HAVAS Lyon 5770.

E.S.C. OPTION MARKETING 27 ans, 1 an exp. gde distrib. alim. recherche poste à responsabilités. Adjt direct. ou sim. Préf. SUD - S.O. Ec. E 22142 ag. Havas Bordx.

Ingénieur ETACA, 29 a., ch. poste adj. chef B.E. ou resp. d'aff. Exp. 4 a. B.E. mech. ap. Etud. toutes propositions. Ecr. nº 3036 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

J.F., 30 a., cadre. conseillère du travail et juriste droit social. 7 ans expérience ch. situation Bordeaux Sud-Ouest. Ecr. nº 3024 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

J.F., 25 a., DES droit privé (mention droit des affaires), actuellement chargée de mission dans un établissement financier spécialisé dans le crédit immobilier, anglais, italien, libre rapidement cherche poste similaire dans service juridique ou financier. Ecr. nº 3.060 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Techn. Econome, cadre administ. et commercial en Allemagne av. bon. conn. du marché industriel rech. activité pr entrep. franç. Ecr. nº 8.388 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Assistante sociale, expérience entreprise ch. poste similaire, tps pl. ou partiel, Paris ou banlieue est. Tél. : 304-32-72.

H. E. C.
4 ANS EXPERIENCE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE
7 ANS EXPERIENCE AUDIT dans Cabinet International
CHERCHE SITUATION D'AVENIR
Ecrire no 3058, « le Monde » Pulicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

H., 30 a., chef comptable. Exp. 10 a. tit. certificat compt. DECS, BSEC,BEC. Bilingue ital-franç. not. anglais. cherc. poste stable dans entreprise évolutive. Lib. de suite. Rém. act. 55.000 F Préférence Poste province. Propos. sur Paris acceptée. Ecr. nº 3064 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

Chimiste. H., 25 a., expér. 3 a. chim. nucl. DUT chim. et cert. CNAM ch. emploi en synt. org. Ecr. nº 3066 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

Cadre commercial, 32 a., habit. contacts clientèle haut niveau. Sens respons., intiat., pouvant voyager. Libre rapid. cherche situation stable Paris ou prov. Faire offre à UNIC INTER 31 bis, r. du Fg-Montmartre 75009 Paris qui transm.

CADRE scandinave - Paris, province ou étranger limitrophe 32 ans, nat. norvégienne, dep. 11 ans en France, 10 ans d'exp. tourisme. Promotion des ventes, administ. Format. supér. Hab. contacts internat. Français, angl. langues scandinaves. Rech. poste de respons. dans entreprise de vocat. internat. Ecr. nº 6919 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

COUPLE TECHNICIENS
Exp. grandes opération cherche contrat étranger. Libre de suite. LUI : chef de groupe, 11 ans d'exp. en B.A., C.M. et G.C. ELLE : assist. ingénieur, 8 ans d'exp. en C.H., cond. air, P.B. Ecr. nº 3032 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

DIRECTEUR EQUIPEMENT OU INSTITUTION
à caractère Socio-Educatif et Socio-Culturel
— Ayant suivi formation professionnelle continue ;
— Possédant exper. prof. plusieurs années ;
— Engagé cycle C.A.P.A.S.E.
Etudierait toute proposition poste à responsabilité.
Ecrire nº 771.177 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF
35 a., 15 a. exp. ciale admin. secrét. gal. Polyv., cherche poste d'Assistante direction ciale gal ou administ. dans quartier gare du Nord ou banlieue Nord. Ecr. nº T 68165 à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 24 ans, bne présent. BTS Secrétaire direction angl. cour. Sténo dactylo télex, 2 ans exp. rech. emploi stable av. respons. Paris Sud ou proche banlieue. Libre de suite (vacances août). Mlle GOBET, 488, av. d'Orléans 91300 Massy. T. 920-46-20.

J.H., 25 a., français. Lib. O.M. D.U.T. Electronique. Form. compl. C.N.A.M. Expérience indust. Enseign. anglais, allem. cherche emploi Alger ou envir. Libre 15-6. Ecr. A. Meyer, Villa 23 rue 62, ALGER Plage. Algérie.

J.F., maîtrise philo et théologie ch. trav. URGT. 22-57-41.

Anal.-progr., 23 a., 1 an 1/2 exp. D.U.T. Info + CNAM, for. COB ASS IBM 360, COB IRIS 45, lib.O.M. ch. sit. av. pos. év. région Paris. Ecr. nº 3061 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

Comptable — 2e échelon Niveau B.P. Libre de suite. cherche place stable 3.000×13. Expérience comptabilité génér., fournisseurs, clients, trésorerie bancaire, gestion mobilière. Ecr. nº 6920 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

Informaticien déb., 24 a., dég. O.M., tit. B.T.S. C COBOL 360 IBM Marseille ch. poste prog. anal. Tél. 77-06-19 ou écrire. HAVAS MARSEILLE 91738.

FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE 29 ans

• *Mon profil :*
— Docteur - Ingénieur ;
— Ingénieur agronome ;
— Diplômé d'économie ;
— 3 ans exp. outre-mer administr. et rech. ;
— Anglais.

• *Mon souhait :*
Collaborer avec cadre de très haut niv. dans travail nécessitant esprit de synthèse et dynamisme.
Localisation indiffér.

Ecrire Nº 2.970, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

INGENIEUR CONSEIL
spécialiste eaux industriel., entretien, améliorat. techniq, fabrication, recherche missions d'assistance technique S.-E. France. Ecr. nº 3.039, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jne fille (18 ans et demi) attendant la rentrée universitaire aimerait passer un ou deux mois « au pair » juill.-septemb. S'adresser à Mme Hardwick, 16 Leighton Avenue, Pinner, Middlesex, Angleterre.

CADRE MARKETING/COMM. Form. univ., tril. franç.-angl.-espag., 42 a., expér. marketing, vente, gestion, div. pays europ., ch. sit. avenir France, Espagne, Angleterre. Etudie ttes propos. Lib. rap. Ecr. nº 771.008 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 2e.

Cadre Fme 43 a., gde exp. paie sur ordinateur, gestion et administration personnel ch. poste à responsabilité. Ecr. Régie Presse nº T 68054, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Moyen-Orient/Europe/U.S.A.
— VENDEUR international.
— Homme de terrain éprouvé.
— Trilingue arabe-anglais.
— Libre de voyager 75 %,
ch. poste délégué pour l'étranger basé à Paris. Salaire plus auprès d'entreprise sérieuse désirant son implant. ou son ext. à l'étr. Ecr. p.p.r.-v Ecr. à 3.051 « le Mondé » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

C'EST EN PERIODE DE CRISE QU'IL FAUT CONSULTER UN SOCIOLOGUE.
Ecr. à 8.368, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE
Relations Sociales
Méthodique, efficace, sens des Relations humaines, ayant confirmé son goût pour les négociations paritaires et les études sociales dans un groupe important, souhaite pratiquer Gestion du personnel en unité de production avant d'accéder au poste de
RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES
Ecrire nº 3034, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

demandes d'emploi

Organisateur recherche COLLABORATEUR à temps partiel avec P. M. E. pour redresser situation difficile, améliorer rentabilité, assurer développement. Ecrire nº 4.627, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

JEUNE FEMME 30 a., CADRE, 6 a. expér. vente, 2 a. direct. petite sté. COLLABORATRICE EFFIC. sens initiat., responsab., ETUD. TTES PROPOSIT. Ecr. Mme Garnier, 16 bis, r. Jouffroy, 75017 PARIS. — 766 - 42 - 34.

CADRE fem. 32, fr., angl., all., esp., ital., 10 a. expér. niveau europ. Export et Assurance, ch. situation stable et d'avenir dans société vocation internationale. Préfér. Paris et Sud-Est. Ecrire nº 62.922, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

J.F., 25 a., Bac, 2 a. lic. droit. 2 a. expér. prof. ds serv. jurid. Bnes connais. droit des Stés recherche poste équiv. Libre fin mai 75. Ecr. nº 3028 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

J.F., 29 ans, lic. lettres, angl. Exp. document. Rédact journal. Presse d'entreprise ch situat. Ec. nº T 68028 à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre bancaire, 34 a., format. sup. + C.E.S.B., 10 a. expér. ds administrat. et exploitat. classe VIII. Hme de contacts rech. tt poste ds banque franco-étranger suscept. apporter respons. impte en rapport capacités. Ecr. nº 2597 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H. 30 ans
DOCTEUR EN DROIT
bilingue français - anglais, notions allemand
4 ans enseignant dans le supérieur.
15 mois expérience juridique et secrétariat général dans entreprise,
cherche situation dans :
— Branche juridique : type conseil à l'américaine ou secteurs plus étroits : contrats, droit social. Immobilier.
— Ou secrétariat général.
— Libre de suite.
Ecrire « le Monde » Publicité, sous numéro 3.008. 5. rue des Italiens - 75427 PARIS.

27 a., pharmacienne spéc. en CHIMIE ALIMENTAIRE, bne connais. en chromatogr. gaz. rech. empl. rég. Strasbourg 1-8. Ecr. nº 8385 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

CADRE DE BANQUE 42 A.
20 a. expérience exploitation dynamique forte personnalité. ch. DIRECTION AGENCE Paris-Banlieue Possibilité disponible rapidem. Ecr. ss No 13.400 à GEM Pté, 142, rue Montmartre-2e, q. tr.

CADRE COMMERCIAL, 27 a., marié, diplômé EDC marketing. dynamique, 3 ans d'expér., habitude contacts haut niveau, très bon gestionnaire cherche poste Direction ou adjoint Service Commercial ou marketing. Tél. 527-40-38.

Secrétaire direction trilingue italien, anglais. Sténos 3 lang. Ecr. nº 3052 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE
Importante Société Internationale TECHNICIEN CONTROLE DE GESTION SOLIDE EXPERIENCE CONCEPTION - EXPLOITATION analyse - programmation GAP. COBOL, ASSEMBLEUR I.B.M. ch. contacter Société désireuse de s'informatiser ou de développer son équipe organisation et informatique. — Pour premier contact écrire à nº 4.314, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Monsieur, 44 ans, cadre,
SPÉCIALISTE GESTION STOCKS
Responsable de l'approvisionnement et distribution de 7 DEPOTS EN EUROPE pour un budget annuel de + de 3 milliards anc., anglais, ch. situation en rapport, poste responsabilité. Ecr. DEVILLIERS COULOUTRE, 58220 DONZY.

CADRE DE DIRECTION GÉNÉRALE
45 ans. Etudes supérieures droit et expertise comptable. Ayant une expérience confirmée
— Administrative, financière ;
— Contrôle de gestion ;
— Relations humaines.
Après avoir assumé fonction
SECRETAIRE GENERAL
secteur industriel recherche situation correspondante PARIS - PROVINCE. Ecr. nº 4.725, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

JEUNE CADRE COMMERCIAL
30 ans, expér. du management, recherche poste à responsabilités gestion ou commerciales dans société française ou filiale étr. Langue anglaise. Ecr. nº 3.059, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SCIENCES HUMAINES
● Doctorat en ethnologie ;
● Exp. terrain France/étrang. ;
● Ch. à s'intégrer dans équipe marketing - Publicité ;
● Etudie toutes propositions.
Ecr. nº 3.056, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

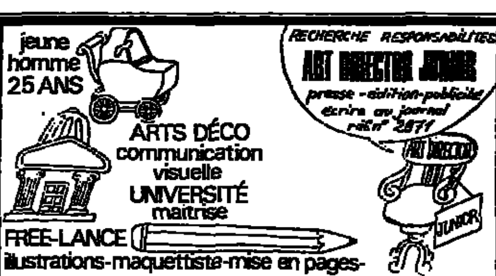
Habilité par plusieurs réussites marquantes en diagnostic, optimisation des profits et dégraissage des structures grâce à un contrôle de gestion très élaboré, comptabilité prévisionnelle et budgétaire, automatisation des tâches administratives par l'informatique, etc.
CONSEILLER DE GESTION
B.S.S.E.C. - 42 ans - Niveau expert - comptable
offre collaboration durable ou momentanée à plein temps ou temps partiel à entreprise grande ou moyenne.
Tél. pour R.-V au 842-30-96. aux heures de bureau.

GESTIONNAIRE
diplômé enseignement supérieur 28 ans.
Expér. contrôle gestion comptable, juridique, fiscal d'entreprises agricoles, recherche poste
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET GESTION
dans secteurs agricoles ou para-agricoles. SEXTANT/D.P.A., 7, place Vendôme, PARIS (1er), sous référence 12.310, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL
E.S.C.P., I.C.G., en fonction, 12 ans expér. gd public : marketing, gest. commerc. et produits, animat. vtes, achats, etc. Etud. pr rais. pers. ttes propos. poste responsab. dans équipe, préfér. Sud-E., Centre-E. Paris exclu. Ecr. à ORBIS-CA, 28, av. Fr.-Roosevelt, 75008 PARIS, qui tr.

J.H., 25 a., E.S.C., allem. cour. étudierait ttes propositions sit. R.F.A. Ecrire nº T 068149 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Comptable agréé du Canada, 11 a. expér., nationalité britan., ch. emploi région Rhône-Alpes. Ecrire HAVAS LYON 5.703.



Secr. direction allemande, 34 a., trad. anglais exp., franç. cour., 9 a. exp. All. dont 4 a. secrét. P.-D.G., jusqu'ici 15 mois secr. France, ch. pl. Paris, amb. int. dyn., machine à écr. élect. seulement, 2.700 × 13, cantine. Ecr. à 3.048, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE BANC., 34 a., format. sup. + C.E.S.B., 10 ans expér. dans administrion et exploitat. classe VIII. HME de contacts. rech. tout poste dans banque française. ETRANGER suscept. apporter respons. impte en rap. capacités. Ecrire nº 2.596, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur Paris (2e), qui tr.

Cadre de formation juridique et financière, 27 ans, dynamique, sérieux, avec expérience bancaire 3 ans, sachant français, arabe, anglais. Ecr. nº 1578 - REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DESSINAT. P 2 « B » fonction. : charg. affaires, usines clés en main (sidérurgie, mines, etc.), éventuell. son épouse secrétaire sténo-dactylo. Sér. référ. France. Afrique, Océanie, rech. situation avenir outre-mer. Ecr. nº 3.038 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens 75427 - Paris (9e).

HME, 29 ans, Prof. compt. IUT, BTSS, DECS, DES, droit privé, anglais Un an expér. cab. exp. compt, ch. situat. France ou étr. Etudie tte propos. Ecr. nº 2.696, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

HEC - CPA 45 ans
tr. dyn., exp. financ. + exc. vendeur ch. sit. Ec EMY, 21, r. République - 78230 LE PECQ.

JEUNE FILLE ETUDIANTE CH. EMPLOI AOUT
Ecr. nº 6916 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

représent. offre

SORIPA
spécial. aliment. hôtellière ch. : REPRESENTANTS EXCLUSIFS pour la province, si sérieux et bon vendeur, grosse situation. Env. C.V. manuscr. et photo, 37, av. du Midi, 94100 St-Maur.

Import. Maison d'Edition rech.
PUBLICITAIRE
CONFIRME, bien introduit dans le marché alimentaire et collectivités. Ecrire, s/nº 4.857, à : PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

capitaux ou proposit. com.

OFFRE COMMISSION
à personnes suscept. d'apporter clients à agence conseil et publ. Ecr. DESIEUX, 50, r. Gallieni, 92240 Malakoff, qui transmettra. Discrétion assurée.

Activités du soir, sur R.-V., fournis nécess. invest. 30.000 F, gain 10.000 F mens. minimum. A. F. A. P. S., Boîte Postale 65, 77400 LAGNY. Tél. : 430-01-96.

TRES IMPORTANTE SOCIETE MARCHANDS DE BIENS
Rénovateur d'immeubles à Paris et proche banlieue. Spécialisé dans le placement et promotion éventuelle.
Le P.-D. G. et ses associés, étant donné l'importance, rechercheraient
UN ASSOCIE
Avec importants capitaux minimum 2 à 4 millions (fonction dans la société de préférence). - Très importants bénéfices et affaire d'avenir. Souhaiterions candidat connaissant la corporation. Ecrire avec références, surtout bancaires, à : PUBLICITE 2001 - 1, villa d'Orléans (14e), qui transmettra.

Assistance financière aux PME soutien financier par solutions bancaires ou
CAPITAUX PRIVES
Assistance de gestion. Ecrire Société TECOFE, 17, rue de CHEROY. — PARIS (XVIIe). TEL. : LAB. 10-71 + 10-72.

propositions diverses

Cause nouvelle activité liquidation stock. Prix sacrifiés (cravates, foulards de marque bijoux, voitures à pédales).
Téléphone : 225-58-03, pour rendez-vous.

cours et leçons

MATH. RATT. enfts mai début. décour. 278-77-71

occasions

Achat maximum pour collection tableaux de maître. Sculptures, dessins, restauration par spécialiste. LETOURNEUR, 28, bd Raspail (7e). LIT. 07-58.

Achat très cher, tous bijoux, brillants, argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA, 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

Tapis Sivas turque ancien. 5 m. 75 × 4 m. 10. T. 770-13-72.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

autos-vente

Caravaning

A vdre caravane « Dorchester » ann. 1971, état nf, long. 8 m. 20, équipée. S'adres. 4, avenue du Doct.-Postel, 27400 LOUVIERS. Téléph. 40 - 01 - 11.

villégiatures

Vacances Costa Brava, reservez directm. appt 2, 4, 6 personnes, bord de mer, piscine, confort. Prix à la semaine, mai, juin, sept. à partir de 120 F; juill., août à partir de 200 F. Pinsur-mer. BLAVES. BP 66. Espagne.

Loue authent. roulottes gitanes, attelées, randonnées Provence. J. Moyes, 84320 ENTRAIGUES. TEL (90) 81-08-35 - (90) 83-16-86

L'immobilier exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

immeubles

IMMEUB. ENTIER état neuf. Conv. Sté pour loger personnel, 15 STUDIOS, tout conft, jardin. Propriét. direct. Tél. : 754-95-11.

boxes-autos

11e Rue de la Paix. Parking double. A vendre : 70.000 F. Tél. : 225-27-80.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93

16e - RUE RAFFET
Bureaux à louer Bail précaire ou 3 - 6 - 9 2 nivx 80 m2 + 1 niveau 55 m2 + Parkings Mlle SMITH - 225-27-80

Paris vente directe. Imm. libre à rénover ou achevé 3.500m2. Plus-value certaine. Ecr. 648 Chalmandrier, 76, av. des Champs-Elysées, Paris-8e.

MARAIS Plusieurs BUREAUX à louer sans pas-de-porte de 600 à 800 F. 1 ligne téléphonique pr 2 burx, tr. bon état. - 278-66-64 ; après 20 h, au 254-64-33.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club House, tennis.
● 13 villas de 4 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 213.000 à 270.000 francs.
● PETIT IMMEUBLE de 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 167.000 francs.
LIVRAISON ETE 75.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch. Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

PROVENCE SUD-LUBERON PERTUIS Villa 180m2 habitab., état neuf, grand confort, parc 2.300m2. Px : 430.000 F. Ag CATIER, 84360 LAURIS. T. : 46.

locations meublées

Offre

Pl. Monge, 2 p. tt cft impecc., 1.200 F. c.c., « FAC » 337-69-59.

maisons de campagne

PERCHE : à 150 km de Paris. Vieille ferme aménagée + 2 granges aménageables. Vue magnifique avec 12.000m2. Urgent. Tél. (16-34) : 25-04-20.

locations non meublées

Offre

SAINT-NOM-LA-BRETECHE. Villa neuve de 268m2 habitables + jardin 600m2, triple living avec cheminée hall. 5 chbres, 3 s. bs., 3 w.-c., double garage. TEL. SS 2 MOIS, 4.000 mensuel. L'IMMOBILIERE, 7, bd Haussmann, Paris-9e. T. : LAF. 15-66.

107, avenue de Choisy, Paris-13e. Etages élevés : grand confort.
Studio 48m2 ...... 800 + ch.
grand 2 pièces .... 900 + ch.
grand 3 pièces .... 1.200 + ch.
Téléphone : 258-62-39.

Courcelles studio impecc. tt cft, 850 ch. compr. Tél. : 337-69-59.

LOUEZ DIRECTEMENT OFFICE DES LOCATAIRES 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles, 9, r. du Hanovre, métro Opéra.

appartem. vente

Paris

XVe VUE SUR TOUT PARIS liv., 2 ch., 2 bs, cuis. équipée, 30e ét., imm, tr. gd cft, 4 asc. ALGRAIN. T. : 285-00-59/09-54.

B.-aux- Cailles, b. mais. 6/7 p. av. atel. et jard., état impecc. ALGRAIN. T. : 285-00-59/09-54.

Censier petit stud., c. cuis., r.-de-ch., imp. 49.000 F. 337-69-59.

ALMA-MARCEAU appt 100m2 environ, grande s. séjour, bonne distribution, excellent état. Pour VISITER se présenter : 8, rue L.-Reynaud, 75016 Paris de 10 à 12 h. et de 15 à 16 h.

ALESIA résid., bel immeuble, 3 p. princ., cuisine, bains. 185.000 F. DEGOVE, SEG. 55-31.

RUE DE TURENNE Ds imm. stdg ravalé splendide appt 5 p., cuis., bs., tél., 3e ét. av. asc., 450.000 F. poss. chbre de service. Téleph. : 325-40-66.

Duplex AUTEUIL, 102, rue La Fontaine, gd atel. artist. 100m2 av. log., 550.000. Vis. 15 à 17 h.

Métro Courcelles 5/6 p. 174m2 imm. exception. p. de t. 1913, belle récept. sud., 2 sanitaires, 2 chbres, serv., 4e, ascenseur, 760.000 F. Foncip ANJ. 90-73.

St-PERES (Seine), 4 p. 90m2, ent., s. bs. chff. cent., 566-80-31.

XIVe stud. équip., rapp. 7.200 an, 69.000 F. « FAC » 337-69-59.

16e - RANELAGH
Dans imm. récent et de luxe, 6e ét. av. terras., 9 p., 320 m2. RIC. 05-87 et 06-68.

8e - MONCEAU (près) et 17e RESIDENT.
Appts ht standg 300 m2 env. park. possib. profession. RIC. 06-68 et 05-87.

TRES URGENT BUTTES-CHAUMONT
Propriétaire vend dans immeuble refait à neuf :
— 3 STUDIOS tt confort : 60.000 F L'UNITE
— 2 DEUX PIECES : 100.000 et 120.000 F.
REVENU GARANTI 10 %
Rens. 704-93-30, de 8 h à 10 h.

13e GOBELINS
Plusieurs studios et 2 pièces tt conft, état neuf. Soleil. Imm. pierre de taille ravalé. 734-29-84.

TERRASSE PLEIN SUD SUR **CHAMP-DE-MARS**
DECORATION EXCEPTION.
290 m2 gd stand. Triple récept. + 4 chbres, 3 bns. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

17e BEL APPT 265 M2 LUXUEUS. AMENAGE PROF. LIBERALE. POSS. TEL. IMM. STANDING. 1.300.000 F. - 704-88-18.

18e RESID. - IMM. RECENT 8e étage, asc. Gd living + ch., 70 m2, tt cft + terras. Tél. Prix 230.000 F. - LAB. 13-09.

Région parisienne

BOULOGNE, appt 2 pces, 3e ét., cuisine, w.-c., cave, chauffage central. PROCHE DU METRO. Prix 82.000 F. Tél. : 825-08-13.

locaux commerciaux

HALLES cède bout. 30m2, bail ou murs. T. 508-01-46, ap. 18 h.

Ach. cpt Paris LOCAL libre av. murs. Tél. : 774-64-50, le matin.

CENSIER bout. impec., tél., 500 mois + cession. T. : 337-69-59.

PLACE SAINT-AUGUSTIN
A LOUER, 2 bureaux ds imm. de bureaux grand stdg, climatisat., serv., telex, téléph., salle de conférences, parking. Tél. 522-32-20 ou 65-39-

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé. possibilité de construire. T. 58. Cerdon - du - Loiret, par GIEN.

Bord de mer, 16 km Caen Belle maison : salon, salle à m., cuisine, 8 chbres, 2 salles de bs. Jardin 2.500 m2. TEL 222-42-18.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements: **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

مكبر من الأصل

مكتبة الأهل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartements vente

Paris

ST-GERMAIN-DES-PRES
3 P. original. balcon, confort, impecc. - Tél. 755-93-32.

8e Entre PARC MONCEAU et ETOILE. - SUPERBE APPT 235 M2 en duplex avec Terrasse-Balc. 20 m2. - Prix élevé justifié. - 754-39-10.

18e J.-JOFFRIN - Imm. recent tt cft. Bel appart. Living dble + chb. 85 m² + gde terrasse et balcons. Mercredi 14 à 17 h. : 64, RUE DU POTEAU

BOULEVARD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille
Appartements entièrem. rénovés sur BOULEVARD et JARDINS
7e étage avec ascenseur
STUDIO Séjour, kitchenette équipée, bains. 32 m2 environ. Prix 135.000 F.
3 PCES, cuisine équipée, salle de bains, wc séparés. 55 m² environ. Prix : 240.000 F. Pr renseig. et visites : 755-98-57.

7e BRETEUIL-MASSERAN
Ds imm. très grand standing, quelques beaux appartements :
— 4 pièces. 132 m².
— 3 pièces, 102 m² + terrasse.
Prix : 6.600 F le m².
Disponibles immédiatement.
Téléphoner :
Mme RAYNAUD, 256-98-98.

9e EXCEPTIONNEL
dans Hôtel particulier, calme, verdure, soleil. Très beau 5 P. duplex, avec jardin privatif, grand standing, confort luxueux. Prix élevé justifié. 747-77-50.

MARAIS étage élevé asc. Pl. Sud
MAGNIF. APPT. de CARACT. Vaste séj. + 3 ch., 2 bs. Excep. Parking. VERNEL 526-01-50.

7e DUROC, 72 M2 A RENOVER Tél. : 567-22-88.

6e CHERCHE-MIDI 2 P., cuis., wc., 40 m² 2e ét s/jard. 567-22-88.

16e AV. KENNEDY, 300 M2 splend. séj. (boiseries) S. à M., 4 ch., 3 bns. Vue sur Seine. 2 ch. service. 567-22-88.

5e Imm. p. de t., pptaire vd 28 bis, rue Card.-Lemoine. 3 pièces. standing. 325-28-28.

VIe SUR GRAND PARC
Luxueux appart. 195 m² dont **ATELIER** 75 m². Hauteur 8 m. 6e ét. asc. Px élevé. 742-02-44.

3e ARRT. ds immeuble ANCIEN
2 pièces cuis., dépend., s. d'eau Tél., bon état général. Tél. : 622-16-98, poste 26.

ALESIA. Ds bon imm. P. d. T., 4 P., cft, 320.000 F - 325-73-73.

59, CARDINAL-LEMOINE
Prop. vd direct. ds imm. P. de T. beaux stud. et 2 p., tt cft, ch. cent., v.-o., cuis. équ., moq. S/place ou téléphoner 325-00-71.

Ve - VAL-DE-GRACE
Imm. réc., très bon standing, bel appart., 90 m², salon, s. à mang., 1 ch., park., tél. 575.000. Exclus. D. Bourgeois. 522-62-14.

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT
6 P., 175 m² + chbre domestiq., 3e étg., balc., soleil, prof. lib., 230.000 F. - Pariel, 622-22-56.

GRANDE-ARMEE
Dans bel imm. P. de T., 5e et balcon, gd 6 p., 2 sanit. 267.43-60 - 227-61-69.

PLACE WAGRAM
Ds imm. classé, appt prof. R.-de-ch., 5 p. pr., tt cft, exc. état, 3 lig. Téléph., 2 park., 620.000 F 267-13-60 - 227-61-69.

PROPRIETAIRE VEND
Dans imm. entièrement rénové BASTILLE Studios, ent., c. cuis. éq., wc, s. de bains, ch. 64.000.

NATION studs, ent., c. cuis. éq., wc, s. de bs, ch. cent., 58.000.

REPUBLIQ. Studs ent., c. éq., wc, s. bs, ch. c., asc.-d. 78.000.

MARAIS. Studs. ent., c. éq., wc, salle de bs, chauffage, 69.000. 2 PIECES. Ent., c. éq., wc, s. de bains chauff., 135.000 F. Gestion et rentab. assur. garanties par contr. ALM. 26-01/02/64. BAL. 79-82 et ELY. 41-50.

XIVe Pte Châtillon. ODE. 42-70. PLEINE VERDURE BALCONS SANS VIS-A-VIS, calme, soleil, 5 p., 2 s. bs, TEL., ASC., PARK.

6e Près quai GDS-AUGUSTINS 2 pieces, tout conft, lux. rénové, IMM. CARACT. - ODE. 42-70.

A vendre, OPERA, appartement à restaurer, 52 m², 3e étage, sans ascenseur. Prix 250.000 F. S'adress. Me Bregier, notaire, 03320 LURCY LEVIS, tél. 4.

Me CORVISART. Imm. standg, 5 pièces, s/jardin, balcon, box. 450.000 F - 589-49-34.

CONVENTION
Immeuble neuf, gentil 3 pièces. étage élevé, terrasse, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

P E R E I R E
6 bis, rue Galvani, 17e, grand 4 P., bains, 135 m², chb. serv., 1er ét., soleil, calme, tout cft. Prix 550.000 F. 265-98-85. Sur place mercredi, 14 à 17 h.

19e - POUR INVESTISSEURS avertis. Les pieds dans l'eau. Face futur bassin de plaisance, vendons 5 STUDIOS, dans 2 beaux immeubles rénovés 100 %. Placement exceptionnel, plus-value très importante. Le propriétaire, GIRPA, 325-56-78.

18e - Pour placement et pied-à-terre. Au pied du Sacré-Cœur. Dans petit immeuble rénové 100 %, STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX. Luxueusement aménagés. Poutres apparentes. Le propriétaire, GIRPA, 325-25-25.

2e - Entre BOURSE et PALAIS-ROYAL. Ds immeuble de grand standing, STUDIOS, 2 PIECES LOGGIAS. Très luxueusement aménagés et décorés. Poutres et pierres d'origine apparentes. Habitation de grande qualité. Le propriétaire, GIRPA, 325-25-25.

MAUBERT-MUTUALITE
Imm. XVIIIe, studio tt confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BAS BUTTE-MONTMARTRE
29, r. Ramey, 2 et 3 p., tt cft, refait nf, 125 et 135.000 F, crédit 80 %. S/pl. mardi, merc., 14 h. 30-18 h. 30. - 280-20-04.

TROCADERO
Grand 6 p., tout confort, impec. Professions libérales. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Région parisienne

LEVALLOIS
PLEIN CENTRE
Ptaire vd ds tr. bel imm. 1935 TOUT CONFORT. ASC. DESC. **APPT** 3 P., cuis., salle bains, entrée, w.-c., balcon 3e ETAGE. 58 M2. 170.000 F. S/place mercredi 23, 15-18 h : 20, R. GABRIEL-PERI

PARLY 2
JE VENDS 4 PIECES, soleil, vue imprenable, avec cave et téléphone, à 300 mètres du château de Versailles. Possibilité crédit total. Exceptionnel. - 954-63-60.

VILLE-D'AVRAY
LE MONASTERE, Résid. ds gd PARC boisé, 5 p. + garage. 330.000 F. Tél. : 926-41-20.

SAINT-MANDE. Proximité bois, particulier vend appart. 67 m², living double, 1 chbre tt conft. Visite tous les jours, 10 à 19 h., Kernec'h, 10, av. Sainte-Marie, Saint-Mandé, esc. 1, 1er étage.

BOULOGNE. Mo Pont-de-Sèvres cconstruct. réc., 3 pces, tt cft, 70 m², avec parks - 267.000 F. ORPI, 825-60-40.

VINCENNES, pr. Mo. Imm. réc. 7e ét. 2 P., tél., balc. 747-63-29.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
Pr. fut. Mo. 5 p. pr., tt cft, imp., imm. réc., 85 m², tr. clair et ensol., 195.000 F. 628-75-58, matin.

Province

Lozère. Pont de Montvert, vend appt 50 m², entièrement neuf. *Nîmes, M. Lapierre. 66-84-90-13.*

appartements occupés

LEVALLOIS
PLEIN CENTRE
Ptaire vd ds tr. bel imm. 1935 TOUT CONFORT. ASC. DESC. **APPT** 3 P., cuis., s. bains, ent., w.-c. Balcon. 2e ETAGE. 58 M2 - 125.000 F. S/place mercr. 23, 16 h - 18 h : 20, RUE GABRIEL-PERI

Pl. des FETES (20e), ds immb. rén., 2 P. cuis. wc, toil. 45 m². Droit de reprise. Px 52.000 F. Vis. s/rend.-vs. Prop., 567-50-35.

appartem. achat

Part. à part. Cherche studio *tout confort.* PARIS et BANLIEUE SAINT-LAZARE. Ecr. à 6.914, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Achète, urgent, rive gche, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 PIECES, paiement compt. chez notaire - Téléph. 873-23-55.

ACHETE, URGT, COMPTANT, chambre bonne Paris. 873-20-67.

hôtels-partic.

NEUILLY H.P. s/3 plans, séj. + 5 ch., sous-sol, jdin privé, tt cft. Créd. 11-19 h. 10, AV. PH.-LE-BOUCHER

immeubles

Nous vendons la totalité du capital - actions au porteur d'une société immobilière propriétaire d'un immeuble situé en ville de Genève, composé d'appartements de 2, 3 et 4 Pièces et d'un local commercial.

Cet immeuble bénéficie de loyers bon marché et entièrement loué. La rentabilité brute est de 7,4 %. Pour informations détaillées

écrire sous chiffre P 3.953 à : PUBLICITAS, CH-1002 Lausanne.

constructions neuves

un placement sûr
LE PASCAL 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard
un petit immeuble de grand standing
Studios, 2 p, 3 p, 5 p/duplex
Prix fermes et définitifs
(studios à partir de 124.100 F)
Claude LACHAL S A Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

FBG POISSONNIERE
Livraison immédiate : 3 studios, tout confort. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

A 200 mètres de la gare de VANVES - MALAKOFF
à 6 minutes gare Montparnasse, proximité futur métro début 76, LA RESIDENCE « MIRABEAU » 117, rue Paul-Vaillant-Couturier,
92 - MALAKOFF
STUDIOS AU 3 PIECES
Livraison octobre 1975. PRIX FERMES ET DEFINIT. CONSTRUCT. TRES SOIGNEE Appt tém., sam.-dim., 10-12 h., lundi-mercr.-samedi et dimanche 14 h. 30 à 18 h. Tél. : 742-28-97.

PARIS 11e
104, avenue Philippe-Auguste du STUDIO au 3 PIECES. Vis. s/place samedi 10 h. à 18 h., mardi, vend. 14 h. à 18 h. S.O.G.E.I. 331-65-61.

12e 5, RUE DUBRUNFAUT Mo DUGOMMIER. 307-81-20. du STUD. au 2 P. Vis. ts les jrs sf le lundi, de 10 h. à 18 h. 30.

VINCENNES
« STUDIUS 1er »
15, avenue du Petit-Parc
DU STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERMES
Bureau de vente et appartement décoré ouverts : mardi et vendredi, 14-18 heures, samedi et dimanche, 11-19 h. S.O.G.E.I., 331-65-61 +

bureaux

58, AV. MARCEAU - A LOUER TRES GRAND STANDING : 580 M2 - SUR UN NIVEAU CLOISONNEMENT LUXUEUX. KNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

ENTRE ETOILE ET TROCADERO
Dans immeuble de standing *location à partir d'un mois de*
BUREAUX EQUIPES
modernes et à services complets standardistes et hôtesses d'accueil Parking visiteurs Télex salles de conférences.
HERSA. TEL. : 553-50-11

A LOUER
PARIS-16e
39, BOULEVARD SUCHET
126 M2 DE BUREAUX
grand standing, remis à neuf, sans commission ni pas-de-porte, bail neuf de 9 ans. Téléphone, parkings, télex possible. *Loyer annuel : 104.000 francs.*
RENS. Mme REY : ANJ. 23-33 OU ANJ. 89-44.

BUREAUX TOUTES SURFACES
Location sans pas-de-porte. Ag. Maillot, 293-45-55, 522-19-10.

Tour MAINE-MONTPARNASSE 100 à 1.000 M2 - A LOUER cloisonnés selon vos besoins. KNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

NEUILLY
Propriét. loue 1 ou plus. burx, immeuble neuf. Tél. : 758-11-18.

GEORGE-V
Loue 1 ou plusieurs bureaux, refaits neuf. Tél. : 720-05-89.

OPERA - RUE DU HELDER
4 burx, surf. total 55 m², dans imm. anc., 2e étage, lavabos, wc, chff. électr., 2 lign. téléph., bail nf 3-6-9 ans. Loyer mens. *2.500 F T.C.C. 345-55-10, P. 25*

Près Rd-Point Champs-Elysées : 5 bureaux, 6.000 F m. 359-19-95.

Vente - Possibilité Location rue de la Paix, imm. ancien, très gd stdg, 80 M2, poss. 140, téléphones, discrétion. 874-70-47.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS
PETITS BUREAUX
EUROBUILDING
Paris - Porte de Pantin, 100 mètres Mo et périphérique, immeuble neuf, grand standing, 2 bureaux de 71 et 150 m2, avec parkings. Tél. : 359-92-30, 92-79, et 359-29-04, 723-30-23.

fonds de commerce

Cannes. Rais. sté cède aff. nautiq. Ec. Havas Cannes 9.815/06.

PRESSING AUTOMATIQUE
Gare de Lyon. Prix tr. intéress. Téléph. : 628-99-70.

GERANCES IMMEUBLES pures Honor. 150.000, vendeur âgé. Autre porte Paris Hon. 300.000. Sté VIOU, 20, Pt-Neuf. CEN. 86-29.

locations non meublées

Offre

CRETEIL Mo, splendide 5 P., stand., nf, jam. habité, 2 s. de bains, cuis. éq., park. sous-sol. Except. 1.400 + ch. 207-37-53.

P. à P. loue Faidh-Chaligny stud. gd cft, 650+200 ch. T. 344-41-82.

BUTTES-CHAUMONT. 3 pces, s. bs, moquette, vue, loggia, imm. neuf, 1.300 + ch. tél. : 637-58-60, poste 334, 10 à 12 h.

BARBES. Studio, entr., c. cuis., c. toil., ch. cent., 450 F ch. c. + 1.000 F repr. just. 285-37-69.

CONFLANS. Studios neufs à partir de 400 F + ch., libres de suite.

F 4, 68 m², 700 F + ch. libres de suite. C: VERMEILLE, tél. : 972-62-14, 95-90.

Pr. PONT DE NEUILLY, imm. réc., 4e ét., stdg, sol., liv. dble + chb., hall, gde cuis., bs, rang., moq., logg., park. tél. 1.400 F + ch. - Téléph. 525-03-97.

19e - Imm. moderne. STUDIO, kitch., 650 + ch. Tél. matin. SEGECO, 522-69-92.

16e. Dans imm. moderne. STUD. cft, kitch., 4e étg., asc., parkg, 750 + charges. Tél. le matin, SEGECO, 522-69-92.

Mo RANELAGH
Très beau 2 pièces. tt conf. calme. 1.250 F - 782-31-78.

12e. STUD., confort, 40 m², cuis. séparée non équipée, 750 F + charges. Téléphoner le matin à SEGECO, 522-69-92.

Demande

Jeune couple ch. grand stud. à Paris, confort, tél. Max. 750 F. Téléphone 370-05-00, le soir.

châteaux

Château XVe s., donjon Sud : 8 P. pr., 3 bs, gd cft, parf. ét., 3 ha dép., beau parc. 924-06-21.

locaux commerciaux

BAIL A CEDER
Paris Gobelins ensemble Bureaux et atelier 250 m² développés sur 2 niveaux, état neuf, confort, 3 lignes téléphoniques + appartement 3 pièces Pour tous renseignements : 555-50-32.

Près REPUBLIQUE
Excell. situat. Vente de murs libres. Parfait état 580 m², dont magnifique magasin d'angle. Claude ACHARD. 624-76-97.

POUR LABO, BURX, ECOLE fabrication ou tout autre usage. Location beaux locaux 1.200 m2 XIe arrdt. Tél. 755-84-74

PRIX EXCEPTIONNELS
A LOUER
LOCAL COMMERCIAL
avec bureaux
Rez-de-chaussée magnifique exposition en façade 450 m², dix téléphones, 8 parkings.
EUROBUILDING
Paris Porte de Pantin, 100 m. métro et périphérique. Tél. : 359-92-30/92-79 359-29-04, 723-30-23.

A VENDRE
PARIS 12e
AVENUE DAUMESNIL
12 bureaux. Surface 200 m² sur même plan. Très clair + sous-sol 69 m². Directement par propriétaire - 260-30-15.

18e Part. vd local commerc. ou atelier 100 m², Hauteur plafond : 4 m, au fond d'une cour accès facile véhic. Faire offre à 957-32-24, le soir.

Act. pressing. Tout autre comm. poss. 11e arrdt. Mag. 60 m². Atelier 35 m². Logement 35 m². Enseignes sur 5 étages. Téléphone : 628-99-70.

URGENT. Pianiste rech. en location, 6e arr. ou quart. Montparnasse, local, 25 m² environ, pour répétitions piano. Tél. le matin av. 10 h. et le soir à partir de 19 h. 30 633-06-23.

terrains

Augmentation du capital par l'achat de terrain sur l'île de FUERTEVENTURA
ISIP S.A., L CH. - 6901 Lugano, case postale 603.

GENAS. - Beau terrain d'angle surface 6.200 m², viabil., autoris. pour construire hôtel.

VIENNE. - Beau terrain 15 ha, *sur haut., vue panoramiq.,* sur vallée Rhône, équip. en eau et E.D.F., conviendr. pr construct. hôtel et autres.

Cabinet Immobilier BERNABE RIVAT, 367, rue du 4-Août, 69100 Villeurbanne. T. 84-57-86.

A. V., en PERIGORD, terrain construct. 60 a., eau, électricité, proxim. bourg, sup. panorama, 10 F le m2. — M. BESSE 24160 Saint-Martial-d'Albarède.

villas

ROYAN, bord de mer, à vendre VILLA NEUVE 5 pces + séjour av. chemin., moq., c., s. de b., w.-c., gde terrasse s. mer, gar., jardin. 500.000 F. — (59) 39-48-05.

SURESNES Vue panoramique Except. caract. 6 PCES PPLES, terr. 1.000 m² LARGIER. ANJ. 18-83.

propriétés

OUEST COTENTIN
Port et plage, particulier vend très belle villa, grand living, petit salon, 7 chbres, 3 bains + lavabos, tout confort, chauffage mazout, excellent état. Vue splendide sur mer et campagne, beau jardin 2.300 m², garage. — Téléph. 288-38-55, heures repas.

CANNES banlieue, grande propriété 7.500 m², constructions neuves, 20 chbres, restauration, conviendr. collectivités, auberge. *Ecr. Havas Cannes, no 9.816/06.*

EVIAN-LES-BAINS
Vue panoramiq. lac Léman, ppté meublée, 10 pièces, dans parc 9.650 m². Confort. 1.500.000 F.

THONON-LES-BAINS
Face Léman (30 mètres), dans imm. résid., appartem. rez-de-chaus. Hall, sél., 1 ch., bs, w.-c. + cuis., chauff. électriq. Jouissance plage privée. 90.000 F. T. I. T., 13, place J.-Mercier, THONON. Téléph. (50) 71-07-62.

P. 826. Conflans, propriété sur 670 m², caves, chauffage centr. maz., 8 p. p., tt cft. Px 329.000 Ct. Vermeille, 972-62-14/95-90.

Au cœur de la forêt de
FONTAINEBLEAU
« Domaine du Bois de la Garenne »
à Achères-la-Forêt, 60 km Paris par autoroute sud (sortie Ury), 40 maisons de grand standing sur de gds terrains individuels. Renseignements : PARIS : BAMA - 538-66-81 Sur place : Agence LEFEVRE, 424-30-36 — 424-32-16.

BEAU CHALET
PIERRE DE TAILLE et BOIS
très grand confort, entièrement meublé ou non (prix élevé à débattre).
Ecrire : SIRIEX, les Mouilles, 73340 SAMOENS.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL. Tél. : 788-00-99. 35, bd Voltaire. — PARIS (XIe).

Ach. viagers ou nue propriété Discrétion **VERNEL** 526-01-50 4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e.

NEUILLY - SABLONS Bel imm. stdg Beau 5 P., 3 sanit., 2 ch. serv. Occupé. 2 T. 80-70 a., 208.000 Cpt. + Rte, VERNEL. 526-01-50.

pensions

Recom. hôtel, pens., demi-pens., gd cft, TV, calme, jard., quart. résid., 149, bd Malesherbes - 17e.

CNP
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE PARIS

A VENDRE
AUX ENCHERES PUBLIQUES

PLACE DU CHATELET - 12, Avenue Victoria, PARIS 1er

MARDI 6 MAI A 14 H. 30

APPARTEMENT à NEUILLY-SUR-MARNE
24 à 30, rue du 11-Novembre et 26, rue de la Paix, comprenant au 3e étage : entrée, cuisine, penderie, séchoir, vide-ordures, w.-c., 1 ch. av. placards, s. de bains, ch. et séj. av. balcon - Cave - Garage.
MISE A PRIX 100.000 F - CONSIGNAT. 25.000 F (chèque cert.).
S'adresser à Me A. PINEAU, notaire à Paris, 42, rue Vignon.

APPARTEMENT LIBRE, 200 m2, PARIS-16e
5, RUE DE L'ALBONI 2e ét., 7 pces, 2 s. de bns, cuis., office, gr. galer., wc, débar. Cave, 3 ch. 6e ét.
M. à P. : 500.000 F Consignat. pr ench. 100.000 F (ch. cert.). Rens. Me RÉGENT, not. à Paris, 12, rue du 4-Septembre, tél. 742-29-70 ; pour visiter, la gardienne les mardi, jeudi de 10 h. à 12 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. à partir du 22 avril

ADJUDICATIONS
SANS MISES A PRIX à 16 heures

VILLA LIBRE à SAINT-CLOUD (92)
7, rue de Buzenval (quartier calme, résidentiel)
Excellent état (construction 1959) - Contenance 852 m2 environ Consignat. pour ench. 80.000 F (chèque cert.), ench. minim. 5.000 F. S'adr. pour rens. et vis. à Me CHARGELEGUE, notaire, 12, rue Dailly à St-Cloud (92), tél. 602-70-10 et Mes MAUDUIT et SINGER, not. ass., 2 bis, quai République, 78701 Conflans-Sainte-Honorine, tél. 972-77-52.

UN APPARTEMENT, 66 m2 env., LIBRE
au rez-de-chaussée, 3 pièces, cuisine, entrée, w.-c., dégagement, UNE CHAMBRE 5 m2 environ - LIBRE - Au 6e étage, ascenseur
3, rue LECONTE-DE-LISLE, PARIS (16e)
Consignation pour enchérir 20.000 F, en un chèque certifié.
Me BELLET, notaire, 25, rue Drouot - Paris (9e) - 246-82-09.
Pour visiter sur place, à la gardienne.

UN IMMEUBLE DE RAPPORT A PARIS
(12e arrondissement) - Faubourg-Saint-Antoine - Marché d'Aligre
PASSAGE DRIANCOURT, n° 8
Compr. : BATIMENT principal, 2 bât. en retour - 1 petit bât. au fond. Cont. tot. 254 m2 - Surf. développée 1.000 m2 - Commerc. et habitat. Revenu brut annuel 104.248 F + boutique et 1 atelier - Lib. loc.
S'adr. pour rens. et vis. à Me DAUCHEZ, notaire, 37, quai Tournelle.

EN 23 LOTS
21 BOXES - 1 AIRE DE PARKING - LIBRES
1 CAVE LIBRE
dans un immeuble en copropriété
24, RUE BOILEAU, PARIS (16e)
Consignat. pr ench. 500 F (cave). 5.000 F (boxes-park.) par ch. certif. Me FAY, notaire, 11, rue Saint-Florentin, Paris (8e), 260-36-19 ; S'adr. pour visites à la Concierge, les mardi et vendredi de 17 à 20 h.

Informez-vous chez votre notaire habituel des possibilités de crédit.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais Justice à Versailles, le mercredi 30 avril 1975, à 9 h. 30
TERRAIN à HOUILLES
Rue Condorcet n° 117 présumé
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
S'adresser à VERSAILLES au Cabinet de Me Philippe JOHANET, avoc., anc. avoué, 21, rue des Etats-Généraux, *950-03-28 et 950-02-62*, et s. pl. pr vis.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 6 mai 75 à 14 h. 15, Fds **ACHAT FABRICAT.** Vente tous matériaux et plus spécial.
PRODUITS MÉTALLURGIQUES
avec bail des locaux commerciaux
5, rue D'ALSACE, PARIS-10e
M. à px (p. ét. b.) 20.000 F. C. 10.000 F. S'ad. Me Popelin, n., 164, Fg-St-Honoré Me Gourdain, s., 174, bd St-Germain.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 5 mai 1975, à 14 heures
DANS IMMEUBLE PARIS (11e)
16-18-20, r. St-MAUR 2-4-6-8-10 rue DURANTI 25, rue SERVAN
form. lots copropr. 309, 310, 311
1er lot **3 LOCAUX COMMERCIAUX** M. à P. : 3.800.000 F
au premier sous-sol
2e lot **38 EMPL. GARAGE - 2 CAVES** M. à P. : 435.000 F
au deuxième sous-sol
3e lot **25 EMPL. GARAGE - 1 CAVE** M. à P. : 325.000 F
au troisième sous-sol
4e lot **20 EMPLACEMENTS GARAGE** M. à P. : 234.000 F
LE TOUT LIBRE LOCATION ET OCCUPATION
S'adr. Me FABIEN SCEMAMA, avocat, Paris (9e), 10, r. St-Lazare ; Me J.-M. DEGUELDRE, avocat à Paris, 99, r. de Courcelles ; Me TOUNY, avocat, Paris, 15, r. d'Argenteuil ; Me Roland SCEMAMA, adm. jud., 49 bis, av. Franklin-Roosevelt, Paris, et ts av. pr. T.G.I. Bobigny, Créteil, Nanterre.

Vente sur saisie immobilière Palais Justice Versailles, 14 mai 1975, à 10 h.
PROPRIÉTÉ - COMMUNE D'ÉMANCE (78) au Petit Bel-Air
Corps de ferme : Maison d'habitation et bâtiment d'exploitation avec cour au milieu des bâtiments, clos de murs, verger, jardin clos et terre
Superficie totale : 3 ha 3 a 80 ca - M. à P. : 135.000 F
Pour tous rens. s'adr à Me MOURICHOUX, avocat, 24, rue des Réservoirs à Versailles, tél. 950-08-57, et au greffe du Trib. de Grande Inst. de Versailles.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE APRES SURENCHERE DU DIXIEME au Trib. de Gr. Inst. de MARMANDE, le vendredi 9 mai 1975, à 14 h., d'un
CHATEAU XIXe Siècle, style Empire
situé dans un parc de 7 ha. 47 a. 05 ca., nombr. arbres, certains centenaires. Salles à manger, salons, bureau, bibliothèque - 51 chamb. avec tout le conf., certaines avec s. de bains, wc particuliers - Chauffage central - Cuisines au gaz butane, office, le tout en excellent état et désigné sous le nom de
« DOMAINE DE PARDIAC » - SAMAZAN (Lot-et-Garonne)
SUR LA MISE A PRIX sur surenchère de 55.000 FRANCS
Pour tous rens. s'adr. à la Sté Civ. d'Avocats LAFON, LASSERRE, DUPOUY, 2, rue Solleville à MARMANDE, tél. 64-00-40.

Adjud. Chamb. Interdépart. Notaires Paris, le mardi 6 mai 1975, 14 h. 30
APPARTEM. LIBRE, PARIS (5e)
62, rue Montagne-Sainte-Geneviève, 3e étage, compr. entr., cuis., s. d'eau, salle de séj., ch., débarras, placards.
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
Rens. Me DEJEAN DE LA BATIE, not. à Paris, 10 bis, bd Bonne-Nouvelle, *523-35-35* et *Mes COUTOT et ROEHRIG*, généalogistes associés, 21, bd Saint-Germain, tél. 033-09-13.

Etude Me GOIS, not., MONTIGNY-SUR-LOING (77), tél. 424-82-08.
BORD DU LOING CHALET Pin de Norvège
Impecc., grand conf., sur parc boisé.

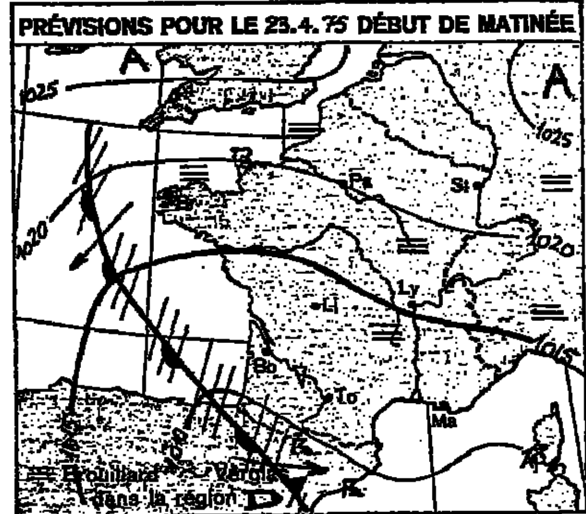
Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice CORBEIL-ESSONNES (91), le mardi 29 avril 1975, à 14 heures
UN APPARTEMENT
et deux chambres de service sis à
GRIGNY 2 (91)
10, rue Lavoisier
avec cave et parking.
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Pour les renseignements s'adresser à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26, 496-14-18, de 14 heures à 16 heures.

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice à CORBEIL-ESSONNES (91), place Salvandy, le mardi 29 avril 1975, à 14 heures
UN APPARTEMENT F 5
Bâtiment 1, escalier B, 1er étage, avec cellier et parking
à CHILLY-MAZARIN (91)
7, Domaine du Château
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
Consignation indispens. pour ench. Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. assoc. à Corbeil-Essonnes (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-30-36 et 496-14-18, de 14 heures à 16 heures ; Me PAVIE, avocat, place Salvandy à CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-14-33.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⟨ orages ➤ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 avril à 0 heure et le mercredi 23 avril à 24 heures :

Le champ de pression va se renforcer sur le proche-Atlantique et les îles Britanniques, tandis que des basses pressions persisteront sur l'Afrique du Nord et le bassin occidental de la Méditerranée. La partie nord des perturbations du proche-océan s'affaiblira, tandis que leur partie méridionale progressera vers l'Espagne. Un flux, de secteur est, s'établira donc sur la France.

Mercredi, en bordure de la zone dépressionnaire de Méditerranée, on observera des nuages à aspect orageux assez abondants du golfe de Gênes et des Pyrénées au sud-ouest du Massif Central et au Bordelais. Ces nuages pourront donner quelques ondées, parfois orageuses, surtout sur le relief. Les vents, de sud-est à est, seront modérés à assez forts sur les côtes méditerranéennes.

Sur le reste de la France, le beau temps ensoleillé persistera. On notera cependant des nuages bas le matin près des côtes de la Manche et quelques brouillards de vallées dans l'intérieur.

Les vents, de secteur est, seront faibles à modérés.

Dans la plupart des régions, les températures maximales de la journée seront supérieures aux normales pour cette époque de l'année.

Mardi 22 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 018,5 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 avril ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Biarritz, 15 et 11 degrés ; Bordeaux, 21 et 9 ; Brest, 12 et 5 ; Caen 20 et 6 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 18 et 7 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 23 et 10 ; Nancy, 18 et 6 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice, 20 et 14 ; Paris - Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 24 et 8 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 19 et 7 ; Tours, 19 et 9 ; Toulouse, 20 et 8 ; Ajaccio, 22 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 5 degrés ; Athènes, 21 et 12 ; Bonn, 19 et 5 ; Bruxelles, 18 et 9 ; Le Caire, 24 et 14 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 13 et 1 ; Genève, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 16 et 6 ; Madrid, 22 et 9 ; Moscou, 17 et 6 ; New-York, 11 et 4 ; Palma-de-Majorque, 18 et 14 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 10 et —2 ; Téhéran, 23 et 15.

Visites et conférences

MERCREDI 23 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., façade, portail gauche, Mme Détrez : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 46, boulevard Beaumarchais, Mme Legregeois : « Les ateliers d'un grand décorateur parisien ». — 15 h., métro Louvre, Mme Lemarchand : « L'Oratoire et ses abords ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. 15, métro Cité : « La Sainte-Chapelle » (Art et Histoire). — 15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris). — 15 h., salle des Cariatides du Musée du Louvre : « Tapisseries des XVI[e] et XVII[e] siècles » (Mme Barbier). — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Errand) (entrées limitées). — 15 h., square Chapelle-Expiatoire, angle boulevard Haussmann-rue d'Anjou : « Chapelle expiatoire » (Jadis et Naguère). — 14 h. 45 : square du Carrousel, pavillon Mollien : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « Les jouets ». — 20 h., 56, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientology) (entrée libre). — 18 h. 30, salle de cinéma de la Shell-Française, 27, rue de Berri : « Les moteurs de compétition français de l'avenir » (Société des ingénieurs de l'automobile). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « L'âme et le corps avant et après Teilhard de Chardin » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, MM. P. Germain, M. Merle, J.-L. Monneron, J. Perrier, E. Vandermeersch : « Que faire quand tout change ? » (Centre catholique des intellectuels français). — 17 h., Institut de paléontologie humaine, 1, rue René-Panhard, M. R. de Bayle des Hermens : « Premières recherches préhistoriques au Yémen ». — 20 h. 15, Hôtel des ingénieurs des arts et métiers, 9, bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'obsession. La phobie ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 21 et 22 avril 1975 :

UN DECRET

● Portant dissolution du conseil municipal d'Angoville-sur-Ay (Manche).

UN ARRETE

● Relatif aux concours réservés aux titulaires du diplôme d'études universitaires générales (mention sciences) en vue de l'admission dans certaines écoles nationales supérieures d'ingénieurs (rectificatif).

Manifestations

● *Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris* organisent le mercredi 23 avril, à 20 h. 30, une tribune avec MM. Alain de Lacoste-Lareymondie et Jean d'Ormesson sur le thème : « Existe-t-il une droite en France ? » 79, avenue de la République, Paris 11[e].

● *Les élèves de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers de Paris* organisent, le samedi 26 avril, dans les salles de la Conciergerie, leur traditionnelle soirée dansante, sous le haut patronage du président de la République. Renseignements : bureau des élèves ENSAM, 151, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

● *La Société amicale des Ardéchois à Paris* organise son assemblée annuelle, suivie d'un programme récréatif, le vendredi 25 avril à 20 h. 30, à la salle des Ingénieurs des arts et métiers, 9, bis, avenue d'Iéna, à Paris (16[e])

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Mercredi

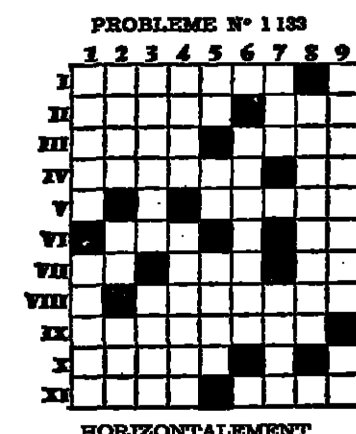
S. 1 - Dessins, tableaux modernes. MM. Durand-Ruel, Pacitti, Cézanne, Maréchaux. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 3 - Ivoires, jades, argent, anc., timbres, tapis d'Orient. MM. Portier, Boutemy, Miro, Berthéol. M[e] Thullier.
S. 6 - Meub. XVIII[e], XIX[e]. M. Canet. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 7 - Estampes anciennes et des XIX[e], XX[e] siècles. Divers. Mlle Rousseau. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 8 - Collect. de Mme D... Poètes et romanciers. Editions originales. M. Guérin. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 10 - Expos. : 11 à 15 h. 30. Vente à 16 h. Tapis d'Orient. M. Berthéol. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 14 - Bs meubles. M[e] Pescheteau.

VENTE A VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES
Place du Château-de-Versailles
DIMANCHE 27 AVRIL à 11 et 14 h.
IMPORTANTS
TABLEAUX MODERNES
IMPORTANTS BRONZES
RARES ESTAMPES
M[es] CHAPELLE, PERRIN, FROMANTIN, 3, imp. Chevau-Légers, VERSAILLES - 950-69-82 - 75-04.
Exposit. vend. 25 et sam. 26 avril

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1133



HORIZONTALEMENT

I. Souvent plus courte après l'effort. — II. Pince les lèvres ; Il est recommandé de s'élever pour pouvoir vraiment l'admirer. — III. Couche de couleur ; Toujours affreux quand il est noir. — IV. Plante ; Sont difficiles à battre. — V. Exigent un certain recul. — VI. Prénom féminin ; N'a donc pas circulé. — VII. Annotation de correcteur ; Comme un ciel serein ; Titre abrégé. — VIII. A un appétit d'oiseau. — IX. Cela se remarque ! — X. Se manifester d'une manière sonore. — XI. Cheville ; Contribution directe.

VERTICALEMENT

1. La dernière est mortelle ; Perd bien souvent la face. — 2. Eau courante ; Parcouru ; Façon de couper. — 3. Moyen de transport en commun ; Ses jours sont comptés. — 4. Grand voyageur ; Plus ou moins glacé. — 5. Fin de participe ; Préposition ; Ne prête donc plus à rire. — 6. Rouspéteras. — 7. Petite fraction qui devint une moitié ; Pieuse abréviation. — 8. Il faut en profiter. — 9. Accroc dans un tissu ; Terme musical.

Solution du problème n° 1132

HORIZONTALEMENT

I. Rime ; Tape. — II. Eolie ; Lev. — III. IT ; RD ; Râ. — IV. Nageuses. — V. Eu ; Ir. — VI. Ruineuse. — VII. Alose ; Tu. — VIII. Esus ; Sen. — IX. T.E.E. ; Guéri. — X. Ossau ; Mao. — XI. Dédain.

VERTICALEMENT

1. Reine ; Eton. — 2. Iota ; Rasés. — 3. ML ; Goulues. — IV. Eire ; Ios ; Ad. — 5. Eduens ; Gué. — 6. Suée. — 7. Al ; Sema. — 8. Persisterai. — 9. Eva ; Réunion (île).

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

POUR ACHETER UNE CAMÉRA OU UN APPAREIL PHOTO, IL NE SUFFIT PAS TOUJOURS D'AVOIR UN BON ŒIL OU BEAUCOUP D'ARGENT.

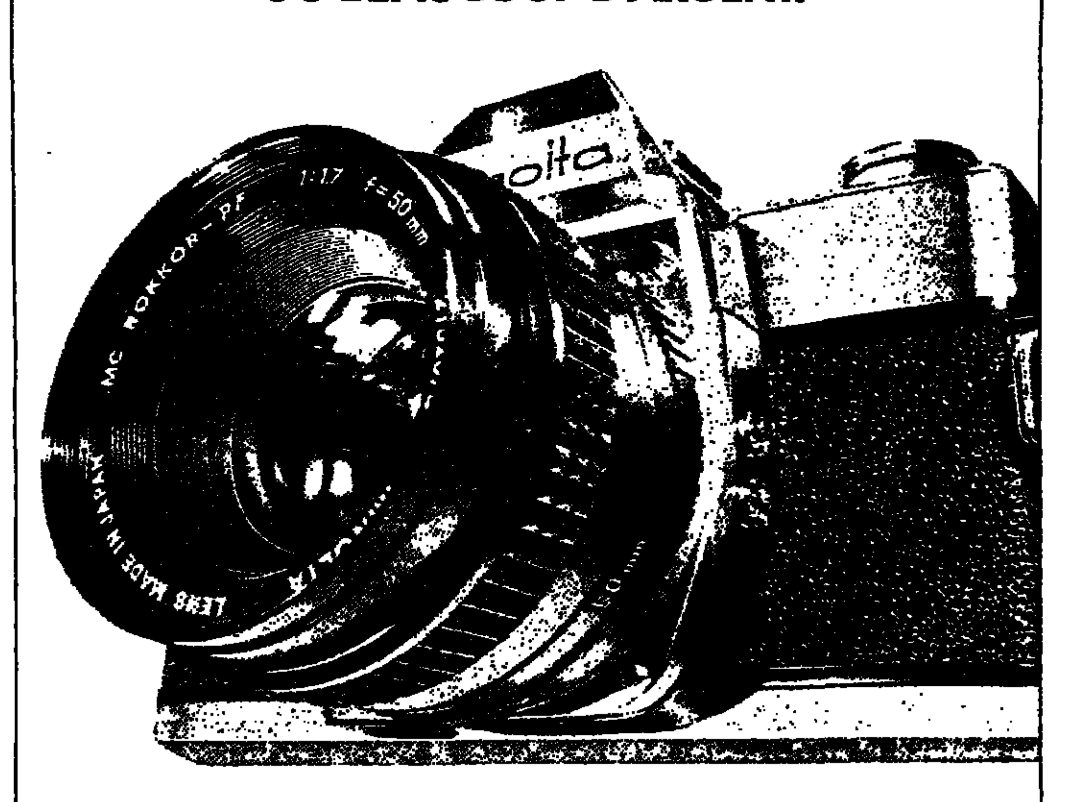


PHOTO-CINÉMA :
LES 7 GARANTIES DU BHV.

LES PRIX LES MEILLEURS : Les 8 BHV garantissent les prix les meilleurs ou vous remboursent la différence dans les 30 jours qui suivent votre achat.

LE PLUS GRAND CHOIX DANS LES PLUS GRANDES MARQUES :
CAMÉRAS : Beaulieu* - Agfa - Bauer - Bolex* - Canon - Fujica* - Eumig* - Gaf* Noris* - Sankyo - Elmo* - Kodak - Suprazoom*. 30 modèles de 250F à 8.595F
PROJECTEURS CINÉMA : Bauer - Eumig - Sankyo - Noris* - Elmo* - Comix* Magnon - Heurtier - Fuji* - Agfa* 20 modèles de 471F à 3.659F
PROJECTEURS PHOTO : Agfa* - Liesegang* - Philips* - Nogamatic - Gaf* Rollei - Zeiss-Ikon - Prestinox* - Leitz* 20 modèles de 258F à 3.217F
APPAREILS PHOTO : Canon - Zenit - Praktica* - Nikon - Fuji* - Leica* - Mamiya* Polaroid - Rollei - Voigtlander - Konica* - Olympus* - Asahi - Yashica* Hasselblad* - Miranda - Soligor - Agfa - Kodak - Minolta - Halina Pentacon* - Minox* 60 modèles de 95F à 5.760F
ET UN CHOIX COMPLET D'ACCESSOIRES ET DE MATÉRIELS DE LABORATOIRE : agrandisseurs, marqueurs, glaceuses, pellicules, films, papiers, produits, bacs de développement, flashes, écrans, tables, pieds, albums, torches, visionneuses, etc.

DE VRAIS SPÉCIALISTES : Ils connaissent à fond les matériels qu'ils proposent. Ils sauront vous conseiller, tant sur le choix de la marque et le type d'appareil le mieux adapté à votre expérience et votre budget, que sur des problèmes annexes : travaux photos, choix d'accessoires, laboratoire, etc.

ÉCHANGE : Les 8 BHV s'engagent à échanger, dans les 10 jours qui suivent, votre achat, si vous n'êtes pas entièrement satisfait.

CARTE DE FIDÉLITÉ : Les 8 BHV vous offrent en plus des prix déjà les meilleurs, la possibilité de bénéficier d'un escompte supplémentaire de 2% si vous effectuez un minimum de 500F d'achats en 6 fois dans l'année.
Exemple : 1er achat : 61F + 2ème achat : 47,40F + 3ème achat : 84F + 4ème achat : 165F + 5ème achat : 55,40F + 6ème achat : 89F = 501,80F - Escompte 2% (10,03F)

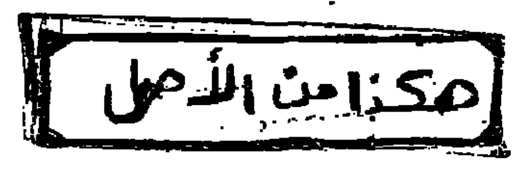
LE CRÉDIT : Plusieurs solutions, dont le CRÉDIT COURT par COFINOGA. (A souscrire aux conditions d'usage, 3 versements sans intérêt, perception forfaitaire de 5F.)

TRAVAUX PHOTOS ET CINÉMA : Les 8 BHV se chargent de tous vos travaux de développement et tirages noirs ou couleurs avec un grand choix d'option, au meilleur prix et dans les délais les plus courts.

QUAND ON EST 7 FOIS SÛR DE NE PAS SE TROMPER, ON CHOISIT MIEUX.

Dans la limite des stocks disponibles. Les marques mentionnées par * ne sont pas en vente dans tous les BHV.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE BHV
RIVOLI - FLANDRE - PARLY 2 - MONTLHÉRY - GARGES - BELLE ÉPINE - ROSNY 2 - CRÉTEIL



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A propos des dix-sept licenciements à Billancourt

Des cadres de la régie Renault répondent à M. Robert Merle

Plusieurs dizaines de cadres de l'usine de carrosserie-montage de Billancourt, où des incidents ont eu lieu les 20 et 21 février, entraînant le licenciement de dix-sept salariés dont trois délégués, contestent les faits évoqués par M. Robert Merle dans une « Libre opinion » du *Monde* du 16 avril. Dans une « lettre ouverte » à M. Merle, qu'ils nous demandent de publier, ils précisent notamment que les ateliers de montage où ont eu lieu les incidents comptent 92 % d'immigrés parmi les ouvriers, ce qui rend « grotesque » l'accusation selon laquelle Renault reprendrait à son compte des critères raciaux pour licencier. Les auteurs de la lettre poursuivent :

« *Revenons maintenant au motif des licenciements et à l'analyse que vous en présentez. Il apparaît, à vous lire, que vous n'avez guère diversifié vos sources d'information. Nous ne vous reprochons certes pas de puiser à la source syndicale, mais plutôt de n puiser qu'à elle, encore que la lecture attentive de certains tracts aurait pu piquer votre sens critique et vous mettre sur la voie d'une meilleure compréhension des faits.*

» *Avec un zèle de néophyte, vous entreprenez une démonstration sur le blocage des chaînes qu'aucun responsable syndical n'oserait soutenir, faisant ainsi preuve d'une méconnaissance grave des réalités industrielles, méconnaissance que vous partagez malheureusement avec un grand nombre de personnes qui n'estiment pas nécessaire de savoir avant de parler ou d'écrire.*

» *Vous oubliez donc qu'il existe une troisième façon de bloquer une chaine : un groupe, même restreint, se massant à la sortie d'une chaine, peut la bloquer instantanément en interdisant l'évacuation des véhicules qui y sont montés et réduire ainsi à l'inactivité les ouvriers qui y travaillent.*

» *C'est précisément ce qui s'est passé les 20 et 21 février. Quelques dizaines d'ouvriers, menés par des délégués, ayant vainement tenté d'entraîner dans la grève tout le personnel des chaînes, et constatant que la production, bien que diminuée, continuait, n'ont pas trouvé, en désespoir de cause, d'autres moyens d'imposer leur volonté à ceux qui refusaient de les suivre, que de s'installer debout, assis, voire couchés, devant la sortie de la chaîne : c'est parmi eux que se trouvent les licenciés. Qui oserait prétendre qu'ils ont été sanctionnés pour avoir exercé leur droit de grève ? D'autres ouvriers, qui, faisant gève, ne se sont pas livrés à cet excès, n'ont évidemment pas été sanctionnés.*

» *Quant aux trois délégués, dont le licenciement n'est d'ailleurs pas encore prononcé, il leur est reproché d'avoir participé aux mêmes actions de blocage, après y avoir incité le personnel. Nous estimons que ce serait faire injure au sens des responsabilités de ces délégués que de penser qu'ils admettraient de rester à l'abri des conséquences de leurs actes pendant que leurs camarades se trouvent précisément licenciés pour avoir suivi les consignes qu'ils ont lancées.* »

LA FÉDÉRATION C.F.D.T. DE LA MÉTALLURGIE FAIT LE POINT

Au cours d'une conférence de presse, lundi 21 avril, la Fédération C.F.D.T. de la métallurgie a présenté le bilan qu'elle tire du conflit Renault et des diverses luttes actuellement menées dans son secteur.

M. Jacques Chereque, secrétaire général de la Fédération, a d'abord analysé les effets de la crise sur l'emploi et les conditions de travail : chômage partiel qui s'accompagne simultanément d'une augmentation des cadences, des fermetures, etc. « *L'opposition des métallurgistes à la politique du patronat se renforce. Pour ne prendre que les succès les plus spectaculaires, outre Renault où la forme de lutte utilisée est très originale et suppose une forte syndicalisation, il faut citer la S.C.M.B. (Vallourec, Montbard) sur les salaires, et les A.R.C.T. qui viennent d'obtenir la garantie de l'emploi jusqu'en 1976. A Nantes, chez Dubigeaon, les travailleurs font échec — parfois avec des actions très dures — aux sept cent vingt licenciements envisagés. De même, à la SAFE de Hagondange, mille huit cents travailleurs postés refusent le travail de nuit depuis quinze samedis, etc.* »

Depuis le début de la crise, la Fédération affirme que les problèmes d'emplois peuvent trouver des solutions à travers les revendications : à Paris, par exemple, soixante-treize mille emplois pourraient être dégagés par l'application de la semaine de quarante heures, de la retraite à soixante ans, de la cinquième semaine de congé, face à trente-cinq mille demandes d'emploi.

De ces faits la Fédération de la métallurgie tire une orientation d'action : en période de crise ces revendications, jugées « désuètes » par certains, redeviennent prioritaires. La Fédération C.F.D.T., qui entend aboutir à une action nationale et unitaire, a entamé des discussions avec les métallurgistes C.G.T.

INDUSTRIE

LE GROUPE ALLEMAND DIEHL PREND LE CONTROLE DE LA FABRIQUE HORLOGÈRE LA VEDETTE

Le numéro deux français de l'horlogerie de gros volume (pendules, réveils, etc.) derrière Jaz, la société La Vedette, de Saverne (Bas-Rhin), passe sous le contrôle d'un de ses concurrents étrangers. Agfa-Gevaert, qui détenait 51 % de son capital depuis 1960, vient de revendre sa participation au groupe allemand Diehl. Bien que spécialisé dans la construction mécanique, ce dernier s'intéresse de longue date à l'horlogerie par sa filiale Junghans.

L'ENCADREMENT DU CRÉDIT

Vous devez y faire face

Une comptabilité qui ne vous donne pas immédiatement les renseignements dont vous avez besoin est un frein

Remplacez-la par une comptabilité de gestion OBBO simple, claire efficace

OBBO, spécialiste de la comptabilité de gestion manuscrite ou informatique intégrée, vous propose une solution adaptée à la taille de votre entreprise.

Je désire recevoir une documentation complète sur la comptabilité OBBO.

Nom .... LM 43

Adresse ....

Tél. ....

OBBO, 5, rue Maubeuge. — PARIS (9e). Tél. : 878-25-50 et 25-08.

Publicité

Construction de bureaux pour le siège des services du Conseiller Commercial de l'Ambassade de POLOGNE
23, rue de Montevideo - 75116 PARIS

APPEL D'OFFRES

par corps d'Etat séparés pour la construction d'un immeuble à usage de bureaux situé 23, rue de Montevideo - 75116 PARIS

Composition des lots :

I. — TRAVAUX DE CONSTRUCTION
a) Gros œuvre.
b) Menuiseries extérieures, murs-rideaux et vitrerie.
c) Menuiseries intérieures, cloisons amovibles, faux plafonds.
d) Etanchéité.
e) Revêtement de sols.
f) Peinture.
g) Serrurerie.

II. — ÉQUIPEMENT SANITAIRE
a) Plomberie, sanitaires.
b) Ventilation mécanique.
c) Protection incendie.

III. — ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE
a) Electricité : courants forts.
b) Electricité : courants faibles (téléphone, alarme, signalisation).
c) Chauffage électrique.

IV. — ASCENSEURS

V. — AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

La reprise en sous-œuvre, le voile périphérique et les terrassements sont en cours de réalisation et sont exclus des présentes.

Les soumissions peuvent être présentées séparément pour chaque lot ou par l'entreprise générale.

Le dossier complet d'appel d'offres peut être retiré ou demandé contre remboursement à l'adresse suivante :
SOCIETE NOUVELLE METEOR,
Reproduction de documents,
34, rue de Silly, 92100 BOULOGNE (825-40-64).

Les offres, rédigées en trois exemplaires, seront reçues dans un délai expirant 30 jours après la parution de la présente annonce ; elles devront être envoyées sous pli cacheté et à l'adresse suivante :
Bureau du Conseiller Commercial
de l'Ambassade de POLOGNE, B.R.H.,
86, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS.

accompagnées des pièces suivantes :
— certificat de qualification professionnelle daté de l'année en cours ;
— l'attestation d'assurance à jour des cotisations ;
— domiciliation bancaire ;
— liste des références relatives aux travaux exécutés au cours des deux dernières années avec indication de leur importance.

Le maître de l'ouvrage sera seul juge du choix des entreprises.

AFFAIRES

PRÉPARÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Le « plan-imprimerie » s'appuiera sur les propositions du rapport Lecat

Avec cent quatorze mille personnes employées — autant que dans l'industrie aéronautique, — trois mille entreprises réalisant un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de francs, la situation de l'imprimerie ne devrait laisser personne indifférent. Pourtant, il a fallu l'affaire de la Néogravure, la multiplication des faillites et des licenciements, pour que les pouvoirs publics « découvrent » que cet « art admirable » connaissait une crise profonde.

En décembre dernier, M. Jean-Philippe Lecat s'est vu confier par le ministre de l'industrie et de la recherche une enquête sur la situation de l'imprimerie en France. Après avoir entendu tous les intéressés, le groupe de travail qu'il présidait a remis à M. d'Ornano, le 27 mars, ses conclusions (« le Monde » du 29 mars). Tous ceux qui ont eu connaissance de ce rapport et des propositions qu'il contient, le qualifient de sérieux. Certes, la Fédération française des travailleurs du Livre (C.G.T.) a tenu à annexer au rapport ses observations, considérant que certaines des « propositions qu'elle a eu l'occasion d'avancer maintes fois... ne sont pas suffisamment mises en exergue ». Si la puissante fédération estime que l'essor de l'imprimerie « repose sur une conception de politique économique fondamentalement différente de celle qui a sévi jusqu'ici », il reste qu'elle est « parfaitement consciente que l'industrie graphique doit sortir de la sclérose, qu'elle doit se moderniser ».

« Seule une action coordonnée des pouvoirs publics, de la profession et des entreprises » peut sauver ce secteur industriel, écrit M. Lecat. Espérons que son rapport ne restera pas lettre morte. Etudié actuellement dans les divers ministères intéressés, il doit en principe servir de base au « plan-imprimerie », qui fera l'objet d'un conseil interministériel dans quelques semaines.

Mais pour qu'elle ait quelque chance de réussir, la définition d'une nouvelle politique ne doit pas se limiter aux seules imprimeries. Elle doit prendre en considération l'ensemble des secteurs connexes, que ce soit le livre, la presse ou l'industrie du bois et du papier. — J.-M. Q.

Dans le rapport du groupe de travail présenté par M. Lecat, l'analyse de la situation et les perspective du marché d'ici à 1980 n'incitent guère à l'euphorie. « *Globalement, la consommation* (en fait, la production des imprimeries) *a augmenté de 5 % en 1973. En 1974, elle semble avoir baissé de 2 %. En 1975, on peut d'ores et déjà s'attendre à une baisse de 5 à 6 % environ.* » Les périodiques et la publicité seront durement touchés, seuls les magazines de télévision et la presse technique et spécialisée résisteront assez bien. Pour le livre, la croissance estimée, au cours des prochaines années, est de 3 % seulement. Une chose paraît probable : l'imprimerie connaîtra à long terme une croissance inférieure à celle de l'ensemble de l'économie. Comment enrayer la crise actuelle ? Le rapport Lecat préconise de nombreuses mesures, de fond ou de détail, intéressant au premier chef la profession, mais aussi les pouvoirs publics, les éditeurs, la presse quotidienne, etc.

De nombreux périodiques se font imprimer à l'étranger. En raison du système fiscal appliqué aux imprimeries françaises (taxe sur les salaires, impossibilité de récupérer la T.V.A. sur les équipements), ils économisent, par rapport à ceux qui sont fabriqués sur le territoire national, 5 % environ de la valeur ajoutée. Le groupe de travail souhaite que des « démarches » soient entreprises pour rapatrier ces travaux, et que la presse périodique soit assujettie à la T.V.A.

En France, l'imprimerie subit également une concurrence qu'elle considère comme excessive. Le rapport préconise une série de mesures qui, si elles étaient toutes retenues, ne manqueraient pas de susciter quelques remous.

« *Il ne paraît pas nécessaire et non plus souhaitable que l'Imprimerie nationale étende son potentiel.* » Bien au contraire, elle ne devrait plus « *embaucher pendant plusieurs années et laisser les départs à la retraite diminuer le personnel à Paris d'une cinquantaine d'unités par an* ». « *Il faudrait également interdire aux imprimeries administratives d'intégrer du matériel d'imprimerie proprement dit.* »

« *Il serait souhaitable que les entreprises de presse ne soient exonérées de la patente, pour leurs travaux de labeur, que dans la limite de 15 % de leur activité d'imprimerie (et non plus de 15 % de leur chiffre d'affaires total) et qu'elles puissent financer l'achat d'une machine avec les provisions constituées au titre de l'article 39 bis en proportion seulement de l'activité de cette machine pour des travaux de presse.* »

La structure des bilans de la plupart des entreprises du secteur est mauvaise. « *Une aide des pouvoirs publics ou de la profession devrait parfois se traduire par un apport en capitaux propres et en prêts à long terme, et souvent par une garantie qui permette à l'entreprise d'obtenir des emprunts à moyen terme.* » Il faudrait donc apporter en fonds de roulement une somme de l'ordre de 300 à 350 millions de francs : une partie provenant de prêts du F.D.E.S., du Crédit National, d'interventions du CAPI, d'interventions de l'IDI.

En outre, le groupe de travail préconise un dispositif temporaire, propre au secteur, basé sur une taxe parafiscale. Elle remplacerait la patente au 1er janvier 1976. Son taux adapté chaque année selon les besoins serait fixé par rapport à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour 1976, il pourrait être de 0,50 %. Exigible seulement pour les entreprises de plus de vingt personnes, cette taxe serait perçue par la profession. Elle alimenterait un « fonds » géré par un comité dont les membres (imprimeurs, éditeurs, représentant du Crédit National, commissaire du gouvernement avec droit de veto) seraient nommés par le gouvernement. Ce comité devrait rendre compte de ses activités à un « super-comité consultatif » regroupant syndicalistes, clients, fournisseurs, et la presse quotidienne.

Le fonds professionnel pourrait également recevoir une partie des sommes provisionnées au titre de l'article 39 bis, ainsi qu'une autre taxe parafiscale appliquée aux photocopieuses. Cette dernière idée a déjà été formulée dans le rapport de M. Granet sur la situation du Livre en France.

M. Lecat chiffre à 23 millions de francs environ les sommes qui pourraient être recueillies en 1976. Cet argent servirait à financer un certain nombre d'opérations de restructuration, d'assainissement (en payant une partie des indemnités de licenciement dans le cas de fermetures d'ateliers), de modernisation, ainsi que la création d'un fonds pour le matériel d'occasion.

De nouveaux rapports avec les clients

Pour « *renforcer la profession vis-à-vis de ses clients* », le rapport propose plusieurs mesures, parmi lesquelles figurent la « *mise au point de contrats types avec formule de révision des prix* », l'encouragement des contrats à long terme, voire même l'utilisation des provisions relevant de l'article 39 *bis* pour investir dans les imprimeries.

M. Lecat préconise « *des rapprochements entre sociétés pour un but limité* » et même des fusions « *Les entreprises doivent être assez importantes pour être réellement présentes sur le marché national et le marché international, mais les unités de production doivent garder une taille « humaine » (quelques centaines de personnes). Pour ne pas subir des fluctuations de charge trop importantes, à une spécialisation excessive, on préférera une activité dominante (60 à 70 % du C.A.) et une ou deux activités de diversification.* »

Réduire les effectifs

En l'absence d'un plan de redressement, note M. Lecat, on risque d'aboutir à une diminution de quinze mille à vingt mille emplois dans les prochaines années. « *Une politique industrielle très résolue réduit de près de moitié ces chiffres.* » La retraite à soixante ans, les départs volontaires, liés à un arrêt de l'embauche, éviteraient les licenciements. Mais « *il n'est pas pensable d'arrêter l'embauche des jeunes et de déformer gravement la pyramide des âges* ». Aussi, une « *certaine contraction* » du personnel est-elle « *inévitable* ».

« *Accepter une diminution progressive et contrôlée permettra d'éviter plus tard des licenciements plus nombreux dans des conditions beaucoup plus difficiles. Un effort tout particulier doit être fait pour rendre cette évolution socialement supportable. Des moyens financiers devront être dégagés. La concertation sur l'emploi doit être institutionnalisée.* »

A VITRY-SUR-SEINE

Troisième mois d'occupation à l'imprimerie Chaufour

Licenciés collectivement le 10 février dernier après la mise en liquidation de leur entreprise par décision du tribunal de commerce de Paris, les deux cent trente-cinq travailleurs de l'imprimerie Chaufour, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), viennent d'entamer le troisième mois d'occupation de l'établissement.

Il ne se passe pas de semaine sans que des manifestations — journées portes ouvertes, délégations à la préfecture, dans les ministères et auprès des parlementaires, expositions et meeting divers — ne soient organisés par les salariés de cette entreprise de labeur de la banlieue sud de Paris.

Diverses personnalités sont intervenues, notamment M. Georges Gosnat, député (P.C.) d'Ivry-Vitry, pour qu'une décision soit prise au plus vite. Dernier en date, M. François Mitterrand, secrétaire général du P.S., vient d'adresser aux salariés de Chaufour une lettre dans laquelle il leur exprime le soutien du bureau exécutif du P.S.

« *Le bureau exécutif du P.S.*, écrit M. François Mitterrand, *constate que les pouvoirs publics n'ont aucunement — avant la liquidation de l'entreprise — pris conscience des conséquences pour les travailleurs en cause des erreurs de gestion qui se multiplient, d'une exploitation tous les jours plus catastrophique et ce en dépit de la qualification professionnelle indiscutée des travailleurs* (de Chaufour) *et aussi de l'importance, comme de la qualité du carnet de commandes.* »

Le bureau du P.S. condamne l'attitude du ministre de l'industrie et ses services qui « *s'abstiennent de participer de quelque manière que ce soit à la recherche d'une solution industrielle* ».

Née il y a dix-huit ans, l'imprimerie Chaufour était devenue progressivement une grosse entreprise dotée d'un matériel moderne, couvrant l'offset, la typographie, la photogravure, la brochure et la papeterie. Sa croissance était due en grande partie à un carnet de commandes bien rempli, mais aussi à des tractations commerciales qui ont mené la direction à une situation financière désastreuse. Rachetée par un groupe britannique — la société Causton (banques et imprimeries) l'entreprise a vécu quelques mois normalement grâce à l'injection de nouveaux capitaux. Mais le montant des dettes léguées par l'ancienne direction n'a cessé de croître, et l'argent investi était aussitôt englouti dans le paiement des créances. Le 10 février, le tribunal de commerce de Paris prononçait un jugement de liquidation. Le lendemain, la nouvelle direction annonçait le licenciement du personnel à compter du 18 février. Les « typos » décidaient alors de constituer un comité de grève (délégués du personnel et travailleurs) et, par 128 voix pour, 52 contre et 13 votes nuls, d'occuper leur entreprise. Ils réclament, pour les 235 salariés de Chaufour, le maintien de l'emploi sur place.

LES RÉACTIONS AU PROJET DE FUSION HONEYWELL-BULL-C.I.I.

L'U.J.P. : un abandon de fait de l'informatique française

Le projet de fusion entre Honeywell-Bull et la Compagnie internationale pour l'informatique (*le Monde* du 22 avril) suscite diverses prises de position. Dans un communiqué, l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) estime que « *le projet de fusion de la CII avec la compagnie Honeywell-Bull constitue un abandon de fait de l'informatique française dans les mains de l'industrie américaine... La solution à la crise de l'informatique française ne peut être qu'européenne. Il faut réaliser Unidata en faisant en sorte que la CII soit un partenaire de poids en face de Siemens. Pour cela, l'Etat doit accroître son effort en faveur de la Compagnie, par l'intermédiaire d'une prise de participation majoritaire dans son capital. L'industrie privée n'a pas été capable de sauver la CII ; l'Etat doit prendre le relais et assumer ainsi ses responsabilités* ».

De son côté, le comité central d'entreprise de Honeywell-Bull, à l'exception des élus C.G.C., minoritaire, exige : « *le maintien du potentiel technique et d'étude de l'informatique française, c'est-à-dire le non-démantèlement d'Honeywell-Bull et de la CII ; la garantie absolue de l'emploi sans mutations ni déqualifications ; le maintien et la progression du pouvoir d'achat ; le maintien ou l'alignement supérieur des avantages acquis dans chaque établissement* ».

LES BUREAUX "ERARD II"

A proximité de la Gare de Lyon et de la station RER-Nation.

De 300 à 2800 m²
en vente ou location

Aménagement moderne - Parkings
Téléphone

HERRING DAW
256-0761



AFFAIRES

pera sur les propositions du rapport

LES BUREAUX "ERARD I"
Do 300 à 2800 m²
HERRING DAN
256-0761

LA VIE ÉCONOMIQUE

DÉMOGRAPHIE

Le mécontentement de certains agents n'a pas perturbé les opérations du recensement

estime l'INSEE

« Nous avons travaillé un mois pour le compte de l'Etat avec un salaire inférieur à celui promis. » Tel est le constat d'un certain nombre des cent dix mille agents qui ont participé au cours des deux derniers mois aux opérations du recensement de la population française. Lors du recrutement de ces agents, les mairies des grandes villes promettaient à chacun d'eux quatre cents logements (environ huit cents personnes) à recenser, ce qui correspondait à une rémunération mensuelle de 1 000 à 1 200 F. Mais « sur le terrain », beaucoup d'entre eux n'ont pu recenser que cinq ou six cents personnes, parfois moins, et ont vu tomber leur salaire à 600 ou 700 F.

Prévue d'abord pour un mois, la durée du recensement a été prolongée de quinze jours par les mairies en raison des difficultés de prise de contact avec la population. Pour beaucoup d'agents recenseurs, le salaire n'a pas varié, malgré un temps de travail plus long.

Pour ces raisons, le déroulement de l'opération a été parsemé d'incidents. Ainsi à Nantes, quatre mille cinq cents dossiers avaient été « retenus » par les agents mécontents de leur rétribution (*le Monde* du 20 mars). A Saint-Brieuc, deux agents surpris du faible niveau de leur rémunération (790 F), ont refusé de rendre les quatre cents fiches qu'ils avaient remplies chacun. A Paris, après une assemblée générale réunie le 27 mars, quatre cents agents recenseurs des 11e et 18e arrondissements avaient décidé de ne pas remettre leurs dossiers avant totale satisfaction de leurs revendications : un contrat de travail indiquant la durée de l'emploi, un salaire garanti de 1 500 F, une indemnité de déplacement de 23 F par mois.

« Ce n'est pas parce que la majorité des cent dix mille agents recenseurs du territoire est composée de chômeurs, d'étudiants, de jeunes ou de retraités qu'ils n'ont pas droit à des conditions de travail décentes », déclarent ces agents recenseurs. Ils ont, finalement, remis leurs dossiers, mais déposé, individuellement, une plainte en justice pour non-respect de la loi sur le salaire minimum de croissance (SMIC).

Les responsables de l'INSEE, qui évaluent à 900 F la rémunération moyenne versée aux agents pour un travail à mi-temps, estiment que les réactions de recenseurs sont restés marginales et n'ont pas perturbé le déroulement des opérations. Vingt agents seulement auraient, à Paris, refusé de remettre leurs dossiers. Le 18 avril, cent soixante des cinq mille cinq cents districts parisiens n'avaient pas encore transmis leurs fiches, *« mais seulement à cause de dernières difficultés à joindre les habitants »*.

Il n'en reste pas moins que les protestations de quelques agents ont mis en évidence une lacune grave du système : aucun contrat n'a été passé entre les recenseurs et les mairies ou l'INSEE, aucun engagement écrit de respect du secret statistique n'a été demandé aux agents.

Cet « oubli » laisse aujourd'hui ces derniers sans défense pour obtenir une juste rémunération. Mais, surtout, il justifie *a posteriori* les doutes d'une partie de la population sur le secret des fiches que les responsables du recensement avaient pourtant garanti comme absolu. — M.-C. V.

AGRICULTURE

LES VIGNERONS DU MIDI POURSUIVENT LEUR MOUVEMENT

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, doit expliquer, mercredi 23 avril, devant les députés les modalités du stockage des 1,5 million d'hectolitres de vins italiens, point-clé du dispositif arrêté par les Neuf le 15 avril pour mettre un terme à *« la guerre du vin »*.

En attendant, c'est la confusion. Les « victimes » des viticulteurs commencent à protester. La Fédération nationale des transporteurs routiers a demandé la protection des pouvoirs publics pour que cessent *« les agressions inadmissibles auxquelles se livrent à nouveau depuis quelques jours les vignerons du Midi à l'encontre des conducteurs routiers »*.

Les importateurs suisses de vin ont menacé de boycotter les produits du sud de la France pour protester contre le blocage des livraisons de vin en provenance d'Espagne, du Portugal ou d'Algérie qui transitent par la France. A Sète, un détachement de C.R.S. a surveillé le déchargement des 8 000 hectolitres de vin italien amenés par un cargo de Gênes.

Les vignerons continuent en effet de « *contrôler* » les transports de vin dans le Midi. Plusieurs camions-citernes ont été interceptés lundi dans l'Hérault et dans l'Aude ; 250 hectolitres de vin « *suspect* » ont été répandus près de Sète.

Faits et chiffres

Action sociale

● UNE « TABLE RONDE » SUR LES MOYENS D'ACTION SOCIALE a été organisée lundi soir 21 avril à l'Institut Culture et Promotion, à Paris, à l'occasion de la présentation du livre de M. Bernard Lory, conseiller référendaire à la Cour des comptes : *la Politique d'action sociale* (éditions Privat). Dans cet ouvrage, M. Lory, qui fut directeur général de la population et de l'action sociale de 1959 à 1965 et président de la commission de l'action sociale pour le VIe Plan, critique une tendance excessive à la centralisation des moyens d'action sociale, subordonnés, selon lui, aux objectifs économiques de l'Etat.

● L'UNION DES VIEUX DE FRANCE, association de gauche regroupant quelque quatre cent mille adhérents, qui a organisé le 15 avril une manifestation de plusieurs milliers de personnes âgées à Paris, vient d'adresser au chef de l'Etat une lettre réclamant notamment un minimum de pensions et d'allocations égal à 80 % du SMIC. « *Le minimum vieillesse*, écrit M. Lauprêtre, président de l'association, *a été porté le 1er avril à 7 300 francs. Le SMIC ayant été fixé à 6,95 francs à partir du 1er mars, le minimum vieillesse est donc égal à 50 % du SMIC actuellement, et le taux en sera plus bas au moment où les bénéficiaires toucheront leurs allocations ou pensions. (...) Il n'y a pas amélioration du pouvoir d'achat pour les personnes âgées, mais une baisse de ce pouvoir d'achat. En effet, en mai 1968, le minimum vieillesse, qui était de 5 200 francs, était égal à 51 % du SMIC. D'autre part, les pensions depuis mai 1968 ont subi un retard de plus de 30 %.* »

Emploi

● SELON LA C.G.T., le nombre des chômeurs s'établissait à 1 169 661 fin mars. La centrale cégétiste, qui fait référence à la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail et utilise les résultats de l'enquête annuelle sur l'emploi, applique aux demandes d'emploi non satisfaites (754 820) un coefficient de 1,46.

Sécurité sociale

● LE MINISTRE DU TRAVAIL, M. MICHEL DURAFOUR, « *n'imagine pas* » une grève de médecins. Interrogé lundi 21 avril à Europe I sur l'éventuel arrêt des soins qu'ont envisagé les syndicats des professions de santé à propos des difficultés nées des discussions sur une nouvelle convention (*le Monde* du 22 mars), M. Durafour a déclaré que c'était *« un cas de figure qu'il n'imaginait pas »* et que, au pire, le gouvernement prendrait des mesures pour que *« le droit à la santé des Français soit garanti »*.

VENEZUELA
PORT LIBRE DE MARGARITA
Les industriels qui seraient intéressés d'introduire leurs produits dans le port libre de Margarita sont priés de bien vouloir adresser leurs offres à M. Muller, apartado N° 315, PORLAMAR Isla de Margarita. VENEZUELA



Les Hollandais ont un mot pour cela : Fantastisch!
Amsterdam Marriott.
Un nouvel hôtel de luxe dans l'animation du centre de la ville
400 chambres d'hôte luxueuses, impeccablement aménagées, à climatisation individuelle, avec des postes de télévision en couleur donnant des projections gratuites et intégrales de films.
Pour vos réservations, téléphonez à votre agence de voyages ou à Supranational Reservations: Paris (01) 7581225
Pour obtenir des dépliants, écrivez à: Stadhouderskade 21 Amsterdam, Pays-Bas

JEF SNCF
6 Agents de Change
6 places boursières



1 même service

LES MEMBRES DU G.I.E. PROVAL

BLISSON, BONNASSE	39 bis, rue Grignan	MARSEILLE 6e
DELAUNAY, GUILLET	1, rue Affre	NANTES
Xavier DELORE	2, place de la Bourse	LYON 2e
Jacques DOUILHET	62, rue Stanislas	NANCY
Francis DUBLY	50, bd de la Liberté	LILLE
NIVARD, FLORNOY	20, bd Montmartre	PARIS 9e

VOUS OFFRENT
gratuitement et sur simple demande
leur documentation boursière concise et pratique
INVESTIR EN BOURSE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Omnium de valeurs agricoles industrielles et minières

OVAIM

Pour l'exercice 1974, le compte d'exploitation après dotation aux amortissements sur les immobilisations de 410 999,57 F fait apparaître un bénéfice de 706 025,74 F contre un bénéfice d'exploitation de 659 356,72 F au 31 décembre 1973.

Après dotation à la provision pour dépréciation du portefeuille-titres d'une somme de 4 427 167,45 F et compte tenu de profits et pertes exceptionnels et sur exercices antérieurs, ainsi que de l'impôt sur les bénéfices de 698 574 F, l'exercice se solde par une perte de 2 902 966,02 F.

Tenant compte des plus-values existant sur différents actifs sociaux et de l'importance des réserves figurant au bilan, le conseil a décidé de proposer aux prochaines assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui seront convoquées pour le 12 juin 1975 :

— D'amortir le solde débiteur du compte de pertes et profits, 2 902 966,02 F diminué du report à nouveau, 3 540,63 F, soit 2 899 425,39 francs par imputation à due concurrence sur les primes de fusion ;

— De distribuer un dividende de 2,50 F par action auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 1,25 F, soit un revenu global de 3,75 F égal à celui de l'exercice précédent. Le montant de ce dividende, soit 1 991 382,50 F, ainsi que le montant du précompte à acquitter de 361 125 F seront prélevés sur les primes de fusion.

A la suite de ces prélèvements le poste « primes de fusion » sera ramené de 18 208 728,95 F à 13 056 796,06 F.

BERTHIER SAVECO

Au dernier paragraphe du communiqué paru dans « le Monde » du 20-21 avril 1974, il fallait lire :

Il sera proposé à l'assemblée ordinaire de juin prochain la mise en distribution d'un montant de 1,55 million de francs correspondant, pour les 155 000 actions composant le capital, à un revenu global de 15 F, soit 10 F en dividende et 5 F en crédit d'impôt. Cette distribution et les affectations aux réserves statutaires laisseraient un report à nouveau de 2,1 millions de francs.

MG MORRIS
LIVRAISON IMMÉDIATE
GRAND CHOIX D'OCCASIONS
Mécanique - Tôlerie - Peinture
Mise au point par spécialistes
FRANÇOIS & Cie
6 rue St-Ferdinand - PARIS 17e
ETO. 00-97

CROUZET

Crouzet France

Résultats 1974

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 9 270 591 F avant déduction de l'impôt exceptionnel de 2 994 123 F.

Après déduction de l'impôt exceptionnel, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 6 276 468 F et ce, après comptabilisation de :

— La dotation aux amortissements pour	29 669 841 F
— D'une provision pour hausse de prix	2 641 388 F
— La provision pour investissements	2 143 791 F
— L'impôt sur les sociétés	4 386 986 F
— La réserve de participation	180 000 F
— Provision pour dépréciation de titres ..	550 000 F

La capacité d'autofinancement s'élève à 41 281 458 F.

Groupe Crouzet

Le bénéfice net consolidé s'élève à 12 239 675 F après déduction de l'impôt exceptionnel payé en France de 2 994 123 F, de l'impôt sur les sociétés de 10 944 805 F, d'une provision pour hausse de prix de 2 641 358 F, de la provision pour investissements de 2 143 790 F et de 35 815 975 F d'amortissements.

La capacité d'autofinancement s'élève à 52 861 000 F.

Le chiffre d'affaires du groupe, pour l'exercice, est de 510 736 000 F contre 427 147 000 F en 1973.

GEVELOT S.A.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 10 avril dernier, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Malgré une activité fortement perturbée par les conséquences des incendies criminels de juin, juillet et août 1973, le résultat d'exploitation, avant amortissements, ressort bénéficiaire de 10 913 148 F contre 10 766 223 F pour l'exercice 1973, dont le premier semestre avait été excellent.

Après des amortissements pour 7 865 606 F, une dotation à la provision pour hausse de prix de 3 724 761 F et des plus-values nettes à long terme au titre de l'exercice de 7 690 724 F, le résultat de l'exercice ressort bénéficiaire de 7 874 433 F.

Il sera poposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le 30 juin 1975, de distribuer un dividende de 8 F net par action, pour un capital porté à 24 000 000 F en 1974 par incorporation de réserves, ce qui représentera une majoration de 27 % environ par rapport à l'exercice précédent.

KLÉBER-COLOMBES

Au cours de sa séance du 18 avril 1975, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1974 qui seront soumis à l'assemblée générale du 27 juin prochain.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 413 690 000 F, en augmentation de 16,3 % sur celui de l'exercice précédent. Cette augmentation est due à la hausse des prix, mais aussi au développement de l'activité caoutchouc manufacturé. Les ventes à l'exportation se sont accrues de 36,4 % et sont passées de 33 à 38 % des ventes totales.

Après dotation aux amortissements de 60 650 000 F et constitution de diverses provisions pour 13 776 000 F, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 1 057 000 F contre 10 917 000 F en 1973. Cette détérioration des résultats trouve son origine dans les difficultés de l'industrie automobile, mais aussi dans les niveaux de prix qui, malgré un contrôle sévère des coûts, n'ont pas permis de compenser la hausse généralisée des charges d'exploitation.

Dans ces conditions, le conseil d'administration proposera à l'assemblée de reporter à nouveau le résultat comptable de l'exercice après dotation à la réserve légale et affectation à la réserve spéciale de plus-values à long terme.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPEY

Le résultat du compte d'exploitation s'élève à 6 933 078 F contre 6 149 183 F, dont 3 550 703 F de dividendes.

Après pertes et profits sur exercices antérieurs ou exceptionnels, dont une plus-value de 797 029 F sur apport d'immeubles à une filiale, impôt et contribution exceptionnelle de 2 102 354 F, le bénéfice au bilan s'élève à 5 518 329 F contre 5 120 751 F en 1973.

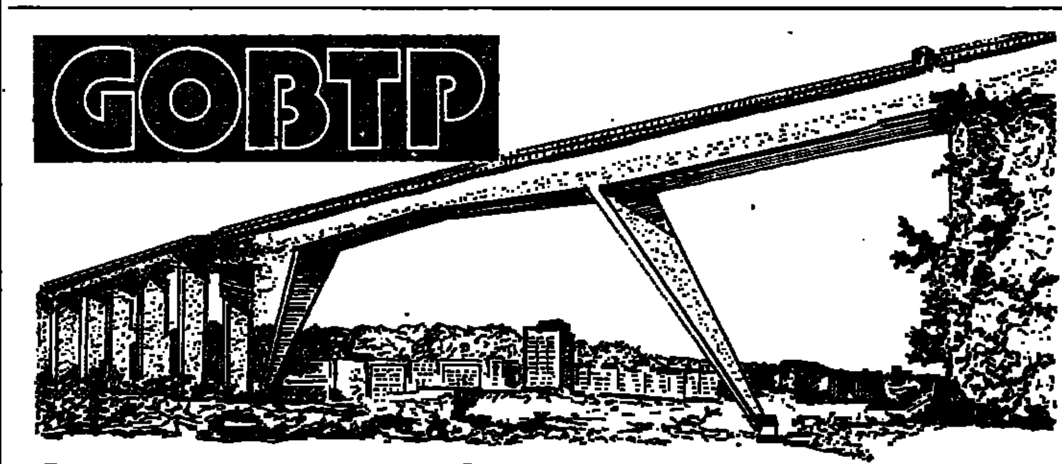
Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 1975 de porter à 7,05 F le revenu global par action, dont 4,70 F de dividende distribué et 2,35 F d'impôt payé au Trésor (avoir fiscal), contre respectivement 4,20 F et 2,10 F l'an dernier.

BURROUGHS CORPORATION

Pour le premier trimestre 1975, le bénéfice net est en augmentation de 20 % par rapport à 1974.

Par action, il ressortirait pour la même période à 65 cents contre 55 cents.

Le résultat pour tout le groupe, avec plus de 365 millions de dollars, est en progression de 13 %.



Groupement pour le financement des Ouvrages de Bâtiment Travaux Publics et activités annexes

EMPRUNT 11,40 % avril 1975

F: 480.000.000

EMISSION DE 480.000 OBLIGATIONS DE F 1 000 NOMINAL

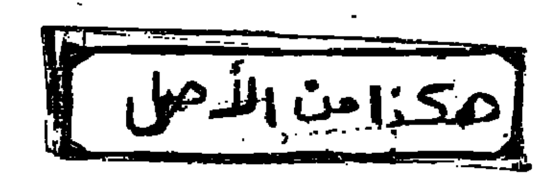
Jouissance : 3 mai 1975.
Intérêt annuel : F. 114 par obligation.
Durée : 20 ans.
Amortissement : en 10 ans à partir du 3 mai 1985, soit par remboursement au pair soit par rachats en Bourse.
Prix d'Emission : F. 1 000 par obligation.
TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT* : 11,35 %

Société anonyme au capital de 10.000.000 F
Siège Social : 128, rue La Boétie 75008 Paris
n° SIRET 722053096 00016
n° SIREN RC PARIS B 722053096
code APE 8906

BALO du 21 avril 1975 — Visa COB n° 74-152 du 10-12-74

OMNIUM DE PUBLICITE PRODIL

Le service de l'Emprunt est garanti inconditionnellement pendant toute sa durée, par les 77 sociétés ou établissements bénéficiaires de cet emprunt, sans solidarité entre eux, mais solidairement avec le GOBTP dans les limites de leur quote-part respective.



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La préparation du VII[e] Plan

(Suite de la première page.)

Si l'on en juge précisément par le rapport Malinvaud, on fait comme si la croissance forte était encore parée de toutes les vertus, et donc qu'à condition d'y parvenir, « le reste sera donné par surcroît ». Et si « le reste » était précisément le plus important ? Peut-être serait-il peu sage de préconiser une croissance faible pour l'obtenir, mais ce qui est sûr c'est qu'à force de s'hypnotiser sur les moyens — ou si l'on veut sur les « moyennes », — c'est-à-dire sur le taux de croissance, on finit par perdre de vue l'essentiel, à savoir : comment donner plus de satisfaction aux Français. Ou aussi bien : comment vivre dans une croissance modérée — ce que l'on ne sait plus faire, sauf pendant de courtes périodes, depuis la dernière guerre mondiale. Si l'on ne peut recommander de freiner délibérément la croissance, qui peut dire sérieusement, en effet, que les circonstances *ne nous imposeront pas ce choix ?*

Même si le « prélèvement » opéré par les producteurs de pétrole est finalement moins douloureux que prévu du fait de l'allure de l'inflation mondiale et du sang-froid des pays de l'OPEP, au bout du compte, on ne peut nier son caractère déflationniste. Les « transferts » de richesses — tout à fait justifiés — auront pour conséquence de forcer plus la cadence de la production dans les pays en voie de développement que dans les pays riches. Et les retombées pour nos exportations ne seront pas telles qu'elles puissent compenser le manque à gagner car les prix des produits industriels devraient normalement baisser par rapport à celui des ressources naturelles.

D'autres facteurs pèsent désormais sur la croissance et risquent de la ralentir : la demande potentielle de marchandises, d'objets, est beaucoup moins considérable qu'il y a quelques années. Nous ne croyons certes pas à une saturation des besoins, mais ceux qui s'expriment davantage aujourd'hui « entraînent » moins la production (équipements collectifs, services, plus généralement « qualité de la vie »). L'environnement international — qui joue de plus en plus sur les croissances nationales — risque d'être perturbé jusqu'à ce qu'on retrouve un « ordre monétaire » digne de ce nom. Et qui pourrait dire qu'on le voit poindre à l'horizon ?

Enfin l'effort de travail des Français, qui, aux yeux des meilleurs experts, expliquait pour une bonne part la croissance des années précédentes, pourrait être moins tendu précisément parce que les nouveaux besoins qui apparaissent requièrent plus de temps dans et hors du travail pour s'épanouir.

Quel plein emploi

Se préparer à une vitesse de croisière économique plus modérée que jadis n'est donc pas vain, dans la conjoncture présente. Il n'est pas moins utile de se rendre compte que dans les circonstances actuelles une croissance forte ne garantit pas forcément le plein emploi et encore *moins le meilleur emploi.*

D'abord, il ne faut jamais oublier que si — comme on peut s'y attendre hélas ! — une forte expansion était accompagnée d'une forte inflation, au bout il y aurait un chômage plus rude que celui que l'on connaît aujourd'hui, soit qu'un coup de barre déflationniste brutal soit donné, soit que la détérioration profonde des mécanismes économiques conduise naturellement au même résultat.

La parenthèse fermée sur cette vision catastrophique, notons qu'une croissance forte doit s'appuyer de nos jours sur un redéploiement de l'industrie vers les besoins en technologie des pays en voie de développement. Ce qui veut dire qu'il faudra « pousser » chez nous les secteurs qui occupent relativement moins de main-d'œuvre, et laisser de plus en plus les branches du textile, du cuir, etc., à fort pourcentage d'employés aux nations du tiers-monde. Si l'on croit à la division internationale du travail, le résultat sera celui-là. Et si l'on refuse d'aller dans cette voie, c'est le marché intérieur qui sera insuffisant pour faire tourner *notre machine productive à plein.*

Autre aspect des rapports croissance-plein emploi. Très justement, le rapport Malinvaud met l'accent sur les nécessités d'un financement sain de l'investissement qui serait obtenu en étudiant tous les moyens propres à encourager l'épargne des ménages. Des revenus, de ce fait, seraient normalement soustraits à la consommation, ce qui n'est pas de nature à relancer la production, et donc la multiplication de nouveaux postes de travail.

Il faut aller plus loin dans le raisonnement. Quelle sorte de plein emploi veut-on vraiment préserver en prêchant avant tout autre examen pour une croissance élevée ? Si celle-ci ne peut être obtenue qu'avec le *même* lot de travaux aliénants, destructeurs de l'homme, si le Minotaure économique a toujours besoin de sa ration d'ouvriers recrus de fatigue, usés avant l'âge, pour grossir le flux d'objets de consommation, quel *progrès* accomplit-on vraiment ? L'échange d'une bonne partie du travail contre le prix du temps de transport dans des villes mal conçues n'est-il pas absurde ?

Inversement, des « travaux » qui ne font pas *monter d'un iota* le taux de croissance (responsabilités dans une association, un syndicat, soins des enfants à la maison, études désintéressées, etc.), ne sont-ils pas plus utiles à la société que bien d'autres ? (2) Profiter de ce passage d'un Plan à l'autre pour regarder d'un peu plus près ce que recouvre la notion devenue mythique de plein emploi est sûrement une démarche qui devrait précéder celle de savoir où l'on s'installe sur l'échelle de la croissance.

Croissance et inégalités

Les relations entre la croissance et les inégalités sociales devraient être également examinées de beaucoup plus près avec tous les instruments (non seulement mathématiques) dont peuvent disposer les sciences humaines. Il est tout de même singulier que deux hommes dont les choix de société ne sont sans doute pas très éloignés, et dont l'équipement intellectuel est de fort bonne qualité, professent des vues radicalement opposées sur le sujet.

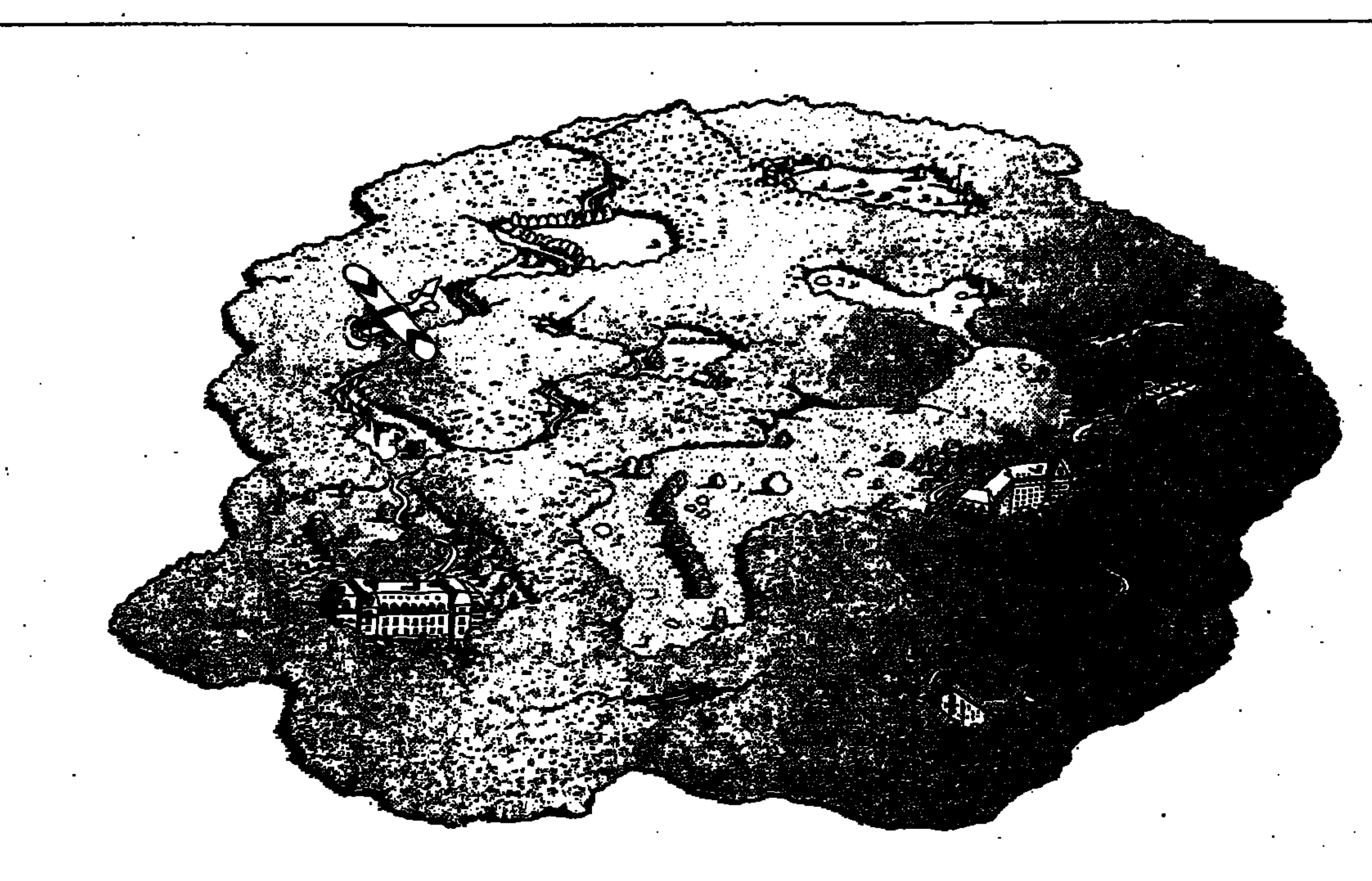
Pour M. Méraud, nous l'avons vu, la réponse est claire : avec une expansion lente, la réduction des inégalités est plus difficile qu'avec une croissance forte. Pour M. Stoleru (3), au contraire, « *la meilleure manière pour rendre les écarts de revenus acceptables est sans doute de modérer la croissance pour rester en deçà du maximum possible et en deçà des performances du passé « récent »*. Et de donner des exemples : l'exode rural est un cas très typique de *pauvreté relative* créée par une croissance rapide. De même, l'écart des conditions de vie entre les grands ensembles de banlieue et le périmètre urbain se creuse d'autant plus que la croissance accélère la concentration urbaine. L'écart de rémunération entre ceux dont le savoir n'a pas changé depuis l'école et ceux qui sont au courant des nouveautés s'élargit si l'invention technique est rapide, etc.

Le seul moyen de réconcilier MM. Méraud et Stoleru est sans doute de dire qu'une vraie politique de justice sociale s'attaquant aux racines mêmes des inégalités, et surtout à leurs mécanismes de reproduction, s'accommoderait aussi bien d'une croissance modérée que d'une croissance forte. Encore une fois, l'important n'est pas le niveau d'expansion de l'appareil de production mais le degré de l'épanouissement des hommes dans la société.

PIERRE DROUIN.

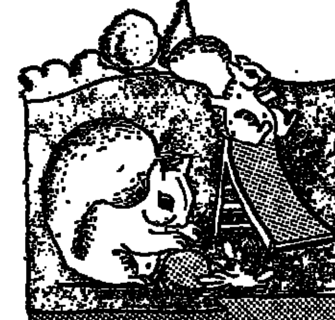
(2) Cf. *la Parole et l'Outil*, de Jacques Attali. PUF, 1975.

(3) *Vaincre la pauvreté dans les pays riches.* Flammarion, 1974.



L'Ile Verte. Une certaine façon "Club" d'être sportsman le jour et gentleman la nuit.

**SUR L'ILE VERTE,
VENEZ CROISER DE FINES RAQUETTES.**
Quatorze courts de tennis, un parcours de golf, un champ de courses, deux piscines, des installations pré-olympiques. Rien d'étonnant si des champions venus de loin partagent avec vous toutes les possibilités de l'Ile Verte. Et rien de tel pour découvrir un beau matin qu'on est dans une forme éblouissante. Celle qui redonne envie de vivre.



**SUR L'ILE VERTE,
INVITEZ VOS ENFANTS.**
Ils auront leurs moniteurs, leur piscine, leurs aires de jeux, leur mini-club. Pour nager, courir, tirer à l'arc, rire avec les clowns, apprendre à travailler le cuir ou à tisser, pique-niquer, parler aux poneys, découvrir la forêt et se faire des amis.

**SUR L'ILE VERTE,
VENEZ VIVRE A DEUX. DANS DES 4 ETOILES.**
450 hectares de forêts et d'herbages, au cœur des Vosges, oui, c'est cela, l'Ile Verte. Avec trois hôtels. Luxueusement confortables. Plus un baby-club. Et un mini-club. La compagne du sportsman y trouve son compte. La voilà libre enfin, elle aussi, pour le tennis et le golf, le tir à l'arc ou le plongeoir, l'émaillage des bijoux, le yoga dans un parc... le simple plaisir de vous retrouver.
L'Ile Verte : la meilleure façon de passer des vacances à deux en partant avec les enfants.

**SUR L'ILE VERTE,
VOUS POUVEZ AUSSI TATER DU TAPIS VERT.**
Dans un casino délicieusement désuet, la chance donne ses rendez-vous autour de tous ses tapis verts. Boule et roulette, black jack et chemin de fer...

**L'ILE VERTE,
SOUS LE SIGNE DES ANNÉES FOLLES.**
Sportive le jour, l'Ile Verte, le soir, s'ouvre à toutes les folies. *Le kiosque à musique se réveille à 17 heures.* Juste avant les langueurs de l'apéritif dansant. Prenez-y un doigt de porto. Dînez somptueusement. Puis préparez-vous : le spectacle commence. Ballet, théâtre et cinéma. En exclusivité, bien sûr. Et maintenant dansez, dansez, dansez... D'un night-club à l'autre. Tango, rumba, samba et paso-doble. C'est brûlant. Ou le jerk. C'est électrique.
Et demain ? Demain est un autre jour. Sans souci d'enfant, sans bureau, sans voiture (les voitures sont laissées à l'entrée de l'Ile Verte). Un jour tout neuf pareil à celui-ci.
L'Ile Verte est à quatre heures de Paris. Pensez-y pour vos prochaines vacances. Ou votre prochain week-end.

DECOUVREZ L'ILE VERTE DU CLUB MEDITERRANEE. A VITTEL DANS LES VOSGES.

Vous me donnez déjà envie de partir. Dites-moi vite les prix, les dates, les moyens d'accès, la durée des séjours, et tous les détails que vous n'avez pas eu la place de préciser. Merci.

CLUB MÉDITERRANÉE 75083 Paris Cedex 02
86, Champs-Elysées / Place de la Bourse. Tél. 266-52-52

Nom ________

Adresse ________

________ LM-V

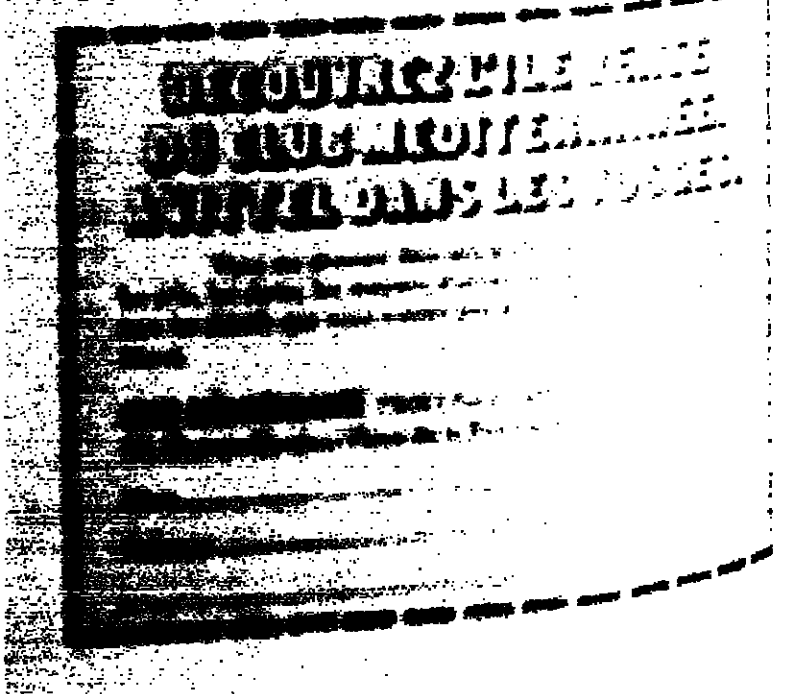
Licence 428 Synergie K & E

SOCIALE

...u VII° Plan



...rtaine façon "Club"
...ur et gentleman la nuit.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 AVRIL

Séance de consolidation

La réponse des primes a eu lieu ce lundi. Bien qu'étant assez largement gagnante, elle n'a pas entraîné une grande animation, la plupart des opérateurs ayant déjà procédé ces derniers jours aux dégagements qui s'imposaient. L'activité s'est donc un peu ralentie. Mais les valeurs françaises n'en ont guère pâti et se sont même bien tenues dans l'ensemble. Quelques-unes ont encore sensiblement progressé (Perrier, Saint-Louis, Prénatal, Aquitaine, Signaux, Bull, Métallurgique de Normandie, Pompey, A. D. G., C.I.C., Locabail).

Ailleurs, quand ils ne plafonnaient pas, les cours s'effritaient très légèrement. Quant aux baisses, il y en eut très peu, une vingtaine tout au plus s'échelonnant de 1 à 2 %, qui ont surtout affecté les titres qui s'étaient récemment mis en évidence : Roussel-Uclaf, Générale de Fonderie, Générale Occidentale, Thomson-Brandt, B.S.N., Lyonnaise des Eaux, Radar, Ciments Français, Carrefour, Radiotechnique, Comptoir des Entrepreneurs, Cetelem, Prétabail, U.F.B., Ferodo, Peugeot, S.A.T., Legrand, Imétal, Aquitaine, Mérieux, Sommer. Et nombre d'entre elles se sont même atténuées en clôture sur une légère reprise.

Bref, le marché a aisément consolidé ses positions.

Après la hausse intervenue ces derniers temps, son comportement est apparu très satisfaisant, mais fort logique dans la mesure où c'est mercredi après le conseil des ministres que l'on connaîtra par le menu les intentions du gouvernement en matière de relance économique.

Comme à Londres, l'or s'est de nouveau orienté à la baisse après sa reprise récente. Le lingot a reperdu 340 F à 23 100 F, le kilo en barre, 275 F à 23 100 F, et le napoléon, 4,60 F à 239,30 F (après 239,90 F). Le volume des transactions est revenu à 17 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, effritement à peu près général des cours et recul prononcé des mines d'or.

LONDRES

Encouragé par la nouvelle détente du loyer de l'argent, le marché reprend son avance mardi matin à l'ouverture sur un large front. Après une demi-heure de transactions, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 10,2 points à 347,8, son niveau le plus élevé depuis décembre 1973. Tous les autres compartiments participent au mouvement, même les mines d'or, mais dans une plus faible mesure.

OR (ouverture) dollars : 164 90 contre 165 60

VALEURS	CLOTURE 21/4	COURS 22/4
War Loan 3 ½ %	25 5/8	25 3/4
Beechams	249 ...	258 1/2
British Petroleum	410 ...	422 1/2
Shell	265 ...	276 ..
Vickers	149 ...	151 ...
Imperial Chemical	243 ...	249 ..
Courtaulds	118 ...	122 ...
De Beers	259 ...	261 1/2
* Western Holdings	35 1/4	35 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	171	174 ...
* West Driefontein	46 1/4	46 5/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	18 avr.	21 avr.
Valeurs françaises	135,2	134,9
Valeurs étrangères	127,4	127,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
Base 60 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,2	78,1

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	7 7/8 %
Moyen terme	....	8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

AU PRINTEMPS S.A. — Pour la première fois depuis 1971, la société annonce un bénéfice : 11,1 millions de francs, après 26,13 millions d'amortissements, contre une perte nette de 1,8 million de francs en 1973 après 25,7 millions d'amortissements. Reprise du dividende, suspendu en 1970 : 3 F au total.

MOULINEX. — L'attribution gratuite se fera sur la base de 1 action nouvelle pour 6 anciennes, jouissance 1er janvier 1975. Le dividende global sera maintenu à 3 F.

LYONNAISE DES EAUX. — Bénéfice net de l'exercice : 35,9 millions de francs (+ 7 %). Dividende global porté de 21,30 F à 24 F.

POMPEY. — Bénéfice pour 1974 : 5,5 millions de francs contre 5,12 millions. Dividende global porté de 6,30 F à 7,05 F.

NEW YORK

Nouvelle hausse

La hausse des cours a repris lundi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance très active, l'indice des industrielles a regagné 7,43 points à 815,88.

L'activité a porté sur 23,96 millions de titres, contre 22,61 millions précédemment.

Les opérateurs continuent d'anticiper une reprise économique, prévue maintenant à la quasi-unanimité par tous les spécialistes. Ils ont, en outre, accueilli avec un sentiment de soulagement la démission du président Thieu, qu'ils interprètent, à tort ou à raison, comme la promesse d'une fin rapide des hostilités au Vietnam.

La grande majorité des titres inscrits à la cote ont progressé. On a notamment remarqué la fermeté de la sidérurgie, des aluminiums, des produits pharmaceutiques, des machines-outils, des magasins et des ordinateurs.

Seuls les cuivres, les mines d'or, l'alimentation et les radio-télévisions ont subi des dégagements.

Sur 1 830 valeurs traitées, 992 ont monté, 463 ont baissé, et 375 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 171,13 (+1,76) ; services publics, 38,61 (+ 0,07).

VALEURS	COURS 18/4	COURS 21/4
Alcoa	45 ...	47 1/2
A.T.T.	48 3/8	49 1/8
Boeing	23 3/4	24 5/8
Chase Manhattan Bank	33 5/8	33 1/4
Du Pont de Nemours	122 .	122 7/8
Eastman Kodak	101 7/8	103 1/8
Exxon	77 3/4	77 1/2
Ford	36 3/4	37 1/4
General Electric	44 1/2	45 3/8
General Foods	23 1/2	23 1/4
General Motors	41 5/8	41 7/8
Goodyear	18 5/8	18 1/2
I.B.M.	209 3/8	213 7/8
I.T.T.	20 ...	20 ...
Kennecott	38	38 ...
Mobil Oil	39 1/2	39 1/4
Pfizer	34 ...	34 1/4
Schlumberger	* 79 5/8	82 ...
Texaco	24 5/8	24 3/4
U.A.L. Inc.	20 5/8	21 1/2
Union Carbide	62 1/2	63 1/8
U.S. Steel	61 7/8	63 ...
Westinghouse	14 1/4	14 1/2
Xerox	73 3/8	73 7/8

★ Ex-droit

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/4	22/4
1 dollar (en yens) ...	292 77	292 90

BOURSE DE PARIS — 21 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	39 50	1 568
5 %	57 20	1 096
5 % 1920-1960	140	1 856
3 % amort. 45-54	68 80	2 178
4 1/4 % 1963	97 80	3 924
4 1/4-4 3/4 % 63	86 20	2 642
Emp. N. Eq. 5% 65	98 90	2 848
Emp. N. Eq. 6 % 66	97	3 337
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 50	5 342
Emp. 7 % 1973	111	1 841
E.D.F. 6 1/2 1950	525 .	6 001
— 5 % 1960.	.	9 890

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	352	352 .
— parts 1959	...	364
Ch. France 3 %	125	125 10
Abeille-I.G.A.R.D.	481	484
Abeille (Vie)	214 90	220
A.G.P.	388	395
Concorde	249	231 ..
Epargne France	350	335 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	98	96 .
Foncière (Vie)	248	241 .
France (I.A.R.D.)	...	307 .
France (La)	420 .	421 ..
Préservatrice S.A.	325	330 .
Prévoyance	1053 .	1052 .
Protectrice A.I.R.	230 ..	230 .
Alsacien. Banque	c340	332 .
(Li) Bque Dupont.	237	235 .
Banque Hervet	258	262 .
Banque Indochine	212	208 50
Sté B. et Particip.	...	430
Banque Worms	171 60	174
C.F.E.C.	557	557
C.R.I.S.	76 ..	75 .
Codetel	117 ..	117 .
Cofica	d 81 ..	d 83 ..
C.A.M.E.	. ..	6 .
Créd. gén. indust.	125 ..	130
(M) Crédit Mod.	.. ..	67 20
Financière Sofal.	156 20	160 ..
Finextel	115	115
Fr. Cr. et B. (Cie)	76 ..	75 10
France-Bail	210	210 .
Hydro-Energie	. ..	42 20
Immobanque	145 .	145 .
Immoffice	122 50	123
Interbail	141	142 .
Locafinancière	124	124
Lyon-Alemand	130	130
Soc. Mars. Crédit	268 50	268 50
Séquanaise Banq.	218 50	223
SLIMINCO	146	146 .
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	141 80	141 80
Sovabail	152 90	156
UCIP-Bail	116	118
Unibail	138 20	138 .
Un. Ind. Crédit	143	146
Fonc. Chât.-d'Eau	578	581
(M) S.O.F.I.P.	120	120 .
Fonc. Lyonnaise	680	690
Immob. Marseille	870	866
Louvre	256	256
Midi	495	500
Rente foncière	....	645
S.I.L.I.C.	270	271 50
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	240	240
Cogifi	110 20	110 50
Foncina	104	104
Cr. Fin. Constr.	107 10	107 50
Immofodo	104 50	105
Immoinvest.	81	80 50
Cie Lyon Imm.	95	95 50
Sagimo	104 80	105 50
UFIMEG	81	81 10
U.G.I.M.O.	108 10	107
Union Habit.	125 30	127 .
Un. Imp. France	112	112 50
Acier Investiss.	100	100 .
Gestion Sélect.	189	188
Invest. et Gest.	117 50	116
Parisienne Plac.	158 50	151
Placem. inter	87	86 50
Safragi	208 80	208 .
Abeille	217	217 ..
Applic. Hydraul.	861	868 ..
Artois	82	81 50
Centen. Blanzy	305	300
C. Roussel-Nobel	205 10	235 .
(Ny) Centrest	113	114 .
(ny) Champex	o186	o186 .
Charg. Réun. (p.)	2856	2851 .
Orléans	83	84
(Li) Dév. R. Nord	127 50	130 .
Electro-Financ.	270	270
Fin. Bretagne	41 10	41 10
Fin. Haussmann	56	58 50
Financière Iéna	70	70
Gaz et Eaux	318 10	302 50
La Mure	o75	72 50
Lebon et Cie	170	167
(Ny) Lordex	107	106 ..
Cie Marocaine	28	28
O.V.A.I.M.	46 90	46 50
OPB-Paribas	92 50	92 .
...		
Astral	d 98	d 99
Carbone-Lor.	95 50	95 80
Cochery	d 38 30	d 39 80
Delalande S.A.	481 50	480
Finalens	42	41 50
FIPP	42 70	42 50
(Ly) Gerland	240	239
Gévelot	... .	440 .
Grande-Paroisse	101	101 .
Huiles G. et dér.	125	o120
Lahaz	428	430
...		
West Rand	21 50	19 50
Alcan Alum.	97	97
Cominco	127	128
Finoutremer		134
Minerals Resourc.	12 95	12 25
Noranda	...	155 ..
Vieille Montagne	509	512
Am. Petrofina	... ..	132 50
British Petroleum	40 .	41 80
Gulf Oil Canada	... .	129 .
Petrofina Canada	.	90 ..
Shell Tr. (port).	25 70	28 20
...		
Fructidor	126 76	121 01
Gestion Mobilière	174 45	c173 84
Mondiale Invest.	168 07	160 45
Oblisem.	124 64	118 76
Optima	131 12	125 17
Sicavimmo	168 95	161 29
S. I. Est	327 54	312 69
Sogeco	111 25	106 21
Sogiuter	358 11	341 87
Univaler	148 95	142 20
Valorem	141 12	134 72

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540 ..	4,50 % 1973	528 90	520 ..	519 .	528 .
1118 .	C.N.E. 3 %	1128	1098 ..	1096	1160 ..
658 .	Cie Gle Eaux	691	687 ..	689	684
104	Electro-Méc.	106 ..	105	105 50	103 .
265 .	Eng. Matra	299	298 50	298	293
175	Olida-Caby	196	197		
81	Opfi-Paribas	80 30	81		
	Talcs-Luz.	265	256 10	259 80	253 10
	T.R.T.	356	358	351	350
	Tél. Electr.	976	975	972	970 .
	Tél. Ericss.	752	754	759	761
	Terres Roug.	86 45	86 10	86 10	87 70
	Thomson-Br.	208 90	205 50	206	205 30
	U.I.S.	158	156	156	156 80
198	Gen. Electric	190 10	190 80	191 10	188 50
185	Gen. Motors	176 50	177	177 50	173 50
23	Goldfields	24 55	24 20	23 85	24
49	★ Harm. Go	45 60	43 90	42 80	44
245	Hoechst Akti	255 90	255 90	255 90	254
23	Imp. Chem.	24	23 30	23 ..	23 10
108	Imperial Oil	116 20	114 50	113 20	112 30
179	Buffelsfont.	114 80	106	103 50	108
14	Charter	16 40	16 10	15 95	16
141	Chase Manh.	145	143	143	145
385	C.F. Fr.-Can.	389	367	367	366
15	De Beers (S).	15 50	15 20	15 25	15 05
230	Dome Mines	203 10	200	193 90	203
425	DuPont Nem	511	517	515	515
385	East. Kodak	428 .	434 80	434	426 20
73	East Rand	65 20	60 30	59 40	60 50
200	Ericsson	221	225	224	222
323	Exxon Corp.	323	329	325	325
151	Ford Motor	156 50	156	156 .	158 .
178	Free State	169	165 10	163 80	167 50
440	Schlumberge	497 10	499	504 ..	339
24	Shell Tr (S.)	25 90	28 75	28 50	28 20
480	Siemens A.G.	499	501	502	*500 .
42	Sony	42 90	43 90	42 20	43 50
13	Tanganyika	13 70	13 85	13 95	13 85
185	Unilever	191	191 60	191 60	191 60
28	Union Corp.	27 50	27 05	27 85	27 55
167	U. Min. 1/10	167 50	169 50	169 90	168
280	West Drief	275 60	264	282	260 10
119	West Deep	114 80	108 50	106 .	118
225	West Hold	220	215	212 .	215
3 50	Zambia Cop.	3 65	3 60	3 55	3 55

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 198	4 202	4 20
Canada ($ can. 1)	4 130	4 146	4 13
Allemagne (100 DM)	176 400	176 150	175 60
Belgique (100 fr.)	11 942	11 912	11 52
Danemark (100 krd.)	75 970	75 820	76
Espagne (100 pes.)	7 452	7 455	7 40
Grande-Bretagne (£ 1)	9 980	9 945	9 95
Italie (100 lires)	0 662	0 662	0 66
Norvège (100 krn.)	84 ...	83 820	84
Pays-Bas (100 fl.)	173 425	172 800	173 02
Portugal (100 esc.)	17 ...	17 090	15 75
Suède (100 krs.)	105 820	105 820	105 50
Suisse (100 fr.)	162 750	163 825	163 35

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

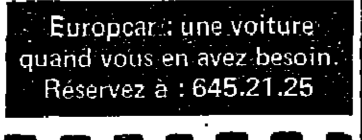
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/4
Or fin (kilo en barre)	23375	23100 .
Or fin (kilo en lingot)	23440	23100 ..
Pièce française (20 fr.)	243 90	239 30
Pièce française (10 fr.)	178 50	166 50
Pièce suisse (20 fr.)	238 50	231 20
Union latine (20 fr.)	214	209 90
Souverain	222	218 50
Pièce de 20 dollars	1030	1008 40
Pièce de 10 dollars	522	517
Pièce de 5 dollars	350	352 50
Pièce de 50 pesos	937 50	930
Pièce de 10 florins	208	201

مكتبة الأهل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 avril 1975 a été tiré à 609 945 exemplaires.



A B C E F G H

SIGNES D'UNE « REMISE EN ORDRE » AU CAMBODGE

La radio de Phnom-Penh a repris ses émissions et diffusé une déclaration de M. Khieu Samphan

Bien que le mystère demeure sur ce qui se passe réellement à Phnom-Penh et dans l'ensemble du Cambodge — aucun des vingt-six journalistes étrangers confinés à l'ambassade de France ne pouvant transmettre de dépêches, — les signes d'une « remise en ordre » étaient sensibles lundi 21 avril.

La radio de la capitale, qui était silencieuse depuis le 17 avril, après la diffusion d'un communiqué anonyme lu au nom du GRUNC et invitant tous les fonctionnaires à se rassembler au ministère de l'information, a repris ses émissions dans la soirée. Elle a d'abord diffusé des chants révolutionnaires, dont le thème général est l'anti-américanisme.

Selon l'agence UPI à Saigon, M. Hou Nim, ministre de l'information du GRUNC, a inauguré les émissions, mardi, en annonçant que trois journées de festivités marqueront, les 24, 25 et 26 avril, la victoire sur « *les impérialistes américains et leurs laquais, les traîtres* ».

Peu après, M. Khieu Samphan, vice-premier ministre et ministre de la défense, a lancé, à son tour, au micro de la radio, un appel à ses compatriotes pour qu'ils travaillent à « *la sécurité et à la reconstruction* » de leur pays. Parlant au nom du GRUNC, l'homme qui a inspiré et dirigé la lutte des Khmers rouges a déclaré notamment : « *Nous avons battu l'ennemi partout... Nous avons défait constamment les agresseurs américains jusqu'à ce qu'ils soient écrasés par les forces de libération...* » Il a également rendu hommage « *au courage des forces révolutionnaires... qui constituent le véritable pouvoir de la nation et se sont sacrifiées pendant cinq ans.* »

C'était la première déclaration de M. Khieu Samphan à la radio depuis la prise de Phnom-Penh, le 17 avril, et cela semblerait indiquer que les nouveaux dirigeants s'installent maintenant dans la capitale. Cependant, souligne l'agence A.P. de Bangkok, M. Khieu Samphan n'a pas donné de précisions, dans sa déclaration, sur l'organisation du nouveau régime. Il a seulement indiqué que ses objectifs étaient, outre la sécurité et la reconstruction nationales, l'intégrité territoriale, la démocratie, la paix et une politique de non-alignement.

Démarches françaises

Selon des informations que rapporte l'Agence France-Presse à Bangkok, M. Sarin Chak, ministre des affaires étrangères du GRUNC, qui était tout récemment à Alger, rentrerait très prochainement à Phnom-Penh. Il s'attacherait en particulier à résoudre les problèmes liés au fonctionnement des ambassades et aux représentants des institutions internationales restés au Cambodge et aussi à préparer l'arrivée des diplomates de plus d'une soixantaine de pays qui ont reconnu le gouvernement royal.

Le gouvernement français a fait des démarches auprès des autorités du GRUNC à Pékin. Paris se déclare préoccupé par la situation à l'ambassade de France à Phnom-Penh, qui s'est trouvée submergée, ces derniers jours, par des refugiés. Un millier de personnes environ seraient actuellement rassemblées dans le périmètre diplomatique, sous la protection du vice-consul de France, M. Jean Dyrac. Parmi ces réfugiés, il y a trois à quatre cents ressortissants français, des représentants d'organisations internationales, des correspondants de presse français et étrangers, et de cinq à six cents Cambodgiens qui, pour certains, commencent à regagner leur domicile. Un « *certain nombre* » de personnalités importantes cambodgiennes qui s'étaient également réfugiées à l'ambassade, se sont rendues aux Khmers rouges et ont ainsi quitté la mission.

Un voyageur khmer, arrivé à la frontière thaïlandaise, a affirmé qu'il n'avait rien remarqué d'anormal dans la capitale cambodgienne. « *C'est calme* », a-t-il déclaré, précisant qu'un grand nombre d'habitants avaient été renvoyés dans leurs villages pour cultiver leurs rizières, alors que tombent les premières pluies. Des informations recueillies, d'autre part, à Pékin, indiquent que la totalité des chefs-lieux de province *sont maintenant contrôlés* par les Khmers rouges.

Vingt mille Cambodgiens se sont réfugiés en Thaïlande depuis la semaine dernière, selon l'agence Reuter, à Bangkok. La plupart d'entre eux se trouvent dans la zone frontalière (la frontière, que le gouvernement thaïlandais s'était efforcé de fermer, pour éviter cet afflux, est longue de 400 kilomètres). De source américaine, on précise que mille deux cents réfugiés se trouvent à la base aérienne américaine d'Utapao, sur le golfe de Thaïlande. La présence de plusieurs dirigeants de l'ancien régime de Phnom-Penh pourrait créer des difficultés entre la Thaïlande et le GRUNC, que Bangkok a reconnu.

Les autorités thaïlandaises ont placé sous séquestre vingt-trois avions militaires, grâce auxquels des républicains cambodgiens avaient fui leur pays. En revanche, Bangkok ne restituera au Cambodge les six véhicules blindés et les vedettes de patrouille, à bord desquels d'autres républicains se sont réfugiés en Thaïlande, que lorsque le nouveau gouvernement de Phnom-Penh aura envoyé des représentants pour négocier avec le gouvernement thaïlandais, a déclaré, lundi, le vice-premier ministre et ministre de la défense, le général Pramarn Adireksarn.

Sur le plan diplomatique, tandis qu'à Pékin le prince Sihanouk s'est entretenu, lundi, avec le président de la Corée du Nord, M. Kim Il Sung, à Moscou, M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, a eu, le même jour, un « *entretien amical* » avec M. Nou Pok, chargé d'affaires par intérim du GRUNC en U.R.S.S. M. Kossyguine a souligné que son pays désirait « *développer ses liens d'amitié avec le peuple cambodgien et l'aider dans l'édification d'un Cambodge pacifique, indépendant et neutre* ».

Enfin, à Vientiane, l'ambassadeur de la République khmère (le précédent régime de Phnom-Penh) a déclaré lundi, au cours d'une conférence de presse, qu'il accueillait « *sans réserve la victoire politique et militaire du GRUNC, des forces armées populaires et du peuple khmer* », annonçant ainsi son ralliement et celui de ses collaborateurs au nouveau régime.

LE PREMIER MINISTRE POURRAIT RECEVOIR PROCHAINEMENT LA C.G.T. ET LA C.F.D.T.

Pour marquer la semaine d'action lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. sur l'emploi et la retraite à soixante ans, MM. Georges Séguy et Edmond Maire devaient se rendre, à la tête d'une délégation, à l'Hôtel Matignon, ce mardi 22 avril à 14 h. 30. Ils devaient y être reçus par M. Raymond Soubie, conseiller pour les affaires sociales et culturelles du premier ministre.

M. Chirac, confirme-t-on dans son entourage, est prêt à recevoir les deux dirigeants syndicaux lorsque ceux-ci en auront fait la demande écrite.

Le premier ministre, ajoute-t-on, *est toujours prêt à s'entretenir avec les syndicalistes*, comme il le fait régulièrement avec M. Bergeron (F.O.), et comme ce sera le cas, au mois de mai, avec M. Malterre, président de la C.G.C., qui a demandé à le rencontrer.

MM. Maire et Séguy devaient ensuite se rendre au siège du C.N.P.F., rue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie. Ils devaient y être reçus par M. Jean Neidinger, secrétaire général de la commission sociale de l'organisation patronale.

Les deux syndicalistes devaient, vers 16 h. 30, faire un compte rendu de ces démarches auprès des militants réunis, place d'Iéna, à l'appel des unions régionales parisiennes cégétistes et cédétistes.

● *M. Chirac au Luxembourg en mai.* — Les services du premier ministre ont annoncé officiellement, mardi 22 avril en fin de matinée, que M. Jacques Chirac se rendrait en visite officielle au Luxembourg vendredi 2 mai prochain. Il répondra ainsi à l'invitation de M. Thorn, ministre d'Etat, chef du gouvernement du Grand-Duché.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les mesures de relance concerneront exclusivement les investissements

- **Taux réduits pour les emprunts des industriels**
- **Facilités pour les firmes qui s'engagent à exporter ou à embaucher**

Signe des temps : les problèmes à court terme de relance économique nécessitant des solutions rapides seront traités au conseil des ministres du mercredi 23 avril en même temps que le rapport d'orientation du VIIᵉ Plan dont l'horizon est, lui, beaucoup plus éloigné puisqu'il couvre les années 1976-1980. Le lien entre ces deux phases de la réflexion et de l'action gouvernementales n'est pas artificiel : le VIIᵉ Plan qui commencera à s'appliquer au début de l'année prochaine se nourrira des crédits publics qui seront fixés dès cette année au titre du budget de l'Etat pour 1976.

Si les pouvoirs publics veulent l'année prochaine mieux maîtriser la conjoncture qu'ils ne l'ont fait depuis un an, il importe de prendre dès maintenant ses dispositions. Jusqu'à une date récente, le ministre de l'économie et des finances faisait le calcul suivant : l'économie française est en pleine inflation, il faut la refroidir pour calmer la hausse des prix et rétablir le plus vite possible les équilibres extérieurs ; ce refroidissement devrait prendre fin au printemps 1975, puisque l'activité des économies étrangères repartira.

Ce calcul ne s'est pas vérifié. Le marasme économique, la crise même dans certains pays (Etats-Unis, Japon) se sont prolongés à l'étranger beaucoup plus longtemps que prévu. Sur ce point l'erreur des experts officiels a été grave. Il importe donc de relancer sans plus attendre, non plus par petites pincées comme l'avait fait M. Fourcade jusqu'à présent dans le seul but d'éviter ici ou là l'effondrement d'une enterprise ou d'une profession, mais pour provoquer un véritable redémarrage de toute l'économie. Sur ce point pourtant, malgré l'importance du chômage et la perspective de son aggravation, l'ambiguïté des intentions n'a pas complètement disparu. M. Fourcade assure encore que le plan de relance d'investissement, qui sera connu *mercredi soir 23 avril*, est surtout destiné à doter la France des équipements productifs qui risquent de lui faire défaut à l'heure de la reprise mondiale, c'est-à-dire à la fin de l'année. Ambiguïté, car il est probable que, pour éviter une détérioration supplémentaire du marché de l'emploi, une relance est maintenant de toute façon nécessaire, en dehors même des problèmes de capacité supplémentaire de production.

Le problème le plus immédiat est donc de choisir la meilleure façon de relancer, en évitant tout à la fois de souffler sur l'inflation, de déséquilibrer nos échanges extérieurs, de nous endetter davantage vis-à-vis de l'étranger, mais, simultanément, en nous donnant les moyens de préparer l'avenir, c'est-à-dire notre capacité d'exportation.

A l'heure où nous mettons sous presse, le détail des mesures que M. Giscard d'Estaing doit annoncer à la télévision mercredi soir 23 avril n'est pas complètement arrêté par le gouvernement. Un certain nombre de points semblent pourtant acquis. Le premier était la quasi-certitude qu'aucune relance par la consommation n'aura lieu parce que jugée inflationniste. Le second est que la relance par les investissements, désirée par les pouvoirs publics, se fera principalement par une baisse des taux d'intérêt emprunteur. Le ministre de l'économie et des finances est en effet persuadé que les chefs d'entreprise diffèrent actuellement certains investissements, notamment parce qu'ils attendent la poursuite de la baisse des taux d'intérêt. Le calcul serait le suivant : l'Etat va provoquer une diminution des taux emprunteurs, pour anticiper la détente du loyer de l'argent.

Plusieurs techniques étaient encore à l'étude en début de semaine pour y parvenir. Il est possible que le gouvernement provoque une nouvelle baisse du taux de base bancaire, actuellement fixé à 10,30 %, réduction rendue possible par un taux du marché monétaire à 8,25 %. L'autre technique serait une bonification des taux d'intérêt, c'est-à-dire une subvention de l'Etat sur crédits budgétaires en faveur des entreprises emprunteuses. Autre technique possible : la Banque de France pourrait accorder des facilités de refinancement aux banques.

En dehors de cet axe essentiel de son plan de relance, le gouvernement annoncerait tout un cocktail de mesures, comprenant notamment des allégements fiscaux pour 1 milliard de francs environ (mais ce chiffre n'est qu'approximatif). De même, des facilités pourraient être consenties aux entreprises qui prendraient des engagements en matière d'exportation et d'emploi pour les jeunes.

Globalement, les mesures gouvernementales pourraient réinjecter dans l'ensemble des circuits économiques une dizaine de milliards de francs, ce qui n'est pas négligeable, pour un produit national qui avoisine 1 300 milliards de francs. — AL. V.

LA RÉUNION DES « NEUF » A LUXEMBOURG

Aucune décision prochaine en vue pour l'élargissement sur le « serpent » monétaire

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf — ou leurs représentants — se sont réunis, lundi, à Luxembourg. MM. Colombo (Italie), Fourcade (France) et Healey (Grande-Bretagne) n'assistaient pas à cette session. Il est vrai qu'en matière de coopération monétaire le temps des décisions n'était, à l'évidence, pas encore venu.

Voici les principaux points qui ont été évoqués au cours de cette brève session, ainsi que du déjeuner à huis clos qui l'a précédé :

● *Concertation économique avec les Etats-Unis.* — M. Ryan, ministre des finances irlandais, qui préside actuellement les travaux des Neuf, rencontrera en leur nom, début mai, le secrétaire au Trésor américain, M. Simon. Il fera ensuite une visite analogue au Japon. Autant qu'on sache, le mandat confié à M. Ryan n'est pas très précis. Il l'a résumé lui-même ainsi : « *Le conseil est conscient de l'interdépendance des économies des pays industrialisés. Des contacts sont donc nécessaires ; ils nous permettront de mieux apprécier la portée des mesures de relance prises aux Etats-Unis.* »

● *L'association du franc suisse à l'accord monétaire européen.* — L'accord monétaire du 12 mars 1973 prévoit que les marges de change maximum entre les monnaies des pays participants ne peuvent dépasser 2,25 % (c'est le fameux « serpent »). Il est appliqué par l'Allemagne, les pays du Benelux et le Danemark. La Suède et la Norvège s'y sont associés, et, récemment, la Suisse a exprimé officieusement le désir de faire de même. « *On se heurte à toute une série de difficultés techniques et politiques* », a commenté M Ryan, lorsqu'il a été interrogé sur cette affaire. De fait, certains pays membres participants au « serpent », tel le Danemark, craignent que la venue du franc suisse — monnaie traditionnellement forte et volontiers jouée à la hausse par les spéculateurs — ne renforce la tendance à la revalorisation de l'ensemble des monnaies européennes fluctuant de concert et ne force de la sorte leur banque centrale à des interventions plus fréquentes et plus massives.

● *Le retour du franc français dans le « serpent ».* — C'est une hypothèse aujourd'hui pratiquement évoquée en raison du redressement du franc, qui a retrouvé, au moins vis-à-vis du DM, son niveau d'avant le 19 janvier 1974 (jour depuis lequel le franc flotte par rapport à toutes devises, y compris celles qui font partie de l'accord monétaire européen). Rien n'indique cependant que le gouvernement ait l'intention de prendre bientôt une décision dans ce sens. Les experts communautaires les plus avertis font valoir que la réintégration formelle de la France dans l'accord monétaire européen ne présente guère d'intérêt économique immédiat. Sur le marché des changes, les choses se passent aujourd'hui, à quelques nuances près, comme si le franc avait déjà rejoint le prestigieux reptile. La monnaie nationale reste étroitement « collée » aux monnaies de l'Allemagne, des pays du Benelux et du Danemark, mais à cette différence près, et elle est de taille, qu'en cas de nouvelle bourrasque *économique* ou monétaire sur le plan international ou sur le plan national, les autorités françaises ne sont pas tenues de respecter les disciplines de l'accord monétaire européen.

● *Le problème de l'or.* — Les Neuf disposent d'un rapport rédigé par les gouverneurs de leur banque centrale sur la place de l'or dans le système monétaire international rénové.

Le représentant anglais a suggéré lundi que cette question soit examinée dans un cadre plus large que celui des Neuf, autrement dit en présence des Etats-Unis. Aucune objection n'a été faite à cette proposition ; du côté anglais, on en a immédiatement déduit, un peu hâtivement semble-t-il, que la France était disposé à assouplir sa position sur cette question.

PHILIPPE LEMAITRE.

A l'Assemblée nationale

M. HINTERMANN EST DÉCHARGÉ DE SES FONCTIONS DE SECRÉTAIRE DU GROUPE SOCIALISTE

M. Eric Hintermann, secrétaire administratif du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a été déchargé de ses fonctions par M. Gaston Defferre, président du groupe. La décision devait être annoncée mardi 22 avril. M. Hintermann, qui a fondé en 1974 le Centre d'études pour le socialisme, d'inspiration réformiste, avait été mis en demeure de choisir entre son mandat de secrétaire administratif et son rôle d'animateur d'une tendance du P.S. Il a, en outre, été invité à cesser la publication de son journal, *Socialisme 2000*. Dans un nouveau bulletin, *la Lettre du C.E.S.*, il écrit : « *L'argument suivant lequel il est possible, dans le parti socialiste, d'être plus unitaire que la direction, mais pas moins, constitue une atteinte évidente à la liberté de pensée.* »

M. Hintermann, ancien secrétaire national adjoint des jeunesses et des étudiants socialistes (de 1959 à 1963), ancien membre du comité directeur du P.S. (de 1969 à 1975), était secrétaire administratif du groupe socialiste depuis 1969. Il sera remplacé par Mme Yvonne Théobald, membre suppléant du comité directeur, qui était plus particulièrement chargée, au groupe socialiste, des questions économiques et financières.

● *Pour la première fois depuis 1971*, l'équipe de football d'Angleterre se rendra à Belfast, le 17 mai, pour jouer contre l'équipe d'Irlande du Nord. La rencontre comptera pour le championnat du Royaume-Uni. Le secrétaire de la fédération anglaise de football, M. Ted Crocker a cependant précisé que la fédération se réservait le droit de revenir sur sa décision si la situation en Irlande du Nord l'exigeait. — *(Reuter.)*

... le navarin d'agneau aux légumes frais

chez Cantarel

12 avenue du Maine
548.59.35
fermé le dimanche

ANNÉE SCOLAIRE 1975-76

Renseignements : Tél. 380.53.00 et 754.26.05

COURS RICHELIEU

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

75, avenue des Ternes — 75017 Paris

Autobus : 30, 31, 43, 52, 73, 82, 83, 92, PC
Métro : Étoile, Ternes, Pereire, Porte Maillot
R.E.R. : Étoile — S.N.C.F. : Porte Maillot

JEUNES GENS — JEUNES FILLES
Externat — Demi-Pension

YVONNE DE BREMOND D'ARS
achète
pour collectionneurs :
tous beaux meubles anciens
tapisseries
tableaux de maîtres.
20, Fg St-HONORE, PARIS 8ᵉ
265.11.03

Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
dans un choix de 3.000 draperies
à partir de 695 F
PANTALONS : 189 F
LEGRAND TAILLEUR
27, rue du 4-Septembre, PARIS (Opéra)

